

Redéfinition du périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope des sables blancs de Mana



Hugo REIZINE, Maxime COBIGO, Nicolas MIRAMOND, Aurélie BOCQUET, Sylvétude

Octobre 2017

Table des matières

Liste des Cartes	3
Liste des Illustrations	4
1. Introduction	6
1.1 Contexte de l'étude	6
1.2 L'APB	7
1.3 Procédure de modification d'un APB	7
1.4 L'arrêté de Protection de Biotope des Sables Blancs de Mana	7
1.4.1 Historique	7
1.4.2 Réglementation	7
1.4.3 Description géographique	8
1.4.4 Les enjeux de conservation	8
1.4.5 Les études menées sur l'APB depuis sa création	10
1.5 L'étude	11
1.5.1 Méthodologie	11
1.5.2 Définition de la zone d'étude et des zones prospectées	11
2. Les zonages territoriaux	13
2.1 Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Guyane	13
2.2 Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mana	14
2.3 La réserve Naturelle Nationale de l'Amana	15
2.4 Le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG)	16
2.5 Domaine Forestier Permanent (DFP)	17
3. L'implantation humaine sur le territoire	19
3.1 Démographie	19
3.2 Répartition géographique	20
3.2.1 Le cadastre	20
3.2.2 Occupations illégales	21
3.3 Réseaux routiers	22
3.3.1 Route Nationale	23
3.3.2 Route Départementale	23

3.3.3 Pistes (4x4 et quad)	24
3.4 Réseau électrique	24
3.5 Zones de Droits d'Usage Collectifs.....	26
4. Diagnostic économique	27
4.1 L'exploitation forestière	27
4.2 L'activité agricole	27
4.3 Les activités d'extraction	28
4.4 L'activité touristique	28
5. Diagnostic écologique.....	29
5.1 Géologie	29
5.2 Réseau hydrographique.....	30
5.4 Paysages géomorphologiques	32
5.3 Faune patrimoniale.....	33
5.4 Flore patrimoniale	36
5.5 Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF).....	38
5.6 Habitats naturels.....	39
5.7 Corridors écologiques	43
6.1. Bilan des préconisations	49
6.2 Nouveau contour	50
7. Conclusion.....	51
<i>Annexe 1 : arrêté préfectoral de conservation du biotope des sables blancs de Mana (n°2242 1D/4B)</i>	53
<i>Annexe 2 : arrêté n°26 du 3 avril 2012 portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte.</i>	56
<i>Annexe 3 : fiches descriptives des ZNIEFF présentes dans l'APB</i>	61
<i>Annexe 4 : Carte des ouvrages d'arts et hydrauliques des routes départementales et nationales.</i> .	126
<i>Annexe 5 : liste des espèces de faune</i>	127
<i>Annexe 6 : liste des espèces de flore</i> (en orange les espèces à forte valeur patrimoniale).....	134
ATLAS CARTOGRAPHIQUE	150

Liste des Cartes

Carte 1 : Périmètre de l'APB actuel.....	6
Carte 2 : Périmètre actuel de l'APB et occupation du sol	9
Carte 3 : Périmètre de la zone d'étude	12
Carte 4 : Zones prospectées	12
Carte 5 : APB et zonage du SAR	13
Carte 6 : APB et zonage du PLU	14
Carte 7 : APB et réserve naturelle nationale de l'Amana	15
Carte 8 : APB et zonage du PNRG	16
Carte 9 : APB et DFP	18
Carte 10 : Principaux lieux de vies en périphérie de l'APB actuel.....	19
Carte 11 : Cadastre dans le secteur de l'APB	20
Carte 12 : Recensement des installations illégales.....	22
Carte 13 : Réseau routier.....	24
Carte 14 : Réseau électrique	25
Carte 15 : Projets de zones de droits d'usage collectifs	26
Carte 16 : Zonage agricole.....	27
Carte 17 : Activité touristique.....	28
Carte 18 : Carte géologique.....	29
Carte 19 : Réseau hydrographique	31
Carte 20: Payages géomorphologiques	32
Carte 21 : Modèles géomorphologiques	33
Carte 22 : Faune patrimoniale	36
Carte 23 : Flore inféodée aux sables blancs	37
Carte 24 : Les ZNIEFF au sein de l'APB.....	38
Carte 25 : Habitats naturels de l'APB.....	39
Carte 26 : Continuités écologiques.....	45
Carte 27 : Secteurs survolé par drone pour photographies aériennes (Source: Sentinel)	45
Carte 28 : Etat des lieux des corridors ecologiques Nord et Sud	46
Carte 29 : Etat des lieux du corridor ecologique sur la CD8	47
Carte 30 : APB actuel et APB envisagé	50

Liste des Illustrations

Illustration 1 : Exemples d'occupations humaines au sein de l'APB au niveau du corridor nord de la RN1.	21
Illustration 2 : RN1 au niveau de la crique Gargoulette	23
Illustration 3 : Portion de la CD8 sans occupation humaine	23
Illustration 4 : Ligne haute tension le long de la RN1 au niveau du carrefour avec la CD8	25
Illustration 5 : Crique forestière traversant une population de palmiers à huile	30
Illustration 6 : Harpie féroce	35
Illustration 7 : Station de Palmier à huile américain	37
Illustration 8 : Forêts des terres basses	40
Illustration 9 : Forêts sur sables blancs.....	40
Illustration 10 : Forêt ripicole, de bas-fonds.....	41
Illustration 11 : Mangrove	42
Illustration 12 : Pont de singe (source: Biotope/DEAL)	44
Illustration 13 : Singes traversant via le pont de singe (source: Biotope/DEAL).....	44
Illustration 14 : Exemples d'ouvrages de franchissement de cours d'eau ne permettant.....	48

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Occupation du sol de l'APB actuel	9
Tableau 2 : Zonage du PLU dans l'APB actuel	14
Tableau 3 : Zonage du PNRG dans l'APB actuel	17
Tableau 4 : Liste des espèces de mammifères menacés selon l'UICN	34
Tableau 5 : Liste des oiseaux menacés selon l'UICN.....	34
Tableau 6 : Liste des amphibiens et reptiles menacés selon l'UICN.....	34
Tableau 7 : Principaux habitats forestiers identifiés au sein de l'APB.....	39
Tableau 8 : Compilation des préconisations.....	49

1. Introduction

1.1 Contexte de l'étude

La forêt sur sables blancs est considérée comme un habitat rare en Guyane. Son substrat géologique très ancien et singulier, imposant aux milieux qui s'y développent des conditions édaphiques très rudes (sols lessivés, pauvres et sec), s'étend, sur le plateau des guyanes, de l'Orénoque jusqu'en Guyane où l'on trouve quelques poches de sable à Mana, Iracoubo, Maripasoula ou encore Montsinéry. La forêt de Mana est une des moins atteintes aujourd'hui et est dotée d'une biodiversité végétale très originale et riche en endémisme.

Depuis la création en 1995 d'un l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APB) sur cette forêt, plusieurs atteintes à son intégrité ont été constatées, notamment par des occupations et des activités agricoles illégales.

Dans un contexte démographique galopant sur l'ouest guyanais, engendrant une pression foncière croissante, il apparaît aujourd'hui nécessaire de proposer un nouveau contour en vue d'une meilleure cohérence concernant la protection du milieu (délimitation favorisant la surveillance, mise en cohérence avec les orientations communales et régionales, intégration dans une politique territoriale...) et la préservation de cet habitat (sensibilisation, exclusion de terrains dégradés, corridors écologiques...).

L'Office National des Forêts a proposé à la DEAL Guyane la réalisation de cette étude, au travers de laquelle sera dressé un diagnostic de l'état actuel de l'APB dans l'optique d'en proposer un nouveau périmètre (voir Carte 1).

Carte 1 : Périmètre de l'APB actuel



1.2 L'APB

Les Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APB) visent à prévenir la disparition des espèces animales ou végétales protégées et de leurs habitats naturels. Les arrêtés réglementent l'exercice des activités humaines dans les biotopes concernés. L'avantage d'un arrêté de protection de biotope par rapport au statut de réserve naturelle réside dans la souplesse de sa création. Lors de la création d'une réserve naturelle, un processus approfondi de concertation, s'étalant sur plusieurs années doit être mis en place. Or lors de la procédure de création d'un arrêté de protection de biotope il n'est pas nécessaire de réaliser des enquêtes publiques et ainsi il peut être rapide à mettre en place si elle ne rencontre pas d'opposition manifeste.

Pour cet outil, seuls les avis de la commission départementale des sites (réunie en formation de protection de la nature), de la chambre d'Agriculture et si le territoire est soumis au régime forestier, du directeur régional de l'ONF sont requis (tel est le cas ici). Néanmoins, bien que cela ne soit pas obligatoire, il apparaît essentiel de solliciter l'avis des conseils municipaux, des propriétaires, des associations concernées et des services de l'Etat concernés.

Ainsi les arrêtés de protection de biotopes sont donc des instruments déconcentrés qui peuvent être efficaces en cas de menaces envers une ou plusieurs espèce(s) et représentent une protection forte même s'ils sont dépourvus de la dimension de gestion des milieux.

Enfin, contrairement à une réserve naturelle, les moyens dédiés à la gestion d'un APB sont très limités voire inexistant. L'absence de gestion ne permet pas de déployer des actions de conservation sur le terrain et ces forêts sont l'objet de multiples dégradations, notamment liées à l'implantation illégale de cultivateurs.

1.3 Procédure de modification d'un APB

Des arrêtés modificatifs peuvent être pris pour adapter la protection à la modification de l'environnement comme l'apparition de nouvelles menaces ou l'évolution de l'intérêt biologique. Dans ce cas précis, cette procédure ne comporte pas de moyens spécifiques de suivi et de gestion des milieux.

1.4 L'arrêté de Protection de Biotope des Sables Blancs de Mana

L'APB de la forêt des sables blancs de Mana concerne un habitat très spécifique, peu représenté en Guyane, qui héberge des cortèges d'espèces totalement inédits dans la région. Un dispositif de protection apparaît donc nécessaire pour préserver ce biotope très particulier de Guyane.

On appelle la forêt sur sables blancs « forêt silencieuse », du fait qu'elle abrite peu d'animaux. En effet, peu de fruits charnus, source de nourriture, sont développés par les espèces végétales présentes qui sont bien différentes de celles des autres forêts guyanaises.

1.4.1 Historique

Ce biotope particulièrement original est protégé depuis le 14 décembre 1995 date à laquelle a été pris l'arrêté préfectoral n°2242 1D/4B de conservation du biotope des sables blancs de Mana (voir Annexe 1).

1.4.2 Réglementation

L'article 1^{er} de l'arrêté stipule que sur l'ensemble du périmètre sont interdits :

- toute coupe d'arbres ou déforestation liée à l'exploitation forestière, à l'agriculture ou autre ;

- le prélèvement de végétaux ;
- l'extraction de matériaux ;
- la mise à feu de la végétation ;
- la construction de bâtiments d'habitation ou d'abris.

Il s'agit donc d'une réglementation particulièrement forte. Néanmoins, aux articles 2 et 3 est autorisé, à titre dérogatoire, certains aménagements de mise en valeur du site et de son patrimoine biologique (sentiers, structures d'hébergement légères). Cette dérogation a été notamment attribuée au PNRG (Parc Naturel Régional de Guyane) pour la création d'un sentier de découverte et d'équipements légers de type carbets (arrêté n°26 du 3 avril 2012 portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte : Annexe 2).

1.4.3 Description géographique

L'APB couvre une surface de totale de **25 565 ha**. Il se situe exclusivement sur la commune de Mana. Au nord de l'APB, une zone de 1065 ha est successivement en mer ou mangrove au gré de l'évolution du trait de côte.

L'APB est constitué d'une zone centrale et de deux corridors écologiques (voir Carte 2). La zone centrale est délimitée par le littoral au Nord (limite de la réserve naturelle de l'Amana), par le fleuve Mana à l'Ouest et par la RN1 à l'Est et au Sud. Les corridors écologiques se situent à l'Est dans le bassin de la Gargoulette et au Nord Est au niveau de l'ancien tracé de la RN1.

1.4.4 Les enjeux de conservation

L'originalité et la grande patrimonialité du site sont liées essentiellement au substrat géologique et les enjeux de conservation y sont multiples.

Le premier enjeu est le maintien du bon état de conservation de la forêt sur sables blancs, massif forestier si particulier, rare en Guyane et à l'échelle du plateau des Guyanes. La forêt des sables blancs de Mana apparaît comme le massif le plus préservé du Plateau des Guyanes (Lochon S. et Linares S, 2003).

La forêt de Mana est une des forêts sur sables blancs la moins atteinte aujourd'hui en Guyane. Cet habitat occupe **42% de l'APB** pour une surface évaluée à **7 648 ha** (voir Tableau 1). A l'échelle de la Guyane, les forêts sur sables blancs couvrent 17 812 ha.

Carte 2 : Périmètre actuel de l'APB et occupation du sol

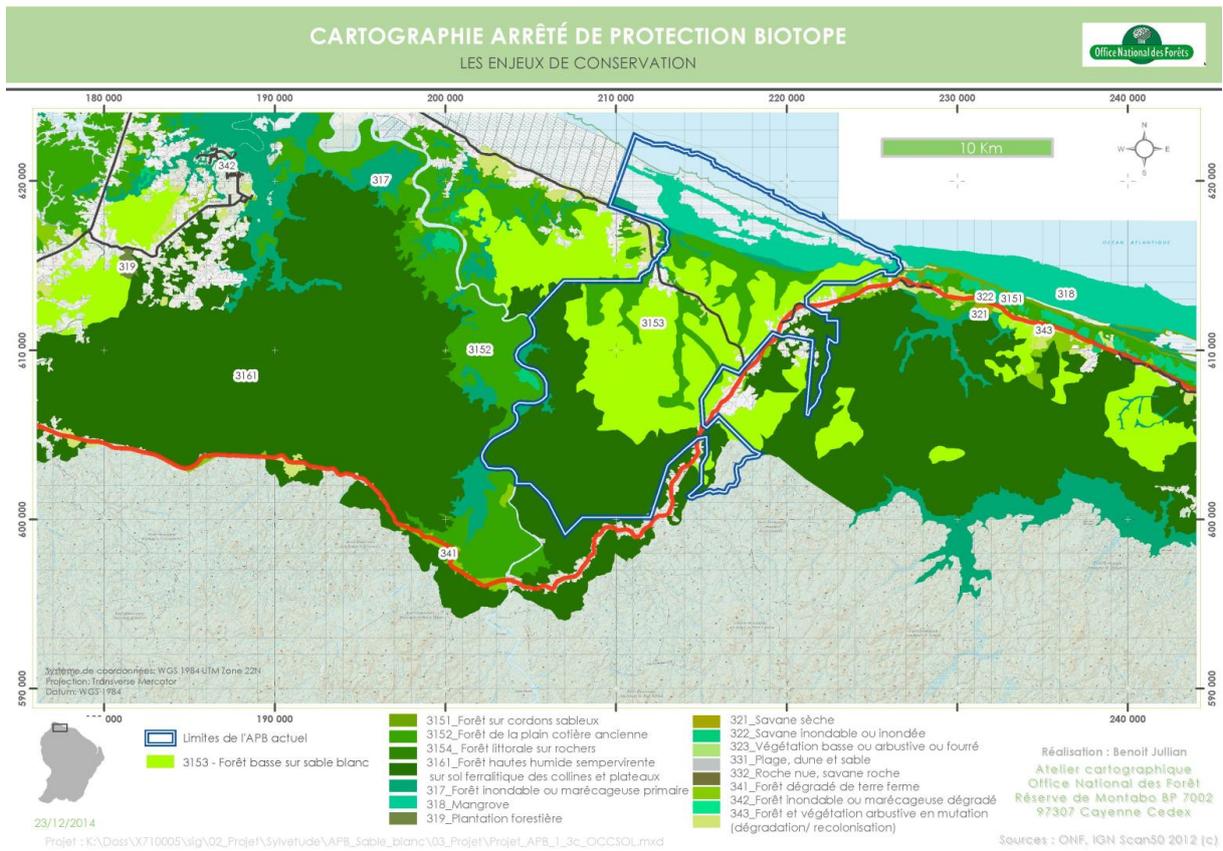


Tableau 1 : Occupation du sol de l'APB actuel

Occupation du sol	Surface	Pourcentage d'occupation de l'APB actuel
Forêt sur cordons sableux	0,06 ha	-
Forêt de la plaine côtière ancienne	2709 ha	10,60%
Forêt basse sur sables blancs	7648 ha	29,92%
Forêt haute sempervirente	7884 ha	30,84%
Forêt inondable marécageuse primaire	562 ha	2,20%
Marais intérieurs et marécages boisés	2090 ha	8,17%
Mangroves	2352 ha	9,20%
Végétation en mutation	81 ha	0,32%
Bâti isolé	169 ha	0,66%
Habitat pluridisciplinaire	330 ha	1,28%
Réseau routier	8 ha	0,03%
Espace agricole en mosaïque	104 ha	0,41%
Non identifié	1628 ha	6,37%

L'autre enjeu fort de ce secteur est le maintien d'une continuité écologique entre les écosystèmes du littoral (réserve naturelle de l'Amana notamment) et ceux présents au Sud de la RN1. En effet, l'anthropisation de ce secteur isolerait les écosystèmes du littoral, des forêts de l'intérieur, ce qui aurait des conséquences néfastes sur le patrimoine naturel des forêts du littoral. La faune et la flore présentes sur ce territoire ont un réel besoin de continuité écologique entre ces divers habitats/écosystèmes afin de pouvoir maintenir les populations dans des dynamiques naturelles.

La flore présente dans l'APB est particulièrement remarquable avec de nombreuses espèces protégées. Leur préservation est primordiale au regard de leurs statuts de protection ainsi que par leurs aires de distribution très restreintes :

- le Palmier à huile américain, *Elaeis aff. oleifera* dont la population dans le massif des sables blancs constitue la plus grande population connue du département. Ce palmier n'est présent qu'en quelques points du Suriname et du bassin l'Amazone occidental de la Colombie à l'Amérique centrale ;
- deux espèces protégées d'orchidées : *Octomeria sartouhae* et *Trichocentrum lanceanum* ;
- deux espèces de fougères protégées : *Actinostachys pennula* et *Schizaea incurvata*.

1.4.5 Les études menées sur l'APB depuis sa création

De nombreuses études ont été réalisées dans le secteur de l'APB :

- Flore : Bilan des connaissances sur l'originalité floristique des forêts sur sables blancs de Mana – ECOBIOS Tostain O. et al. – 2010
- Flore : L'Arrêté de Protection de Biotope de la forêt sur sables blancs de Mana : évaluation patrimoniale et appui à la conservation – IRD Gonzalez S. – 2009
- Faune : Biodiversité des mammifères sur une forêt sur sables blancs en Guyane – CNRS Catzefflis F. – 2004
- Faune : Inventaire herpétologique, APB des Sables Blancs de Mana – Blanc M. – 2009
- Faune : Inventaire de grande faune sur la zone de l'Arrêté de Protection de Biotope des Sables Blancs – KWATA – 2009
- Faune : Peuplement avifaunistique de l'APB de la forêt sur sables blancs de Mana : Contribution à la caractérisation de cet habitat – GEPOG/ECOBIOS – 2009
- Faune : Le peuplement des chauves-souris de l'APB des Sables Blancs de Mana – ONF/DIREN Cockle A. et al. – 2008
- Entomologie : Prélèvement entomologique : APB de Mana – CRONOS SERVICES Champenois JP. – 2009

De 2008 à 2010, plusieurs études naturalistes menées par le GEPOG, en partenariat avec divers organismes et financés par la DIREN Guyane ont été menées dans le but d'acquérir des données naturalistes pour mieux connaître la diversité de ce milieu jusqu'alors peu connu.

L'ensemble de ces inventaires naturalistes a été analysé dans une étude : l'arrêté de protection de biotope des sables blancs de Mana : évaluation patrimoniale et appui à la conservation – GEPOG/DIREN de Pracontal N., Tostain O. et al – 2010.

Dans le cadre de l'élaboration des ZNIEFF de seconde génération, des inventaires ont également été menés dans les zones à Palmier à huile américain.

Toutes ces études témoignent de la forte originalité du patrimoine naturel des forêts sur sables blancs, notamment au niveau floristique, tout en présentant une homogénéité à l'échelle des forêts sur sables blancs du bassin amazonien.

Ces travaux ont été complétés depuis par quelques observations récentes réalisées sur site par des particuliers (base de données Faune Guyane) et par la réserve de l'Amana.

1.5 L'étude

1.5.1 Méthodologie

Ce projet porte sur plusieurs aspects présentés ci-dessous.

Une phase de recherche et de compilation de données (environnementales, politiques territoriales et stratégies locales et économiques) a été réalisée. Cette phase permet notamment de rencontrer l'ensemble des acteurs concernés par ce milieu (collectivités, services de l'Etat, associations ...) mais également l'ensemble des experts environnementaux ayant prospectés la zone.

Une phase de terrain a été menée afin d'effectuer plusieurs repérages des contours de l'APB actuel, ainsi qu'une évaluation des atteintes (déboisements, abattis, habitations...). Cette phase de terrain couplée à une analyse géomatique des habitats permet d'identifier les zones qui pourront servir de corridors écologiques entre les habitats présents ausein du périmètre de l'APB et ceux en dehors de ce territoire/périmètre.

Enfin, une phase de cartographie où sont identifiés l'ensemble des zones à fort intérêt écologique, les différents enjeux identifiés sur le secteur de l'APB ainsi qu'une proposition de nouveau contour pour l'APB a été réalisée.

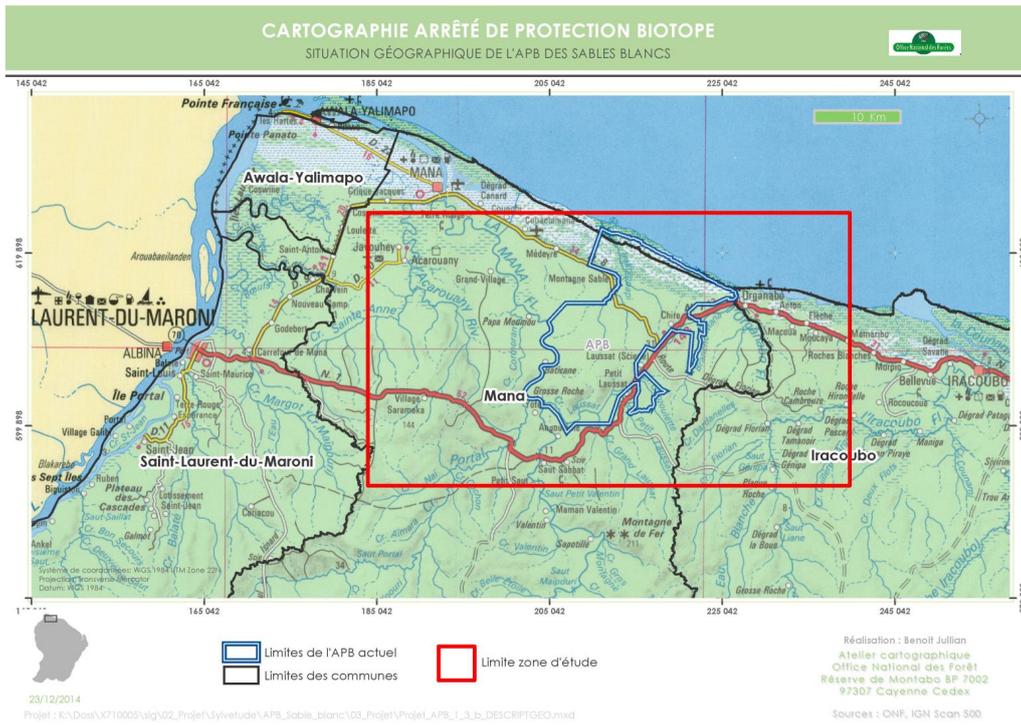
Afin de redéfinir au mieux le périmètre du nouvel APB, une hiérarchisation des enjeux des différents secteurs est définie en recroisant les données écologiques, patrimoniales, géographiques, économiques et foncières.

Le but de cette méthodologie est de définir un périmètre de l'APB le plus cohérent possible avec les enjeux des divers acteurs de ce territoire.

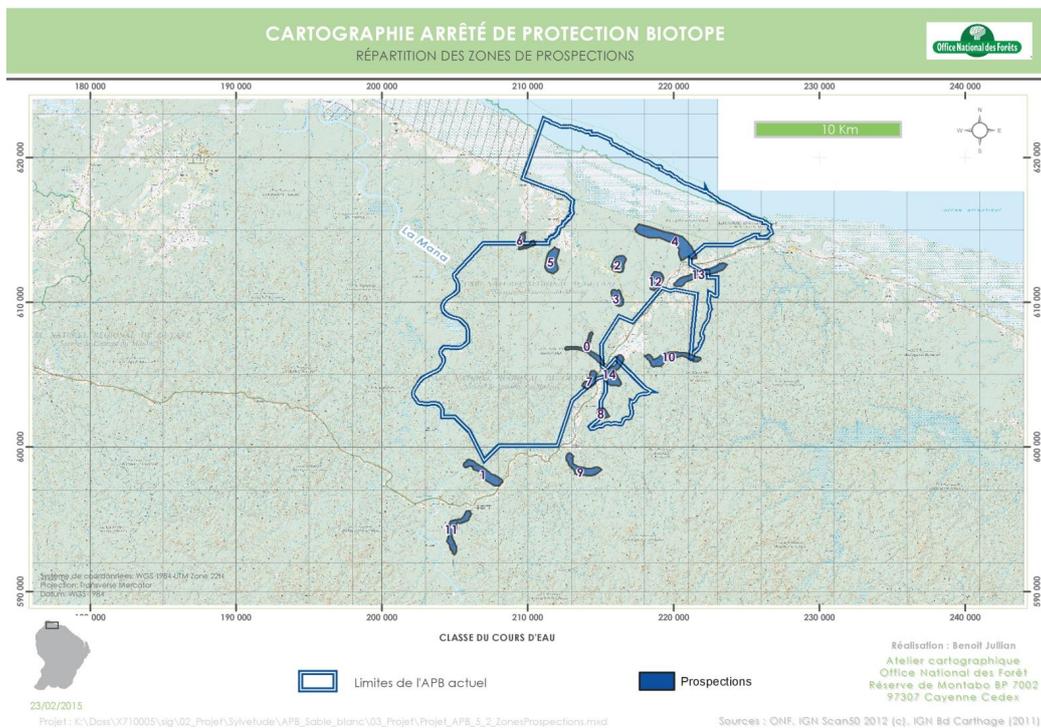
1.5.2 Définition de la zone d'étude et des zones prospectées

La zone d'étude (voir Carte 3) a été volontairement élargie, s'étendant du fleuve Organabo à l'Est jusqu'à l'Acarouany à l'Ouest et du littoral au Nord à une dizaine de kilomètres au Sud de Saut Sabbat. Au sein de cette large zone, plusieurs secteurs ont fait l'objet de prospections avec une attention particulière portée de part et d'autre de la RN1 et de la CD8. Au total 15 zones ont été prospectées dans la zone d'étude (voir Carte 4).

Carte 3 : Périmètre de la zone d'étude



Carte 4 : Zones prospectées



2. Les zonages territoriaux

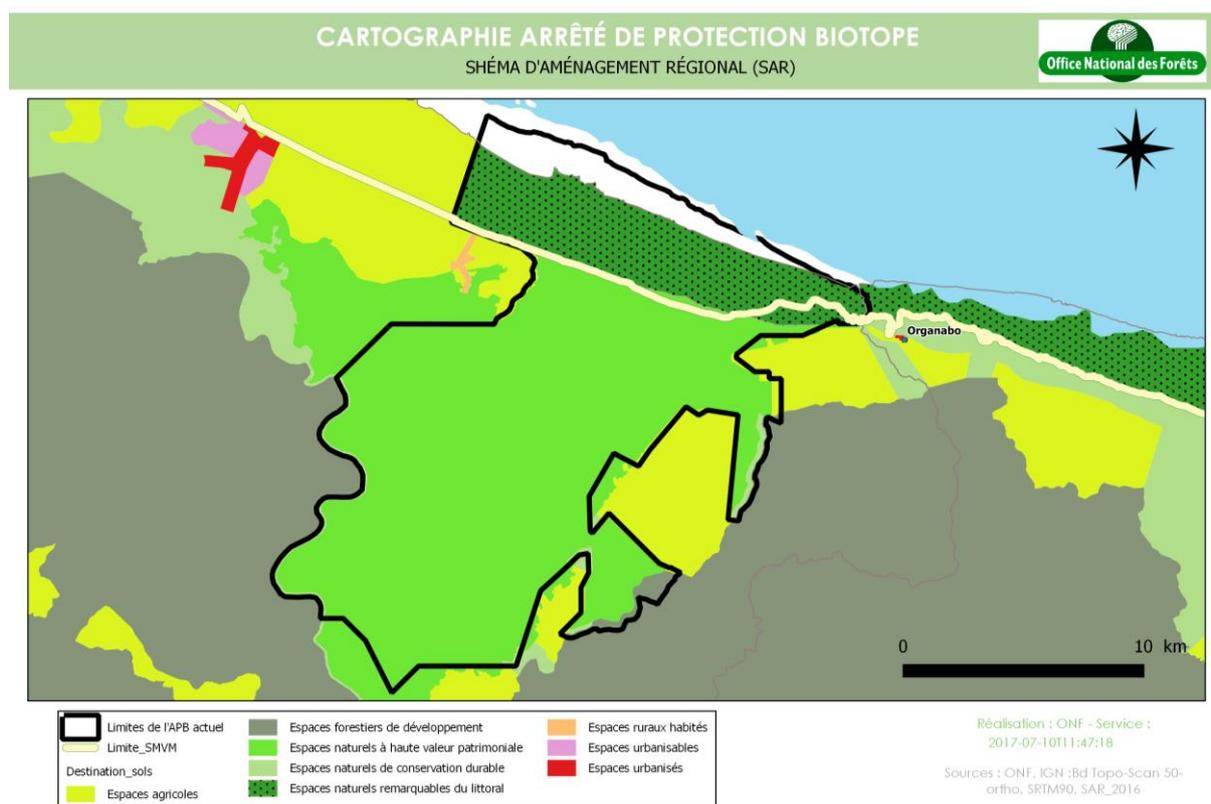
L'analyse des zonages territoriaux consiste à confronter le périmètre actuel de l'APB aux différents zonages territoriaux afin d'identifier les problématiques à résoudre pour proposer un nouveau périmètre. Ainsi 5 propositions de délimitation du périmètre de l'APB des Sables Blancs vont être présentées au sein de cette partie.

2.1 Le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Guyane

Le Schéma d'Aménagement Régional de la Guyane a été réalisé en décembre 2016. C'est un document majeur de planification et d'aménagement de la Guyane à l'horizon 2030, dont les orientations deviennent dorénavant applicables sur l'ensemble du territoire. Ce schéma détermine notamment la destination générale des différentes parties du territoire (ex : l'implantation des futurs espaces de développement, espaces agricoles, espaces d'activités économiques, espaces naturels...), l'implantation des grands équipements d'infrastructures et de transports (ex : infrastructures routières, aéroportuaires, équipements d'envergure régionale), la localisation préférentielle des extensions urbaines, des activités industrielles, portuaires, artisanales, agricoles, forestières, touristiques et relatives aux énergies renouvelables ainsi que celles relatives aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Concernant l'APB, le SAR prend en compte le périmètre actuel de l'APB en le classant en espace naturel à haute valeur patrimoniale. La proposition de délimitation du périmètre de l'APB est donc en lien avec le zonage du SAR (voir Carte 5).

Carte 5 : APB et zonage du SAR



Le nouveau périmètre de l'APB vient se superposer au zonage des espaces naturels à haute valeur patrimoniale définis par le SAR.

2.2 Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mana

Le PLU organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ... Le PLU de Mana prend en compte le périmètre actuel de l'APB de façon assez approximative (voir Carte 6). L'ensemble de la zone concernée par l'APB se situe en zone N (Naturelle) (voir Tableau2). De petites zones agricoles sont malgré tout présentes dans l'APB.

Carte 6 : APB et zonage du PLU

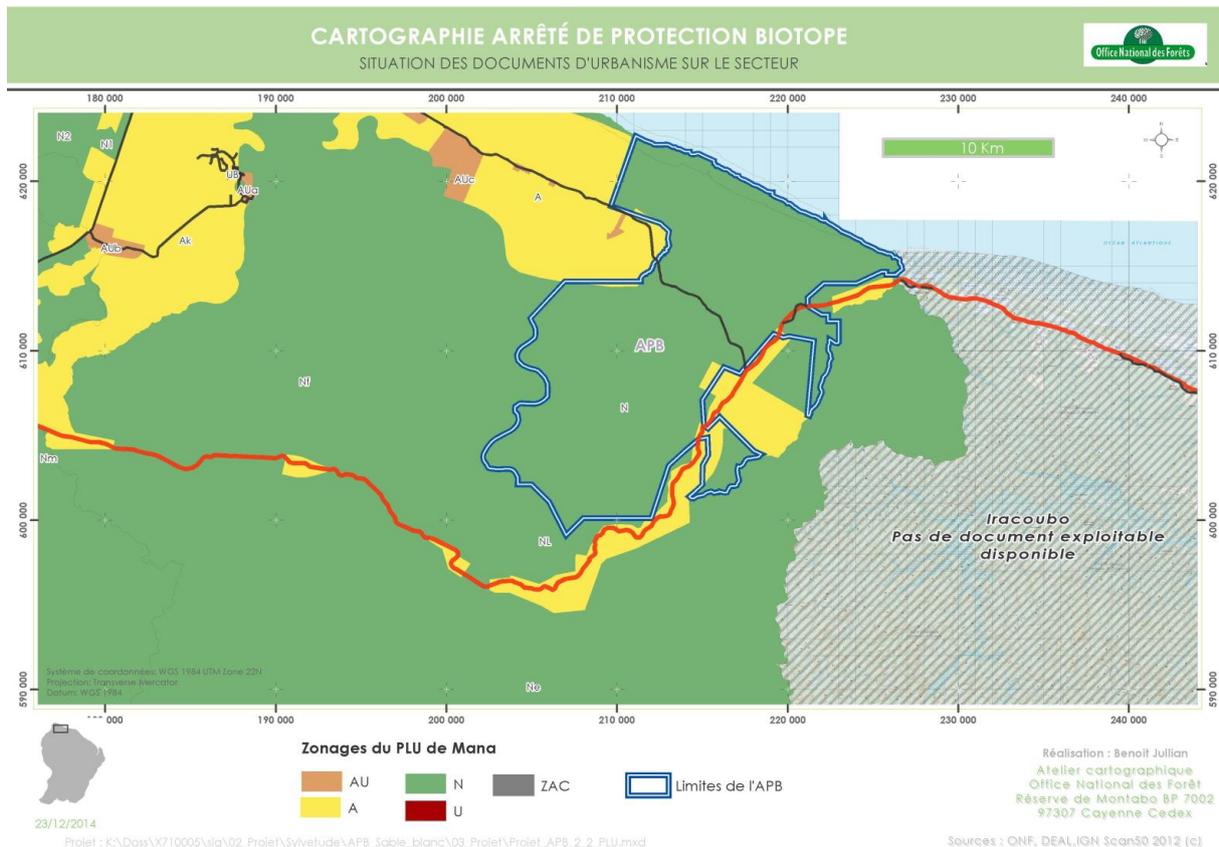


Tableau 2 : Zonage du PLU dans l'APB actuel

	Ha dans APB	%
A	662	2,6
N	24303	95,1
Nf	594	2,3
Total	25559	100

PROPOSITION 1 : le zonage du SAR n'est pas en cohérence avec le PLU de Mana. Les zones A au niveau du corridor sud de la RN1 et le petit rectangle en position centrale à l'est de l'APB devront rester dans le projet de nouveau périmètre. Il est indispensable d'échanger avec la commune de Mana à ce sujet.

2.4 Le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG)

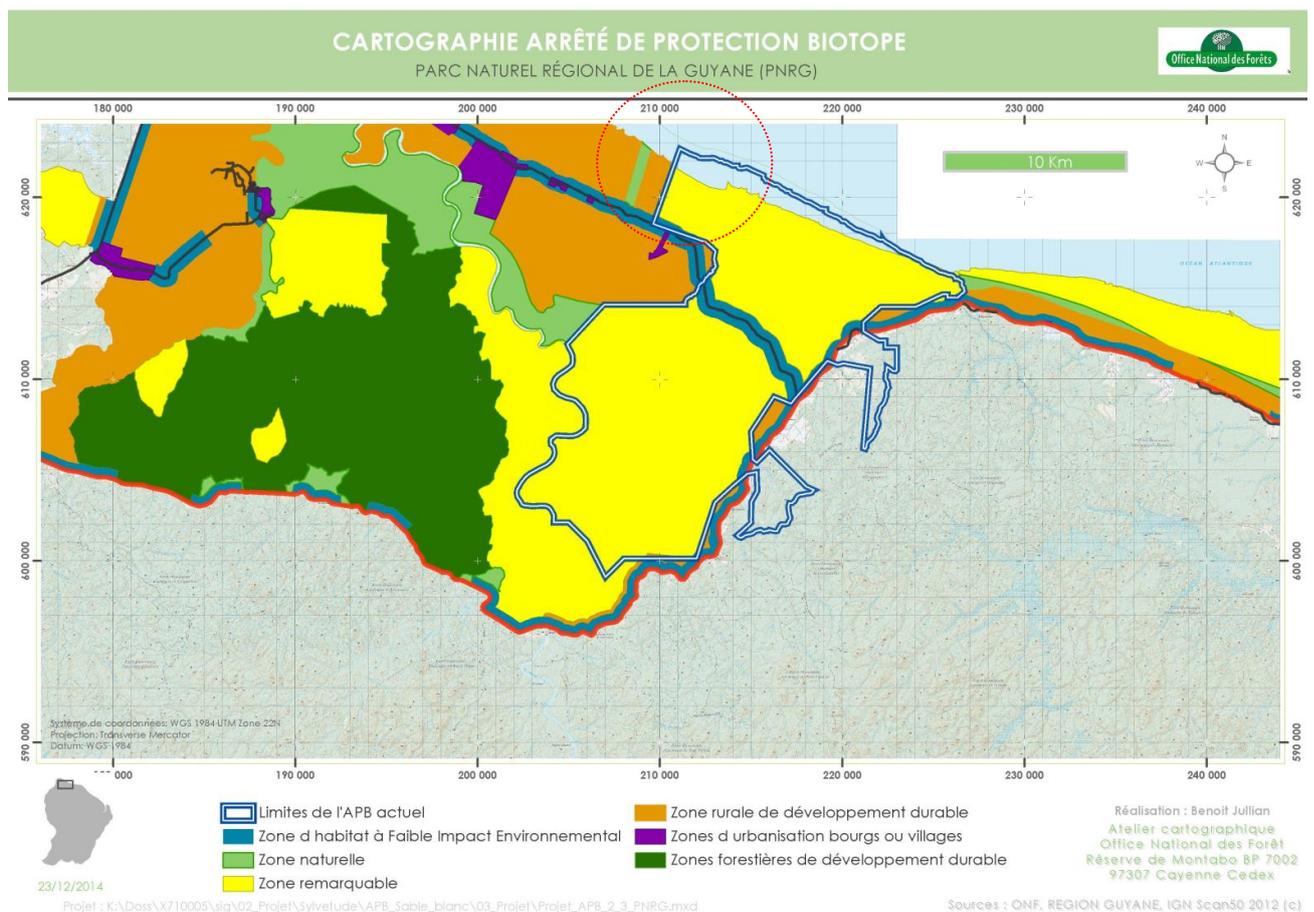
Le décret de renouvellement de la Charte du PNRG a été publié dans le journal Officiel de la République française, JORF le 12/12/2012 (décret n°2012-1383 du 10 décembre 2012 portant classement du Parc naturel régional de Guyane (région Guyane)).

Le Syndicat Mixte du PNRG constitue une plate-forme de mutualisation de moyens et de compétences au service du développement durable des territoires labellisés « Parc Naturel régional de la Guyane ». Le zonage du territoire du PNRG ne constitue pas un outil de protection des milieux en tant que tel.

Le PNRG se donne pour vocation de soutenir un développement fondé sur la protection et la valorisation des ressources naturelles, culturelles et humaines. « Le zonage de vocation possède une valeur quasi-réglementaire (non-opposable aux tiers mais opposable à l'administration) ». L'APB s'étend sur la commune de Mana, commune adhérente au PNRG. L'ensemble du périmètre de l'APB est situé dans le territoire du PNRG. Le PNRG est un acteur incontournable de la mise en valeur de la région.

La carte ci-dessous montre que le zonage du PNRG est en partie incompatible avec la réglementation de l'APB.

Carte 8 : APB et zonage du PNRG



Le tableau ci-dessous présente les surfaces des différents zonages du PNRG au sein de l'APB.

Tableau 3 : Zonage du PNRG dans l'APB actuel

Zones	Surface dans l'APB
Zone rurale de développement durable	96 ha
Zone naturelle	0,65 ha
Zone remarquable	21 219 ha
Zone d'habitat à faible impact	1 261 ha

PROPOSITION 3 : la zone d'habitat à faible impact environnemental le long de la CD8 ne sera pas prise en compte en l'état dans le nouveau périmètre. Les secteurs préservés le long de la CD8 doivent le rester et jouer ainsi un rôle de corridor. A partir du pk1 de la CD8, et au moins jusqu'au pk6, l'APB viendra en limite du domaine public routier. Ces éléments devront être pris en compte lors de la révision de la charte du PNR.

2.5 Domaine Forestier Permanent (DFP)

Depuis le décret d'application 2008-667 du 2 juillet 2008 s'applique une loi forestière propre à la Guyane. Celle-ci implique un zonage dédié à la gestion durable des forêts du Domaine Forestier Permanent (DFP) où se situent les forêts dites aménagées. Le DFP, au caractère inaliénable, est en soit un statut de protection.

Le DFP est défini par :

Art. 1er. – Les forêts et terrains à boiser faisant partie du domaine privé de l'Etat ou sur lesquels l'Etat a des droits de propriété indivisible situés dans le périmètre défini à l'article 2 relèvent du régime forestier.

Aussi, pour qu'un terrain soit intégré au DFP il faut qu'il soit une forêt ou un terrain à boiser du domaine privé de l'Etat et qu'il soit à l'intérieur du périmètre défini dans le décret.

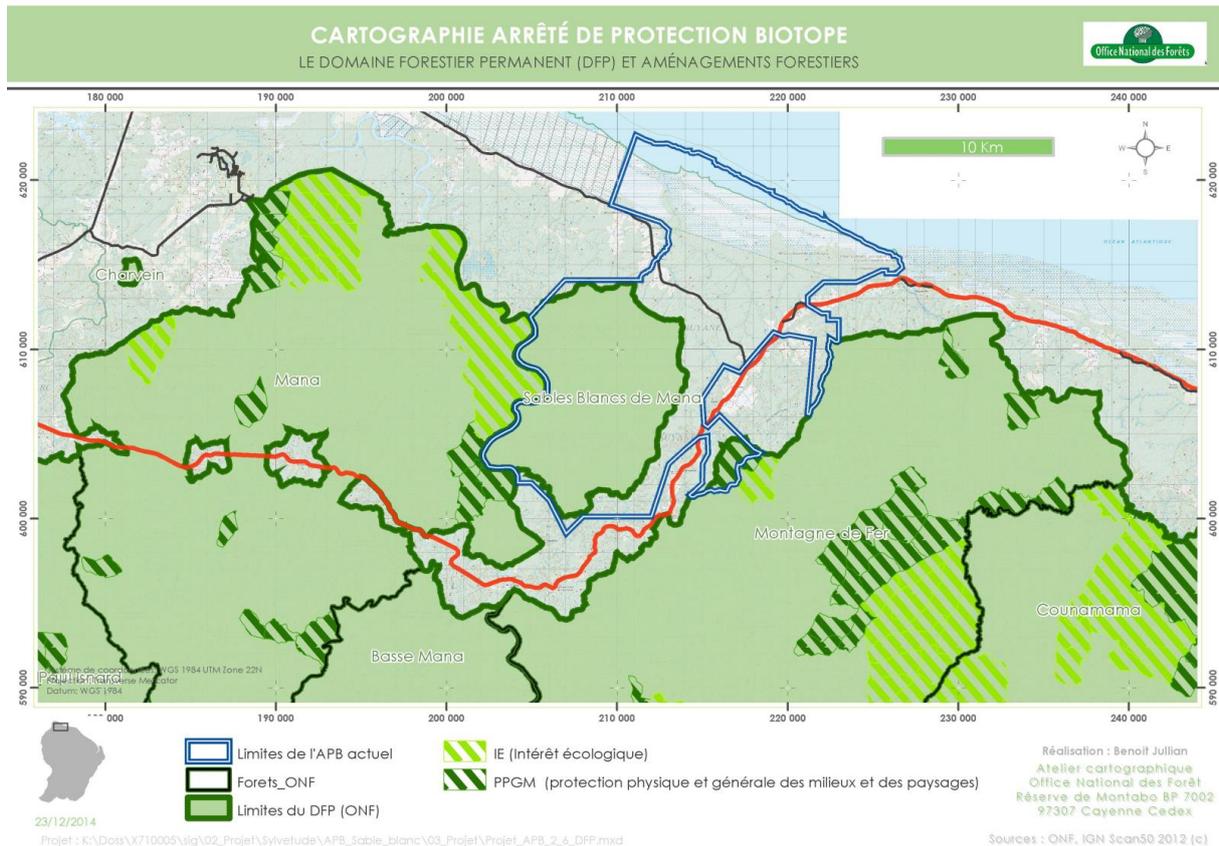
Le DFP correspond au domaine privé de l'Etat dont la gestion est donnée à l'Office National des Forêts. Différents zonages peuvent être définis au sein du DFP (voir Carte 9) :

- les séries de production (production de bois qui suit un cycle de 65 ans). Le secteur Est du massif de la Montagne de Fer a été exploité pendant une vingtaine d'années le long de la piste du Dégrad Florian, tandis que le massif de la Basse Mana est en cours d'aménagement pour exploitation.
- les séries de Protection Physique et Générale des Milieux (PPGM) en général confrontées à des difficultés d'accès pour la production de bois (bas-fonds et pentes trop raides). Certains secteurs forestiers proches de l'APB ne sont pas exploités, notamment la partie du DFP située au cœur de l'APB ainsi que la partie bordant le fleuve Mana dans le massif forestier de Mana où il s'agit essentiellement des forêts alluviales de la Mana et de la crique Portal et de milieux ouverts impropres à l'exploitation forestière.

- les séries d'Intérêt Ecologique (IE) qui abritent un patrimoine naturel remarquable. Deux de ces séries jouxtent le périmètre actuel de l'APB. Compte tenu du statut de protection fort de ces séries d'intérêt écologique du DFP, il n'apparaît pas justifié de les intégrer à l'APB.

Dans sa partie sud-ouest, l'APB se superpose au DFP sur une surface de 10 481 ha, soit 41% de l'APB. Sur ces 10481 ha, 439 ha sont classés en zone de protection physique et générale des milieux et des paysages.

Carte 9 : APB et DFP



PROPOSITION 4 : le DFP présent dans l'APB actuel peut rester dans le nouveau périmètre. Il apparaît, par ailleurs, judicieux de s'appuyer davantage sur les limites du DFP pour proposer un nouveau périmètre de l'APB.

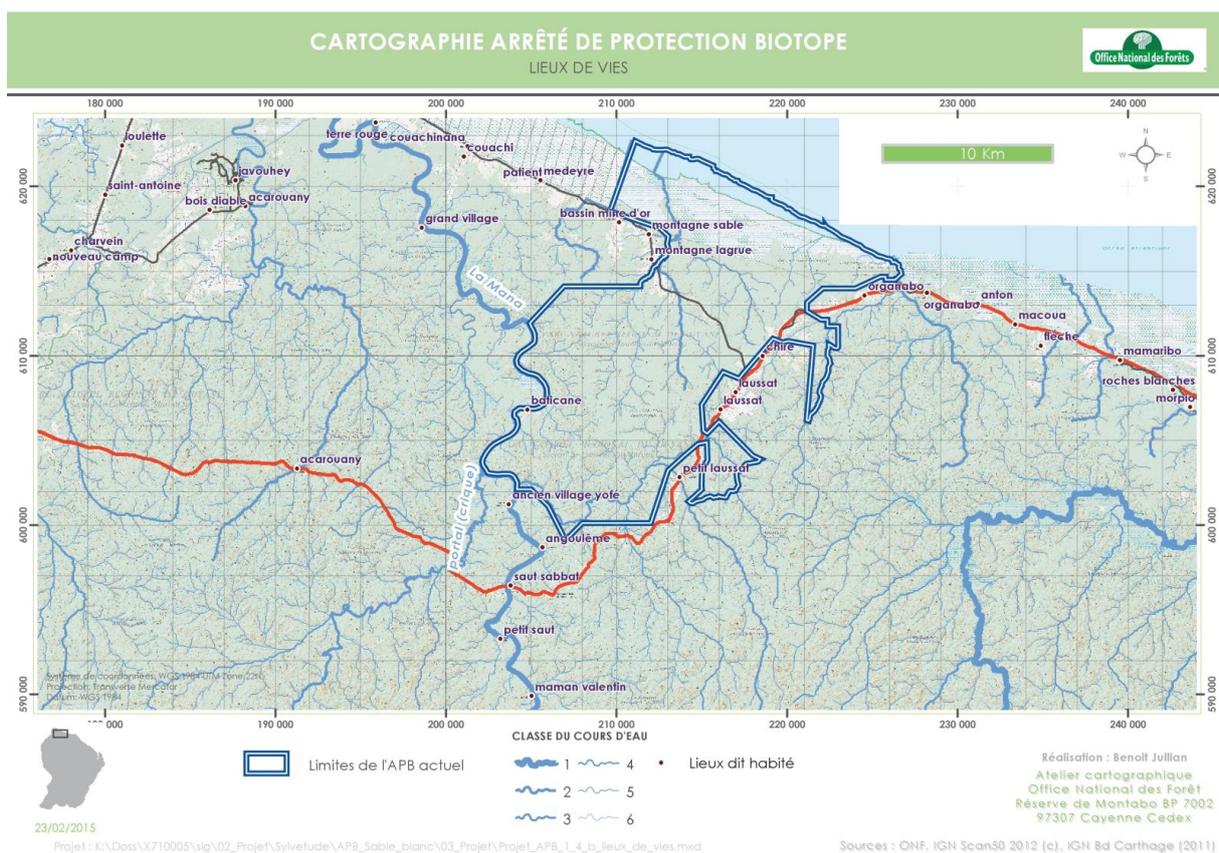
3. L'implantation humaine sur le territoire

3.1 Démographie

Selon les chiffres de l'INSEE de 2012, la démographie de la commune de Mana a atteint 4.9% de croissance entre 1999 et 2009. Ce taux, un des plus fort de France (+3.4% pour la France métropolitaine (INSEE 2014)), explique la forte pression anthropique exercée notamment sur les espaces naturels de ce secteur.

Il faut également noter que la plupart des personnes installées à proximité immédiate de l'APB sont des personnes d'origine surinamaïse, arrivées il y a une dizaine d'années. Ces personnes ont fui la guerre civile du Suriname qui a sévi dans les années 90. Ils ont trouvé refuge le long de la RN1, vivant essentiellement de la culture de l'abattis et de la chasse. Ainsi, deux types d'habitations sont observables à proximité immédiate de l'APB (voir Carte 10). Certaines personnes se sont rassemblées en camp comme le village d'Acarouany, d'autres ont choisi un mode d'installation plus erratique, çà et là le long de la RN1 et de la RD8. La majorité de ces personnes sont en situation irrégulière. On dénombrait en 2004 sur la zone concernée et à la marge environ 630 personnes (CCOG, 2004).

Carte 10 : Principaux lieux de vies en périphérie de l'APB actuel



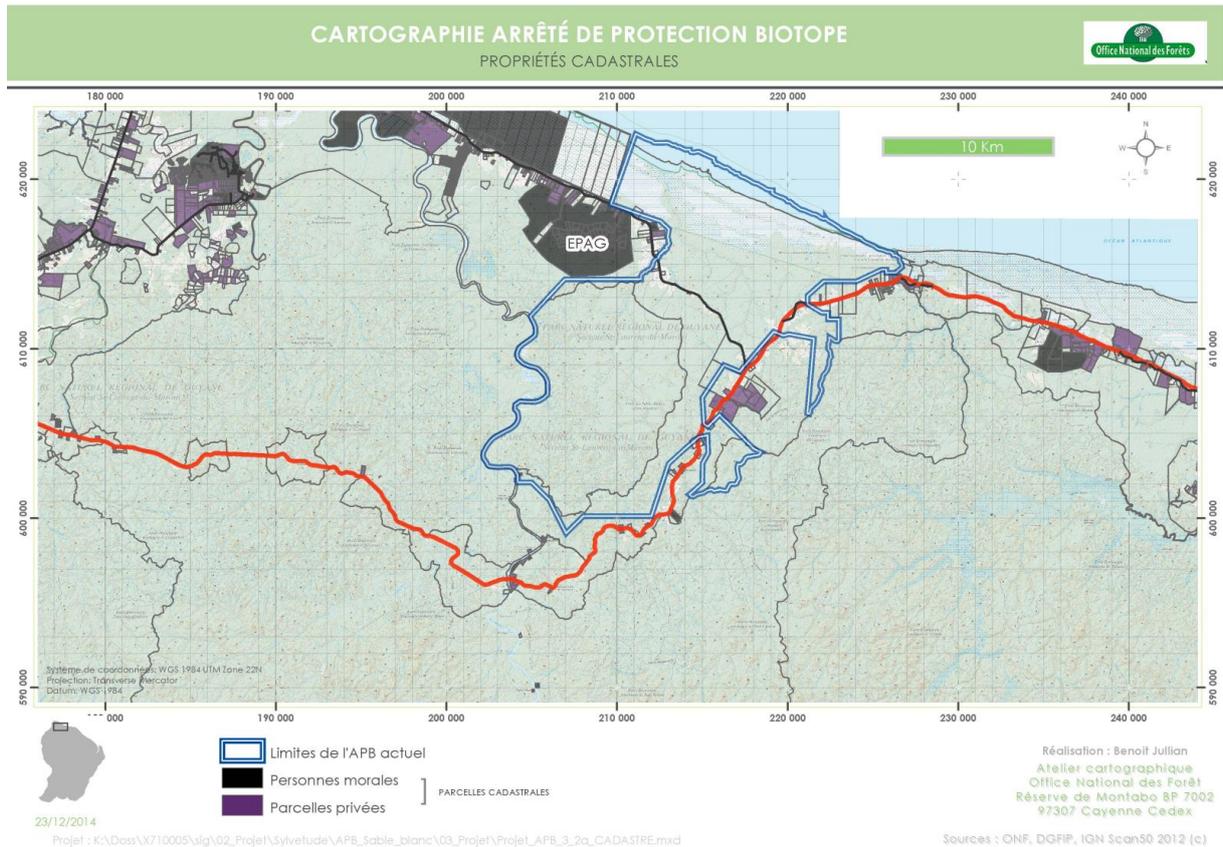
PROPOSITION 5 : éloigner significativement (de 500 m. à 1 000 m.) les limites de l'APB de la route pour se prémunir de futures occupations.

3.2 Répartition géographique

3.2.1 Le cadastre

Au Nord-Ouest, la propriété de l'Établissement Public D'Aménagement En Guyane (EPAG) limite l'extension de l'APB (voir Carte 11). Au Sud et au Nord Est, aucune propriété ne limite a priori leur intégration dans l'APB. Il apparaîtrait possible d'étendre l'APB au sud-ouest de la propriété de l'EPAG, mais pour des raisons de cohérence et d'un point de vue pragmatique, il est plus pertinent de s'appuyer, dans cette zone, sur les limites du DFP.

Carte 11 : Cadastre dans le secteur de l'APB



PROPOSITION 6 : ne pas intégrer de parcelles privées dans l'APB.

3.2.2 Occupations illégales

La pratique de l'abattis est la cause principale des défrichements de cette zone (voir Illustration 1). Ils sont concentrés sur les bords de routes et entrent dans les terres sur 500 mètres à 1 km et surtout au niveau des PK 186, 187 et 188 où la pénétration est plus importante encore (voir Carte 12). Par ailleurs, dans les secteurs les plus sableux, les sols sont vite lessivés et ne permettent plus ni agriculture, ni recolonisation par la forêt, transformant ainsi ces espaces en savanes.

Depuis 2001, près de 250 ha ont été défrichés pour la pratique de l'abattis (166,5 ha de 2001 à 2005 ; 60 ha de 2005 à 2008 et 23 ha de 2008 à 2011). Ces chiffres sont issus d'analyses réalisées à partir de données satellites et de photos.

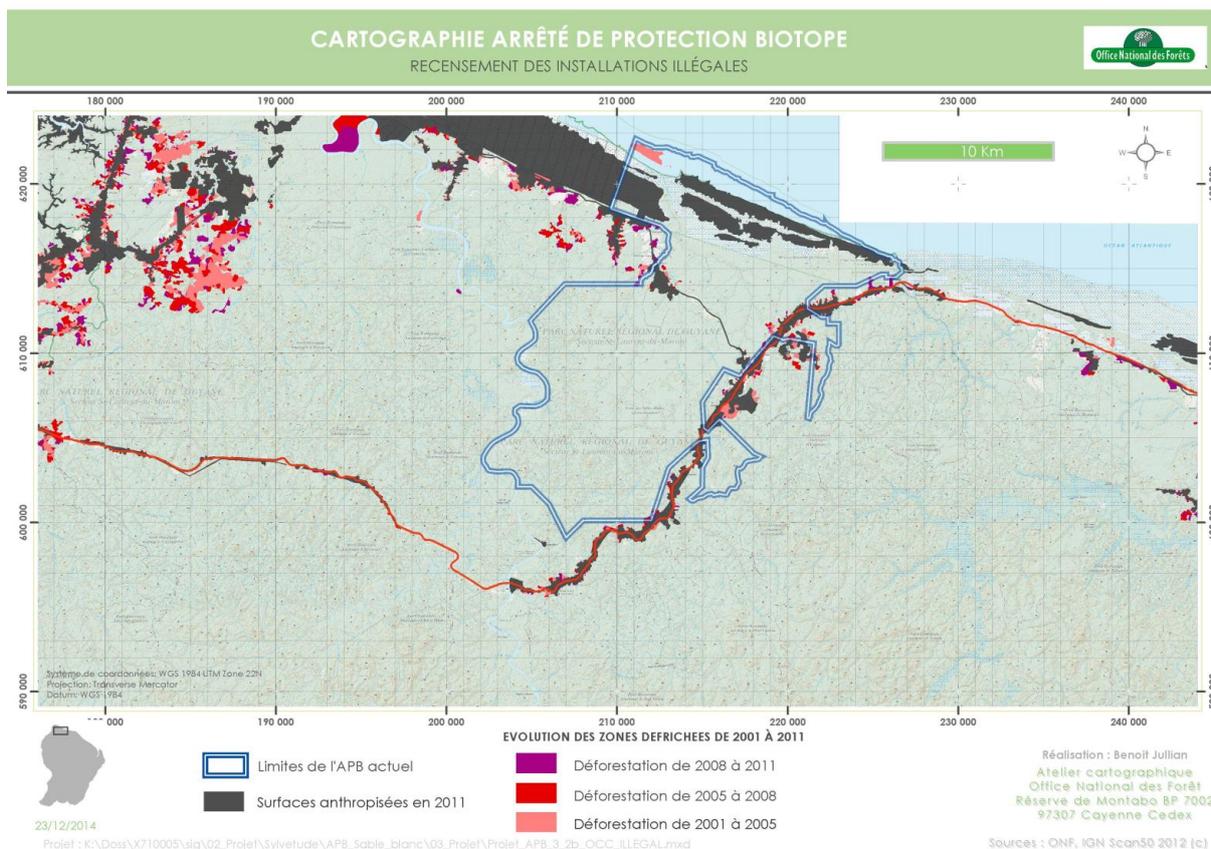
L'APB est concerné par trois zones principales d'occupations :

- environ 40 personnes habitent le long de la route entre le pk6 de la CD8 (habitation Skinner) et le pont Pavant (sur CD8) ;
- environ 50 personnes vivent au niveau du Campou au pk1 de la CD8 ;
- une centaine de personnes est présente au niveau du corridor nord de la RN1.



Illustration 1 : Exemples d'occupations humaines au sein de l'APB au niveau du corridor nord de la RN1 – en haut à gauche installation de l'association Ti-Mana produisant du couac issu de manioque cultivé dans l'APB.

Carte 12 : Recensement des installations illégales



PROPOSITION 7 : exclure les occupations illégales actives. Cela signifie retirer le corridor nord de la RN1 ainsi que la partie ouest de la CD8 du projet de nouveau périmètre.

3.3 Réseaux routiers

Le réseau routier et les voies de circulations en général sont très peu présents au sein de l'APB. La carte ci-dessous illustre ce réseau. A titre indicatif, se situent dans l'APB :

- 830 m de voie circulaire en 4x4 ;
- 8 600 m de pistes de quad ;
- 15 700 m de route goudronnée.

3.3.1 Route Nationale

Au total, la route nationale 1 (RN1) traverse l'APB sur 10,5 km (voir Illustration 2).



Illustration 2 : RN1 au niveau de la crique Gargoulette

3.3.2 Route Départementale

Le sol des routes départementales fait partie du domaine public départemental. Il est inaliénable, imprescriptible, non susceptible d'action en revendication, et indisponible. Son aliénation ne peut être prononcée qu'après déclassement ou désaffectation (article L.111-1 du code de la voirie routière et la jurisprudence constante).

Le domaine public routier départemental est affecté aux besoins de la circulation terrestre, à l'exception des voies ferrées. Il est composé de tous les éléments naturels ou artificiels compris dans l'emprise de la voie et nécessaires à la conservation et à l'exploitation de la route (article L.111-1 du code de la voirie routière).

L'APB est traversé au Nord par la CD8 sur près de 9 km (8900 m) (voir Illustration 3).

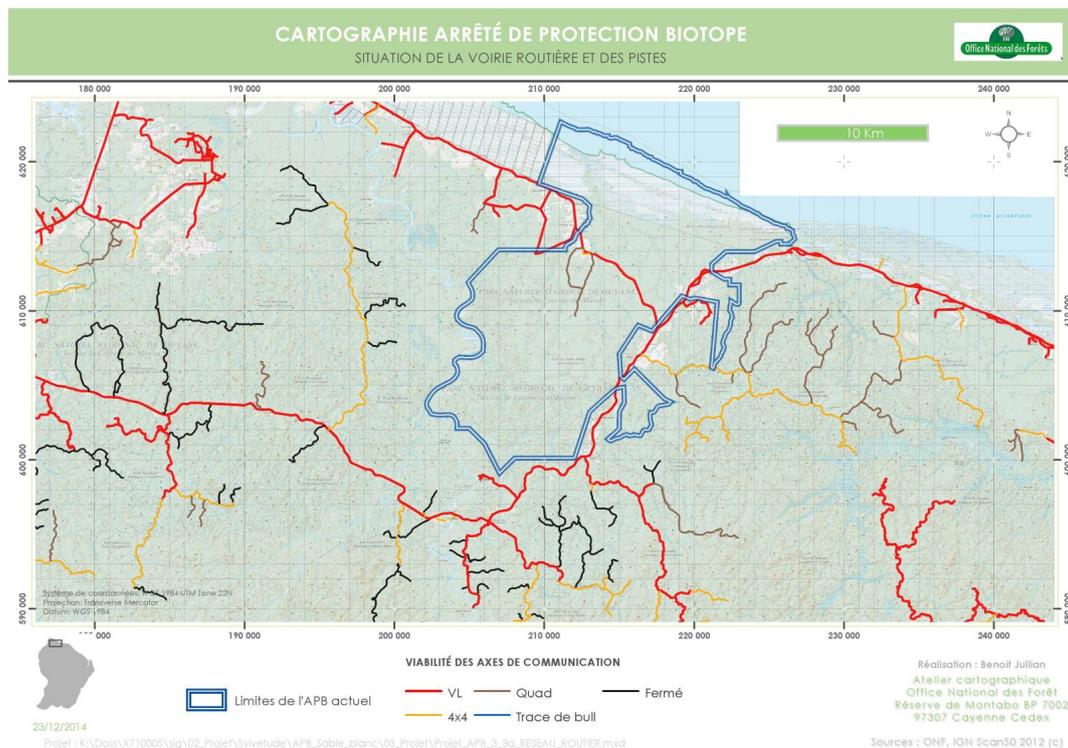


Illustration 3 : Portion de la CD8 sans occupation humaine

3.3.3 Pistes (4x4 et quad)

Deux pistes pénètrent dans l'APB depuis la CD8. Elles ont une longueur totale de 9 430 m.

Carte 13 : Réseau routier



Une carte des ouvrages d'arts et hydrauliques est présentée en Annexe 4.

PROPOSITION 8 : exclure l'emprise du domaine public routier (RN1 et CD8) du futur périmètre de l'APB. Ne pas intégrer de nouvelles voiries au sein du projet de périmètre de l'APB.

3.4 Réseau électrique

Une ligne haute tension longe la RN1 et traverse l'APB sur deux tronçons (voir Carte 14) pour un total de 3450 mètres linéaires. Les abords de cette ligne électrique sont entretenus tous les 3 ans sur une cinquantaine de mètres de large (voir Illustration 4). La dernière intervention a été réalisée début 2016.

La ligne de haute tension ne semble pas être néfaste pour le biotope présent, en effet, très peu d'impact sur la faune et la flore de ce secteur sont remarqué.



Illustration 4 : Ligne haute tension le long de la RN1 au niveau du carrefour avec la CD8

Carte 14 : Réseau électrique

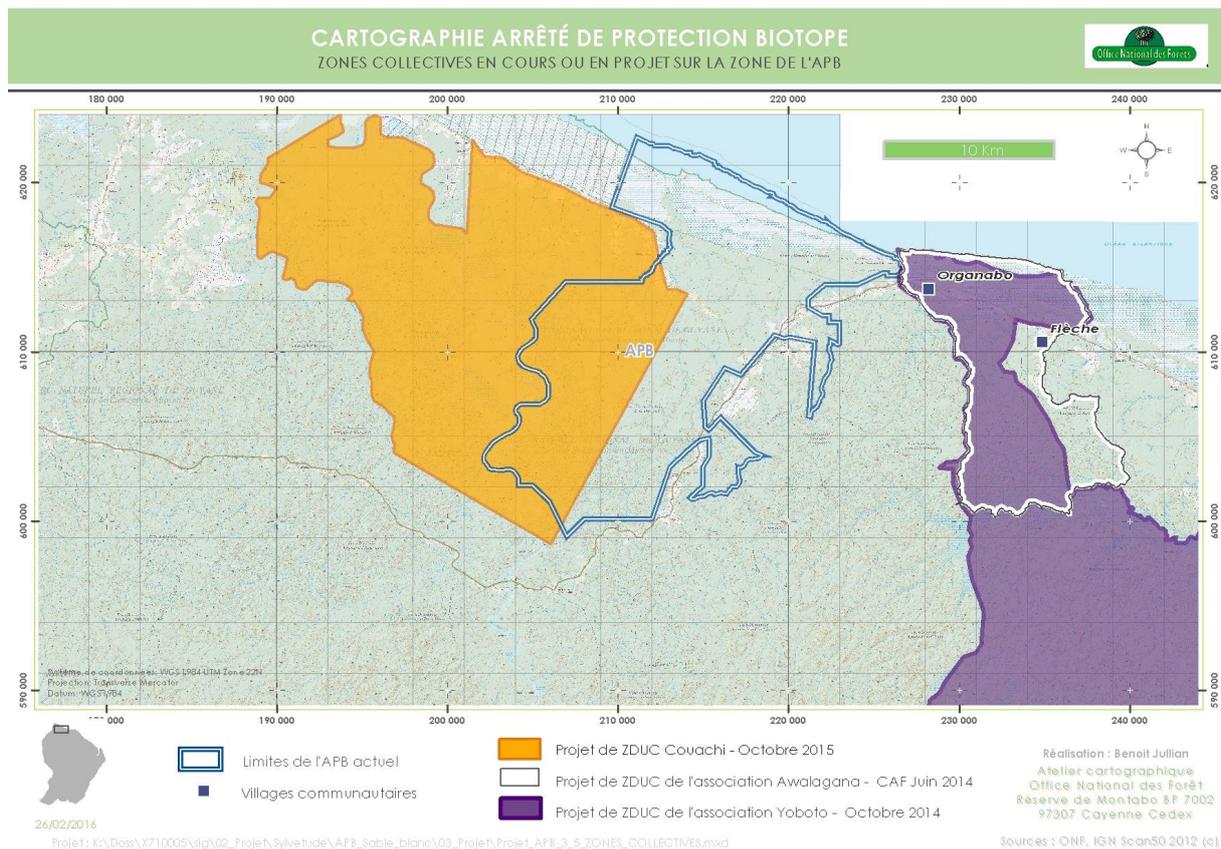


PROPOSITION 9 : l'emprise de la ligne haute tension peut rester dans le périmètre du futur APB.

3.5 Zones de Droits d'Usage Collectifs

Aucune Zone de Droits d'Usage Collectifs (ZDUC) n'existe actuellement sur le secteur. Toutefois, trois sont en projets dans le secteur, mais une seule concerne directement l'APB (voir Carte 15). Si ce projet aboutit, le contenu réglementaire de cette ZDUC devra prendre en compte l'APB et ses enjeux écologiques.

Carte 15 : Projets de zones de droits d'usage collectifs



PROPOSITION 10 : dans le cas où le projet de la ZDUC Couachi aboutirait, il faudra être vigilant sur son contenu réglementaire au regard de la réglementation de l'APB.

La réglementation sur l'APB interdit la coupe d'arbres alors qu'elle est autorisée au sein d'une ZDUC. Si le projet de la ZDUC de Couachi aboutit, les utilisateurs ne pourront pas couper d'arbres au sein du périmètre de l'APB. En revanche, la chasse sera possible.

4. Diagnostic économique

L'activité humaine du secteur implique une certaine activité économique à prendre en compte dans la définition du nouveau périmètre de l'APB.

4.1 L'exploitation forestière

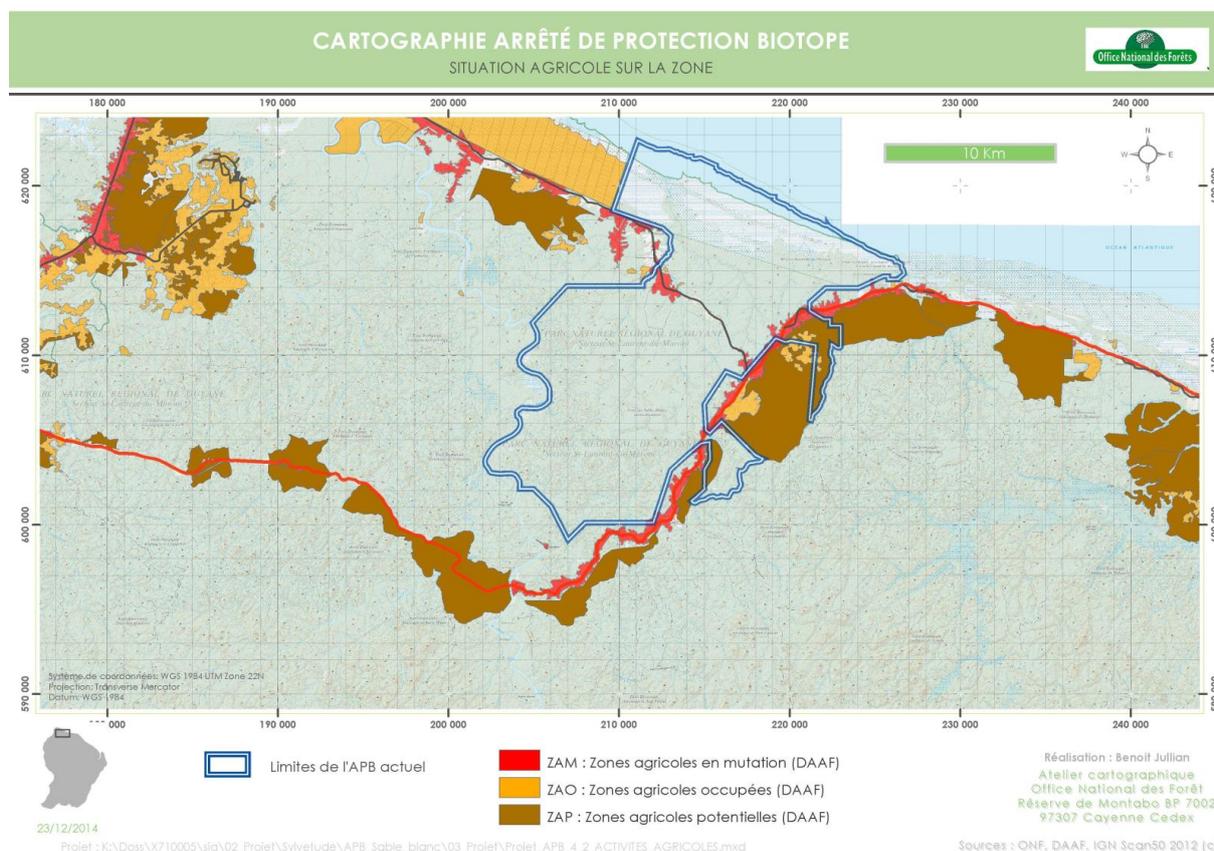
La plupart du DFP autour de l'APB a déjà fait l'objet d'un aménagement forestier (plans d'aménagement à l'échelle des massifs). En revanche, le DFP au sein de l'APB actuel n'en a jamais fait l'objet. Il n'y a pas d'exploitation forestière légale à proximité immédiate de l'APB. Les secteurs en cours d'exploitation les plus proches sont au sud de la RN1, à proximité de la Montagne de Fer.

4.2 L'activité agricole

L'agriculture est l'activité économique la plus importante du secteur en nombre de personnes. La Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la Guyane (DAF) a défini trois types de zones agricoles (voir carte 16) :

- **les zones agricoles en mutation (ZAM)** correspondant à des zones agricoles où se développent des habitations. Elles représentent **496 ha au sein de l'APB** ;
- **les zones agricoles occupées (ZAO)** à vocation agricole stricte. Elles occupent **99 ha au sein de l'APB** ;
- **les zones agricoles potentielles (ZAP)** correspondent aux zones identifiées dans le SAR comme étant à privilégier pour les installations agricoles. Elles représentent **814 ha dans l'APB**.

Carte 16 : Zonage agricole



PROPOSITION 11 : exclure les zones agricoles en activité de l'emprise du futur périmètre de l'APB.

4.3 Les activités d'extraction

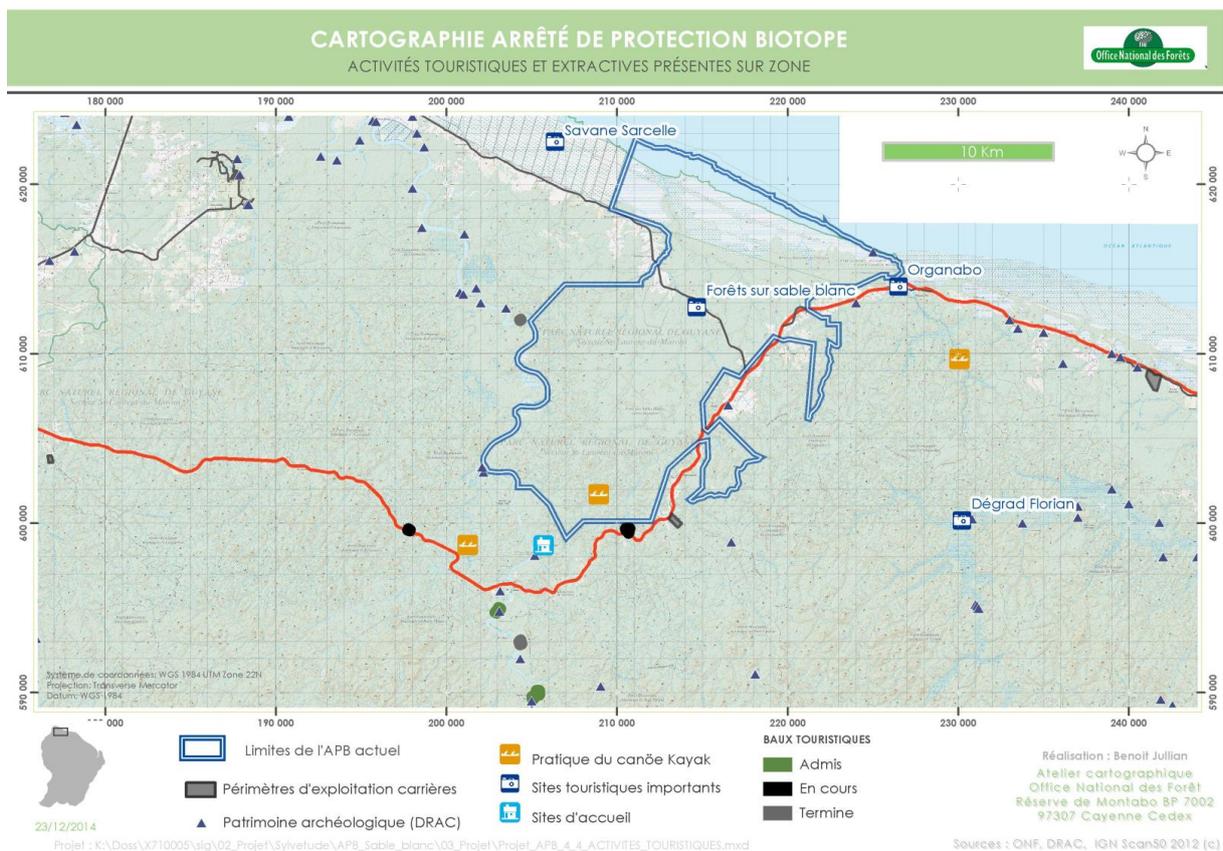
Hormis quelques prélèvements ponctuels de sable le long des routes, aucun site d'extraction n'est à signaler au sein de l'APB. Seule la carrière Le Laussat au sud-est de l'APB, au sud de la RN1, est en activité.

4.4 L'activité touristique

Deux sites touristiques ont été identifiés au sein de l'APB actuel (voir Carte 17):

- le sentier de découverte de la forêt sur sables blancs géré par le PNRG (arrêté n°26 du 03 avril 2012 portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte et d'équipement à vocation pédagogique ou de découverte au sein du périmètre défini dans l'arrêté préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana) ;
- La pratique du canoé-kayak sur la crique Laussat.

Carte 17 : Activité touristique



PROPOSITION 12 : les activités touristiques identifiées ne sont pas incompatibles avec la réglementation de l'APB et peuvent donc être maintenues. Un encadrement de l'activité nautique peut être envisagé.

5. Diagnostic écologique

Le diagnostic écologique consiste à compiler l'ensemble des connaissances sur le patrimoine naturel du secteur.

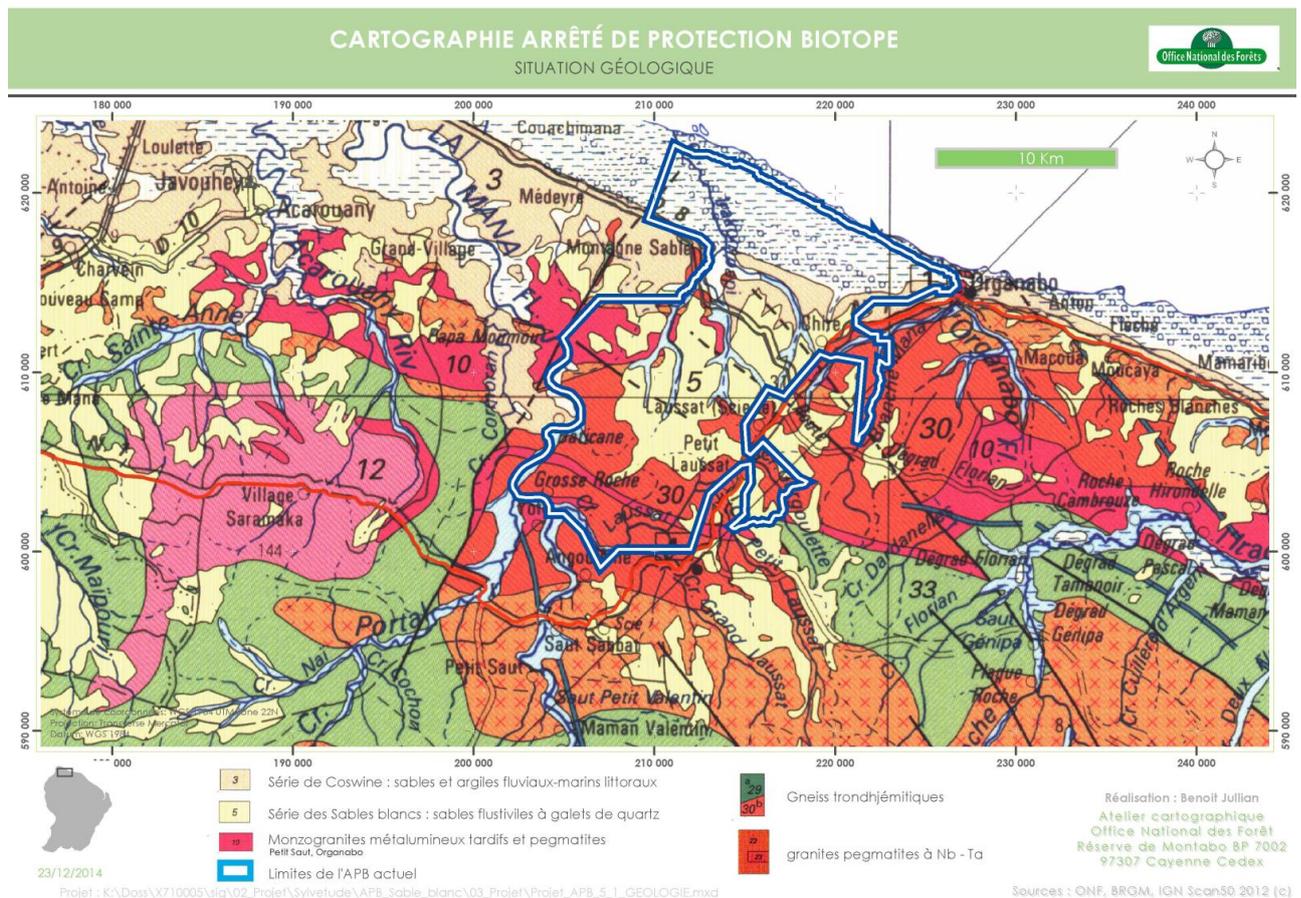
Il tient compte à la fois des conditions abiotiques (géologie, hydrologie) que biotiques (faune, flore et habitats naturels).

5.1 Géologie

Le substrat géologique est à l'origine de la singularité de ce site. Ces formations de sables blancs sont d'origine continentale, de la série géologique dite « série détritique de base ». Elles sont constituées de dépôts de sables grossiers plus ou moins argileux et de galets de quartz sans doute d'origine fluviatile. Elles se situent à l'interface entre les terres hautes et la plaine côtière. Dans ces conditions favorables aux inondations périodiques, le substrat, déjà pauvre à l'origine, est soumis à des phénomènes de lessivages prononcés qui exportent argiles, matières organiques... et abouti dans certains secteurs à la formation de sols très pauvres.

La carte 18 présente les principaux substrats géologiques du secteur.

Carte 18 : Carte géologique



5.2 Réseau hydrographique

La carte 19 et l'illustration 5 ci-dessous, illustrent la densité du réseau hydrographique de l'APB. Il est établi une hiérarchie décroissante entre les cours d'eau. On entend par « embouchure logique » une interruption du réseau formé par les cours d'eau naturels : mer, puits...

Classe 1 : tout cours d'eau d'une longueur supérieur à 100 km ou tout cours d'eau se jetant dans une embouchure logique et d'une longueur supérieure à 25 km.

Classe 2 : tout cours d'eau d'une longueur comprise entre 50 et 100 km ou tout cours d'eau se jetant dans une embouchure logique et d'une longueur supérieure à 10 km.

Classe 3 : tout cours d'eau longueur comprise entre 25 et 50 km.

Classe 4 : tout cours d'eau d'une longueur comprise entre 10 et 25 km.

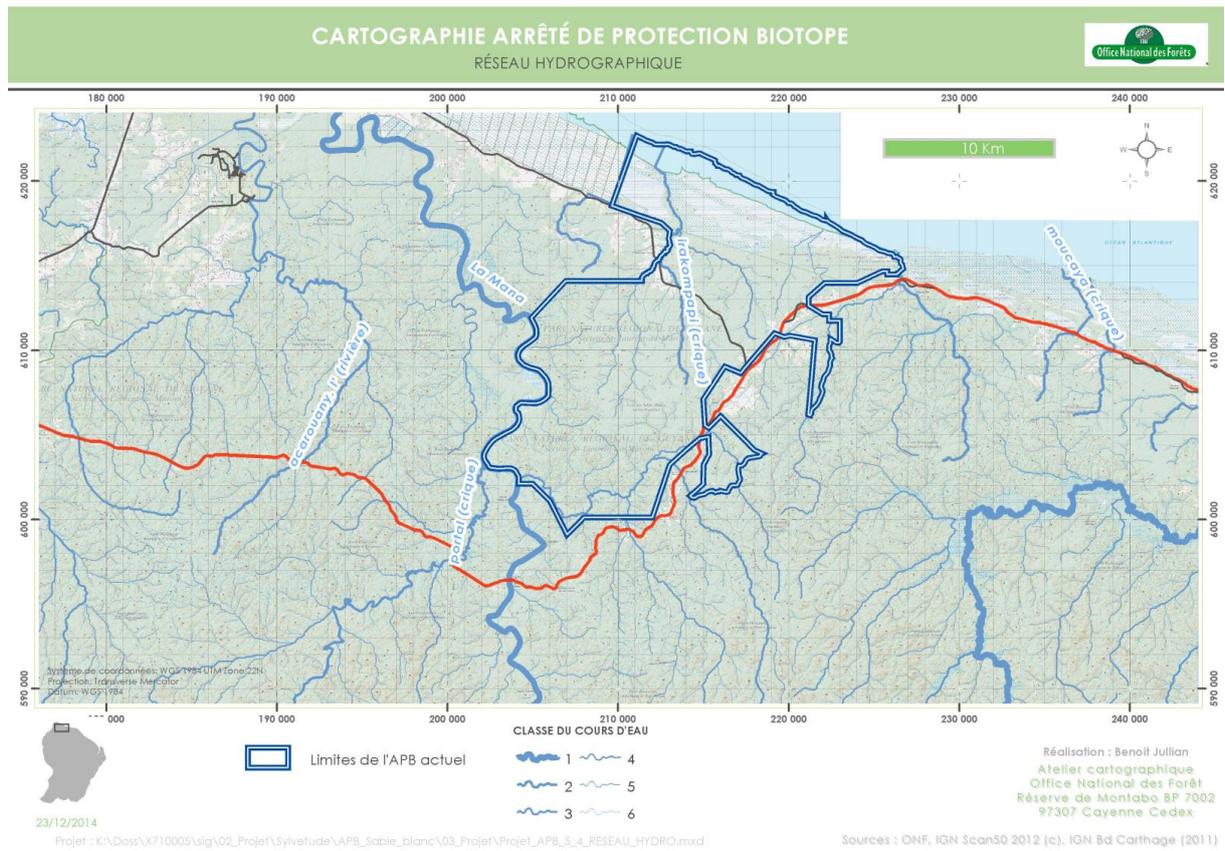
Classe 5 : tout cours d'eau d'une longueur comprise entre 5 et 10 km.

Classe 6 : tous les autres cours d'eau hormis ceux issus de la densification du réseau.



Illustration 5 : Crique forestière traversant une population de palmiers à huile

Carte 19 : Réseau hydrographique

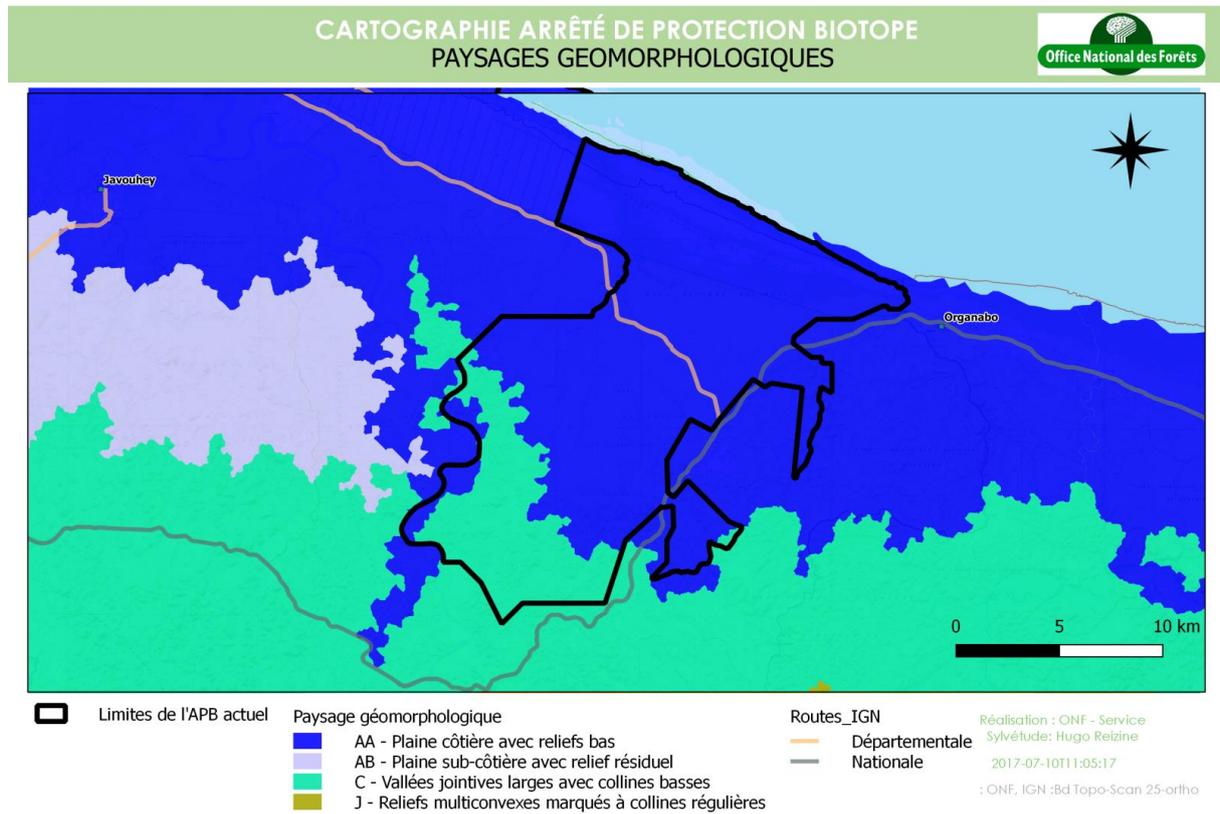


PROPOSITION 13 : s'appuyer au maximum sur le réseau hydrographique pour délimiter le futur périmètre de l'APB.

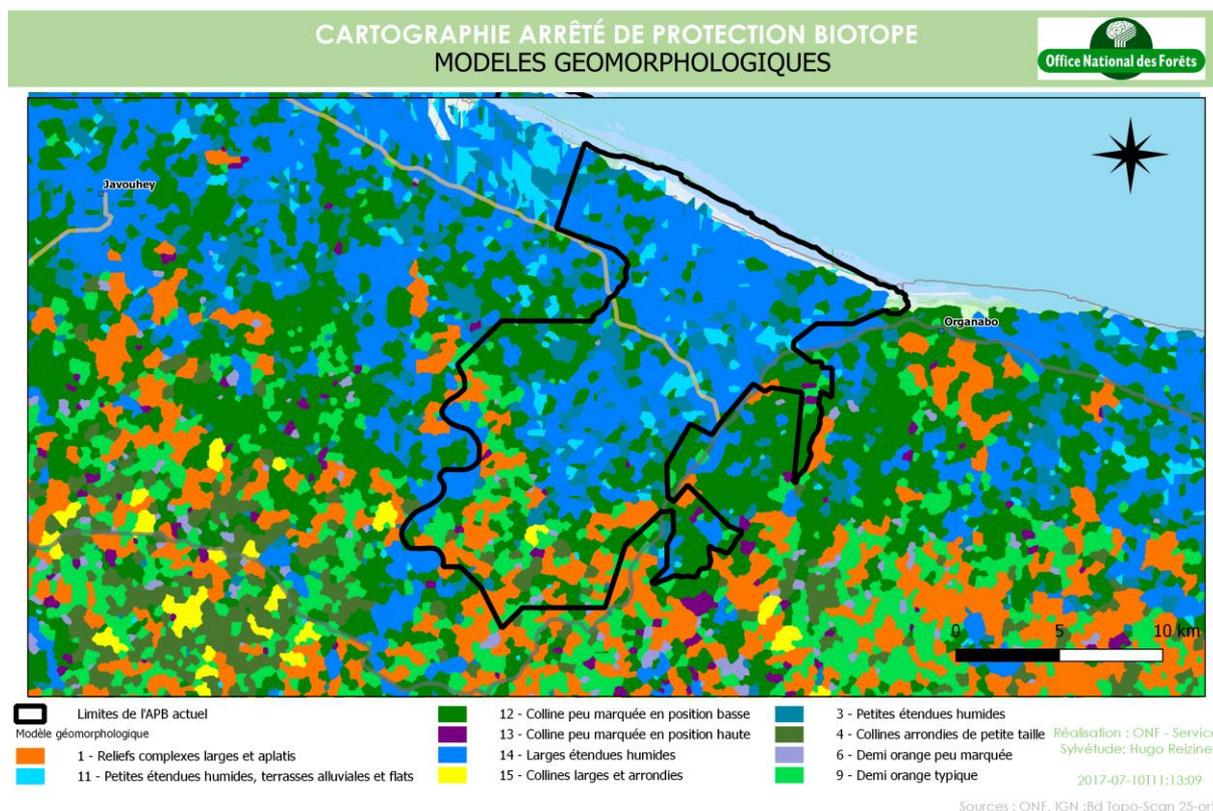
5.4 Paysages géomorphologiques

Un paysage géomorphologique est défini comme « une portion du relief terrestre, vue, perçue, et parfois exploitée par l'Homme ». Au sein de l'APB, divers paysages géomorphologiques sont présents (voir Carte 20).

Carte 20: Paysages géomorphologiques



Carte 21 : Modèles géomorphologiques



5.3 Faune patrimoniale

De nombreuses données existent sur les oiseaux et les mammifères terrestres (voir Annexe 5). Les autres groupes taxonomiques ont été très peu étudiés. Par ailleurs, la plupart des observations ont été faites en périphérie de l'APB, le long des routes, mais très peu de données d'espèces patrimoniales proviennent du cœur de l'APB.

- 211 espèces d'oiseaux recensées avec notamment la présence de la Harpie féroce (*Harpia harpyja*) (voir Illustration 6), du Faucon orangé (*Falco deiroleucus*) et de la Petite buse (*Buteo platyterus*)
- 82 espèces de mammifères terrestres dont l'Atèle (*Ateles paniscus*) le Tapir (*Tapirus terrestris*) et des petits mammifères d'une grande rareté *Neusticomys oyapocki*, *Didelphis imperfecta*...
- Le Lamentin est fréquent sur la Mana.
- 36 espèces d'amphibiens et reptiles dont la seule espèce protégée est la Platémyde à tête orange (*Platemys platycephala*).

Sur l'ensemble de la faune présente, des espèces sont protégées par l'UICN. Voici des tableaux qui récapitulent les statuts de ces espèces. Par ailleurs, la liste des espèces inventoriées est présentée en Annexe 5.

Tableau 4 : Liste des espèces de mammifères menacés selon l'UICN

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Rareté	UICN rég.	UICN mond.
Atèle noir	<i>Ateles paniscus</i>	X	0	LC	VU
Opossum aquatique	<i>Chironectes minimus</i>	2	1	DD	LC
Saki noir	<i>Chiropotes chiropotes</i>	2	2	DD	LC
Coendou nain poilu	<i>Coendou melanurus</i>	2	2	LC	LC
Coendou à queue préhensile	<i>Coendou prehensilis</i>	2	1	LC	LC
Myrmidon	<i>Cyclopes didactylus</i>	2	1	LC	LC
Grison	<i>Galictis vittata</i>	2	3	LC	LC
Ocelot	<i>Leopardus pardalis</i>	2	1	LC	LC
Oncille / Margay	<i>Leopardus tigrinus / wiedii</i>	2	2	DD	VU
Loutre à longue queue	<i>Lontra longicaudis</i>	2	1	LC	NT
Grand Fourmilier	<i>Myrmecophaga tridactyla</i>	2	1	LC	VU
Biche des palétuviers	<i>Odocoileus cariacou</i>	2	3	VU	LC
Jaguar	<i>Panthera onca</i>	2	3	NT	NT
Saki à face blanche	<i>Pithecia pithecia</i>	2	1	LC	LC
Tatou géant	<i>Priodontes maximus</i>	2	3	LC	VU
Loutre géante du Brésil	<i>Pteronura brasiliensis</i>	2	2	EN	EN
Puma	<i>Puma concolor</i>	2	3	NT	LC
Jaguarondi	<i>Puma yagouaroundi</i>	2	2	LC	LC
Chiens des buissons	<i>Speothos venaticus</i>	2	3	LC	NT
Lamantin antillais	<i>Trichechus manatus</i>	2	3	EN	VU

Tableau 5 : Liste des oiseaux menacés selon l'UICN

Especies	Nom scientifique	Patrimoniales	UICN rég.	UICN mond.
Buse a queue barrée	<i>Buteo albonotatus</i>	0	EN	LC
Harpie féroce	<i>Harpia harpyja</i>	1	NT	NT
Faucon orangé	<i>Falco deiroleucus</i>	0	VU	NT
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>	0	NT	LC
Buse a queue courte	<i>Buteo brachyurus</i>	0	NT	LC
Sarcoramphé roi	<i>Sarcoramphus papa</i>	1	NT	LC

Tableau 6 : Liste des amphibiens et reptiles menacés selon l'UICN

Nom scientifique	UICN rég.	UICN mond.
<i>Adenomera andreae</i> (Müller, 1923)	LC	LC
<i>Allobates femoralis</i> (Boulenger, 1884 "1883")	LC	LC
<i>Ameiva ameiva</i> (Linnaeus, 1758)	LC	NE
<i>Anomaloglossus baeobatrachus</i> (Boistel & de Massary, 1999)	LC	DD
<i>Arthrosaura kockii</i> (Lidth de Jeude, 1904)	LC	LC
<i>Boa constrictor</i> (Linnaeus, 1758)	LC	NE
<i>Bothrops atrox</i> (Linnaeus, 1758)*	LC	NE
<i>Chelonoidis sp. (denticulata)</i> (Linnaeus, 1766)*	LC	VU
<i>Cnemidophorus lemniscatus</i> (Linnaeus, 1758)	DD	NE
<i>Corallus hortulanus</i> (Linnaeus, 1758)*	LC	NE
<i>Dipsas copei</i> (Günther, 1872)*	LC	LC
<i>Dipsas indica</i> (Laurenti, 1768)	LC	NE
<i>Gonatodes humeralis</i> (Guichenot, 1855)	LC	NE
<i>Hyalinobatrachium sp. 1</i>	LC	NE

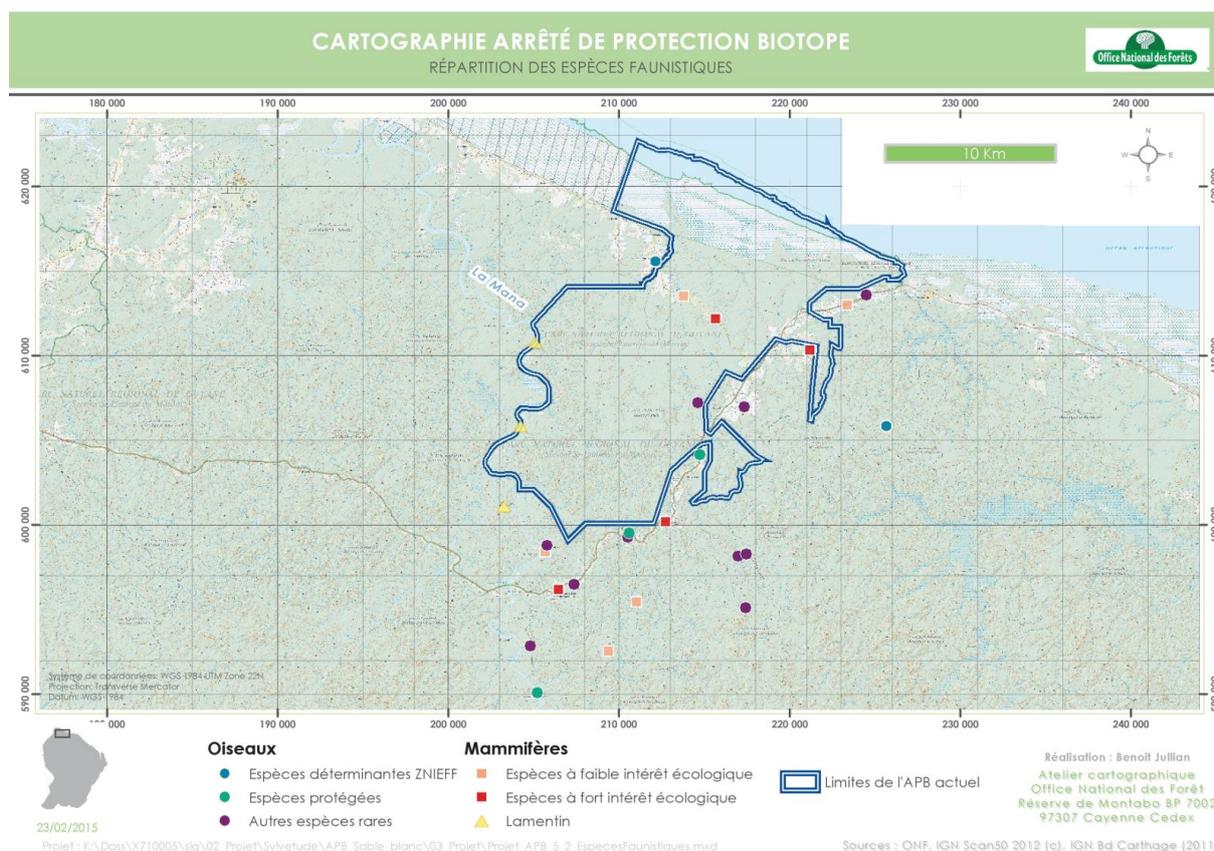
<i>Hypsiboas boans</i> (Linnaeus, 1758)	LC	LC
<i>Imantodes cenchoa</i> (Linnaeus, 1758)	LC	NE
<i>Kentropyx calcarata</i> (Spix, 1825)	LC	NE
<i>Loxopholis guianense</i> (Ruibal, 1952)	LC	NE
<i>Leptodactylus validus</i> (Lutz, 1930)	LC	LC
<i>Leptodactylus pentadactylus</i> (Laurenti, 1768)	LC	LC
<i>Leptodactylus rhodomystax</i> (Boulenger, 1884 "1883")	LC	LC
<i>Osteocephalus oophagus</i> (Jungfer & Schiesari, 1995)	LC	LC
<i>Osteocephalus taurinus</i> (Steindachner, 1862)	LC	LC
<i>Platemys platycephala</i> (Schneider, 1792)	LC	NE
<i>Pristimantis chiastonotus</i> (Lynch et Hoogmoed, 1977)	LC	LC
<i>Pristimantis inguinalis</i> Parker, 1940	LC	LC
<i>Rhaebo guttatus</i> (Schneider, 1799)	LC	LC
<i>Rhinella cf. castaneotica</i> (Caldwell, 1991)	LC	LC
<i>Rhinella margaritifera</i> (Laurenti, 1768)	LC	LC
<i>Rhinella marina</i> (Linnaeus, 1758)	LC	LC
<i>Thecadactylus rapicauda</i> (Houttuyn, 1782)*	LC	NE
<i>Trachycephalus hadroceps</i> (Duellman et Hoogmoed, 1992)	LC	LC
<i>Trachycephalus resinifictrix</i> (Goeldi, 1907)	LC	LC
<i>Trachycephalus typhonius</i> (Laurenti, 1768)	LC	LC
<i>Tretioscincus agilis</i> (Ruthven, 1916)	LC	NE
<i>Uracentron azureum</i> (Linnaeus, 1758)*	LC	NE



Illustration 6 : Harpie féroce

La Carte 21 ci-après illustre la répartition des données d'oiseaux et de mammifères patrimoniaux. Elle identifie les stations d'espèces de faune patrimoniale.

Carte 22 : Faune patrimoniale



PROPOSITION 14 : intégrer le maximum de stations d'espèces de faune patrimoniale connues au sein du nouveau périmètre.

5.4 Flore patrimoniale

La flore présente au sein de l'APB des sables blancs est particulièrement remarquable. En effet, 705 espèces végétales ont été recensées au sein de cet APB (voir Annexe 6). Quatre espèces sont strictement inféodées aux forêts sur sables blancs : les deux fougères *Actinostachys pennula* et *Schizaea incurvata* qui sont protégées en Guyane, le Palmier à huile américain *Elaeis aff. oleifera* (voir Illustration 7) protégé en Guyane et l'arbre *Gutteria conspiciua*.

La population du Palmier à huile américain (*Elaeis aff. oleifera*) de ce massif des sables blancs constitue la plus grande population connue du département. Il est présent seulement en quelques points du Suriname et du bassin de l'Amazone occidental de Colombie à l'Amérique centrale. De plus, de récentes analyses moléculaires (Barcelos et al. 1999, Bilotte et al. 2000) nous indiqueraient que les individus guyanais constitueraient une des trois espèces américaines connues, mais non encore décrite. La Guyane française a donc une grande responsabilité dans la conservation de cette espèce endémique du plateau des Guyanes.

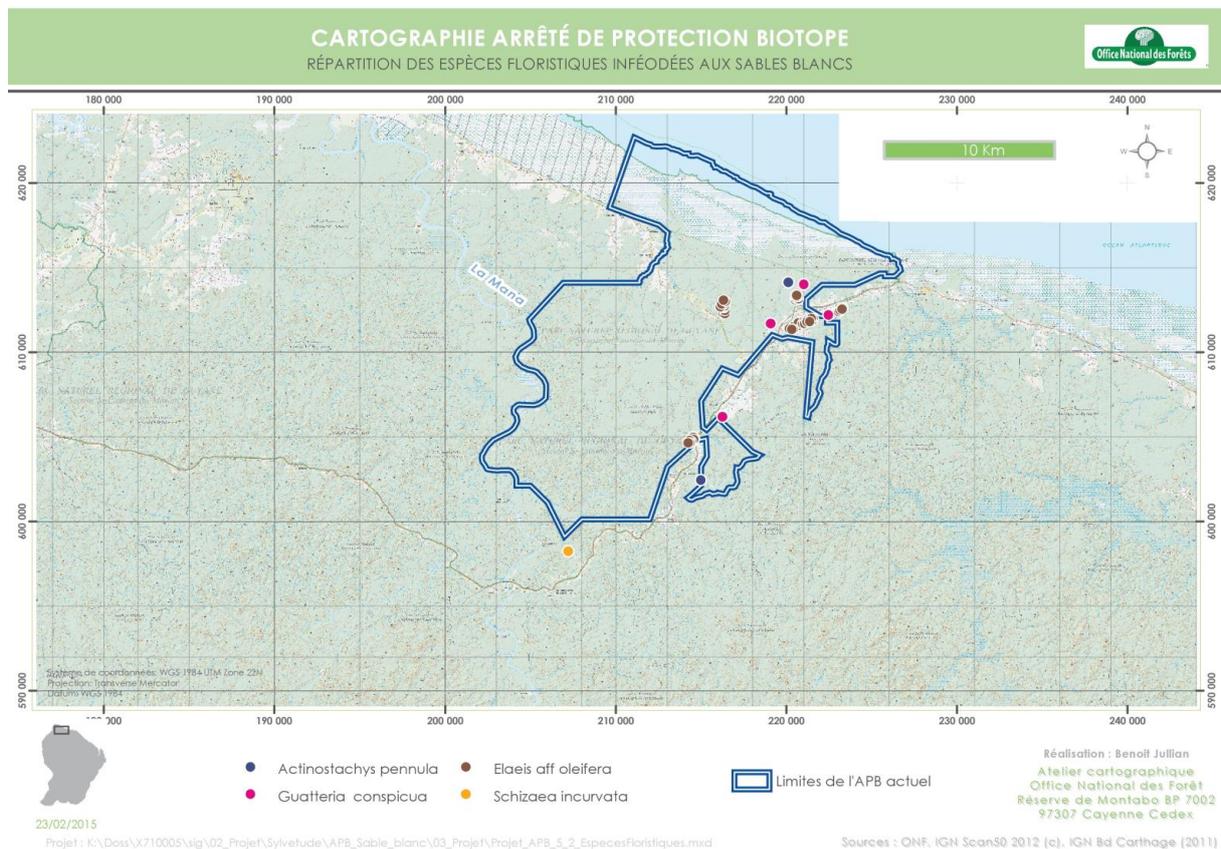
Plus de 80 espèces d'orchidées soit environ un quart des espèces connues en Guyane (350 espèces connues à ce jour, Sambin A., 2014 comm. pers.) sont présentes au sein de l'APB et deux sont protégées, *Octomeria sartouhae* et *Trichocentrum lanceanu*.



Illustration 7 : Station de Palmier à huile américain

La carte 22 présente la localisation des stations d'espèces de flore patrimoniale présentes au-sein du nouveau périmètre de l'APB.

Carte 23 : Flore inféodée aux sables blancs



PROPOSITION 15 : intégrer, en tenant compte des préconisations précédentes, le maximum de stations d'espèces de flore patrimoniale connues au sein du nouveau périmètre.

5.5 Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

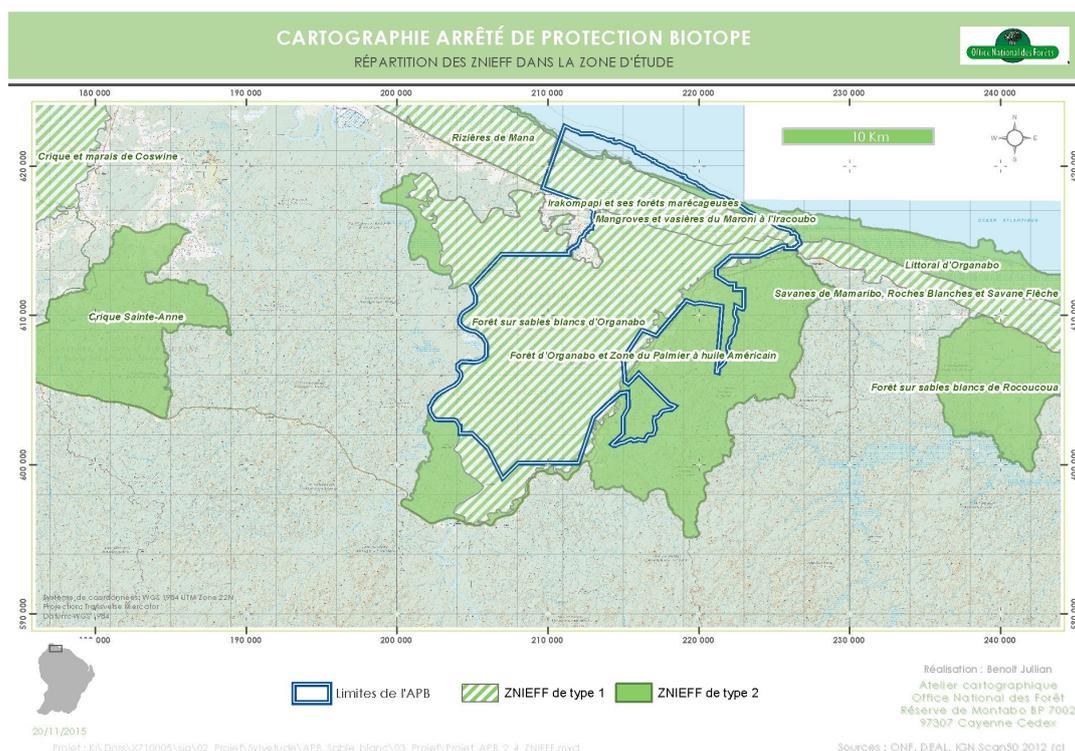
Une ZNIEFF est une zone reconnue pour sa richesse écologique. Elle permet d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Il en existe de deux types : les ZNIEFF de type 1, qui identifient des secteurs abritant une flore et/ou une faune remarquable et les ZNIEFF de type 2 qui couvrent de grands ensembles écologiquement remarquables, plus ou moins homogènes. Il est fréquent que des ZNIEFF de type 2 comprennent des ZNIEFF de type 1 dans leur périmètre.

L'APB actuel est concerné par quatre ZNIEFF (voir fiches ZNIEFF en Annexe 3) **couvrant plus de 95% de son périmètre** (voir Carte 23):

- deux ZNIEFF de type 1 (n°030020020 – « Forêt sur sables blancs d'Organabo » et n°030030039 – « Irakompapi et ses forêts marécageuses ») couvrent **22 018 ha au sein de l'APB** ;
- deux ZNIEFF de type 2 (n°030020016 – « Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo » et n°030020021 « Forêt d'Organabo et zone du Palmier à huile américain ») couvrent **24 370 ha au sein de l'APB**.

C'est cette dernière ZNIEFF qui justifie en grande partie, au niveau écologique, le classement du site en APB. Elle met notamment en avant la présence du Palmier à huile américain (*Elaeis aff. oleifera*) espèce patrimoniale et intégralement protégée, inféodées aux bas-fonds sur substrat sableux. Toutefois, cette ZNIEFF n'est pas intégralement concernée par l'APB actuel. Il est nécessaire de mener une réflexion sur l'intégration des secteurs les plus patrimoniaux de la ZNIEFF qui sont en dehors du périmètre de l'APB actuel.

Carte 24 : Les ZNIEFF au sein de l'APB



PROPOSITION 16 : le secteur ouest de la ZNIEFF « Forêt d’Organabo et zone du Palmier à huile américain » pourrait intégrer le projet de nouveau périmètre. Toutefois, sur ce secteur, à peu près sur les limites actuelles de l’APB, le réseau hydrographique permet d’établir une limite physique claire, d’améliorer la cohérence du périmètre et de faciliter sa surveillance. Le projet de nouveau périmètre s’appuiera sur les criques de ce secteur.

5.6 Habitats naturels

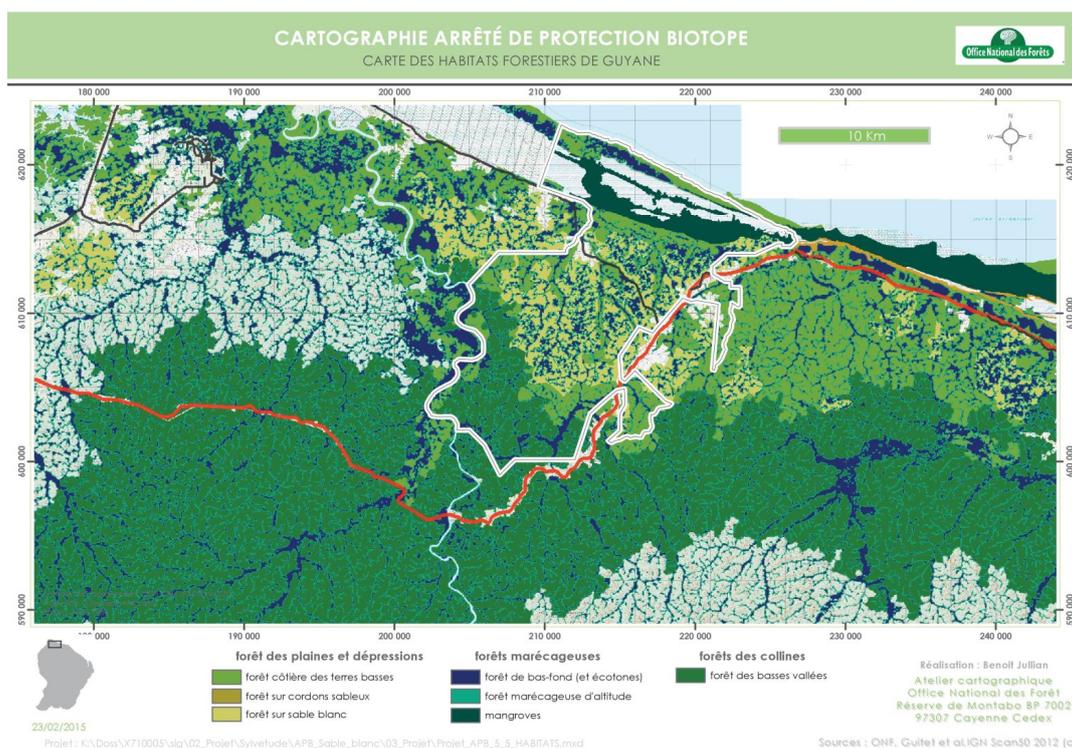
Sept principaux habitats forestiers ont été identifiés au sein de l’APB (voir Carte 24 et Tableau 4).

Le tableau ci-dessous présente la surface de chacun de ces habitats au sein de l’APB ainsi que la part que représente ces habitats (en pourcentage) pour l’ensemble des habitats présent sur le secteur de l’APB.

Tableau 7 : Principaux habitats forestiers identifiés au sein de l’APB

Typologie CORINE et code CORINE	Habitats	Surface	Pourcentage d’occupation
41.21l (46.411x)	Forêts littorales sur cordons sableux récents	0,06 ha	-
41.21 (non attribué)	Forêts des terres basses à funguti koko et awara	4908 ha	19%
41.2-b (46.421)	Forêts sur sables blancs à mora de Saint-Laurent et bois rouge	4072 ha	16%
41.11 (4A)	Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides	3358 ha	13%
41.111	Forêts marécageuses d’altitude	4638 ha	18%
41.41 (46.4111x)	Forêts des basses vallées fluviales à wapa et maho rouge	3324 ha	13%
41.12 (11.5)	Mangroves	2219 ha	9%
-	Habitats non forestiers	3046ha	12%

Carte 25 : Habitats naturels de l’APB



41.21l – Forêts littorales sur cordons sableux

Avec seulement 600m² au sein de l'APB actuel, cet habitat est anecdotique. On retrouve cet habitat à quelques kilomètres de la côte sur d'anciens cordons sableux ou argilo-sableux parallèles à la côte. Cet habitat présente des particularités sur le point floristique avec la présence de grand cactus cierge (*Cereus hexagonus*) qui sont caractéristiques des formations ouvertes des plages. On retrouve également divers espèces arborées tel que le courbaril (*Hymenaea courbaril*), un moni (*Protium heptaphyllum*), l'awara (*Astrocaryum vulgare*) et les ouekos (*Inga spp*).

41.21 – Forêts des terres basses à funguti koko et awara

Avec près de 5000 ha, cet habitat domine au sein de l'APB. Il se retrouve sur les anciennes terrasses argileuses et les placages de sédiments sableux suffisamment élevés pour éviter le développement d'une hydromorphie trop intense. Il se situe logiquement à l'interface de forêts côtières des terres hautes et des forêts marécageuses et savanes situées le long du littoral et des embouchures des grands fleuves (voir Illustration 8). Il a été précisément cartographié dans le cadre de l'expertise littorale menée par l'ONF. 11% de la surface de cet habitat forestier a été plus ou moins intensément perturbé au cours des 50 dernières années (en dehors des zones converties pour d'autres activités).



Illustration 8 : Forêts des terres basses

Espèces remarquables et caractéristiques

Le couvert forestier généralement peu élançé, est essentiellement constitué de petites tiges de moni (*Protium heptaphyllum*), koko (*Licania spp*), oueko (*Inga spp.*) mais aussi de tossopassa (*Iryanthera hostmanii*) surcimés par des gros individus de funguti koko (*Parinari campestris*) – ce qui rapproche cet habitat des forêts des reliefs multi-concaves du sud de la Guyane. On trouve souvent beaucoup de palmiers de tous genres, dont l'emblématique awara (*Astrocaryum vulgare*), très fréquent dans les zones les plus ouvertes et les lisières avec les savanes.

Dans le sous-bois, le balourou (*Phenakospermum guyannense*) est abondant ainsi que divers *Ischnosiphon* (*Marantaceae*), *Piperaceae*, *Rubiaceae* et *Melastomataceae* et aussi *Clusia nemorosa* (*Clusiaceae*) en lisière.

41.2-b – Forêts sur sables blancs à mora de Saint-Laurent et bois rouge

C'est l'habitat forestier emblématique de ce site (voir Illustration 9). Il occupe une surface de plus de 4000ha soit 16% de l'APB actuel. Ces formations inféodées à la présence des sables blancs se rencontrent un peu partout dans la ceinture tropicale et dans le massif amazonien. Ce sont les « Caatingas amazonicas » du Brésil, les « Varillales » du Pérou, etc. Les principales formations de Guyane se situent dans la continuité d'une bande partant du Venezuela, passant au nord du Guyana et du Suriname, qui



Illustration 9 : Forêts sur sables blancs

vient s'éteindre dans le secteur de la plaine côtière de Mana (quelques reliques subsistant jusqu'à Kourou). Bien que de physionomie proche, les forêts de Guyane sont spécifiquement différentes des forêts sur sables blancs arbustives du Suriname ou des forêts de Wallaba (*Eperua falcata*) du Guyana.

Physionomie forestière

Le peuplement forestier se caractérise par une forte densité de petites tiges et une surface terrière faible (<20 m²/ha). Les arbres de diamètre supérieur à 55 cm représentent moins de 15 tiges/ha. Les grands palmiers (>2 m) sont peu présents dans le sous-bois (<20 tiges/ha) et les palmiers à stipe quasi-absents excepté dans les zones de bas-fond. La canopée est relativement basse (20-30 m), surcimée par de rares gros bois très imposants.

41.11 – Forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides / 41.111 – Forêts marécageuses d'altitude

Ces habitats forestiers marécageux occupent, avec 8000 ha, plus de 30% de l'APB.

Les forêts marécageuses et marécages boisés (voir Illustration 10) se rencontrent sur l'ensemble du territoire. Elles se développent en présence d'une nappe d'eau permanente à moins d'un mètre de profondeur (y compris en saison sèche). Ces situations se rencontrent en général sur les terrains situés à moins de deux mètres au-dessus du niveau de circulation des cours d'eau (rivières, criques, talwegs humides).

Sur les terres basses de la plaine côtière, les forêts marécageuses sont fréquentes et couvrent près de la moitié de la surface forestière. À l'intérieur des terres, les forêts ripicoles, de bas-fonds et de talwegs humides sont minoritaires au sein des paysages mais constituent la majorité du type générique (95% en surface). Elles s'organisent en un réseau ramifié étroitement imbriqué dans les forêts de terre ferme. La transition avec la terre ferme est rarement franche, mais s'opère plus fréquemment de façon graduelle en lien avec la diminution progressive de l'intensité de l'hydromorphie. Ces forêts de transition (écotones à faciès humide) sont cartographiées à part mais peuvent aussi être considérées comme des forêts de terre ferme à faciès humide.



Illustration 10 : Forêt ripicole, de bas-fonds

Les contraintes d'engorgement sont évidemment fortes dans ce milieu ce qui sélectionne les espèces végétales les mieux adaptées ou les espèces à forte plasticité physiologique. Dans les stations les plus engorgées, seules les espèces développant des pneumatophores ou d'autres stratégies de respiration racinaire peuvent se développer et constituent des formations dominantes voire mono-dominantes. Dans ces sols constamment humides le fer est réduit, solubilisé et mobilisé par les eaux circulantes. Cette perte du fer entraîne la décoloration des sols et favorise le départ des argiles, du carbone et de l'azote. Cependant, elle libère aussi le phosphore, qui devient disponible et plus facilement assimilable par les végétaux.

Espèces remarquables et caractéristiques

Le cortège floristique est moins diversifié sous l'effet de l'engorgement. Les wapas (*Eperua falcata* et *Eperua rubiginosa*), le watampana (*Macrobium bifolium*), le yayamadou marécage (*Virola surinamensis*), le moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*) sont plus abondants, de même que le

bouchi kassou (*Anacardium spruceanum*) et bon nombre de mahos rouges et melis (*Lecythis spp.*). Parmi les arbres monumentaux le sablier (*Hura crepitans*) et les ficus sont fréquemment rencontrés.

41.41 – Forêts des basses vallées fluviales à wapa et maho rouge

Avec plus de 3300 ha cet habitat occupe essentiellement la partie sud de l'APB. Plus globalement, on retrouve cet habitat uniquement dans le nord de la Guyane sur des substrats variés, dans les basses vallées ouvertes des fleuves Mana, Iracoubo, Sinnamary, Kourou ainsi qu'aux alentours de la Comté et de ses principaux affluents, et ponctuellement au sud de Régina entre bas-Approuague et Kourouaïe.

Espèces remarquables et caractéristiques

Ces peuplements se caractérisent par l'extrême abondance du wapa (*Eperua falcata*) – plus de 20 tiges/ha en moyenne et jusqu'à 100 tiges/ha - qui occupe préférentiellement les bas-fonds, avec les maho rouges et meli (*Lecythis spp.*), mais aussi les bas de versant et terrasses sur terre ferme, positions topographiques très fréquentes au sein de ce paysage.

Parmi les arbres, aucune espèce particulière ne semble attachée à cet habitat particulier. Parmi les palmiers de sous-bois, peu présents dans cet habitat (<200 pieds/ha en moyenne), on note la présence d'espèces rares telles *Geonoma oldemanii* et *Bactris nancibaensis* localisées dans ces milieux. Etant donnée leur proximité à la côte et leur accessibilité facilitée par les rivières, peu de forêts de ce type sont exemptes de chasse et aucun référentiel n'est donc encore disponible quant à la grande faune naturellement associée, sans impact humain.

41.12 – Mangroves

Les mangroves (voir Illustration 11) occupent plus de 2200ha au nord de l'APB. Elles se développent sur des sols périodiquement submergés par des eaux salées ou saumâtres. Sur la côte, la mangrove est mobile et s'installe au gré des déplacements des bancs de vases. Des mangroves permanentes peuvent aussi se rencontrer dans des contextes stables et notamment à l'intérieur des terres, le long des estuaires dans les zones d'influence des marées. Différents sous-types de mangroves sont distingués, fonction de ses gradients de salinité et de stabilité. Ils s'organisent en bandes successives généralement parallèles à la côte.



Illustration 11 : Mangrove

Espèces remarquables et caractéristiques

Le palétuvier gris (*Languncularia racemosa*) colonise les bancs de vase les plus récents. Le palétuvier blanc (*Avicennia germinans*) s'installe dans un second temps à l'arrière de ces formations, au fur et à mesure de leur vieillissement. Le palétuvier rouge (*Rhizophora spp.*) n'apparaît que dans les situations les plus stables permettant une maturation de la mangrove. On les retrouve à plusieurs kilomètres de la côte le long des fleuves et criques côtières. Reconnaisables par leurs racines échasses arquées, ils se mélangent petit à petit aux espèces ripicoles comme le moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*), le cacao-rivière (*Pachira aquatica*), le palmier-bâche (*Mauritia flexuosa*) et le palmier pinot (*Euterpe oleracea*). La transition entre la mangrove et la forêt ripicole se fait de manière progressive et non de manière brutale.

Une faune très originale fréquente ces mangroves notamment les échassiers qui y nichent en colonies, mais aussi certains mammifères spécifiques à ce milieu comme la biche des palétuviers

(*Odocoileus cariacou*) et le raton crabier (*Procyon cancrivorus*). C'est un milieu très productif tant dans sa partie aquatique que terrestre. La biomasse forestière peut y atteindre 450 tMS/ha dans les stades les plus évolués.

5.7 Corridors écologiques

Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Un corridor écologique, à distinguer du corridor biologique et du continuum écologique, est une zone de passage fonctionnelle reliant plusieurs espaces naturels pour un groupe d'espèces inféodées à un milieu. Ce corridor relie donc différentes populations et favorise la dissémination et la migration des espèces, ainsi que la recolonisation des milieux perturbés.

Les corridors écologiques peuvent prendre plusieurs formes et n'impliquent pas nécessairement une continuité physique ou des espaces contigus.

On distingue ainsi trois types de corridors écologiques :

- les corridors linéaires (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau,...) ;
- les corridors discontinus (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets,...) ;
- les corridors paysagers (mosaïque de structures paysagères variées).

Les corridors écologiques sont un élément essentiel de la conservation de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes. Sans leur connectivité, un très grand nombre d'espèces ne disposeraient pas de l'ensemble des habitats nécessaires à leurs cycles vitaux (reproduction, croissance, refuge, etc.) et seraient condamnées à la disparition à plus ou moins brève échéance.

L'ensemble des corridors écologiques et des milieux qu'ils connectent forme un continuum écologique pour ce type de milieu et les espèces inféodées.

C'est pour ces raisons que les stratégies actuelles de conservation de la biodiversité mettent l'accent sur les échanges entre milieux et non plus uniquement sur la création de sanctuaires préservés mais clos et isolés.

L'analyse des corridors écologiques de l'APB peut être réalisée à deux niveaux :

- A un niveau macroscopique prenant en compte l'état de conservation des forêts de part et d'autre des deux routes (RN1 et CD8) ;
- A un niveau plus fin en observant la transparence écologique des ouvrages hydrauliques au niveau des franchissements de cours d'eau.

Au niveau macroscopique, trois corridors peuvent être abordés :

- Sur la CD8 entre les pk1 et pk6, c'est le seul corridor encore vraiment fonctionnel où la forêt est en bon état de conservation de part et d'autre de la route.
- Le corridor nord de la RN1 correspond aujourd'hui à une des principales zones d'activités agricoles du secteur, les défriches dominant largement le paysage. Ce corridor n'apparaît plus

fonctionnel mais si cette zone se revégétalise de manière naturelle, on peut espérer un retour de la faune et flore initialement présentes avant le défrichage. D'ailleurs, un processus de déplacement des activités locales sur cette zone est en cours.

- Le corridor sud de la RN1, au niveau de la crique Gargoulette, est à la fois particulièrement étroit et rompu par la route et la ligne haute tension. Sa fonctionnalité semble être très altérée, particulièrement pour les espèces de singes qui ne traversent quasiment jamais directement une route. Cependant l'ensemble des ongulés ne semblent pas affectés par cette discontinuité.

Un aménagement de type « pont de singe » (voir Illustration 12) pourrait être envisagé. Le pont de singe est un type de pont suspendu de part et d'autre d'une route favorisant le passage des singes au-dessus de la route.



Illustration 12 : Pont de singe (source: Biotope/DEAL)

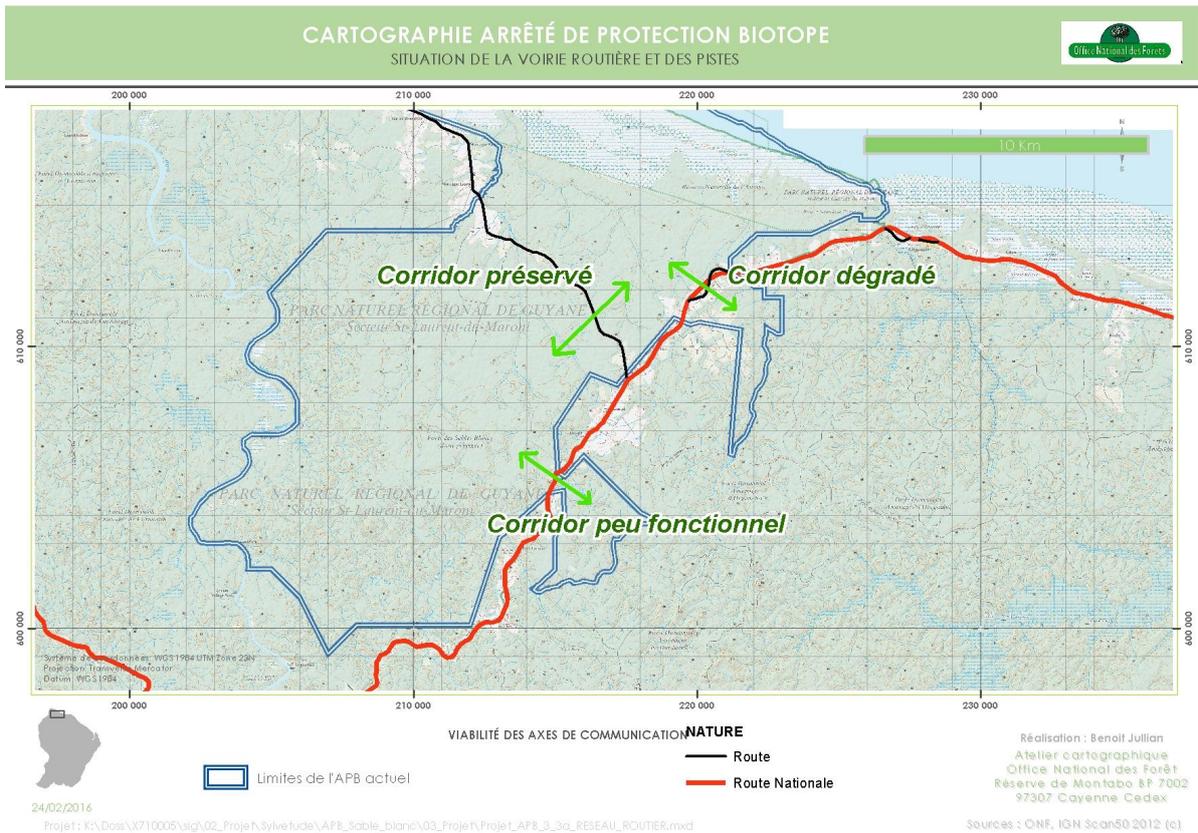
L'efficacité de ces ouvrages n'a pas encore été très étudiée en Guyane. Biotope et la DEAL sont actuellement en phase d'expérimentation. Cependant, comme le montre l'illustration 13, peu après l'installation de ces derniers, les singes utilisent ces ouvrages pour traverser la route.



Illustration 13 : Singes traversant via le pont de singe (source: Biotope/DEAL)

La Carte 26 ci-dessous illustre la localisation des corridors en question.

Carte 26 : Continuités écologiques



- Etat des lieux des corridors écologiques et de l'interconnectivité entre les habitats

En juillet 2017, un survol par drone a été effectué par l'entreprise Sentinel sur les corridors écologiques de l'APB en vue de photographier les milieux. Les clichés ont été analysés pour établir un état des lieux actualisé de la fonctionnalité des corridors (Carte 27).

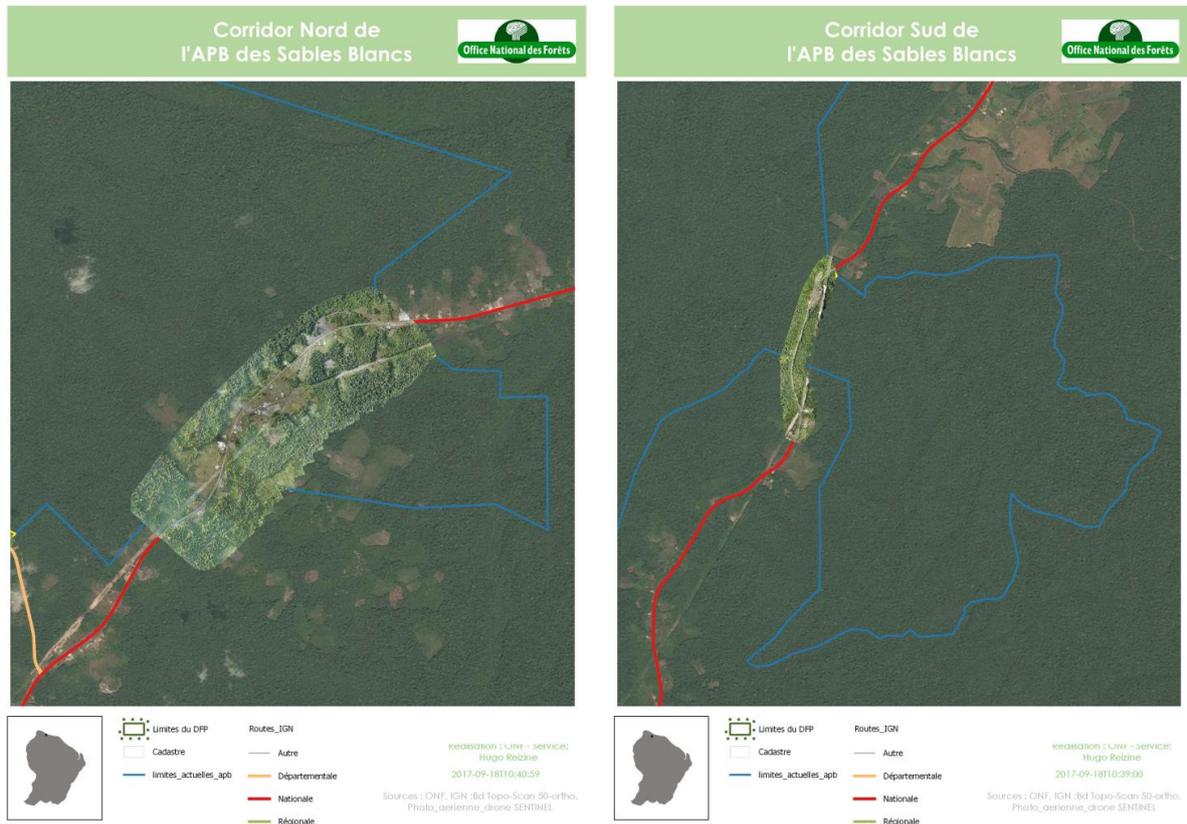
Carte 27 : Secteurs survolé par drone pour photographies aériennes (Source: Sentinel)



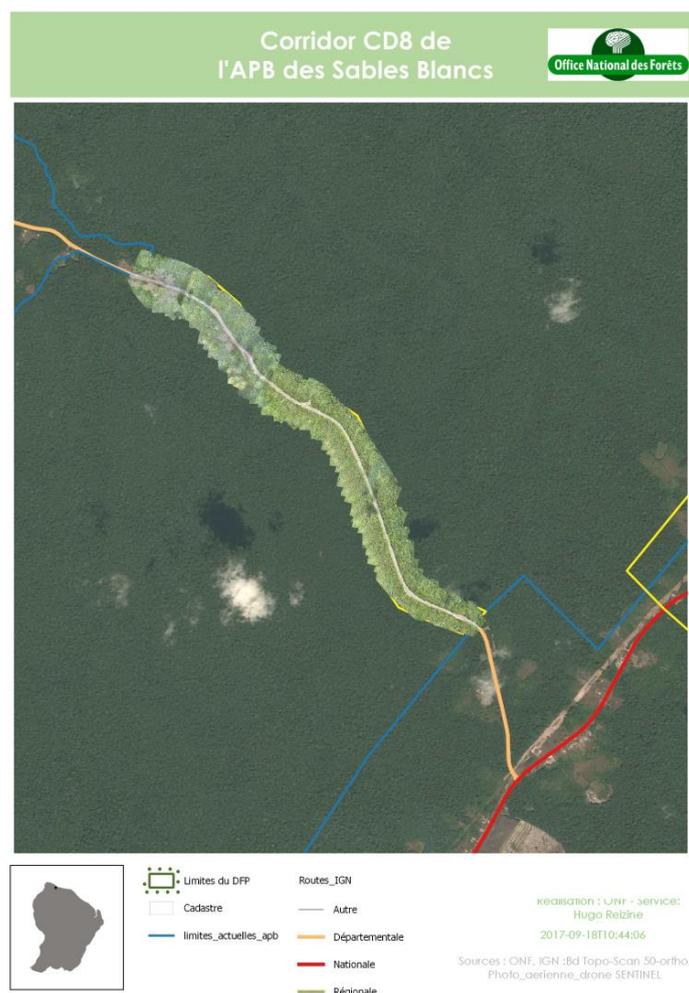
En effet, les dernières photographies aériennes datent de 2015 et il paraît utile de connaître le niveau d'antropisation des corridors avant la mise en place du nouveau périmètre de l'APB. Les occupations ne sont pas forcément visibles depuis le sol et leur délimitation un peu hasardeuse.

Ces clichés serviront par ailleurs de référence pour étudier l'évolution de ces milieux ces prochaines années, grâce à la protection assurée par l'APB.

Carte 28 : Etat des lieux des corridors écologiques Nord et Sud



Carte 29 : Etat des lieux du corridor ecologique sur la CD8



Le long de la CD8, la forêt ne semble pas impactée. Le constat est le même pour la forêt autour du corridor Sud, malgré quelques abattis.

Le corridor Nord quant à lui est très dégradé. On observe bien une discontinuité entre les forêts de part et d'autre de la RN1. Cependant, un processus de déplacement des activités agricoles locales sur cette zone est en cours avec la mairie de Mana. Les terrains défrichés vont donc bénéficier d'une recolonisation progressive des milieux perturbés vers la forêt. Ainsi, ce corridor reprendra davantage sa fonctionnalité écologique d'ici quelques années. En revanche au sud de ce corridor, les terrains sont durablement dégradés et ne retrouveront pas leur aspect originel, il est donc préférable de ne conserver que le secteur occupé actuellement par l'association agricole qui doit être déplacée.

Il semble ainsi important de conserver tout ou partie de ces 3 corridors dans la proposition du nouveau périmètre de l'APB.

A une échelle plus fine, si on analyse la transparence écologique des ouvrages hydrauliques sur la CD8 et la RN1 on constate que leur franchissement par la petite faune terrestre est très délicat, voire impossible en saison des pluies. La plupart du temps, il s'agit en effet de buses hydrauliques (ou de dalots pour les criques plus conséquentes) ne permettant pas à la petite faune de passer (voir Illustration 14).

Sur ces ouvrages, et notamment au niveau des dalots, des améliorations pourraient être apportées pour augmenter la transparence écologique et favoriser le transit de la faune (encorbellement, pose de buses sèches, pont de singe...).



Illustration 14 : Exemples d'ouvrages de franchissement de cours d'eau ne permettant pas le transit de la faune.

6. Proposition de modification du périmètre

6.1. Bilan des préconisations

Tableau 8 : Compilation des préconisations

Préconisation 1 PLU de Mana	Le zonage du SAR n'est pas en cohérence avec le PLU de Mana. Les zones A au niveau du corridor sud de la RN1 et le petit rectangle en position centrale à l'est de l'APB devront rester dans le projet de nouveau périmètre. Il est indispensable d'échanger avec la commune de Mana à ce sujet.
Préconisation 2 PNRG	La zone d'habitats à faible impact environnemental le long de la CD8 ne sera pas prise en compte en l'état dans le nouveau périmètre. Les secteurs préservés le long de la CD8 doivent le rester et jouer ainsi un rôle de corridor. A partir du pk1 de la CD8, et au moins jusqu'au pk6, l'APB viendra en limite du domaine public routier. Ces éléments devront être pris en compte lors de la révision de la charte du PNR.
Préconisation 3 RN Amana	Supprimer la superposition de l'APB et de la réserve naturelle de l'Amana.
Préconisation 4 DFP	Le DFP présent dans l'APB actuel peut rester dans le nouveau périmètre. Il apparaît, par ailleurs, judicieux de s'appuyer davantage sur les limites du DFP pour proposer un nouveau périmètre de l'APB.
Préconisation 5 Démographie	Eloigner significativement (de 500 m à 1 000 m) les limites de l'APB de la route pour se prémunir de futures occupations.
Préconisation 6 Cadastre	Ne pas intégrer de parcelles privées dans l'APB.
Préconisation 7 Installations illégales	Exclure les occupations illégales actives. Cela signifie retirer le corridor nord de la RN1 ainsi que la partie ouest de la CD8 du projet de nouveau périmètre.
Préconisation 8 Réseau routier	Exclure l'emprise du domaine public routier (RN1 et CD8) du futur périmètre de l'APB. Ne pas intégrer de nouvelles voiries au sein du projet de périmètre de l'APB.
Préconisation 9 Réseau électrique	L'emprise de la ligne haute tension peut rester dans le périmètre du futur APB.
Préconisation 10 ZDUC	Dans le cas où le projet de la ZDUC Couachi aboutirait, il faudra être vigilant sur son contenu réglementaire au regard de la réglementation de l'APB.
Préconisation 11 Activité agricole	Exclure les zones agricoles en activité de l'emprise du futur périmètre de l'APB.
Préconisation 12 Activités touristiques	Les activités touristiques identifiées ne sont pas incompatibles avec la réglementation de l'APB et peuvent donc être maintenues. Un encadrement de l'activité nautique peut être envisagé.
Préconisation 13 Réseau hydrographique	S'appuyer sur le réseau hydrographique pour délimiter le futur périmètre de l'APB.
Préconisation 14 Faune	Intégrer le maximum de stations d'espèces de faune patrimoniale connues au sein du nouveau périmètre.
Préconisation 15 Flore	Intégrer le maximum de stations d'espèces de flore patrimoniale connues au sein du nouveau périmètre.
Préconisation 16 ZNIEFF	Le secteur ouest de la ZNIEFF « Forêt d'Organabo et zone du Palmier à huile américain » pourrait intégrer le projet de nouveau périmètre. Toutefois, sur ce secteur, à peu près sur

les limites actuelles de l'APB, le réseau hydrographique permet d'établir une limite physique claire, d'améliorer la cohérence du périmètre et de faciliter sa surveillance. Le projet de nouveau périmètre s'appuiera sur les criques de ce secteur.

6.2 Nouveau contour

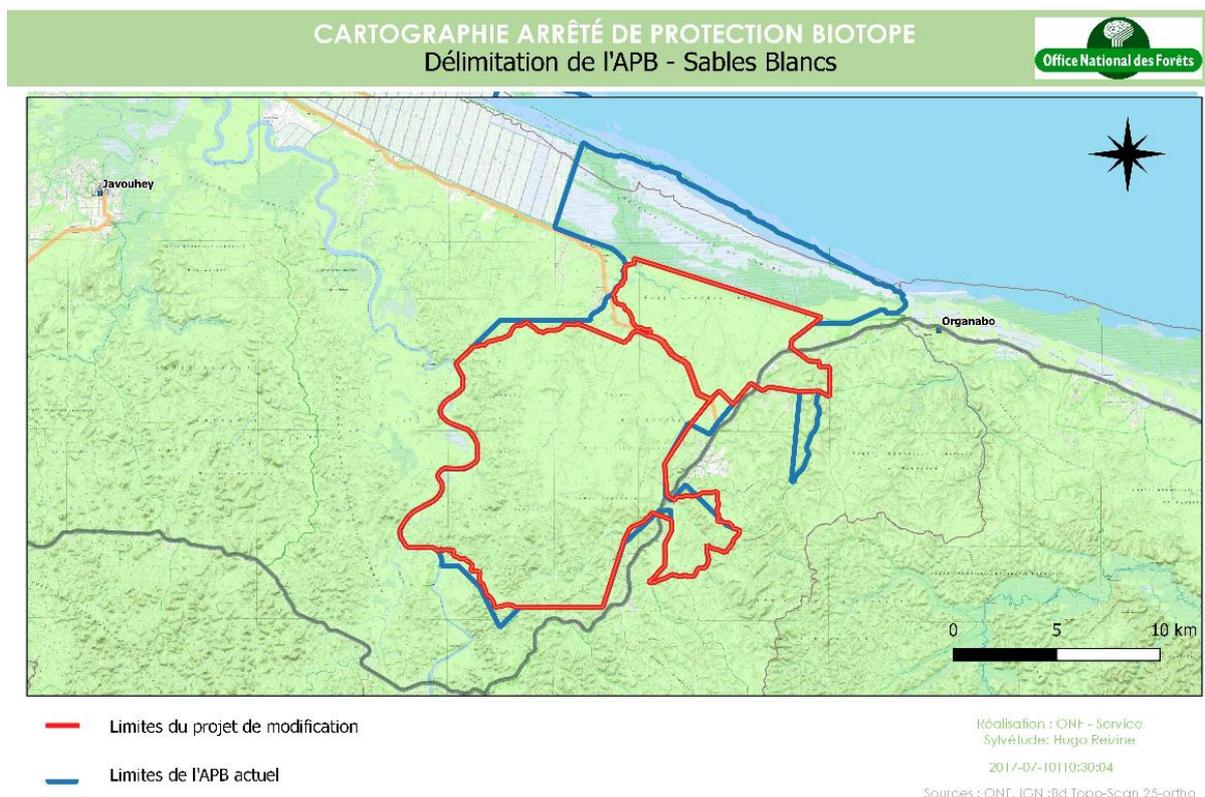
Compte tenu de l'ensemble des contraintes étudiées, un nouveau périmètre est proposé. Celui-ci s'appuie, dans la mesure du possible, sur des éléments physiques du milieu : réseau hydrographique, topographie, routes... Malgré tout, des lignes droites, les plus judicieuses possibles, ont été tirées, notamment à l'approche de la RN1 où la topographie et l'hydrographie ne permettaient pas d'identifier des limites évidentes.

Au final, ce périmètre couvre une surface de 17 080 ha contre 25 565 ha initialement ce qui représente une réduction de 33,2% de la surface de l'APB d'origine. Cette proposition de périmètre recule presque partout par rapport aux limites d'origine hormis au niveau de la crique Gargoulette où la présence d'une crique permet de s'appuyer dessus pour matérialiser les limites et maintenir un corridor écologique essentiel entre l'Est et l'Ouest de la RN1.

Malgré cette réduction d'un tiers de la surface initiale, seulement 11% des forêts sur sables blancs contenues dans l'APB actuel sont retirés du projet de nouveau périmètre (4072 ha initialement contre 3639 ha au sein du nouveau périmètre). Cet habitat à très forte valeur patrimoniale reste donc en grande partie protégé dans le projet de nouveau périmètre.

La Carte 30 illustre l'APB actuel et le projet de nouveau périmètre.

Carte 30 : APB actuel et APB envisagé



7. Conclusion

Problématiques de gestion

Les zonages territoriaux, les activités économiques et les occupations humaines du secteur ont été particulièrement pris en compte dans la redéfinition du périmètre de l'APB des sables blancs de Mana. Les limites du nouveau périmètre s'appuient au mieux sur la topographie et l'hydrographie. Toutefois, le long de la RN1 ces limites ont essentiellement été tirées droit par manque d'éléments physiques pouvant matérialiser clairement les limites de l'APB. Au total c'est donc près de **22km de limites** qu'il sera nécessaire de matérialiser en ouvrant en layon et en signalant l'APB tous les 50 mètres. Cette opération, indispensable pour mener une surveillance efficace et se prémunir d'éventuelles installations illégales, représentera un montant d'environ 25 000€ (ouverture du layons et signalétique). Ce **layon** devra être entretenu **une première fois au bout de 3 ans et ensuite tous les 5 ans**.

La surveillance de cet espace protégé sera également à prévoir. Elle peut s'envisager en deux temps. Une première phase durant les trois premières années du nouveau périmètre où la pression de surveillance sera forte (70-80 j/H/an soit environ 20 000€/an) afin d'identifier rapidement toute occupation illégale et une seconde phase de « roulement » une fois le périmètre connu et stabilisé (50j/H/an soit environ 15 000€/an).

De 25 565 ha à l'origine, le nouveau périmètre proposé réduit l'APB de 8 485 ha, soit 33,2%, le faisant passer à **17 080 ha**. Précisons que sur ces 8 485 ha, 6 130 ha demeurent protégés par la réserve naturelle nationale de l'Amana. L'habitat patrimonial de forêts sur sables blancs reste bien pris en compte puisque seulement 11% de ces forêts présentes dans l'APB actuel seront retirées du nouveau contour.

Du point de vue des zonages territoriaux, malgré leur scrupuleuse prise en compte, ce nouveau périmètre reste en contradiction avec :

- le PLU de Mana au niveau du corridor sud de la RN1 (sur la crique Gargoulette) et sur une petite zone à l'est de l'APB où des zones agricoles restent intégrées au projet d'APB ;
- le zonage du PNRG le long de la CD8 où celui-ci fait état d'un espace « d'habitations à faible impact » qu'il ne faudra pas prendre en compte dans le projet d'APB entre les pk1 et pk6.

Ces contradictions sont mineures et permettent d'aboutir à un périmètre cohérent, le plus pragmatique possible.

Par ailleurs, une vigilance devra être apportée au projet de ZDUC de Couachi en s'assurant de la compatibilité entre la réglementation de l'APB et le contenu réglementaire de la ZDUC.

Une attention particulière a été apportée aux corridors écologiques permettant de relier l'APB aux forêts de l'intérieur. Cependant, la pression anthropique exercée, notamment le long de la RN1, a nécessité le retrait d'une partie du corridor nord de la RN1 du projet d'APB.

Une fois le périmètre de l'APB des sables blancs de Mana modifié, il apparaît indispensable de se doter des moyens adéquats pour assurer l'intégrité de cet espace. Cela signifie notamment, une matérialisation claire des limites du nouvel APB et une pression de surveillance accrue afin de prévenir d'éventuelles occupations illégales au sein de cet espace protégé. Une amélioration de la transparence écologique des infrastructures routières serait également à envisager au niveau des corridors.

ANNEXES

Annexe 1 : arrêté préfectoral de conservation du biotope des sables blancs de Mana (n°2242 1D/4B)



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DE LA REGION
GUYANE

ARRETE n°2242 1D/4B du 14 DEC. 1995
de conservation du biotope des sables
blancs de Mana, sur la commune de Mana.

DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DE LA RECREATION

1ère Direction
4ème Bureau

Le PREFET de la REGION GUYANE
PREFET de la GUYANE

REF N

AFFAIRE SUIVIE PAR

VU la loi du 19 mars 1946 érigeant en départements la
Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion ;

VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la
protection de la nature ;

VU le décret du 7 juin 1947 relatif à l'organisation
départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux
départements ;

VU le décret n° 77-1295 du 25 novembre 1977 pris
pour l'application des articles 3 de la loi susvisée, relatif à la
protection de la flore et de la faune sauvage, du patrimoine
naturel français et, notamment son article 4 prévoyant les
mesures tendant à favoriser la protection des biotopes tels
que marais, haies, bosquets, landes, dunes, pelouses ou toutes
autres formations naturelles dans la mesure où ces biotopes en
formation sont nécessaires à l'alimentation, à la reproduction,
au repos ou à la survie des espèces ;

VU les articles L 211-2, R 211-12 à R 211-14 ;

VU le rapport établi par la Direction Régionale de
l'Environnement ;

VU l'avis favorable de M. le Maire de la commune de
Mana ;

VU l'avis de la Chambre d'Agriculture ;

VU l'avis de la commission départementale des sites,
perspectives et paysages du 16 décembre 1994 ;

Considérant la nécessité de mettre en oeuvre des
mesures pour assurer la conservation des sables blancs de Mana ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général de la
préfecture de la Guyane,

.../....

A R R E T E :

Article 1er. - Sont interdits sur l'ensemble du périmètre de l'arrêté de protection du biotope, tel que sur le plan annexé (consultable en préfecture, 1ère Direction - 4ème Bureau et à la mairie de Mana) et selon le descriptif associé :

- toute coupe d'arbres ou déforestation liées à l'exploitation forestière, à l'agriculture, ou autres ;
- le prélèvement de végétaux ;
- l'extraction de matériaux ;
- la mise à feu de la végétation ;
- la construction de bâtiments d'habitation ou d'abris.

Article 2. - En dérogation à l'article 1er, des autorisations sont accordées :

- pour l'obligation d'entretien et d'aménagement du couloir de la ligne E.D.F. à haute tension alimentant Saint-Laurent annexes.
- pour l'emprise de la RNI, du CDS et de ses espaces

Article 3. - En dérogation à l'article 1er, des autorisations exceptionnelles peuvent être accordées concernant l'aménagement et la mise en valeur du site et de son patrimoine biologique, pour la création de sentiers de découverte, de structures légères d'hébergement, ou d'équipements à vocation pédagogique ou de découverte.

Article 4. - M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Guyane et le Maire de la commune de Mana, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché à la mairie de Mana.

Le Préfet,

Pierre DARTOUT

POUR AMPLIATION

Le Préfet

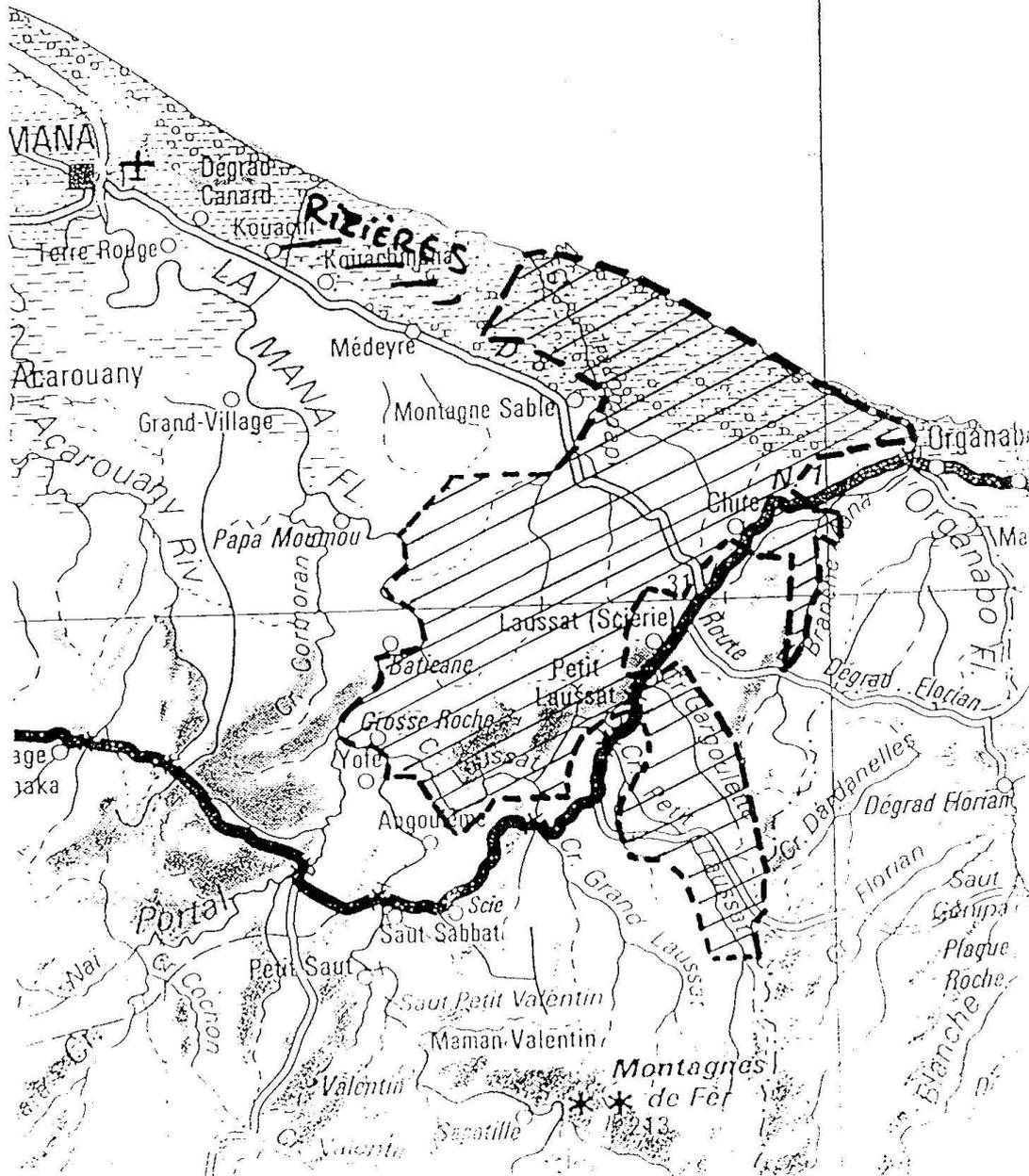
Chef de Bureau



F. Loyau-Froment

Délimitation de l'Arrêté de Protection du Biotope
de la région de Mana dite "des sables blancs"

--- limite APB.



Annexe 2 : arrêté n°26 du 3 avril 2012 portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte.



PREFET DE LA REGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Service Milieux
Naturels, Biodiversité,
Sites et Paysages

Pôle Biodiversité,
Sites et Paysages

ARRETE n° 26 du 03 AVR. 2012

Portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte et d'équipement à vocation pédagogique ou de découverte au sein du périmètre défini dans l'arrêté préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana

LE PREFET DE LA REGION GUYANE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le Code de l'environnement ;
- VU la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 érigeant en départements la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane Française et La Réunion ;
- VU le décret n° 47-1018 du 7 juin 1947 relatif à l'organisation départementale et à l'institution préfectorale dans les nouveaux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de La Réunion ;
- VU le décret n° 97-1204 du 19 décembre 1997 pris pour l'application à la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du 1° de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- VU l'arrêté ministériel du 15 mai 1986 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des reptiles et amphibiens représentés dans le département de la Guyane ;
- VU l'arrêté ministériel du 15 mai 1986 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des mammifères représentés dans le département de la Guyane ;
- VU l'arrêté ministériel du 15 mai 1986 fixant sur tout ou partie du territoire national des mesures de protection des oiseaux représentés dans le département de la Guyane ;
- VU l'arrêté ministériel du 9 avril 2001 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Guyane ;
- VU l'arrêté préfectoral n°846/SG/2D/3B du 18 mai 2011 donnant délégation de signature à Monsieur Jean LEDUC, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et forêts, directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane ;
- VU l'arrêté n° 38/2011 du 23 mai 2011 portant délégation de signature administrative à Monsieur Arnaud ANSELIN, chef du service Milieux Naturels, Biodiversité, Sites et Paysages ;
- VU l'arrêté n°38/2011 du 23 mai 2011 portant délégation de signature administrative ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana ;
- VU l'arrêté préfectoral n°1774/DIREN du 17 septembre 2010 réglementant l'usage des armes à feu

dans le département de la Guyane ;

VU le courrier de la DEAL Guyane en date du 19 octobre 2011;

VU le courrier du Parc naturel régional de la Guyane (PNRG), représenté par M. Pascal GOMBAULD, Ingénieur en Chef territorial, Directeur du SMPNRG, en date du 18 novembre 2011, sollicitant la régularisation d'un sentier de découverte ;

Vu l'avis de la commission départementale nature, sites et paysages dans sa formation protection de la nature du 1er décembre 2011

CONSIDERANT que le sentier de découverte a été créé par l'association « le Pou d'agouti » dans les années 1990 mais n'a jamais fait l'objet d'une régularisation administrative ;

CONSIDERANT que l'autorisation est conforme à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane.

ARRETE

article 1 : objet de l'autorisation

Le Parc naturel régional de la Guyane est autorisé à réhabiliter et à entretenir un sentier à vocation pédagogique et de découverte au sein de l'arrêté de protection de biotope des sables blancs de Mana.

La localisation et les limites de ce sentier de découverte sont précisées aux annexes 1 et 2 du présent arrêté.

Le descriptif de ce sentier est le suivant :

- Longueur : 1,7 km ;
- Largeur : 1,2 m ;
- Topographie : pente légère (10 mètres de dénivelé);
- Difficulté : niveau facile – sentier non équipé pour les personnes handicapées ;
- Durée moyenne : 1h30.

article 2 : équipements et infrastructures

Les équipements et infrastructures, à vocation pédagogique et de découverte suivants, sont autorisés :

Points référencés sur la carte en annexe	Éléments	X	Y
1	Support de panneau d'information (format 1682x1189cm ²) type carbet ouvert de 3x2m ²	215 617	612 234
2	Placeau botanique I	215 909	612 394
3	Placeau botanique II, sur plateau	216 105	612 555
5	Placeau botanique III, bas-fond	216 219	612 574
7	Placeau botanique IV	216 275	612 519
11	Placeau botanique V	216 068	612 333
13	Croisement Piste/layon	215 897	612 240

article 3 : conditions d'entretien

Le Parc naturel régional de la Guyane est autorisé à réaliser ou à faire réaliser par un prestataire extérieur un entretien périodique et autant que de besoin (notamment pour raison de sécurité) du sentier de découverte défini à l'article 1, et des infrastructures et équipements définis à l'article 2.

Toutes déforestations et coupes de végétaux en dehors du sentier de découverte défini à l'article 1 sont interdites.

Un rapport annuel sur les travaux d'entretien menés sur le sentier de découverte devra être transmis à la DEAL Guyane avant la fin du 1er trimestre de l'année 2013.

article 4 : sanctions

Sont punies des peines prévues aux articles L 415-3 et suivant et R 415-1 les infractions aux dispositions du présent arrêté.

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté peuvent entraîner la suspension ou la révocation, le bénéficiaire entendu, de la présente autorisation.

article 5 : voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours par le titulaire devant le tribunal administratif de CAYENNE dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

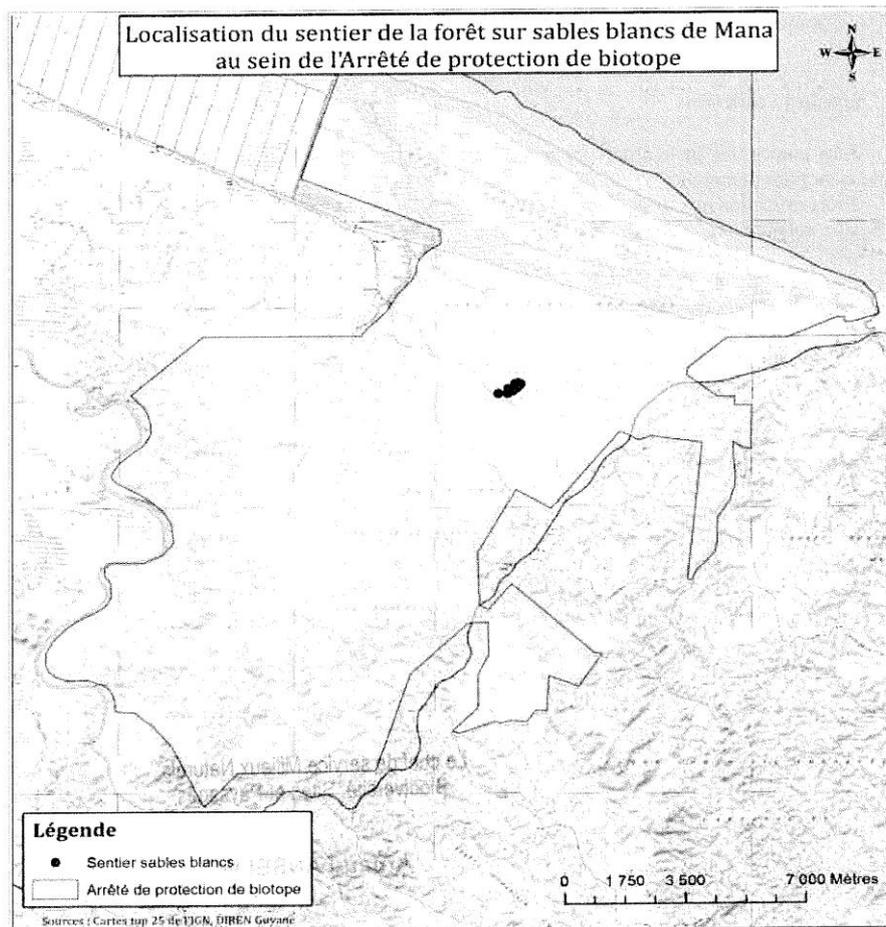
article 6 : exécution

La secrétaire générale de la Préfecture de la Guyane, le Colonel commandant la Gendarmerie de la Guyane, le Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Guyane, le délégué régional à l'outremer de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt de la Guyane, le Directeur Régional des Douanes, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

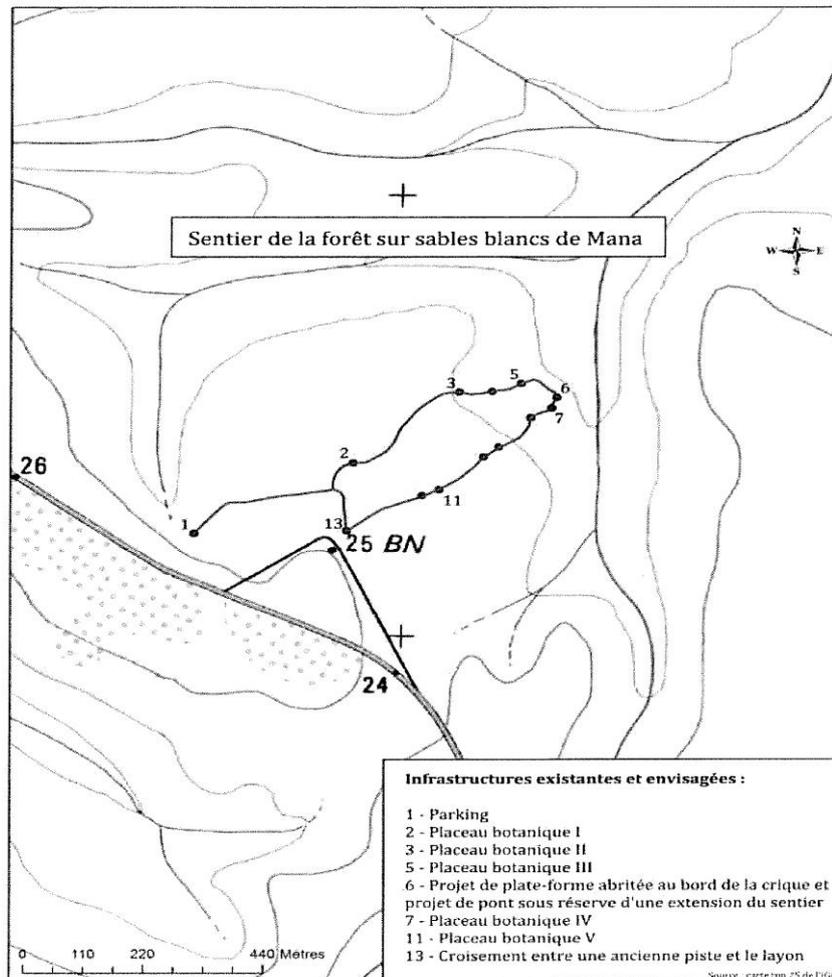
**Le chef de service Milieux Naturels,
Biodiversité, Sites et Paysages**

Arnaud ANSELIN

Annexe 1 de l'ARRETE n° 26 du 03 AVR. 2012
Portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte et
d'équipement à vocation pédagogique ou de découverte au sein du périmètre définie dans l'arrêté
préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana



Annexe 2 de l'ARRETE n° 26 du 03 AVR. 2012
 Portant autorisation exceptionnelle de création et d'entretien d'un sentier de découverte et
 d'équipement à vocation pédagogique ou de découverte au sein du périmètre définie dans l'arrêté
 préfectoral n°2242/1D/4B du 4 décembre 1995 de conservation du biotope des sables blancs de Mana



Annexe 3 : fiches descriptives des ZNIEFF présentes dans l'APB



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/030020016>



znief

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo (Identifiant national : 030020016)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 00010000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope,
2014.- 030020016, Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 28P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znief/030020016.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane
Rédacteur(s) : Biotope
Centroïde calculé : °-°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	28
9. SOURCES	28



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat : [030030026](#) - Lagune de Caïman mouri (Id reg. : 00010003)
- Id nat : [030030028](#) - Rizières de Mana (Id reg. : 00010004)
- Id nat : [030030027](#) - Pointe Isère (Id reg. : 00010002)
- Id nat : [030030039](#) - Irakompapi et ses forêts marécageuses (Id reg. : 00010005)
- Id nat : [030030015](#) - Plages de l'Amana (Id reg. : 00010001)

1.1 Localisation administrative

- Iracoubo (INSEE : 97303)
- Mana (INSEE : 97306)
- Awala-Yalimapo (INSEE : 97361)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 0

Maximum (m) : 4

1.3 Superficie

23943,05 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat : [030020031](#) - Mangroves et vasières du Sinnamary au Kourou (Type 2) (Id reg. : 00110000)
- Id nat : [030030001](#) - Mangroves et vasières du Kourou à la rivière de Cayenne (Type 2) (Id reg. : 00120000)
- Id nat : [030030015](#) - Plages de l'Amana (Type 1) (Id reg. : 00010001)
- Id nat : [030030026](#) - Lagune de Caïman mouri (Type 1) (Id reg. : 00010003)
- Id nat : [030030027](#) - Pointe Isère (Type 1) (Id reg. : 00010002)
- Id nat : [030030028](#) - Rizières de Mana (Type 1) (Id reg. : 00010004)
- Id nat : [030030039](#) - Irakompapi et ses forêts marécageuses (Type 1) (Id reg. : 00010005)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des "Mangroves et vasières du Maroni à l'Iracoubo" (type II) regroupe l'ensemble des habitats littoraux entre la rivière Iracoubo et le fleuve Maroni. Elle inclut cinq ZNIEFF de type 1 dénommées d'est en ouest : Irakompapi et ses forêts marécageuses, Rizières de Mana, Lagune de Caïman mouri, Pointe Isère et Plages de l'Amana.

D'un point de vue géomorphologique, le territoire de la ZNIEFF est le commencement d'une vaste fosse de sédimentation quaternaire qui débute dans la région d'Organabo où le socle précambrien subit l'érosion marine, pour prendre son maximum d'extension au Guyana. Sa formation résulte d'une transgression marine littorale sur le substratum rocheux précambrien puis une régression des eaux marines au cours de laquelle se sont mis en place successivement les différents cordons littoraux de type chenier. Ainsi, on distingue successivement de la mer vers l'intérieur trois types de paysages.

La plaine côtière récente (domaine des argiles marines) avec des mangroves à palétuviers et des marécages subcôtiers, entrecoupés çà et là de longs cordons sableux étroits, s'étend le long du trait de côte. La plaine côtière ancienne se trouve en retrait et est formée de sédiments sablo-argileux ou limoneux argileux, souvent exondés mais de faible altitude. Enfin la zone de sables blancs borde le socle précambrien et est composée de mélange de sédiments quaternaires et de colluvions du socle. Ces trois unités paysagères regroupent une mosaïque de milieux très variés : cordons sableux littoraux, vasières, mangroves côtières, mangroves d'estuaires, arrière du cordon littoral constituée de lagunes saumâtres, marais d'eau douce, savanes inondables, forêts marécageuses et pinotières à Euterpe oleracea, forêts sur sables blancs, forêts de palmiers bâches *Mauritia flexuosa*. Par ailleurs cet ensemble complexe d'écosystèmes est soumis à une forte dynamique côtière due au système de dispersion amazonien. La côte orientée sud-est - nord-ouest est longée par des courants océaniques de même direction. Ainsi, des millions de m³ de sédiments fins provenant de l'Amazonie sont transportés le long des côtes par les courants. Il en résulte un système morphodynamique spécifique alternant l'accumulation de sédiments formant des bancs de vases colonisés par la mangrove et des cycles d'érosion (cordons sableux ou mangroves en recul). Les milieux littoraux sont donc soumis à une perpétuelle évolution.



La végétation des plages actuelles est composée principalement de plantes rampantes à pouvoir colonisateur élevé, essentiellement *Ipomea pes-caprae* (Convolvulaceae), *Canavalia maritima*, et *Vigna luteola* (Fabaceae). Parmi les espèces accompagnatrices, les plus fréquentes sont des Cyperaceae. On note également en arrière plage des fourrés à *Hibiscus tiliaceus* ainsi que des Amandiers pays (*Terminalia catappa*) et des grands Cactus cierges (*Cereus hexagonus*), espèce protégée. La mangrove côtière est étroitement liée au déplacement d'est en ouest des bancs d'argiles. Les dépôts vaseux sont d'abord colonisés et fixés par *Laguncularia racemosa*, parfois précédée et accompagnée d'une herbe formant sur la vase des taches orbiculaires qui s'accroissent rapidement jusqu'à devenir confluentes, *Spartina brasiliensis* (Poaceae). Puis vient l'implantation du Palétuvier blanc (*Avicennia germinans* # *Avicenniaceae* -). Les estuaires des fleuves sont bordés d'une mangrove dominée par le Palétuvier rouge (*Rhizophora racemosa* # *Rhizophoraceae* -). On observe également plus en retrait et en amont, des forêts marécageuses composées du moutouchi-marécage (*Pterocarpus officinalis* # *Fabaceae* -), remarquable par ses larges contreforts, du Palmier Pinot (*Euterpe oleracea*) et du Palmier-bâche (*Mauritia flexuosa*). Les écosystèmes des jeunes marais comportent des mangroves côtières décadentes, des mares et lagunes d'eau saumâtre à *Ruppia maritima* (Ruppiaceae) et *Nymphaea ampla* (Nymphaeaceae). Les marais à végétation herbacée constituent les formations les plus importantes de la plaine côtière récente. Ils sont dominés par des Cyperaceae comme *Eleocharis mutata*, *Cyperus articulatus* et *Cyperus giganteus*, ou par des fougères comme *Acrostichum aureum*, *Blechnum serrulatum* et *Thelypteris interrupta*. Ces marais peuvent être parssemés plus ou moins de bouquets d'arbres dont le plus fréquent est *Chrysobalanus icaco*. Dans ces marais, comme dans les forêts marécageuses et le long des berges et des fleuves et rivières, le paysage est souvent marqué par des formations denses de moucou-moucou (*Montrichardia arborescens* # *Araceae* -).

Sur Mana, de vastes secteurs de marais côtiers, dénommés autrefois "Savane Sarcelle" et devenus "lagune de Caïman mouri", ont été transformés pour l'installation des rizières. À l'est de la région, dans la zone non perturbée par l'aménagement des rizières, entre les criques Irakompapi et Organabo, se développent des forêts galeries de palmier-bâche (*Mauritia flexuosa*). La plaine côtière est traversée par d'anciens cordons littoraux sableux ou argilo-sableux, parallèles au rivage actuel, portant une végétation forestière d'autant plus haute et riche floristiquement que les cordons sont anciens et donc plus éloignés du rivage. Sur les cordons plus récents, la forêt est marquée par le Courbaril (*Hymenaea courbaril* # *Fabaceae* -) et le palmier Awara (*Astrocaryum vulgare*) et des Inga spp. (*Mimosaceae*). Le Bois fourmis (*Triplaris surinamensis* # *Polygonaceae* -) fréquente les parties basses inondées. Sur les cordons intermédiaires, une forêt plus haute dont la voûte est située entre 15 et 25 m, présente principalement *Tapiria guianensis* (*Anacardiaceae*), *Protium heptaphyllum* (*Burseraceae*) et *Simarouba amara* (*Simaroubaceae*), ainsi que le palmier Comou (*Oenocarpus bacaba*). Enfin sur les plus anciens, *Parinari campestris* (*Chrysobalanaceae*) est fréquent sur les crêtes. La voûte forestière y est également dominée par le Wapa (*Eperua falcata* # *Fabaceae* -). Les étages moyens sont envahis par *Duroia eriopila* (*Rubiaceae*) et *Phenakospermum guyanense* (*Strelitziaceae*). Dans le sous-bois, on note la prédominance d'une Marantacée, *Ischnosiphon obliquus*.

Une quarantaine d'espèces végétales déterminantes est signalée, dont *Stemmadenia grandiflora* (*Apocynaceae*) qui n'est connue, en Guyane, que de la Pointe des Hattes où elle atteint la limite sud de son aire de répartition. Parmi ces espèces, 4 sont protégées : *Passiflora moritziana* (*Passifloraceae*), connue uniquement d'Awara, *Cereus hexagonus* (*Cactaceae*), la fougère *Ceratopteris pteridoides* et le palmier à huile américain, *Elaeis oleifera*.

La faune est très riche à l'image des biotopes rencontrés. On note tout particulièrement le Jaguar (*Panthera onca*), l'Ocelot (*Felis pardalis*), le Jaguarondi (*F. yagouaroundi*), le Cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et le Raton crabier (*Procyon cancrivorus*). Par ailleurs, le Lamantin (*Trichechus manatus*) parcourt encore les estuaires et la loutre (*Lontra longicaudis*) peuple la crique Irakompapi.

La région est surtout connue au niveau international pour ses plages qui sont parmi les lieux de ponte les plus importants au monde pour la Tortue Luth (*Dermochelys coriacea*). La population de Tortues Luth venant pondre sur les plages de l'Awara fait partie, semble-t-il, de la métapopulation du Plateau des Guyanes. Ainsi, d'une saison à l'autre, des échanges ont lieu entre le Surinam, le Guyana et la Guyane selon les changements de la physionomie des plages qui s'érodent ou s'engraissent en fonction de la dynamique côtière. D'autres espèces de tortues marines viennent également pondre sur les plages de l'Awara telles que la Tortue verte (*Chelonia mydas*) et la Tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) et de façon plus exceptionnelle la Tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*). Chez les reptiles terrestres, notons la présence sur les cordons sableux du lézard *Cnemidophorus lemniscatus*, espèce patrimoniale. Ces plages sont aussi le principal site de reproduction de la très petite population du Gravelot de Wilson (*Charadrius wilsonia*) en Guyane.

Les bancs de vase bordant les plages ainsi que les plages de la Pointe Isère jouent également un rôle non négligeable dans l'accueil des limicoles nord-américains durant leur hivernage. Les lagunes se situant en arrière des cordons littoraux créent une complémentarité écologique avec les vasières et permettent l'accueil selon le niveau d'eau de très nombreux grands échassiers, limicoles et anatidés locaux (*Anas bahamensis*, *Dendrocygna autumnalis*) et nord-américains (*Anas discors*). De nombreuses espèces d'oiseaux à faible, voire très faible effectif sur le territoire guyanais, y sont observées : Spatule rose (*Ajaia ajaja*), Tantale d'Amérique (*Mycteria americana*), Flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), *Dendrocygna veuf* (*Dendrocygna autumnalis*), Canard musqué (*Cairina moschata*), Canard à bosse (*Sakidiornis melanotos*), Caracara du Nord (*Caracara cheriway*). L'ancienne Pointe Isère et les formations végétales dunaires qui la prolongent vers l'est apparaissent également comme un couloir de migration pour les passereaux nord-américains (Parulines, Tyrannidés, ...). Les lagunes, d'une extension inégale en Guyane, accueillent un grand nombre d'espèces d'oiseaux remarquables, parmi les quelles il faut mentionner la plus belle population d'Échasse à queue noire (*Himantopus mexicanus*) ainsi que les plus grands rassemblements d'anatidés du département. Il convient également de citer les espèces de rapaces comme le Busard de Buffon (*Circus buffoni*) et la Buse à queue barrée (*Buteo albonotatus*) inféodés à la région de Mana.



La ZNIEFF des "Mangroves et vasières du Maroni à l'Iraoubo" (type II) reprend en partie les contours de la Réserve Naturelle de l'Amana créée en 1998. Les zones humides de ce secteur littoral constituent des zones d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau, et la région est d'ailleurs inscrite sur la liste des sites Ramsar. Le suivi et la protection de la population des tortues marines ont longtemps été effectués par le WWF. Ces actions sont aujourd'hui menées par la réserve naturelle avec un appui important de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) pour la surveillance. En effet, malgré l'existence de la réserve naturelle, le braconnage des oiseaux d'eau et le pillage des œufs de tortues marines sont encore une menace importante pour le maintien des populations. Les pêches accidentelles de tortues marines par des filets dérivants au large de la réserve de l'Amana sont également une cause de mortalité non négligeable. Des activités humaines sont présentes dans la ZNIEFF de l'Amana. En effet, les activités traditionnelles de la communauté amérindienne Kaliña du village d'Awala Yalimapo sont directement liées aux ressources naturelles de cette zone.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Dune, plage
- Lagune
- Estuaire, delta
- Rivière, fleuve

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Tourisme et loisirs
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Etablissement public
- Domaine communal
- Domaine départemental
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
- Zone ND du POS
- Réserve naturelle nationale
- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Zone protégée au titre de la Loi Littoral
- Convention de RAMSAR (zones humides)
- Parc Naturel Régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire



2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
 Faunistique
 Poissons
 Reptiles
 Oiseaux
 Mammifères
 Floristique
 Ptéridophytes
 Phanérogames

Fonctionnels

Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs
 Zone particulière liée à la reproduction

Complémentaires

Paysager
 Géomorphologique
 Historique
 Scientifique
 Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: De la pointe de Hattes (rive droite du fleuve Maroni) au pont de la RN1 sur Iracoubo (rive gauche du fleuve), la ZNIEFF s'étend jusqu'au trait de côte (ligne des plus basses eaux) le plus éloigné connu en 2009, en incluant vasières, mangroves et plages.

E: A l'est, le tracé longe la rive gauche de Iracoubo en excluant les zones urbanisées d'Iracoubo.

S: Au sud, la limite longe le sud des mangroves depuis la limite nord-ouest d'Iracoubo (point A) jusqu'à la rive gauche de la crique Sedan (point B). Après avoir longé la crique sur 100m en direction du sud (point C), elle longe les forêts inondées jusqu'à la rive gauche de l'Organabo (du point D au point E) puis jusqu'à la route départementale 8 au point F. Elle longe ensuite la D8 jusqu'à l'ancien aérodrome de Mana à la pointe des rizières (point G) et le contourne pour atteindre la rive droite de la Mana (point H). La limite traverse le fleuve tout droit jusqu'au bout du quai (point I) pour longer à nouveau la mangrove et les vasières jusqu'à la pointe des Hattes en excluant les zones habitées de la Bouverie, d'Awala puis de Yalimapo.

W: A l'ouest, la ZNIEFF s'étend jusqu'à la rive droite du fleuve Maroni.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM22 nord):

A (255547m; 606392m) - B (251035m; 609046m) - C (250982m; 608704m) - D (226625m; 615104m) - E (226337m; 614438m) - F (210793m; 618086m) - G (194130m; 626775m) - H (192744m; 626371m) - I (192362m; 627663m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Rejet de substances polluantes dans les eaux	
Pêche professionnelle	
Chasse	
Pêche	
Ornement et tamassage	
Prélevements organisés sur la faune ou la flore	



FACTEUR	Potentiel / Risq
Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public	
Erosions	
Attérissements, ensablement, assèchement	
Antagonisme avec une espèce domestique	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Reptiles - Amphibiens - Poissons - Ptéridophytes 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Habitats 	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G11.1 Dunes marines littorales et plages de sable - groupements psammophiles			
G46.42 Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude			
G49.23 Forêts marécageuses, marécages botaux et botaux sur sols hydromorphes de Guyane			
G55.13 Marais tropicaux saumâtres le long de Guyane			
G55.23 Marais tropicaux d'eau douce le long et prairies inondables et humides de basse altitude de Guyane			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G11.33 Formations sous-arbustives sur rochers littoraux - Forêts littorales			
G11.53 Mangroves atlantes			
G23.1 Eaux saumâtres sans végétation vasculaire			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G23.24 Eaux saumâtres tropicales			
G24.1 Cours des rivières			
G3E.31 Carrières à Borné et alata			
G4E.23 Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane			
G4E.4 Forêts deuses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m			
G4E.41 Forêts deuses et à arbes de terre ferme de basse altitude			
G4A.1 Forêts galeries			
G4A.4 Forêts ripariennes			
G4A.51 Forêts inondables des berges des rivières et fleuves			
G66 Marais tropicaux leucobactés			
G82.3 Cultures extensives ou traditionnelles			
G82.32 Abattoirs de Guyane			
G85.5 Jardins urbains à Hibiscus rosa-sinensis			
G86.2 Villages			
G86.41 Carrières			
G87.1 Frbres et brousses			
G87.11 Arbres abattus - friches de cultures séchées			
G87.16 Brousses basses secondaires			
G87.2 Zones médianes et médianes vagues			
G87.21 Végétations médianes basses à éléphant à Mimosa pudica, M. p. g. a, D. bob. a. u. l. o. c. a, Merremia macrocarpa, Borné et alata, Marécages ligularis			
G87.23 Coteaux et bords des maisons			
G87.24 Bords de routes et de pistes			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné



6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
Mammifères	61061	Colocolius cafer (Boitard, 1784)		Reproducteur		Faible			
	443616	Tityus pecari (Lacépède, 1759)							
	443623	Pithecia sura (Linnaeus, 1758)			Données association Kwata - 2010				
	443628	Pithecia nasalis (Cuvier, 1795)			Données association Kwata - 2010				2010
	443756	Tupia leucotis (Linnaeus, 1758)							
	443758	Aburria macconnelli (Linnaeus, 1760)							
	443759	Ateles paniscus (Linnaeus, 1758)							
	443763	Pithecia pithecia (Linnaeus, 1760)							
	443799	Tachycineta thalassina (Linnaeus, 1758)				Faible			
	528148	Colocolius cafer (Boitard, 1784)			Données association Kwata - 2010				
Oiseaux	1948	Anas haemastris (Linnaeus, 1758)		Reproducteur		Moyen			
	1962	Anas boschas (Linnaeus, 1760)		Hivernage, séjour lors reproduction					
	2597	Tringa melanoleuca (Cuvier, 1795)							
	2600	Tringa strepera (Cuvier, 1795)							
	2676	Falco columbarius (Linnaeus, 1758)			Information : GEPOG - Faune Guyane Bibliographie : GEPOG				2012
	2927	Tringoides subrufus (Mellott, 1891)							
	3059	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3158	Pipilo maculosa (Swainson, 1813)							

- 9/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	3192	Callisitta pusilla (Linnaeus, 1758)							
	3199	Callisitta pusilla (Linnaeus, 1758)							
	3218	Callisitta pusilla (Linnaeus, 1758)							
	199325	Lobrychus exilis (Cuvier, 1795)							
	199349	Porphyrio melanotus (Linnaeus, 1760)							
	199366	Limosa haemastria (Linnaeus, 1758)			Bibliographie : GEPOG				
	199380	Bartramia longicauda (Bechstain, 1812)							
	441659	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)							
	441666	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)				Faible			
	441685	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)							
	441687	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)							
	441691	Bubo virginianus (Cuvier, 1795)		Reproducteur		Moyen			
	441696	Oenanthe isabellina (Mellott, 1891)							
	441697	Bubo virginianus (Cuvier, 1795)							
	441702	Bubo virginianus (Cuvier, 1795)							
	441709	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	441755	Circus hudsonius (Lacépède, 1759)		Reproducteur		Faible			
	441775	Circus hudsonius (Lacépède, 1759)							
	441777	Circus hudsonius (Lacépède, 1759)				GEPOG - Base de données A Bp			2002
	441852	Ceryle alcyon (Mellott, 1891)							
	441862	Dendrocygna americana (Linnaeus, 1758)		Reproducteur		Fort			
	441874	Dendrocygna americana (Linnaeus, 1758)							
	441886	Fregata aquila (Palmieri, 1893)							

- 10/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	441889	Elanus leucurus Vieillot 1818							
	441931	Ficedula albicollis Vieillot 1810			Base de données ZNIEFF 2003 - Modifications ZNIEFF de Guyane - BRL				
	441941	Cathartes aura Vieillot 1810							
	442080	Nehaloe scintillans (Osb. 1790)		Reproducteur		Faible			
	442089	Myiarchus cinerascens Linnaeus 1758				Faible			
	442128	Nerops ptilorhynchus (Boddaert 1783)			Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)	Fort	3	0	2006 - 2006
	442131	Neococcyx erythrops (Scriver 1867)			GEPOG - Base de données Atpi				2002
	442135	Momotropis alba (Linnaeus 1758)			Bibliographie : GEPOG				
	442182	Pachyramphus ruficeps (Boddaert 1783)							
	442206	Pipilo maculatus (Gmelin 1789)							
	442228	Pipilo erythrophthalmus (Temminck 1826)							
	442258	Polioptila caerulea (Gmelin 1789)			Bibliographie : GEPOG				
	442261	Porphyrio melanotus (Gmelin 1789)			GEPOG - Base de données Atpi				2011
	442266	Porzana tricolor (Boddaert 1783)							
	442310	Rampidulus carolinensis (Miller 1776)		Migrateur, passage	Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)		0	0	
	442328	Rostellaria flammea (Vieillot 1817)							
	442334	Sialia mexicanus (Audin 1827)			Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)	Fort	2	0	2009 - 2009
					GEPOG - Base de données Atpi				2009
					GEPOG - Base de données Atpi				2011



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442350	Selenidera culik (Meyer 1827)							
	442532	Zenaidura macroura (Des Murs 1847)							
	444423	Cathartes aura Vieillot 1810							
	459461	Amazilia berythia (Lesson 1820)			GEPOG - Base de données Atpi				2002
	459501	Ornithoptera maculata (Boddaert 1783)			Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)	Moyen		0	2005 - 2005
	459514	Pterodroma externa Linnaeus 1758		Migrateur, passage	Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)		0	0	
	459517	Porphyrio melanotus (Gmelin 1789)			GEPOG - Base de données Atpi				1984
					GEPOG - Base de données Atpi				2010
	528159	Cathartes aura Vieillot 1810			Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)	Fort	1	0	2009 - 2009
					Informations : GEPOG - Faune Guyane				2010
					GEPOG - Base de données Atpi				
	528161	Thalasseus melanoleucus (Boddaert 1783)		Migrateur, passage	Base de données Atpi (GEPOG / Réaumur A)		0	0	
Poissons	418985	Ctenopoma spilargenteum (Valenciennes 1850)			Bibliographie : KEITH P., LE BAIL P.Y. & PLANQUETTE P.				
Reptiles	77338	Chelonia mydas (Linnaeus 1758)		Reproducteur		Moyen			
	77360	Leptochelys olivacea (Eschscholtz 1820)		Reproducteur		Faible			
	77367	Demochelys coriacea (Vandell 1797)		Reproducteur		Fort			
	443973	Crotaphytus reticulatus (Linnaeus 1758)							
	444005	Chelonia mydas (Linnaeus 1758)		Reproducteur		Fort			
	444029	Epicrater reticulatus Gray 1849							
	444053	Lygodactylus lineatus (Linnaeus 1758)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	444099	Ptilinopus guineensis (Troschel, 1848)			Base de données ZNIEFF 2003 - Modération des ZNIEFF de Guyane - BRL				
	444146	Colinus olivaceus Linnaeus, 1758							
Palméogamés	441163	Carpodacus roseus (Sw.) DC, 1825			Base AUBLET2, Hebler de Guyane, AMAP, IRO, mai 2013		0	0	1968
	630666	Sialia mexicana Gmelin, 1791			Base AUBLET2, Hebler de Guyane, AMAP, IRO, mai 2013		0	0	
	631969	Bomolocha carolinensis (Aud.)			Bibliographie : GRANVILLE, J.-J. de & CROZIER, F.		0	0	2007
	636160	Bomolocha carolinensis (Aud.)			Bibliographie : GRANVILLE, J.-J. de & CROZIER, F.		0	0	2007
	446483	Marsilea polycarpa Hook. & Grev.			Informateur : BORDIEU, M.		0	0	

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
Amphibies	436746	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	436903	Leptodeictylus salsus (Schneider, 1799)							
	436912	Leptodeictylus salsus (Schneider, 1799)							
	436926	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	436929	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	521689	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	521714	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	521714	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							

- 13/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
Mammifères	521716	Trachycheilus affinis (Linnaeus, 1758)							
	521723	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	443614	Marmosa murina (F. Cuvier, 1817)							
	443620	Leopardus pardalis (Linnaeus, 1758)							
	443621	Leopardus tigrinus (Schreber, 1775)							
	443625	Eleutherodactylus coqui (Steindachner, 1863)							
	443626	Galeotis vittatus (Schreber, 1774)							
	443627	Lycoteles inguicatus (Günther, 1858)			Données associées Kwata - 2010				
	443629	Nasua nasua (Linnaeus, 1758)							
	443630	Dasyatis centroura (Schreber, 1774)							
	443631	Procyon cancrivorus (Cuvier, 1798)			Données associées Kwata - 2010				
	443632	Sotilla guianensis (Van Beneden, 1844)							
	443643	Saccopryx camoscius Thomas, 1901							
	443666	Didelphis marsupialis (Pallas, 1766)							
	443671	Nasua nasua (Linnaeus, 1758)							
	443681	Glossophaga soricina (Pallas, 1766)							
	443714	Desmanera guiana Harcourt, 1867							
	443716	Artibeus lituratus (Olfers, 1818)							
	443747	Didelphis marsupialis (Linnaeus, 1758)							
	443757	Sagittifera murina (Linnaeus, 1758)							
	443760	Cebus apella (Linnaeus, 1758)							
	443764	Saimiri sciureus (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwata - 2010				
	443766	Cuniculus paca (Linnaeus, 1760)							

- 14/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	443167	Myzocle acouchy (Erlehen, 1777)							
	443176	Hydrochelidon hypoleuca (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443800	Eudynamis mindanensis (Linnaeus, 1758)							
	443801	Cathartus unicolor (Linnaeus, 1758)							
	443803	Ceryle alcyon (Linnaeus, 1758)							
	443804	Pelecanus naevius (Gmelin, 1789)							
	443805	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	443807	Myiophobus hololeuca (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				2010
	443808	Ternstroemia hololeuca (Linnaeus, 1758)							
Oiseaux	2398	Dendrocygna bicolor (Gmelin, 1789)							
	2399	Dendrocygna striata (Linnaeus, 1758)							
	2423	Oxyechus leucorhynchus (Gmelin, 1789)							
	2458	Fregata magnificens (Gmelin, 1789)							
	2481	Nyroca nyroca (Linnaeus, 1758)							
	2489	Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)							
	2500	Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)							
	2504	Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)				Moyen			
	2557	Limnocorax nyroca (Gmelin, 1789)							
	2571	Numenius phaeopus (Linnaeus, 1758)							
	2605	Tringa solitaria (Wilson, 1813)							
	2621	Actitis macularia (Linnaeus, 1758)							
	2660	Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)							
	2694	Phoenicurus phoeniceus (Linnaeus, 1758)					Faible		

- 15/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	2938	Falco peregrinus Tinnelli, 1877							
	3165	Elanus isabellinus (Linnaeus, 1758)							
	3195	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3203	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3214	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3225	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3236	Tringa senegalensis (Gmelin, 1789)							
	3239	Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)							
	3270	Leucophaea pectoralis (Linnaeus, 1758)							
	3332	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)		Migrateur, passage					
	3342	Thalasseus sancto-thomae (Gmelin, 1789)							
	3343	Sterna bergii (Linnaeus, 1758)							
	3362	Thalasseus sancto-thomae (Gmelin, 1789)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (EPOG / Rea de RA)		0	0	
	3371	Cathartes aura (Linnaeus, 1758)							
	3482	Tyrus alba (Gmelin, 1789)							
	3696	Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)							
	199330	Egretta caerulea (Linnaeus, 1758)							
	199331	Egretta alba (Linnaeus, 1758)							
	199332	Egretta alba (Linnaeus, 1758)							
	199342	Falco sparverius (Linnaeus, 1758)							
	199364	Charadrius senegalensis (Gmelin, 1789)			Base de données Atapi (EPOG / Rea de RA)			0	2004 - 2004
	199376	Thalasseus sancto-thomae (Gmelin, 1789)							
	199388	Scolopax pectoralis (Linnaeus, 1758)							

- 16/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effet inférieur	Effet supérieur	Année / Période d'observation
	441812	Sarkisornis melanocephalus (Pennant 1769)							
	44186	Budytes sibiricus (Linnaeus 1758)							
	441620	Chrysomitris leucophaea (Linnaeus 1760)							
	441623	Platycircus major (Linnaeus 1758)				Faible			
	441629	Amazilia eucoptera (Cassin 1782)							
	441634	Ammodramus humilis (Bosc 1782)							
	441642	Aythya nyroca (Linnaeus 1760)							
	441644	Ardea herodias (Linnaeus 1758)							
	441654	Nycticorax nycticorax (Linnaeus 1758)							
	441658	Ardea herodias (Linnaeus 1758)			Base de données Atapi (GEOG / Revider A)	Fort	1	0	2010 - 2010
	441663	Ardea herodias (Linnaeus 1758)							
	441671	Bubo nivalis (Latham 1790)							
	441675	Atta cinerascens (Cassin 1782)			Base de données Atapi (GEOG / Revider A)	Fort	1	0	2009 - 2009
	441686	Bucconus erythrorhynchos (Latham 1790)							
	441700	Buphala nivalis (Cassin 1782)							
	441704	Buteo swainsoni (Latham 1790)							
	441706	Buteo swainsoni (Cassin 1782)			Base de données Atapi (GEOG / Revider A)	Fort	3	0	2004 - 2004
	441706	Circus cyaneus (Linnaeus 1758)							
	441712	Carpodacus mexicanus (Cassin 1782)							
	441714	Carpodacus mexicanus (Temminck 1824)							
	441719	Carpodacus mexicanus (Cassin 1782)							

- 17/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effet inférieur	Effet supérieur	Année / Période d'observation
	441730	Cathartes aura (Linnaeus 1758)							
	441731	Cathartes aura (Cassin 1782)							
	441744	Cathartes aura (Cassin 1782)							
	441746	Cathartes aura (Latham 1790)							
	441751	Cathartes aura (Vahl 1792)		Reproducteur		Moyen			
	441751	Chloroceryle alpestris (Latham 1790)							
	441762	Chloroceryle alpestris (Cassin 1782)							
	441767	Chordeiles cucullata (Hermann 1783)							
	441772	Coccyzus macularius (Cassin 1782)							
	441783	Coccyzus macularius (Cassin 1782)							
	441784	Coccyzus macularius (Linnaeus 1760)							
	441787	Colaptes auratus (Linnaeus 1758)							
	441791	Colaptes auratus (Bonaparte 1792)							
	441799	Columba macroura (Linnaeus 1760)							
	441800	Columba macroura (Linnaeus 1758)							
	441802	Columba macroura (Temminck 1810)							
	441803	Columba macroura (Cassin 1782)			Base de données Atapi (GEOG / Revider A)		4	0	2010 - 2010
	441826	Coturnix coturnix (Linnaeus 1758)							
	441827	Coturnix coturnix (Cassin 1782)							
	441834	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus 1758)							
	441878	Cyanocitta stelleri (Linnaeus 1760)							
	441900	Eurostocheus ruber (Linnaeus 1758)				Moyen			
	441922	Falco sparverius (Cassin 1782)							

- 18/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Effectif inférieur	Effectif supérieur	Année / Période d'observation
	441924	Fulvica caesia (Boeckler, 1783)							
	441928	Eupis persicinus (Linnaeus, 1758)							
	441948	Geopelia mon. hirta (Linnaeus, 1758)							
	441984	Chrysopygus castaneus (Linnaeus, 1758)							
	441988	Hirundo lunifrons (Linnaeus, 1758)		Reproducteur		Moyen			
	441997	Hydrophilus pectoralis (Schaller, 1781)			Base de données Atapi (GEPOG / Réaumur)	Moyen	2	0	2009 - 2009
	441999	Hydrophilus pectoralis (Schaller, 1781)							
	442008	Cicada nigropunctata (Gyllenhal, 1810)							
	442014	Jabiru myricaria (Schubert, 1810)							
	442016	Jabiru myricaria (Schubert, 1810)							
	442024	Larva exilis (Fennel, 1831)							
	442028	Sturnella militaris (Linnaeus, 1758)							
	442033	Larva exilis (Fennel, 1831)							
	442034	Psephenus abnormis (Fennel, 1831)							
	442038	Nesobrycon curvicaudatus (Cuvier, 1797)							
	442077	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442078	Merganser alpestris (Schaller, 1781)			Base de données Atapi (GEPOG / Réaumur)	Fort	1	0	2004 - 2004
	442082	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442085	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442097	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							

- 19/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Effectif inférieur	Effectif supérieur	Année / Période d'observation
	442100	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442143	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442147	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442152	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442160	Merganser alpestris (Schaller, 1781)			Base de données Atapi (GEPOG / Réaumur)	Fort		0	2003 - 2003
	442164	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442189	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442204	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442239	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442245	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442272	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442274	Merganser alpestris (Schaller, 1781)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Réaumur)		0	0	
	442278	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442307	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442309	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442311	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442312	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442330	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442331	Merganser alpestris (Schaller, 1781)			Base de données Atapi (GEPOG / Réaumur)	Fort	1	0	2005 - 2005
	442368	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							
	442371	Merganser alpestris (Schaller, 1781)							

- 20/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442379	Sturnia an Maram Lesson, 1847							
	442380	Thalasseus sandvicensis Swinhoe, 1870							
	442383	Sturnia superciliosa (Latham, 1789)							
	442392	Scolopax arvensis (Gmelin, 1788)							
	442394	Synalaxis albae (Lesson, 1847)							
	442399	Tachycineta thalassina (Cassin, 1852)							
	442402	Tachycineta thalassina (Cassin, 1852)							
	442416	Tropidonax aeneus (Linnaeus, 1760)							
	442442	Cathartes aura (Linnæus, 1758)							
	442458	Tachycineta thalassina (Cassin, 1852)							
	442472	Tachycineta thalassina (Cassin, 1852)							
	442494	Tyrannus melancholicus (Latham, 1789)							
	442495	Tyrannus savana (Latham, 1808)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)		0	0	
	442505	Zenaidura macroura (Gmelin, 1788)							
	442507	Zenaidura macroura (Gmelin, 1788)							
	442508	Zenaidura macroura (Gmelin, 1788)							
	442518	Zenaidura macroura (Gmelin, 1788)							
	442529	Zenaidura macroura (Gmelin, 1788)							
	459450	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)		0	0	
	459458	Actitis macularia (Linnaeus, 1760)			Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)	Moyen	1998	0	2004 - 2004



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	459513	Pipilo fuscus (Latham, 1789)			Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)	Fort	3	0	2009 - 2009
	532688	Sturnia an Maram Lesson, 1847		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)		0	0	
	550522	Progne subis (Linnaeus, 1760)							
	625824	Sturnia superciliosa (Latham, 1789)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)		0	0	
	625851	Tinga semipalmata (Gmelin, 1788)		Migrateur, passage	Base de données Atapi (GEPOG / Revider A)		0	0	
	645236	Megascops asio (Linnaeus, 1760)							
Poissons	66470	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	66798	Megascops asio (Linnaeus, 1760)							
	69422	Echeneis neocrales (Linnaeus, 1758)							
	418905	Anableps anableps (Linnaeus, 1758)							
	418922	Squalus acanthias (Linnaeus, 1760)							
	418934	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	418967	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	419014	Pristigaster taurus (Latham, 1789)							
	419084	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	419106	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	419116	Carcharias taurus (Latham, 1789)							
	419165	Megascops asio (Linnaeus, 1760)							
	419204	Cynoscion nebulosus (Latham, 1789)							
	419209	Cynoscion nebulosus (Latham, 1789)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	419220	Plebeiodon squarrosellus (Heckel, 1842)							
	419242	Sphoerodes leucostictus (Linnaeus, 1758)							
	424532	Hymenophyllum ecklonii (Sprengel, 1826)							
	461046	Sclerodes passovii (Kühnlein, 1842)							
	461112	Nothia grandis (Kühnlein, 1842)							
	461114	Aspidia ruficollis (Thell., 1832)							
	461116	Sclerodes proopii (Kühnlein, 1842)							
	461198	Pseudisclerodes Rostk. & Schmidt, 1827							
Reptiles	77330	Carex cracca (Linnaeus, 1758)							
	77347	Eriophorum laticarpum (Linnaeus, 1758)							
	360754	Hemerocallis flammula (Lamour., 1818)							
	360796	Luzula luzula (Linnaeus, 1758)							
	443976	Panicum polyanthemum (Cavendish, 1807)			Bibliographie : de Tiohy B.	Faible	0	0	2000
	443979	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	443980	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	444004	Aeluropus laticarpus (Linnaeus, 1758)							
	444011	Koenigia oleracea (L., 1753)							
	444013	Luzula polyanthemum (Linnaeus, 1758)							
	444016	Luzula polyanthemum (Linnaeus, 1758)							
	444019	Anaphalis margaritacea (Linnaeus, 1758)							
	444020	Anaphalis margaritacea (Linnaeus, 1758)							

- 23/30 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	444031	Elymus repens (L., 1758)							
	444043	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	444044	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	444048	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	444066	Cymbopogon niger (Boulenger, 1887)							
	444061	Helictes scaber (L., 1758)							
	444064	Helictes scaber (L., 1758)							
	444071	Helictes scaber (L., 1758)							
	444078	Elymus repens (L., 1758)							
	444079	Elymus repens (L., 1758)							
	444080	Elymus repens (L., 1758)							
	444082	Elymus repens (L., 1758)							
	444084	Elymus repens (L., 1758)							
	444086	Elymus repens (L., 1758)							
	444088	Elymus repens (L., 1758)							
	444090	Elymus repens (L., 1758)							
	444098	Elymus repens (L., 1758)							
	444102	Elymus repens (L., 1758)							
	444104	Elymus repens (L., 1758)							
	444109	Elymus repens (L., 1758)							
	444127	Elymus repens (L., 1758)							
	444130	Elymus repens (L., 1758)							

- 24/30 -



Groupe	Code Espèce (CO_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chronologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	444140	Asterophrys reticulata <i>(Linnaeus, 1758)</i>							
	444151	Pithecheilus maculata <i>Cuvier, 1801</i>							
	444238	Coccyzus hortulanus <i>(Linnaeus, 1758)</i>							
	444390	Chelidonis carbonaria <i>Gmel, 1824</i>							
Planirogames	119691	Rupia maritima L., 1753							
	121551	Bobolchoenus maritimus <i>(L.) Pons, 1905</i>							
PÉripolytes	448430	Certhia palmarum <i>(L.) Scop.</i>							



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupes	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	443799	<i>Trichechus manatus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection. (file)
Oiseaux	1962	<i>Anas discors</i> Linnaeus, 1760	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2336	<i>Dendrocygna bicolor</i> (LeNot, 1810)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2423	<i>Oenanthe isabellina</i> (LeNot, 1818)	Autre	Directive 79/403/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux). (file) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2468	<i>Fregata magnificens</i> (Linnaeus, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2481	<i>Nycticorax nycticorax</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/403/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux). (file) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2489	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2504	<i>Anas alba</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/403/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux). (file) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2557	<i>Limnocorvus griseus</i> (Gmelin, 1780)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2571	<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. (file)
	2597	<i>Tringa melanoleuca</i> (Gmelin, 1780)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2600	<i>Tringa hypoleucos</i> (Gmelin, 1780)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2605	<i>Tringa solitaria</i> Wilson, 1813	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2660	<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/403/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux). (file) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2927	<i>Tringoides subruficollis</i> (LeNot, 1810)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Autre	Directive 79/403/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux). (file) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	3059	<i>Callinaites chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. (file)
	3158	<i>Pluvialis dominica</i> (Statius Müller, 1776)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. (file)
	3165	<i>Pluvialis squatarola</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. (file)
	3192	<i>Callidris canutus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée. (file)



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Régimentation
	3195	Calyptis alba (Pallas, 1764)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3199	Calyptis pusilla (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3203	Calyptis mauri (Cabanis, 1857)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3214	Calyptis minutilla (Sclater 1870)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3218	Calyptis asiaticus (Sclater 1870)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3226	Calyptis melanotos (Sclater 1870)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3239	Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3332	Colocheilobus alba (Gmelin, 1789)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (file)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3343	Sterna hiemalis Linnaeus, 1758	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (file)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3371	Chroicochela alpestris (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (file)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3482	Tyto alba (Scopoli, 1769)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
	3696	Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)
199360	Parus major (Bechstein, 1812)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)	
444423	Calyptis hiemalis (Bonaparte, 1826)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (file)	
Poissons	418905	Ambleps ambleps (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (file)
	418922	Sagittaria (Linnaeus, 1760)	Autre	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (file)
	418934	Serranus salmoides (Bloch & Schneider, 1801)	Autre	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (file)
	418967	Centropomus parallelus (Pomoy, 1860)	Autre	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (file)
	419014	Plesiops macleoti (Lacepede, 1804)	Autre	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (file)
	419165	Muraena helcon (Valenciennes, 1830)	Autre	Liste des espèces de poissons et de crustacés représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Martinique (file)
Reptiles	77330	Caretta caretta (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (file)
				Liste des zones marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection (file)



Groupes	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	77.338	Chelonia mydas (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (file) Liste des tortues marines protégées sur le territoire national modales de leur protection (file)
	77.347	Eretmochelys imbricata (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (file) Liste des tortues marines protégées sur le territoire national modales de leur protection (file)
	77.360	Leptochelys olivacea (Schubert, 1820)	Déterminante	Liste des tortues marines protégées sur le territoire national modales de leur protection (file)
	77.367	Dermochelys coriacea (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (file) Liste des tortues marines protégées sur le territoire national modales de leur protection (file)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- DUJARDIN J.-L.(1984) "Inventory of wetlands of South and Central America and the Carribean. Savane Sarcelle. In : a Directory of neotropical wetlands. International Waterfowl Research Bureau."
- BLANC Régine()
- Commune d'Awala-Yalimpo() "Note d'incidence sur l'eau : création d'une piste de desserte agricole. Commune d'Awala-Yalimpo."
- AUBLET2(2001) "AUBLET2, février 2001."
- FRETEY J.(1989) "Reproduction de la Tortue olivâtre (Leptochelys olivacea) en Guyane française pendant la saison 1987. Nature Guyanaise, SEPANGUY, Cayenne. 1 : 8-13."
- BOUET Pascal()
- FRETEY J. & LESCURE J.(1998) "Les tortues marines en Guyane française : bilan de vingt ans de recherche et de conservation. In : M. FLEURY & O. PONCY Ed. "Conserver, gérer la biodiversité, quelle stratégie pour la Guyane", JATBA, Revue d'Ethnobiologie, vol. 40 (1-2) : 219-238."
- LENGANAY D. et Coll.(1995) "Rapport Equipe Kawana 95."
- AUBLET2(2001) "AUBLET2, juillet 2001."
- CAMPAGNE KAWANA(1994) "Inventaire de la faune itique de la Basse Mana (15 mai- 15 juin 1994)".
- FRETEY J.(1992) "La Basse Mana : Proposition d'inscription en site RAMSAR. WWF, DRAE Guyane."
- FRETEY J.(1986) "Le statut des tortues marines en Guyane française. In : " Le littoral guyanais, fragilité de l'environnement ", 1er congrès régional de l'environnement, Cayenne, avril 1985, Nature Guyanaise, SEPANGUY, Cayenne : 179-190."
- GARENAUX I.(1995) "Inventaire botanique de la forêt sur sable blanc (région d'Organabo). Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivières Lacustres - Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts."
- DIREN Guyane(1992) "Fiche Znieff antérieure de 1992."
- TOSTAIN Olivier()
- FRETEY J.(1987) "Les Tortues de Guyane française, Nature Guyanaise, SEPANGUY."
- LIARDET Vincent()
- GRANVILLE J.-J. de & CROZIER F.(1999) "Etude botanique du site proposé pour l'ouverture d'une carrière de sable par " Les Carrières du Pic Saint-Loup ", R.D. 22 (Route de Mana à Awala), Multigr., IRD Cayenne, 23 pp, 25 fig."
- VOISIN Jean-François()
- GERAUX H.(1997) "Fiche Znieff mer "Plage des hattes et pointe Isère" (version test)."
- DIREN Guyane(1993) "Fichier ZNIEFF. Inventaire ornithologique de la Basse Mana 1993."
- DIREN Guyane(1992) "Fiche ZNIEFF. Pré-inventaire mammalogique de la basse-Mana."



- GRANVILLE, J.-J. de & CROZIER, F.(2007) "Inventaire floristique et formation des agents de l'ONF à la reconnaissance des espèces végétales du site de Kanawa (commune d'Awala Yalimapo)".
- CHARLES-DOMINIQUE P.(1998) "Parcs, réserves et structures de protection de l'environnement en Guyane française, le point de vue d'un écologue. In : M. FLEURY & O. PONCY Ed. "Conserver, gérer la biodiversité, quelle stratégie pour la Guyane", JATBA, Revue d'Ethnobiologie, vol. 40 (1-2) : 523-532."
- GRANVILLE J.-J. de(1976) "Un transect à travers la Savane Sarcelle (Mana- Guyane Française). Cah. O.R.S.T.O.M., sér. Biol., 10 figs., 5 pl., 9, (1) : 3-21."
- CONDAMIN M.(1974) "Etude écologique du littoral guyanais en vue de la création de réserves naturelles. Rapport de situation d'étude. Centre ORSTOM de Cayenne, Multigr., : 1-73, 2 cartes h.t."
- GROUPE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE(2001) "Base de données Alapi."
- GASC J.P.(1990) "Les lézards de Guyane. Ed. Chabaud. 76 p., 50 photos couleurs."
- DIREN Guyane(1993) "Fiche ZNIEFF. Préinventaire ornithologique de la Basse Mana."
- FRETTEY Jacques()
- GRANVILLE J.-J. de(1985) "Projets de Réserves Biologiques Domaniales en Guyane. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne. 1 carte. : 1-2."
- CONDAMIN M.(1975) "Projets de réserves naturelles sur le littoral guyanais. Ministère de la Qualité de la Vie, Direction de la Protection de la Nature, O.R.S.T.O.M., Cayenne, Multigr. : 1-95, 44 fig., 10 cartes h.t."
- DIREN Guyane(1996) "Fiche ZNIEFF. Inventaire faunistique de la Znieff 1 : Plage des Hattes et Pointe Isère (I et II)".
- FRETTEY J.(1988) "Les tortues marines. Ed. Saga. La Documentation guyanaise. : 1-32."
- FRETTEY J.(1993) "Projet de classement en Réserve Naturelle - La Basse Mana. WWF France - DIREN."
- Données association Kwata - 2010()
- GUGUILLON Bertrand()
- HERGIBO Agnès()
- TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOILLAY J. M.(1992) "Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris."
- CHEVALIER J., CAZELLES B. & GIRONDOT M.(1998) "Apports scientifiques à la conservation des tortues luth en Guyane. In : M. FLEURY & O. PONCY Ed. "Conserver, gérer la biodiversité, quelle stratégie pour la Guyane", JATBA, Revue d'Ethnobiologie, vol. 40 (1-2) : 485-508."
- COURTEAU Christophe()
- FRETTEY J.(1992) "Inventaire ZNIEFF de la Basse Mana. Fiche observateurs."
- GENERATION KAWANA(1995) "Basse Mana Guyane Française : Nature, Inventaires, Protection."
- ELDSEGI Iker()
- GILLES Christophe()
- GARENAUX I.(1995) "Rapport de présentation de la Crique Y'yi, des forêts de sables blancs d'Organabo. Etude particulière des formations forestières, projets de développement et préservation des sites. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts."
- DUJARDIN Jean-Luc()
- FRETTEY J.(1989) "Projet de Réserve Naturelle de Basse Mana et d'un Parc Naturel Régional pour la zone du Bas-Maroni."
- GERAUX Hubert()
- MADEC D.(1991) "Panorama de l'herpétofaune de Guyane française - Mana, Organabo, Saint-Laurent-du-Maroni."
- Base AUBLETZ, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013(2013)
- CATZEFLIS, F.(2001) "Base de données mammifères."
- PETRONELLI Pasca()
- AECPNRG(1997) "Projet de Charte du Parc Naturel Régional de Guyane."
- DIREN Guyane(1997) "Fichier ZNIEFF/ Faune informatisé."
- Base de données ZNIEFF 2003 - Modernisation des ZNIEFF de Guyane - BRL(2003)
- FRETTEY J.(1987) "Les tortues de Guyane française. Données récentes sur leur systématique, leur biogéographie, leur éthologie et leur protection. Nature Guyanaise, 51 figs., 17 cartes, photos couleurs. : 1-141."
- GARROUSTE R.(1998) "Impacts écologiques de la riziculture dans la région de la Basse Mana et conservation des écosystèmes littoraux. In : M. FLEURY & O. PONCY Ed. "Conserver, gérer la biodiversité, quelle stratégie pour la Guyane", JATBA, Revue d'Ethnobiologie, vol. 40 (1-2) : 137-146."
- LESCURE J.(1996) "Analyse de toutes les publications qui mentionnent les amphibiens de Guyane Française jus qu'en 1996 (non publié)."
- CARUSO Dominico()
- COLLECTIF(1993) "Liste des espèces observées au camp Aztèque lors de la mission du 17 au 23 juillet 1993."
- FRETTEY J.(1981) "Tortues marines de Guyane. Collection Nature Vraie. Fonds Mondial pour la Nature, WWF. France, 113 photos, Editions du Léopard d'Or, Paris. : 1-136."
- ZIMMERLI M.(1991) "Observations faites au camp Aztèque, du 30 juin au 2 juillet 1991."
- VOISIN Claire()
- DIREN Guyane(1996) "Fiche ZNIEFF. Préinventaire de l'herpétofaune de la Basse Mana."
- ZIMMERLI Martin()
- LORMEE Hervé()



- BELLATON Bruno() "".
- GERAUX H.(1994) "Fondements physiques et humains et problèmes d'interface Homme/nature dans le cadre de la future réserve naturelle de la Basse Mana (Guyane française). Mémoire de DEA, Université Jean Moulin Lyon III."



Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030020020>



znieff ZONES NATURELLES
 D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
 FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

**Forêt sur sables blancs d'Organabo
 (Identifiant national : 030020020)**

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00030001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope, 2014.- 030020020, Forêt sur sables blancs d'Organabo. - INPN, SPN-MNHN Paris, 16P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030020020.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane

Rédacteur(s) : Biotope

Centroïde calculé : °-°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	16
9. SOURCES	16



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat : [030020021](#) - Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain (Id reg. : 000300000)

1.1 Localisation administrative

- Mana (NSEE : 97306)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 8
Maximum (m) : 67

1.3 Superficie

23461,53 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF des forêts sur sables blancs d'Organabo (type I) se situe à une trentaine de kilomètres à l'est du bourg de Mana, et s'étend sur un peu plus de 23000 ha entre la rive droite du fleuve Mana et la RN1.

La formation géologique des sables blancs du Plateaux des Guyanes, très étendue au Guyana et au Surinam, s'épuise vers l'est en Guyane dans la région d'Organabo où elle présente une extension remarquable dans l'axe de la Crique Irakompapi. Cette ZNIEFF se distingue ainsi par l'ampleur des dépôts de la série détritique de base (podzol ou arène de délavage) constitués de silice pratiquement pure. Ces sables blancs, dont la capacité de rétention d'eau est particulièrement faible et la fertilité nulle, conditionnent toute la structure de la végétation locale.

Le climat de la région est un des plus secs de la Guyane avec un fort ensoleillement. Cette tendance renforce le caractère xérique des sols sableux, substrats sur lesquels se développe ainsi une forêt particulière et d'un intérêt paysager certain. Elle représente un très bel exemple de paysages littoraux forestiers où le relief presque absent souligne de grandes étendues naturelles se fondant graduellement depuis la mer jusqu'aux marges du bouclier intérieur.

L'étendue de ce substrat pauvre a en effet permis l'émergence d'une forêt qui constitue le milieu déterminant de cette ZNIEFF. Elle est physionomiquement différente de celle sur sols ferrallitiques, avec une voûte moins élevée (10-20 m) disjointe et un cortège floristique présentant des espèces caractéristiques, telles que *Clusia nemorosa* et *Clusia fockeana*, *Humiria balsamifera*, *Humiria floribunda*, *Licania incana*, *Bombax flaviflorum*, *Conomorpha magnoliifolia*, *Macarobium guianense*, *Dimorphandra polyandra*, *Matayba opaca*, ou encore une grande broméliacée terrestre, *Bromelia plumieri*, ainsi que de nombreuses Myrtacées dont *Myrcia sylvatica*.

Le secteur pratiquement plat, la majeure partie du plateau de sables blancs se situant entre 15 et 40 mètres d'altitude, n'est seulement creusé que de quelques talwegs de petites criques. Le long des principaux cours d'eau se développe ponctuellement une forêt galerie à Palmier bêche (*Mauritia flexuosa*) qui avec les forêts marécageuses s'étendant dans les flats, constituent d'autres milieux patrimoniaux de la zone. Dans la forêt marécageuse qui se développe sur des sols hydromorphes temporairement et partiellement exondés, les espèces les plus caractéristiques sont le Palmier pinot (*Euterpe oleracea*), le yayamadou marécage (*Virola surinamensis*), le manil (*Symphonia globulifera*), le moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*), et, en sous-bois, de nombreuses fougères et monocotylédones. Dans les bas-fonds sableux, on peut noter la présence de la fougère arborescente *Cyathea macrocarpa* ainsi que du Palmier à huile américain (*Elaeis oleifera*).

Il faut souligner le rôle fonctionnel que cette forêt joue, non seulement en terme d'habitat pour des populations végétales et animales, mais aussi comme zone particulière d'alimentation (associée aux forêts marécageuses, pinotières et forêts sur anciens cordons sableux littoraux) lors des mouvements migratoires saisonniers en fin de saison des pluies, des grands oiseaux frugivores (Psittacidés, Ramphastidés et Cotingidés).

Cet ensemble forestier reste également très attractif pour la grande faune. On signale toujours la présence de grandes troupes de Pécaris à lèvres blanches (*Tayassu pecari*), de la Loutré géante (*Pteronura brasiliensis*) sur la crique Irakompapi et de nombreuses espèces de singes dont le Capucin blanc (*Cebus olivaceus*). Il faut souligner également sur le plan herpétologique le recensement



de quelques espèces patrimoniales comme le Lézard *Cnemidophorus lemniscatus* et du très rare serpent malacophage *Dipsos copei*, dont la forêt sur sable blanc constitue une des rares stations connues en Guyane.). Des populations très importantes de caïmans rouges, dont de très gros individus présentant des tailles rarement (ou même jamais) observées sur la zone côtière y ont également été inventoriées.

Face à ses intérêts biologiques et écologiques, cette zone fait l'objet d'une protection au titre d'un Arrêté préfectoral de Protection des Biotopes.

Elle n'en reste pas moins actuellement menacée de secondarisation et de destruction par l'implantation massive de réfugiés Bushi-nengue surinamiens qui défrichent à un rythme soutenu pour leurs cultures sur brûlis. Ils exercent en outre une pression de chasse très importante et des prélèvements de certaines essences végétales. Toutefois, cette zone reste encore largement intacte alors qu'ailleurs sur le Plateau des Guyanes, ce type de forêt a déjà été fortement exploité et dégradé. Ceci confère à cette ZNIEFF abritant des espèces strictement inféodées au substratum de sables blancs ou de bas-fonds hydromorphes, un rôle très important pour la conservation de la biodiversité à l'échelle du Plateau des Guyanes.

Soumise à influence surinamaïse et située en périphérie nord du massif forestier de l'intérieur, sur les marges océaniques du bloc amazonien, elle présente de ce fait des caractéristiques biogéographiques fondamentales pour l'étude de la répartition des espèces en Amérique du Sud.

1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Indéterminé
- Etablissement public
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone ND du POS
- Forêt domaniale
- Réserve naturelle nationale
- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Convention de RAMSAR (zones humides)
- Parc Naturel Régional



Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
 Faunistique
 Reptiles
 Oiseaux
 Mammifères

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
 Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs
 Zone particulière d'alimentation

Complémentaires

Paysager
 Géologique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

N: Au nord, la limite longe la rive gauche de la crique Grand Village (du point A au point B) puis englobe la forêt sur sable blancs au sud du CD8. Puis la zone est limitée par les zones dégradées le long de l'axe routier CD8, depuis le lieu-dit Bassin Mine d'Or jusqu'à l'intersection entre le CD8 et l'Irakompapi. Puis la limite longe la rive droite de l'Irakompapi en remontant vers le nord jusqu'à la mangrove (point C) et la longe jusqu'au point D où elle atteint les zones dégradées qui bordent la RN1 au niveau de la rivière Organabo.

E et S: A l'est et au sud, la ZNIEFF est limitée par la RN1 et ses zones dégradées, depuis le pont sur l'Organabo jusqu'à son intersection avec le fleuve Mana.

W: La limite suit la rive droite de la Mana jusqu'au point E pour longer à nouveau la forêt sur sables blancs. Du point E au point A, la limite suit la Mana en excluant les forêts de la plaine côtière ancienne et les forêts inondables.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM22 nord):

A (201574m; 619435m) - B (202313m; 619136m) - C (213493m; 617153m) - D (225924m; 614588m) - E (203521m; 612701m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Mises en culture, travaux de sol	
Couper, abattages, arrachages et débouchements	
Classe	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire



5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Reptiles - Amphibiens - Phanérogames - Ptéridophytes - Habitats 	

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G46.42 Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude			
G4A.23 Forêts marécageuses, marécages boisés et biefs sur sols hydromorphes de Guyane			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G46.23 Forêts lygrophiles et mésolygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane			
G46.41 Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude			
G82.3 Cultures extensives ou traditionnelles			
G87.18 Végétation secondaire sur sable blanc			
G87.2 Zones rudérales et rudales vagues			
G87.24 Bords de routes et de pistes			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Amphibiens	436836	Atelopus flavescens Cramér & Böhm, 1967			Bibliographie : BIOC M.		0	0	2009
	436847	Hyalinobatrachium Bryce Coln, 1968			Bibliographie : BIOC M.		0	0	2009
	528751	Chthene leucura Fouquet, Guécher, Blanc & Uliasz-Sokolajec, 2007			Bibliographie : BIOC M.		0	0	2009
Mammifères	443616	Tayassu pecari (Linné, 1765)			Données associées Kwata - 2010				
	443623	Pithecia oca (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwata - 2010				
	443628	Pithecia brasiliensis (Cuvier, 1795)			Données associées Kwata - 2010				
	443756	Tapirus terrestris (Linnaeus, 1758)							
	443798	Aburria macconnelli (Linnaeus, 1760)			Données associées Kwata - 2010				
	443761	Cebus olivaceus Schomburgk, 1848			Bibliographie : Association Kwata				2009
	443763	Pithecia pithecia (Linnaeus, 1760)			Données associées Kwata - 2010				
Oiseaux	441631	Amazona orcesiana (Sharpe, 1912)			Bibliographie : GEPOG				
	441696	Cyanoceryx alcyon (Mallot, 1910)							
	441701	Bubo magister (Mallot, 1923)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	441775	Chrysomitris (Cuvier, 1795)							
	441777	Chrysomitris Ferrer-Perez, 1980			Informateur : Vincent Riffay - Biotopie				2010
	441806	Coccythya arida (Cuvier, 1799)			Bibliographie : GEPOG				2009

- 6/17 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441837	Cyanoceryx cyanoceryx (Mallot, 1910)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2005
	441854	Ceryle alcyon (Cuvier, 1795)							
	441883	Fulica cristata Polzella, 1848							
	441921	Fulica cristata (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2009
	441931	Fulica cristata (Mallot, 1910)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2009
	441972	Harporhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441974	Heteractitis (Mallot, 1910)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2005
	442137	Nycticorax nycticorax (Cuvier, 1795)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442148	Nycticorax nycticorax (Mallot, 1921)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442179	Pechora (Linnaeus, 1760)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442190	Pelecanus (Miller, 1771)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442193	Pelecanus (Cuvier, 1795)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2005
	442200	Phaethon (Lesson, 1832)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	442218	Phalaropus (Linné, 1760)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442234	Ptilinopus (Linné, 1760)							
	442249	Ptilinopus (Cuvier, 1795)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2007
	442271	Ptilinopus (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2009
	442283	Ptilinopus (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de donnée A Bpl				2004
	442310	Rampidulus (Miller, 1771)							

- 7/17 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	442334	Salix tyrrhenensis Mullot 1817							
	442380	Salix elaeagnifolia Möglger 1822			Bibliographie : GEPOG				
	442363	Salix nigricornis Mullot 1810			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	442440	Thalictrum nigrum Linnaeus 1758			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	442489	Thalictrum villosum Poirson 1808			GEPOG - Base de données ABPI				2009
	528762	Thalictrum calceolatum Lamour 1790			Bibliographie : GEPOG				2009
	528769	Thalictrum calceolatum Salisb. 1807			GEPOG - Base de données ABPI				2012
Poissos	419001	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Vigonix R. & Le Retiss.				2008
	419009	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Vigonix R. & Le Retiss.				2008
	419037	Thalassidroma capensis Pellegrin 1904			Bibliographie : Vigonix R. & Le Retiss.				2008
	424526	Thalassidroma simonsi Cuvier 1800			Bibliographie : Vigonix R. & Le Retiss.				2008
Reptiles	443995	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Micélibac				2009
	444006	Thalassidroma capensis Linnaeus 1758							
	444051	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : STARACE F.				
	444119	Thalassidroma capensis Cuvier 1805							
Pilaélogames	530735	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013	0	0		



7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Amphibiens	436828	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436842	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436843	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436864	Thalassidroma capensis Linnaeus 1758			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436865	Thalassidroma capensis Poirson 1808			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436871	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436878	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436879	Thalassidroma capensis Cuvier 1805							
	436881	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436890	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436891	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436897	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	436915	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	444467	Thalassidroma capensis Linnaeus 1758			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009
	459451	Thalassidroma capensis Cuvier 1805			Bibliographie : Bacc M.		0	0	2009



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	459453	Ptilinopus leucorhynchus (Parker, 1842)			Bibliographie : BIOC II.		0	0	2009
	521686	Altilia leucorhynchus (Roulei, 1854)							
	521687	Anomalopteryx leucorhynchus (Rohlf, 1990)							
	521715	Trachypetris alba (Linnaeus, 1758)							
	715317	Hyalophylax leucorhynchus (Van Linné, 1758)			Bibliographie : BIOC II.		0	0	2009
	721373	Hyalophylax leucorhynchus (Van Linné, 1758)			Bibliographie : BIOC II.		0	0	2009
Mammifères	443626	Galaxia leucorhynchus (Schreber, 1774)			Données associées Kwana - 2010				
	443629	Nasua nasua (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443757	Sagittifera leucorhynchus (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443764	Salmidactylus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443774	Coendou leucorhynchus (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443801	Cassowary leucorhynchus (Linnaeus, 1758)			Données associées Kwana - 2010				
	443803	Dasypus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)					0		2010
	521605	Puma leucorhynchus (Leach, 1803)			Données associées Kwana - 2010				
Oiseaux	3482	Tyrannus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	199542	Setophaga leucorhynchus (Miller, 1776)							
	441532	Amazilia leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441543	Anas leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441654	Anas leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441671	Sylvia leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441689	Protophaga leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	441706	Cacicus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441707	Cacicus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441712	Campephilus leucorhynchus (Gmelin, 1788)							
	441715	Campephilus leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441717	Carpodacus leucorhynchus (Miller, 1776)							
	441729	Carpodacus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441730	Carpodacus leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441732	Carpodacus leucorhynchus (Miller, 1776)							
	441738	Carpodacus leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441749	Chalcophaps leucorhynchus (Temminck, 1820)							
	441756	Chalcophaps leucorhynchus (Pallas, 1782)							
	441760	Chalcophaps leucorhynchus (Pallas, 1782)							
	441764	Chalcophaps leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441785	Chalcophaps leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441791	Chalcophaps leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441797	Chalcophaps leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441802	Columba leucorhynchus (Temminck, 1820)							
	441805	Columba leucorhynchus (Pallas, 1782)							
	441816	Columba leucorhynchus (Booke, 1783)							
	441821	Columba leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441826	Columba leucorhynchus (Linnaeus, 1758)							
	441827	Columba leucorhynchus (Gmelin, 1788)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	441834	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)							
	441835	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)							
	441849	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)							
	441870	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)							
	441884	Elaenia flavogaster (Thunberg, 1822)							
	441888	Elaenia flavogaster (Thunberg, 1822)							
	441908	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441913	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441916	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441922	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441923	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441936	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441955	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441976	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	441984	Euphonia cayennensis (Gmelin, 1788)							
	442001	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442003	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442006	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442030	Lepidopygia maculosa (Latham, 1790)							
	442032	Lepidopygia maculosa (Latham, 1790)							
	442034	Lepidopygia maculosa (Latham, 1790)							
	442039	Lepidopygia maculosa (Latham, 1790)							

- 12/17 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442045	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442051	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442051	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442058	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442077	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442081	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442085	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442086	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442100	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442103	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442106	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442109	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442110	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442115	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442118	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442138	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442150	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442160	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442191	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442202	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							
	442203	Mniotilta americana (Cabanis, 1847)							

- 13/17 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442219	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442220	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442221	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442226	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442233	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442236	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442240	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442241	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442246	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442272	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442278	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442279	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442294	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442311	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442312	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442331	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442340	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442369	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442361	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442369	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442412	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442427	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442432	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442436	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							

- 14/17 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442437	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442438	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442441	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442446	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442466	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442472	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442479	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442494	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442507	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442518	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442521	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
	442526	Ptychocheilichthys californica (Linnaeus, 1760)							
Reptiles	443975	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)			Bibliographie : de Tikhov B.	Faible	0	0	2000
	443991	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444004	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444011	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444039	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444077	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444109	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
	444146	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)							
444149	Pseudis carolinensis (Cuvier, 1807)								

- 15/17 -



7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	3482	Tyrionites (Scopoli, 1789)	Aire	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (faun)
Poissons	419001	Hypsesternon copekianoi Durbin, 1978	Déterminante	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (faun)
	419009	Moenkhausia moense Géry, Planquette & Le Bail, 1995	Déterminante	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (faun)
	424526	Hypsesternon simulans (Géry, 1962)	Déterminante	Liste des espèces de poissons représentés dans les cours d'eau et les plans d'eau de la Guyane (faun)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

- GARENAUX I.(1995) "Rapport de présentation de la Crique Yiyi, des forêts de sables blancs d'Organabo. Etude particulière des formations forestières, projets de développement et préservation des sites. Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts".
- AUBLET2(2001) "AUBLET2, février 2001."
- Blanc M.(2009) "Inventaire herpétologique de l'APB "des sables blancs de Mana" - GEPOG".
- GERAUX H.(1996) "Inventaire ornithologique en forêt de sables blancs : Sous-zone 6 de la Znieff 1 de Basse Mana".
- GERAUX Hubert() ""
- GEPOG - Faune Guyane() ""
- GEPOG - Base de donnée Alapi() ""
- Vincent Ruffray - Biotope() ""
- AUBLET2(2001) "AUBLET2, juillet 2001."
- MARTY Christian() ""
- de Thoisy B.(2000) "Crique Irakompapi, Réserve naturelle de l'Amara - données préliminaires sur les populations de caïmans".
- GARENAUX I.(1995) "Inventaire botanique de la forêt sur sable blanc (région d'Organabo). Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres - Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts".
- DIREN Guyane(1992) "Fiche Znieff antérieure de 1992".
- MADEC D.(1991) "Panorama de l'herpétofaune de Guyane française - Mana, Organabo, Saint-Laurent-du-Maroni".
- Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013(2013) ""
- CATZEFUS, F.(2001) "Base de données mammifères".
- STARACE F.(1998) "Guide des Serpents et Amphibiens de Guyane. Ed. Ibis Rouge. 449 p."
- DIREN Guyane(1994) "Arrêté de Protection du Biotope du secteur des sables blancs à Mana. Dossier de présentation."
- GEPOG(2009) "Peuplement avifaunistique de l'APB de la forêt sur sables blancs de Mana".
- AECPNRG(1997) "Projet de Charte du Parc Naturel Régional de Guyane."
- DIREN Guyane(1997) "Fichier ZNIEFF/ Faune informatisé."
- Vigouroux R. & Le Reun S.(2008) "Etude hydrobiologique et physico-chimique des eaux des milieux aquatiques récepteurs la carrière Laussat. Rap final HYDRECO/RIBAL : 26p."
- GROUPE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE(2001) "Base de données Alapi."
- GRANVILLE J.-J. de(1978) "Réserves botaniques et forestières de Guyane. 5e Coll. SEPANRIT, Bordeaux 1977, CEGET - C.N.R.S., Bull. de Liaison de la SEPANRIT 9 : 53 - 57."
- GASC J.P.(1990) "Les lézards de Guyane. Ed. Chabaud. 76 p., 50 photos couleurs."
- GRANVILLE J.-J. de(1985) "Projets de Réserves Biologiques Domaniales en Guyane. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne. 1 carte. : 1-2."
- Association Kwata(2009) "Inventaire de la grande faune sur la zone de l'Arrêté de Protection de Biotope des Sables Blancs".
- Données association Kwata - 2010() ""
- OGUILLOU Bertrand() ""

- 16/17 -



Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030020021>



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain (Identifiant national : 030020021)

(ZNIEFF continentale de type 2)

(Identifiant régional : 00030000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope,
2014.- 030020021, Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain. -
INPN, SPN-MNHN Paris, 37P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030020021.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane
Rédacteur(s) : Biotope
Centroïde calculé : °-°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	37
9. SOURCES	37



1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : [030020020](#) - Forêts sur sables blancs d'Organabo (Id reg. : 00030001)

1.1 Localisation administrative

- Iacoibo (INSEE : 97303)
- Mana (INSEE : 97305)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 7
Maximum (m) : 100

1.3 Superficie

41404,79 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Id nat. : [030020020](#) - Forêts sur sables blancs d'Organabo (Type 1) (Id reg. : 00030001)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF de la Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain (type II) se situe dans la partie nord-ouest de la Guyane. Elle s'inscrit dans la continuité des ZNIEFF de la Crique Saint-Anne et des Forêts sur sables blancs d'Organabo.

La zone fait partie des collines de la plaine septentrionale, présentant une topographie peu perturbée de faible altitude. A la faveur des criques, des terrasses fluviales traversent des terrains dont le socle est constitué par des migmatites. Aussi, les principaux milieux qui composent cette ZNIEFF couvrent différents types de forêt, allant des formations ripicoles et marécageuses à celles de terre ferme de basse altitude. Ces dernières comprennent des forêts hautes sur sols ferrallitiques et des forêts basses sur sables blancs.

La forêt sur sable blanc présente, outre une physionomie particulière, un cortège d'espèces caractéristiques rares en Guyane et inféodées au substratum.

Les bas-fonds sableux constituent le biotope de la fougère arborescente *Cyathea macrocarpa* qui se retrouve associée au Palmier à huile américain (*Elaeis oleifera*). La distribution de cette essence originale se confond ainsi avec celle du réseau hydrographique de la région. La ZNIEFF englobe ici les populations les mieux représentées en dehors de la zone des sables blancs d'Organabo, toutes deux constituant ensemble l'aire quasi-exclusive de répartition de l'espèce en Guyane. Celle-ci est vicariante du Palmier à huile africain, et n'est connue qu'en quelques points du bassin amazonien occidental, de Colombie et d'Amérique Centrale. Cette ZNIEFF avec celle d'Organabo constitue le réservoir important d'une ressource génétique à potentiel économique. Ce palmier a d'ailleurs déjà été croisé avec son "cousin" africain, l'espèce de Guyane apportant un port acaule à la plante hybride, favorisant ainsi le travail de récolte et d'entretien.

Cet ensemble forestier reste en outre très attractif pour la grande faune. On signale toujours la présence de grandes troupes de Pécarì à lèvres blanches (*Tayassu pecari*), du Tapir (*Tapirus terrestris*), de la Loutre géante (*Pteronura brasiliensis*) et de nombreuses espèces de singes parmi les plus rares (*Cebus olivaceus* et *Pithecia pithecia*). Les deux grands carnivores, le Puma (*Puma concolor*) et le Jaguar (*Panthera onca*), sont bien présents dans des densités encore assez importantes. L'avifaune y est riche, sans originalité marquée, malgré la physionomie particulière de la forêt. On y trouve toutefois quelques espèces rares comme l'ibijau à ailes blanches (*Nyctibius leucopterus*) connus que de quelques stations en Guyane ou l'Amazonie de Dufresne (*Amazona dufresniana*). Concernant l'herpétofaune, les criques qui traversent le massif forestier sont très favorables aux « grenouilles de verres » comme *Hyalinobatrachium tricolor*, une endémique stricte de Guyane. La forêt abrite également le serpent malacophage *Dipsas copei*, dont on ne connaît qu'une poignée de stations en Guyane.

La ZNIEFF fait partie du territoire du Parc Naturel Régional et plusieurs sites d'accueil touristique y sont installés, notamment au lieu-dit Angoulême. Elle comprend plusieurs forêts aménagées de l'ONF et de nombreux abattis bordent le massif forestier le long de la RN1.



1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Plaine, bassin
- Terrasse alluviale

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Etablissement public
- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Zone ND du POS
- Forêt domaniale
- Réserve naturelle nationale
- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Convention de RAMSAR (zones humides)
- Parc Naturel Régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Amphibiens
Reptiles
Oiseaux
Mammifères

Fonctionnels

Fonction d'habitat pour les
populations animales ou végétales

Complémentaires

Géomorphologique
Scientifique



Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

N: Au nord, la limite longe la rive gauche de la crique Grand Village puis englobe la forêt sur sable blancs au sud du CDS. Puis la zone est limitée par les zones dégradées le long de l'axe routier CDS, depuis le lieu-dit Bassin Mine d'Or jusqu'à l'intersection entre le CDS et l'Irakompapi. Puis la limite remonte vers le nord, en longeant l'Irakompapi, jusqu'à la mangrove à Avicenia où elle poursuit jusqu'à la rive gauche de l'Organabo.

E: A l'est, la zone longe la rive gauche de l'Organabo jusqu'à la branche Florian. Elle longe cette dernière jusqu'à la route du Degrad Florian jusqu'à l'intersection (Point A) avec la piste d'accès à la branche Mana de la crique Organabo.

S: Depuis le point A jusqu'au point B situé sur la route de la crique Dardanelles, la limite suit la limite de bassin versant de l'Organabo, de la crique Gargoulette puis Petit Laussat. Puis la limite suit la route de la crique Dardanelles jusqu'à l'intersection avec la RN1. Elle longe le nord de la RN1 jusqu'au pont de la crique Portal.

W: La limite ouest longe la rive gauche de la crique Portal jusqu'à l'intersection avec le fleuve Mana. De ce point jusqu'à l'intersection avec la crique Grand Village, la limite longe la rive droite du fleuve.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM22 nord):
 A(223748m; 604727m) - B(217230m; 608389m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Mises en culture, travaux de sol	
Coupes, abattages, arrachages et débouchements	
Classe	
Cueillette et ramassage	

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Insectes		- Mammifères	
- Autres Invertébrés		- Oiseaux	
- Ptéridophytes		- Reptiles	
- Bryophytes		- Amphibiens	
- Algues		- Poissons	
- Champignons		- Phanérogames	
- Lichens			
- Habitats			



6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G46.42 Forêts pluri ou mono-deuses et basses de terre ferme de basse altitude			
G4A.23 Forêts marécageuses, marécages boisés et forêts sur sols hydromorphes de Guyane			

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G24.71 Crique et sous-bois de forêt de basse altitude			
G46.23 Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane			
G46.41 Forêts deuses et à arbes de terre ferme de basse altitude			
G4A.4 Forêts ripariennes			
G4A.5 Forêts laudables et forêts sèches			
G87.23 Cours et abords des marais			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Amphibiens	436836	Atelopus flavescens Cramér & Böhm, 1947			Bibliographie : Bavo M.		0	0	2009
	436847	Hyalinobatrachium eximium Cocher, 1908			Bibliographie : Bavo M.		0	0	2009
	521720	Atelopus flavescens Cramér & Böhm, 1947							
	528751	Phyllotrichum Fouquet, Guayana, France & Brésil, Espérez, 2007			Bibliographie : Bavo M.		0	0	2009
	528784	Phyllotrichum Smith, 1934			Informateur : Ollier Caille - Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain				2010
	715317	Hyalinobatrachium capellei (de La Rivière de Jéou, 1904)			Informateur : Ollier Caille - Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain				2010
Mammifères	443616	Thylogale pacari (de La Rivière de Jéou, 1904)		Reproducteur	Bibliographie : Reuter A.	Fort	83	0	2010 - 2010
	443623	Pithecia nana (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Bibliographie : Reuter A.		1	0	2010 - 2010
	443624	Pithecia concolor (Linnaeus, 1771)			Informateur : DE THOISY Beate BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Kwata, 2010)				2010
	443628	Pithecia brasiliensis (Muller, 1788)						0	2010

- 6/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Oiseaux	443756	Thryothorus bewickii (Linnaeus, 1758)			Informateur : DE THOISY Beate BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Kwata, 2010)	Moyen			2010
	443758	Abudefduf macconnelli (Linnaeus, 1760)						0	2010
	443761	Ceryle alcyon Schomburgk, 1848						0	2010
	443763	Pithecia pithecia (Linnaeus, 1760)						0	2010
	459649	Chrysomitris imperialis (de La Rivière de Jéou, 1904)			Informateur : DE THOISY Beate BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Kwata, 2010)				2010
	528747	Abudefduf macconnelli (Linnaeus, 1760)			Informateur : DE THOISY Beate BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mérida d'Inextalle des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Kwata, 2010)				2010
Oiseaux	441631	Amazilia tobaci (Günther, 1857)			Informateur : CAMBERZY Olympe TURLOT Sylvain (GCO) / Mérida d'Inextalle des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain, Groupe Oiseaux de Guyane, 2010				2010
	441696	Cyanocitta stelleri (Audin, 1810)							
	441701	Buteo platypterus (Audin, 1822)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	441775	Circus hudsonius (Muller, 1788)							
	441777	Circus hudsonius (Muller, 1788)			Informateur : Violette Riva - Biotope				2010
	441806	Coccyzus erythrophthalmus (Muller, 1789)			Bibliographie : GEPOG				2009

- 7/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	441837	Cyanobrevus cyanobrevus (Mellott 1810)							
	441854	Ceratostomus sicutus (Pallas 1800)							
	441883	Ctenia casta (Pallas 1800)							
	441921	Falco tetrochus (Bonnaterre 1782)			GEPOG - Base de données ABPI				2009
	441931	Ficedula virens (Linné 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2009
	441972	Falco tetrax (Linné 1758)							
	441974	Falco tetrax (Linné 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	442137	Falco tetrax (Linné 1758)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442148	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybil (GCG) / Mesba d'Inzelette des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442179	Falco tetrax (Linné 1758)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442190	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybil (GCG) / Mesba d'Inzelette des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442193	Falco tetrax (Linné 1758)							
	442200	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	442218	Falco tetrax (Linné 1758)			Bibliographie : GEPOG				2009
	442234	Falco tetrax (Linné 1758)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442249	Falco tetrax (Linné 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2007
	442253	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybil (GCG) / Mesba d'Inzelette des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442310	Falco tetrax (Linné 1758)							
	442334	Falco tetrax (Linné 1758)							
	442350	Falco tetrax (Linné 1758)							
	442353	Falco tetrax (Linné 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	442440	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012
	442489	Falco tetrax (Linné 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2009
	442500	Falco tetrax (Linné 1758)							
	528762	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybil (GCG) / Mesba d'Inzelette des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	528769	Falco tetrax (Linné 1758)			Informateur : Vicoit R. & al.				2011
Poissons	419001	Hypsebrotichus cupieholi (Cuvier 1806)			Bibliographie : Vicoit R. & al.		5	0	2005
	419009	Hypsebrotichus cupieholi (Cuvier 1806)			Bibliographie : Vicoit R. & al.		4	0	2005
	419037	Hypsebrotichus cupieholi (Cuvier 1806)			Bibliographie : Vicoit R. & al.		2	0	2005
	424526	Hypsebrotichus cupieholi (Cuvier 1806)			Bibliographie : Vicoit R. & al.		18	0	2005



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
Mammifères	443613	Mephitis americana (Forsk., 1777)			Informateur : DE THOISY Béatrice BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Membre d'expertise des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Kwata, 2010)				2010
	443620	Leopardus pardalis (Linnaeus, 1758)					0		2010
	443625	Eira barbara (Linnaeus, 1758)					0		2010
	443626	Canis vulpe (Schreber, 1776)			Données association Kwata - 2010				
	443627	Lutra longicauda (Obers, 1818)			Informateur : DE THOISY Béatrice BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Membre d'expertise des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Kwata, 2010)				2010
	443629	Nasua nasua (Linnaeus, 1758)					0		2010
	443630	Potosia vus (Schreber, 1774)			Informateur : RENAUDIER Alexandre (EPOG) / Membre d'expertise des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (EPOG, 2010)	Faible	1		2010
	443641	Rhynchoceros nasua (Vach-Nieuwiedt, 1820)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	2		2010
443642	Saccopinopus lineatus (Fennelock, 1838)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	1		2010	



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	443671	Noctilio leucostictus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	5		2010
	443672	Carollia brevicauda (Schinz, 1821)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	1		2010
	443673	Carollia persimilis (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Fort	65		2010
	443675	Phyllostyla pusilla Peters, 1845			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	1		2010
	443676	Desmodus rotundus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Faible	1		2010
	443678	Anoura caudifer (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Membre d'expertise des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérika (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010)	Moyen	11		2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	443681	Glossophaga soricina (Pallas, 1766)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443684	Loricophila borneri J.A. Allen, 1974			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443692	Microcyberis minor (Gervais, 1856)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	1		2010
	443700	Phyllosinus eboracis (F. Geblow, 1810)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443701	Phyllosinus hastatus (Pallas, 1767)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	4		2010
	443706	Tona leucopygia (Koopman & Van der Vegt, 1951)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	1		2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	443709	Trachops clivosus (Selys, 1823)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443726	Styriella (F. Geblow, 1810)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443726	Styriella de la Torre, 1850			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443727	Lioderma blababum (Peters, 1806)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Inzeville des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010	Faible	2		2010
	443730	Mermosa mixta (Linnaeus, 1758)			Informateur : DE THOISSY Bevette BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mesba d'Inzeville des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Kwata, 2010)				2010
	443757	Sagolius mixtus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Bibliographie : Reaidier A.	Moyen	4	0	2010 - 2010
	443760	Cebus apella (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Bibliographie : Reaidier A.	Fort	3	0	2010 - 2010
	443764	Salmon scleratus (Linnaeus, 1758)						0	2010
	443766	Calyptopoma leucopygia (Linnaeus, 1758)						0	2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	443772	Proechinus curvatus <i>Peter, 1878</i>			Informateur : DE THOISY Béatrice BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mesba d'Ineatale des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Kwata, 2010)				2010
	443774	Ctenodactylus pinnatus <i>(Linnaeus, 1758)</i>			Données association Kwata - 2010				
	443776	Hypochosoneus hypochosoneus <i>(Linnaeus, 1760)</i>					0		2010
	443796	Zygobryconis brevipinnis <i>(J.A. Allen & Chapman, 1985)</i>			Informateur : DE THOISY Béatrice BARRIOZ Sébastien (Kwata) / Mesba d'Ineatale des mammifères de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Kwata, 2010)				2010
	443797	Scolirus pusillus <i>(G. Geoffroy, 1803)</i>					0		2010
	443798	Scolirus aestivans <i>Linnaeus, 1760</i>					0		2010
	443800	Carpodacus ruber <i>(Linnaeus, 1758)</i>					0		2010
	443801	Carpodacus umbellatus <i>(Linnaeus, 1758)</i>					0		2010
	443803	Carpodacus roseus <i>(Linnaeus, 1758)</i>					0		2010
	443805	Carpodacus ruber <i>(Linnaeus, 1758)</i>			Données association Kwata - 2010		0		2010 - 2010
	443807	Mymecophaga trinitatis <i>Linnaeus, 1758</i>					0		2010
	443808	Tamania leucocarpa <i>(Linnaeus, 1758)</i>					0		2010
	443839	Ceryle alcyon <i>(Linnaeus, 1758)</i>			Informateur : RENAUDIER Alexandre (EPOG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (EPOG, 2010)				2010
	521605	Puffinus pacificus <i>(G. Geoffroy Saint-Hilaire, 1803)</i>			Données association Kwata - 2010				



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	593762	Ardeus phaeosomus <i>(Splx, 1823)</i>			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Groupe Oiseaux de Guyane, 2010)	Faible	5		2010
	593766	Plegadis falcinellus <i>(Linnaeus, 1758)</i>			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Groupe Oiseaux de Guyane, 2010)	Faible	1		2010
Oiseaux	2605	Thalasseus bergii <i>(Wilson, 1813)</i>			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Groupe Oiseaux de Guyane, 2010)				2010
	3453	Anas macroura <i>(Linnaeus, 1758)</i>			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Groupe Oiseaux de Guyane, 2010)				2010
	3482	Tyto alba <i>(G. Scopoli, 1769)</i>							
	3696	Hirundo rustica <i>Linnaeus, 1758</i>		Migrateur, passage	Bibliographie : Renaudier A.		0	0	
	4580	Mareca americana <i>(Linnaeus, 1760)</i>			Informateur : CAMBREZY Cécile et URIOT Sylvain (GCG) / Mesba d'Ineatale des oiseaux de la ZNIEFF Zone de Palmiers à Hile Amérba (Groupe Oiseaux de Guyane, 2010)				2010
	199542	Scolopax aurifrons <i>(Miller, 1770)</i>							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441632	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441643	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)							
	441654	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)							
	441658	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441671	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)							
	441689	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441705	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441706	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)							
	441707	Anacardium occidentale (Rondelet 1783)							
	441710	Calliphora vicina (Rondani 1783)			Base de données Atpi (EPOG / Reaudek A)	Fort	2	0	2010 - 2010
	441712	Calliphora vicina (Rondani 1783)							



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441713	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441716	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441717	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)							
	441721	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441729	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)		Reproducteur	Bibliographie : Reaudek A.	Fort	4	0	2010 - 2010
	441730	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)							
	441732	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010
	441738	Campoplexus arizonensis (Rondani 1783)							
	441749	Chalcid sp. (Tennent 1830)			Base de données Atpi (EPOG / Reaudek A)	Moyen	2	0	2010 - 2010
	441756	Chalcid sp. (Tennent 1830)			Informateur : CAMBREZY Ciment et URIOT Sylvia (CCG) / Mésobiontaires des chiroptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chiroptères de Guyane, 2010				2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441760	Chloroceryle aenea (Pallas, 1764)							
	441762	Chloroceryle americana (Gmelin, 1788)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441764	Chlorophanes sprucei (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441782	Coccyzus melanocoryphus (Audinot, 1847)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441785	Coccyzus trivictor (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441791	Pelecanus cayennensis (Bonaparte, 1792)							
	441797	Pelecanus sulcirostris (Lawrence, 1868)							
	441802	Colymbia leucorhynchos (Temminck, 1810)							
	441805	Corypterus parvus (Pelzeln, 1868)			Base de données Atapl (GEPOG / Reindera)	Fort	3	0	2010 - 2010
	441816	Corypterus alatus (Bechstein, 1783)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010

- 20/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441817	Ceryle alcyon (Linnaeus, 1760)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441821	Ceryle alcyon (Linnaeus, 1760)							
	441826	Crotaphaga alba (Linnaeus, 1758)							
	441827	Crotaphaga major (Gmelin, 1788)							
	441829	Cryzothraustes cinerea (Gmelin, 1789)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441833	Cyanocitta stelleri (Gmelin, 1788)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441834	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441835	Cyanerpes cyaneus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Syballe (GCG) / Mésobionte d'haute taille des chlorophanes de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlorophanes de Guyane, 2010				2010
	441849	Dacotys cayana (Linnaeus, 1760)							
	441851	Ducula americana (Audubon, 1825)							

- 21/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441885	Candiacanthus vulgata (Lesson, 1844)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441886	Candiacanthus vulgata (Lesson, 1844)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441870	Ceropteryx acclivus (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Bibliographie : Rea et al. A.	Fort	5	0	2010 - 2010
	441884	Elaenia flavogaster (Thunberg, 1822)							
	441888	Elaenia flavogaster (Thunberg, 1822)							
	441908	Euphonia cyaneiceps (Cassin, 1840)							
	441913	Euphonia cyaneiceps (Cassin, 1840)							
	441916	Euphonia cyaneiceps (Cassin, 1840)							
	441922	Euphonia cyaneiceps (Cassin, 1840)							
	441923	Euphonia cyaneiceps (Cassin, 1840)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441936	Galbula cyaniceps (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010

- 22/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	441954	Glaucothemis streperum (Latreille, 1809)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441955	Glaucothemis streperum (Latreille, 1809)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441956	Glyphocheilus sphenurus (de Meijere, 1819)		Reproducteur	Bibliographie : Rea et al. A.	Moyen	2	0	2010 - 2010
	441963	Gymnocitta viridis (Sodder, 1783)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441970	Harporhynchus bicinctus (La Perle, 1790)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	441976	Heteroparus carolinensis (Cassin, 1840)							
	441984	Heteroparus carolinensis (Cassin, 1840)							
	442001	Wilsonia pusilla (Cassin, 1847)			Base de données Atapi (GEOG / Rea et al. A.)	Moyen	4	0	2010 - 2010
	442003	Wilsonia pusilla (Cassin, 1847)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésobiontaires des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010

- 23/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	442006	Acanthoscytus cayanaensis (Jennings, 1780)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442010	Acanthoscytus cayanaensis (Jennings, 1780)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442030	Leptothrips cayanaensis (de Palm, 1780)			Base de données Atapi (GEPOG / Rezaekhera)	Fort	1	0	2010 - 2010
	442032	Leptothrips ruficornis (Richard & Bernier, 1782)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442034	Pseudosyrphobothris (de Palm, 1780)							
	442039	Uropogon vociferans (Ved. & Newstead, 1820)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442044	Lophothrips cristatus (Goudot, 1800)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442045	Lophothrips cristatus (Goudot, 1800)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010

- 24/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	442046	Lophothrips cristatus (Goudot, 1800)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442049	Lophothrips cristatus (Goudot, 1800)							
	442051	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442051	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442058	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442068	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442070	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442077	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442080	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442081	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442083	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvia (GCG) / Mesba d'Inzeville des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442095	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							
	442096	Uropogon vociferans (Jennings, 1780)							

- 25/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	442100	Myiodynastes macleodensis (Gillies & Wilson, 1770)							
	442103	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442106	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442109	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442110	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442116	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442118	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442119	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)			Base de données Atapi (GEPOG / Reaudek A)	Fort	1	0	2010 - 2010
	442138	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442150	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442160	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							
	442161	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)			Base de données Atapi (GEPOG / Reaudek A)		2	0	2010 - 2010
	442191	Myiodynastes calurus (Gillies & Wilson, 1770)							

- 26/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
	442192	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442202	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442203	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442216	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442219	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442220	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sybilah (CCG) / Mesba d'Insaïtaïlle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américain (Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	442221	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)							
	442226	Phaeothraupis phaeopygia (Gillies & Wilson, 1770)							

- 27/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	442233	Ploceus melanocephalus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442235	Ploceus fuscus (Statius Miller, 1776)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442236	Ploceus meustaeus (Linnaeus, 1766)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442240	Ploceus erythrocephalus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442241	Ploceus pipra (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442245	Ploceus superciliosus (Linnaeus, 1760)							
	442246	Ploceus albinus (Linnaeus, 1760)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442271	Ploceus aeneus (Linnaeus, 1760)							

- 29/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	442272	Ploceus chalybeus (Cuvier, 1799)							
	442278	Ploceus bicoloratus (Pallas, 1769)							
	442279	Ploceus virens (Statius Miller, 1776)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442294	Ploceus aeneus (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442305	Ploceus albus (Statius Miller, 1776)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442306	Ploceus albus (Statius Miller, 1776)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442311	Ploceus bicoloratus (Pallas, 1769)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010
	442312	Ploceus albus (Statius Miller, 1776)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésoba d'haute talle des ciliopères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hile Américain Groupe Ciliopères de Guyane, 2010				2010

- 29/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	442314	Pamphobius carbo (Pallas, 1764)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442331	Sphaerophorus carolinensis (Linnaeus, 1760)							
	442337	Sarcophaga papillipes (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442340	Schizomys brevis (Mulsant & Reiche, 1831)							
	442369	Sphyrus albivittis (Mulsant & Reiche, 1831)							
	442361	Sphyrus ornatus (Crawley, 1890)							
	442369	Sphyrus castaneiventris Cabanis, 1849							
	442407	Tachyporus swinhonis (Linnaeus, 1760)		Reproducteur	Bibliographie : Resaïd RA.	Moyen	4	0	2010 - 2010
	442409	Tanager chilensis (Mulsant, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442412	Tanager mexicana (Linnaeus, 1760)							
	442427	Thalassidroma swinhonis (Mulsant, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442432	Thamnocephalus dubius (Linnaeus, 1764)							
	442435	Thamnocephalus punctatus (Stål, 1864)							

- 30/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	442437	Thauris ephippium (Linnaeus, 1760)							
	442438	Thauris palmarum (Mulsant & Reiche, 1831)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442441	Therogonops curaya (Mulsant, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442446	Thurax major (Mulsant, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442448	Thyreops (Schubert, 1823)							
	442466	Topyza pelta (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442466	Topyza pelta (Schubert, 1823)							
	442467	Topyza pelta (Mulsant, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mesba d'Inzeville des coléoptères de la ZNIEFF Zone de Palm à la Huile Américain Groupe Coléoptères de Guyane, 2010				2010
	442472	Trogodytes pectus (Mulsant, 1832)							

- 31/38 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	442477	Trogon rufus Gmelin, 1788			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442479	Trogon viridis Linnaeus, 1766			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	442494	Tyrannus melancholicus Vieillot, 1818							
	442507	Vireonans passerinus Linnaeus, 1766							
	442518	Vireonans passerinus Linnaeus, 1766							
	442521	Xenops minutus (Snyder, 1925)							
	442525	Xiphobolope pumila (Pallas, 1764)							
	442534	Zinnia s. stricta (Schubert & Salisb., 1827)			Bare de données Atapi (GEPOG / Reaudekera)	Moyen	3	0	2010 - 2010
	459475	Conoclinium parviflorum (Poepp. & Endl.) R. Br.		Reproducteur	Bibliographie : Reaudekera	Fort	3	0	2010 - 2010
	459492	Inycteris albigularis (Boott, 1832)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	459494	Leptochloa setacea (Lamour., 1789)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(i) Chorologique(i)	Statut(i) biologique(i)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure	Efficacité supérieure	Année / Période d'observation
	459498	Molothrus oryzivorus (Gmelin, 1788)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	459509	Molothrus oryzivorus (Gmelin, 1788)			Informateur : CAMBREZY Cément et URIOT Sylvain (CCG) / Mésofaune d'haute talle des chlopières de la ZNIEFF Zone de Palm à la Hille Américaine Groupe Chlopières de Guyane, 2010				2010
	655152	Wilsonia pusillula (Cabanis, 1847)		Reproducteur	Bibliographie : Reaudekera	Moyen	4	0	2010 - 2010
	720244	Eriocorymbus guthriei (Schubert & Salisb., 1827)		Reproducteur	Bibliographie : Reaudekera	Fort	1	0	2010 - 2010
	720300	Zinnia s. stricta (Schubert & Salisb., 1827)		Reproducteur	Bibliographie : Reaudekera	Moyen	5	0	2010 - 2010
Poissons	418913	Lepomis gibbosus (Bloch, 1782)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		1	0	2005
	418928	Gambusia affinis holbrooki (Steindachner, 1864)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		2	0	2005
	418977	Bryconops affinis (Günther, 1864)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		63	0	2005
	418978	Bryconops cavendishi (Günther, 1864)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		12	0	2005
	418990	Hemigrammus boesemani (Géry, 1959)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		38	0	2005
	418996	Hemigrammus roosei (Dorville, 1904)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		33	0	2005
	419003	Moenkhausia chrysogaster (Günther, 1864)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		1	0	2005
	419004	Moenkhausia georgiana (Géry, 1959)			Bibliographie : Vigotix R. & al.		1	0	2005



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source(s)	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	419006	<i>Melanerhynchus hemipinnoides</i> (Géry, 1965)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		9	0	2005
	419014	<i>Probleta maritima</i> (Meij, 1984)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		3	0	2005
	419020	<i>Popillia deusipha</i> (Fels, 1958)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		5	0	2005
	419036	<i>Cibicides binaculatus</i> (Linnaeus, 1758)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005
	419075	<i>Phylus agilis</i> (Hochberg, 1954)							
	419107	<i>Hoplites alvina</i> (Valenciennes, 1847)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		3	0	2005
	419108	<i>Hoplites nielsenius</i> (Lynch, 1984)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005
	419117	<i>Gymnotus carapo</i> (Linnaeus, 1758)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		2	0	2005
	419128	<i>Almonobius beckeri</i> (Clausen, 1972)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005
	423739	<i>Chamaelium zebræ</i> (Gegenbaur, 1900)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		3	0	2005
	424056	<i>Ephemera alba</i> (Latreille, 1807)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		3	0	2005
	424849	<i>Melanerhynchus colbyi</i> (Feldbacher, 1982)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		7	0	2005
	425378	<i>Deleptobius nielsenius</i> (Gegenbaur, 1912)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		4	0	2005
	425442	<i>Phanolia quelen</i> (Gouy & Guimard, 1924)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005
	425787	<i>Stereopagus macrurus</i> (Göschl & Schindler, 1997)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		5	0	2005
	439197	<i>Beinchochilus rambois</i> (Valenciennes, 1847)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(1) Chorologique(1)	Statut(1) biologique(1)	Source(s)	Degré d'abondance	Effetif inférieur estimé	Effetif supérieur estimé	Année / Période d'observation
	461194	<i>Pimeletole cristata</i> (Müller & Troschel, 1840)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		3	0	2005
	461208	<i>Plythya nitens</i> (Latreille, 1847)			Bibliographique : Vigonix R. & al.		1	0	2005
Reptiles	443975	<i>Palaemonetes palpebrosus</i> (Cuvier, 1807)			Bibliographique : de Tioloy B.	Faible	0	0	2000
	443991	<i>Neoscorus hyalina</i> (Linnaeus, 1758)							
	443998	<i>Neoscorus chrysolepis</i> (Camerón & Bilton, 1937)		Reproducteur	Bibliographique : Chaille O.			0	2010 - 2010
	444004	<i>Aneides ameliae</i> (Linnaeus, 1758)			Bibliographique : Chaille O.	Faible		0	2010 - 2010
	444011	<i>Kribia pygmaea</i> (Selys, 1825)							
	444039	<i>Aneides schach</i> (F. Stey, 1827)							
	444077	<i>Elysiolamizus reginae</i> (Linnaeus, 1758)							
	444079	<i>Leptodeira anniata</i> (Linnaeus, 1758)		Reproducteur	Informateur : Chaille O.	Faible		0	2009 - 2009
	444091	<i>Ophichthus nivalis</i> (Cuvier, 1807)		Reproducteur	Informateur : Chaille O.	Faible		0	2010 - 2010
	444109	<i>Siphonops nivalis</i> (Linnaeus, 1758)							
	444140	<i>Amerobatrachus relictus</i> (Linnaeus, 1758)			Informateur : CAMBREZY C. et TURLOT Sylvain (CICG) / Musée d'histoire naturelle des Chlopières de la ZNIEFF Zone de Palmé (3 H. H. Amérique du Nord - Groupe Chlopières de Guyane, 2010)				2010
	444146	<i>Lachesis mitchellii</i> (Linnaeus, 1758)							
444149	<i>Mesoclemmys nasuta</i> (Schubert, 1812)								



Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimé	Efficacité supérieure estimé	Année / Période d'observation
444238 Coxiella burnetii (Linnéus, 1758)			Informateur : CAMILLE ZYCOHEM et URIOT Sybil (CICG) / Réseau d'expertise des zoonoses de la ZNIEFF Zone de Palmé (à Hiti Américain, Groupe Ciliopères de Guyane, 2010)				2010



- AUBLET2(2001) "AUBLET2, février 2001."
- CAMBREZY Clément et URIOT Sylvain (GEOG) / Mission d'inventaire des chiroptères de la ZNIEFF Zone du Palmier à Huile Américain (Groupe Chiroptères de Guyane, 2010) ""
- DE THOISY Benoit et BARRICQ Sébastien (Kwata) / Mission d'inventaire des mammifères de la ZNIEFF Zone du Palmier à Huile Américain (Kwata, 2010) ""
- Vigouroux R. & al.(2008) "Etude hydrobiologique et physico-chimique des eaux des milieux aquatiques récepteurs la carrière Laussat. Rap final HYDRECOVRIBAL : 28p."
- GASC J.P.(1990) "Les lézards de Guyane. Ed. Chabaud. 76 p., 50 photos couleurs."
- GRANVILLE J.-J. de(1985) "Projets de Réserves Biologiques Domaniales en Guyane. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne. 1 carte. : 1-2."
- Vincent Rufay - Biotope() ""
- AUBLET2(2001) "AUBLET2, juillet 2001."
- Olivier Chaline - Mission d'inventaire des mammifères de la ZNIEFF Zone du Palmier à Huile Américain() ""
- Base de données Alapi (GEOG / Renaudier A.)(2013) ""
- Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013(2013) ""
- Données association Kwata - 2010() ""
- COGUILLON Bertrand() ""
- RENAUDIER Alexandre (GEOG) / Mission d'inventaire des oiseaux de la ZNIEFF Zone du Palmier à Huile Américain (GEOG, 2010) ""
- Chaline O.(2009) ""
- Renaudier A.(2010) "Inventaire pluridisciplinaire de la ZNIEFF "Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain". GEOG / DEAL Guyane"
- Chaline O.(2010) "Inventaire pluridisciplinaire de la ZNIEFF "Forêt d'Organabo et Zone du Palmier à huile Américain" - DEAL Guyane"



Date d'édition : 18/06/2015
<http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030030039>



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Irakompapi et ses forêts marécageuses (Identifiant national : 030030039)

(ZNIEFF continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00010005)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope, 2014.- 030030039, Irakompapi et ses forêts marécageuses. - INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030030039.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane

Rédacteur(s) : Biotope

Centroïde calculé : °-°

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORT DE PROSPECTION	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9



1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [030020016](#) - Mangroves et vasières du Maroni à Iracoubo (Id reg. : 00010000)

1.1 Localisation administrative

- Mana (NSEE : 97306)

1.2 Altitudes

Minimum (m) : 0

Maximum (m) : 2

1.3 Superficie

4605,34 hectares

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [030020016](#) - Mangroves et vasières du Maroni à Iracoubo (Type 2) (Id reg. : 00010000)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF "Iracompapi et ses forêts marécageuses" (type I) fait partie de la ZNIEFF "Mangroves et vasières du Maroni à Iracoubo" (type II). Cette grande zone humide se situe entre le front de mer au nord, les rizières de Mana à l'ouest, la crique Organabo à l'est et au sud par le bloc de forêt de terre ferme.

Cette ZNIEFF s'étend sur la plaine côtière ancienne (formée de sédiments sablo-argileux ou limoneux-argileux, souvent exondés mais de faible altitude) et la zone de sables blancs qui borde le socle précambrien (composée de mélange de sédiments quaternaires et de colluvions du socle).

Ces unités paysagères regroupent une mosaïque de milieux très variés : cordons sableux littoraux, arrière du cordon littoral constitué de lagunes saumâtres, marais d'eau douce, savanes inondables, forêts marécageuses et pinotières à *Euterpe oleracea*, forêts sur sables blancs, forêts de palmiers baches (*Mauritia flexuosa*).

Cette ZNIEFF est particulièrement difficile d'accès et les rares données disponibles concernent des observations réalisées depuis la crique Iracompapi. Le long de celle-ci s'épanouissent des forêts marécageuses composées du Moutouchi-marécage (*Pterocarpus officinalis*), remarquable par ses larges contreforts, de félagant Palmier pinot (*Euterpe oleracea*) et du majestueux Palmier bache (*Mauritia flexuosa*).

Les marais à végétation herbacée constituent les formations les plus importantes de la plaine côtière. Ils sont dominés par des Cypéracées comme *Eleocharis mutata*, *Cyperus articulatus* et *C. giganteus*, ou par des fougères comme *Acrostichum aureum* et *Blechnum serrulatum*. Ces marais peuvent être parsemés de bouquets d'arbres dont le plus fréquent est le "Prunier" *Chrysobalanus icaco*.

Quelques espèces végétales déterminantes sont connues de cette ZNIEFF, notamment dans les secteurs de forêts sur sables blancs : *Cyathea macrocarpa* (Cyatheaceae) et *Dimorphandra polyandra* (Fabaceae).

La crique Iracompapi et les marais attenants sont remarquables pour la faune aquatique bien préservée. On note la présence de la Loutre géante (*Pteronura brasiliensis*), du Caïman à lunettes (*Caïman crocodilus*) ainsi que d'une belle population de Caïman rouge (*Paleosuchus palpebrosus*).

L'avifaune y est riche avec la présence de nombreux limicoles rares comme la Bartramie à longue queue (*Bartramia longicauda*), le Bécasseau maubèche (*Calidris canutus*) et le Pluvier dominicain (*Pluvialis dominica*). Les grands échassiers profitent également des zones humides dont le plus rare et le plus emblématique de la région : le Courlan brun (*Aramus guarauna*). Des rapaces localisés en Guyane profitent de la tranquillité des lieux comme le Caracara du Nord (*Caracara cheriway*) et surtout l'Élanion à queue blanche (*Elanus leucurus*). Les forêts marécageuses hébergent d'autres espèces déterminantes : Ara macavouanne (*Ara manilata*), Grand-duc d'Amérique (*Bubo virginianus*), Caracara noir (*Daptrius ater*). Enfin, il s'agit d'un des très rares sites guyanais où fut observé le pic dominicain (*Melanerpes candidus*).

La ZNIEFF Iracompapi et ses forêts marécageuses bénéficie d'un statut de protection forte puisqu'elle fait partie de la Réserve Naturelle de l'Amama.



1.6 Compléments descriptif

1.6.1 Géomorphologie

- Lagune
- Estuaire, delta
- Rivière, fleuve
- Plaine, bassin
- Dune, plage

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche
- Chasse
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Statut de propriété

- Indéterminé
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

1.6.4 Mesures de protection

- Réserve naturelle nationale
- Arrêté Préfectoral de Biotope
- Convention de RAMSAR (zones humides)
- Parc Naturel Régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Ecologique
Faunistique
Reptiles
Oiseaux
Mammifères
Floristique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire



3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: La limite nord est bordée par les mangroves et vasières qui bordent l'Atlantique, du point A au point B, situé sur la rive gauche de l'Organabo.

S: La limite remonte la rive gauche de l'Organabo du point B au point C puis longe les forêts marécageuses jusqu'au point D où le zonage rejoint le CD9 et le longe jusqu'au point E.

W: la limite ouest longe les rizières de Mana.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM22 nord):

A (210571m; 621837m) - B (226602m; 615084m) - C (226336m; 614464m) - D (210793m; 618086m) - E (209611m; 618875m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

FACTEUR	Potentiel / Réel
Classe	Réel
Péche	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

Aucun	Faible	Moyen	Bon
- Amphibiens - Poissons - Insectes - Autres Invertébrés - Bryophytes - Algues - Champignons - Lichens	- Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Phanérogames - Ptéridophytes - Habitats		

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G11.5314 Groupement d'arrière-mangrove à Rizipropia racemosa, Pterocarpus officinalis			



CORINE BIOTOPE	Source	Surface (%)	Observation
G21 Lagunes			
G3A.23 Savanes sur sols hydromorphes de Guyane			
G45.4222 Forêt sur sables blancs (Site Organaboet Saint-Jean de Maro) 10-20 m de hauteur			
G4A.2315 Forêt marécageuses côtières à <i>Marrubium</i>			
G4A.3 Forêt à <i>Etterpeobocoa</i> (Filotères)			
G4A.51 Forêt inondables des berges des rivières et fleuves			
G55.1 Marais tropical à samitres herbacés (à l'île d'arrière mangrove)			
G55.2322 Marais de ardoise à Cypéacées et bryales (Tie typhie à l'île plate) et épaisseur de 1 à 3m d'épaisseur			

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire



7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Mammifères	443628	Pteropus brasiliensis (Cuvier, 1789)			BDD MétaCatéfil/Hausen				
Oiseaux	2481	Nyctorax nyctorax (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2001
	2591	Tijou melanocephala (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2002
	2600	Tijou flavipes (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2002
	3158	Pluvialis dominica (G. Naevius Miller, 1770)			GEPOG - Base de données ABPI				
	3192	Callitis caninus (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				
	3199	Callitis pusilla (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	3218	Callitis australis (G. Naevius Miller, 1770)			GEPOG - Base de données ABPI				
	199300	Bartramia longicauda (Bechstein, 1812)			GEPOG - Base de données ABPI				
	441654	Aimophila cooperi (Booke, 1903)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	441659	Aimophila cooperi (Linnaeus, 1766)			Informateur : TOSTAIN Olivier				
	441666	Aimophila cooperi (Linnaeus, 1766)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	441691	Bubo virginianus (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2004
	441702	Buteo swainsoni (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2005
	441709	Callipepla squamata (Linnaeus, 1758)			Informateur : DEWYNTER Maël				1995
	441751	Charadrius collaris (Vieillot, 1818)			GEPOG - Base de données ABPI				2004
	441766	Charadrius wilsonia (Ort, 1814)			Informateur : DEWYNTER Maël				1995
	441772	Coccyzus erythrorhynchos (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2002

- 6/9 -



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom identifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation	
	441775	Circus hudsonius (Cuvier, 1789)			Informateur : GEPOG - Faune Guyane				2012	
	441777	Circus hudsonius (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	441852	Ceryle alcyon (Vieillot, 1818)			GEPOG - Base de données ABPI				2000	
	441862	Dendrocygna americana (Linnaeus, 1758)			Informateur : DEWYNTER Maël				1995	
	441874	Dendrocygna americana (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2005	
	441889	Plegadis falcinellus (Vieillot, 1818)			GEPOG - Base de données ABPI				2004	
	441988	Himantopus mexicanus (G. Naevius Miller, 1770)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	442050	Himantopus mexicanus (G. Naevius Miller, 1770)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	442131	Meleagris gallopavo (Scalder, 1867)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	442143	Nyroca americana (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	442228	Plegadis falcinellus (Vieillot, 1818)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	442328	Rostellum sociabile (Vieillot, 1817)			GEPOG - Base de données ABPI				2004	
	442532	Zenaidura macroura (Cuvier, 1789)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	444423	Callipepla squamata (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI					
	459461	Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)			GEPOG - Base de données ABPI				2002	
	528759	Caracara cheriway (Lacépède, 1784)			GEPOG - Base de données ABPI					
	Reptiles	443973	Caiman crocodylus (Linnaeus, 1758)			Informateur : De THOISY Benoît				

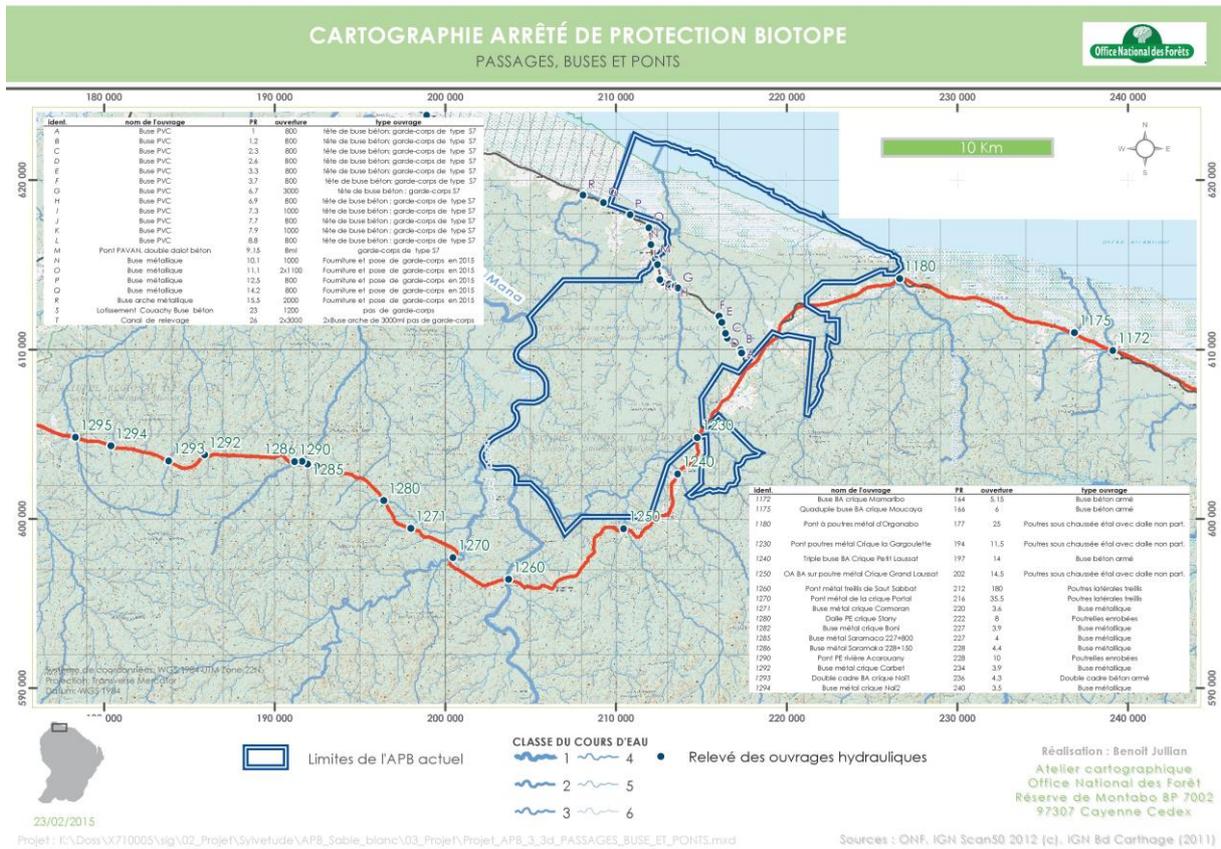
- 7/9 -



7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut(s) Chorologique(s)	Statut(s) biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Efficacité inférieure estimée	Efficacité supérieure estimée	Année / Période d'observation
Reptiles	443915	Palaechinus palpebrosus (Cuvier, 1802)			Bibliographie : de Tiokey B.	Faible	0	0	2000

Annexe 4 : Carte des ouvrages d'arts et hydrauliques des routes départementales et nationales.



Annexe 5 : liste des espèces de faune

1) Mammifères (hors chiroptères)

Nom scientifique	Protection	Rareté	Sensibilité espèce	Endémisme	Milieu	Limite d'aire	Représentativité	Total
Neusticomys oyapocki	0	3	4	20	1	8	4	40
Didelphis imperfecta	0	2	1	10	0	12	4	29
Odocoileus cariacou	2	3	4	0	4	8	8	29
Ateles paniscus	2	0	8	10	4	0	4	28
Neacomys dubosti	0	2	1	10	0	8	4	25
Pteronura brasiliensis	2	2	8	0	8	0	4	24
Panthera onca	2	3	8	0	8	0	0	21
Puma concolor	2	3	8	0	8	0	0	21
Trichechus manatus	2	3	8	0	4	0	4	21
Cebus olivaceus	0	1	4	10	1	0	4	20
Holochilus sciureus	0	3	4	0	4	8	0	19
Coendou melanurus	2	2	1	10	0	0	4	19
Isothrix sinnamariensis	0	3	1	10	0	0	4	18
Alouatta macconnelli	0	0	4	10	0	0	4	18
Pithecia pithecia	2	1	1	10	0	0	4	18
Tapirus terrestris	0	2	8	0	4	0	4	18
Tayassu pecari	0	2	8	0	8	0	0	18
Neacomys paracou	0	2	1	10	0	0	4	17
Oecomys rex	0	2	1	10	0	0	4	17
Marmosops parvidens	0	1	1	10	0	0	4	16
Monodelphis brevicaudata	0	1	1	10	0	0	4	16
Chiropotes chiropotes	2	2	4	0	0	0	8	16
Sciurus aestuans	0	0	1	10	0	0	4	15
Marmosops pinheiroi	0	0	1	10	0	0	4	15
Oecomys auyantepui	0	0	1	10	0	0	4	15
Oecomys rutilus	0	0	1	10	0	0	4	15
Rhipidomys nitela	0	0	1	10	0	0	4	15
Myoprocta acouchy	0	0	1	10	0	0	4	15
Saguinus midas	0	0	0	10	0	0	4	14
Priodontes maximus	2	3	4	0	4	0	0	13
Gracilinanus emiliae	0	3	1	0	0	8	0	12
Hyladelphys kalinowskii	0	3	1	0	0	8	0	12
Marmosa lepida	0	3	1	0	0	8	0	12
Rhipidomys leucodactylus	0	3	1	0	0	8	0	12
Puma yaguarondi	2	2	4	0	4	0	0	12
Leopardus tigrinus / wiedii	2	2	4	0	4	0	0	12
Proechimys cayennensis	0	0	1	10	0	0	0	11
Lontra longicaudis	2	1	4	0	4	0	0	11
Leopardus pardalis	2	1	4	0	4	0	0	11
<i>Sciurillus pusillus</i>	0	1	1	0	0	8	0	10
Cabassous unicinctus	0	2	0	0	8	0	0	10
Speothos venaticus	2	3	0	0	4	0	0	9
Chironectes minimus	2	1	4	0	1	0	0	8
Galictis vittata	2	3	0	0	1	0	0	6
Choloepus didactylus	0	1	0	0	0	0	4	5
Dasypus kappleri	0	1	4	0	0	0	0	5
Cebus apella	0	0	4	0	1	0	0	5
Potos flavus	0	1	4	0	0	0	0	5
Pecari tajacu	0	0	4	0	1	0	0	5
Mazama americana	0	0	4	0	1	0	0	5
Mazama gouazoubira / Mazama nemorivaga	0	0	4	0	1	0	0	5

Agouti paca	0	0	4	0	1	0	0	5
Oligoryzomys fulvescens	0	3	1	0	0	0	0	4
Bradypus tridactylus	0	0	0	0	0	0	4	4
Dasypus novemcinctus	0	0	4	0	0	0	0	4
Saimiri sciureus	0	0	0	0	0	0	4	4
Coendou prehensilis	2	1	1	0	0	0	0	4
Zygodontomys brevicauda	0	1	1	0	1	0	0	3
Cyclopes didactylus	2	1		0	0	0	0	3
Myrmecophaga tridactyla	2	1	0	0	0	0	0	3
Echimys chrysurus	0	1	1	0	0	0	0	2
Makalata armata	0	1	1	0	0	0	0	2
Nectomys rattus	0	1	1	0	0	0	0	2
Oryzomys macconnelli	0	1	1	0	0	0	0	2
Oryzomys yunganus	0	1	1	0	0	0	0	2
Eira barbara	0	2	0	0	0	0	0	2
Hydrochaeris hydrochaeris	0	0	1	0	1	0	0	2
Caluromys philander	0	0	1	0	0	0	0	1
Didelphis marsupialis	0	0	1	0	0	0	0	1
Marmosa murina	0	0	1	0	0	0	0	1
Mesomys hispidus	0	0	1	0	0	0	0	1
Metachirus nudicaudatus	0	0	1	0	0	0	0	1
Micoureus demerarae	0	0	1	0	0	0	0	1
Oecomys bicolor	0	0	1	0	0	0	0	1
Oryzomys megacephalus	0	0	1	0	0	0	0	1
Philander opossum	0	0	1	0	0	0	0	1
Proechimys cuvieri	0	0	1	0	0	0	0	1
Nasua nasua	0	1	0	0	0	0	0	1
Dasyprocta leporina	0	0	1	0	0	0	0	1
Tamandua tetradactyla	0	0	0	0	0	0	0	0
Procyon cancrivorus	0	0	0	0	0	0	0	0

2) Herpétofaune

Pristimantis chiastonotus (Lynch et Hoogmoed, 1977)
Pristimantis inguinalis Parker, 1940
Hypsiboas boans (Linnaeus, 1758)
Osteocephalus oophagus Jungfer & Schiesari, 1995
Osteocephalus taurinus Steindachner, 1862
Trachycephalus hadrocephus (Duellman et Hoogmoed, 1992)
Trachycephalus resinifictrix (Goeldi, 1907)
Trachycephalus venulosus (Laurenti, 1768)
Hyalinobatrachium sp. 1
Leptodactylus andreae Müller, 1923
Leptodactylus cf. pallidirostris Lutz, 1930
Leptodactylus pentadactylus (Laurenti, 1768)
Leptodactylus rhodomystax Boulenger, 1884 "1883"
Rhaebo guttatus Schneider, 1799
Rhinella cf. castaneotica (Caldwell, 1991)
Rhinella marina (Linnaeus, 1758)
Rhinella margaritifera (Laurenti, 1768)
Allobates femoralis (Boulenger, 1884 "1883")
Anomaloglossus baeobatrachus (Boistel & de Massary, 1999)
Thecadactylus rapicauda (Houttuyn, 1782)*
Gonatodes humeralis (Guichenot, 1855)
Uracentron azureum (Linnaeus, 1758)*

Ameiva ameiva (Linnaeus, 1758)
Cnemidophorus lemniscatus (Linnaeus, 1758)
Kentropyx calcarata Spix, 1825
Arthrosaura kockii (Lidth de Jeude, 1904)
Leposoma guianense Ruibal, 1952
Tretioscincus agilis (Ruthven, 1916)
Boa constrictor Linnaeus, 1758
Corallus hortulanus (Linnaeus, 1758)*
Dipsas copei (Günther, 1872)*
Dipsas indica Laurenti, 1768
Imantodes cenchoa (Linnaeus, 1758)
Bothrops atrox (Linnaeus, 1758)*
Platemys platycephala (Schneider, 1792)
Chelonoidis sp. (denticulata) (Linnaeus, 1766)*

3) Oiseaux

Especes	Nom latin	TVB	Typicité	Rareté	Patrimoniales	Protégée	TOTAL	Auteur	Source des données
Buse a queue barrée	Buteo albonotatus	1	0	2	0	2	5	S. Uriot	Faune Guyane
Harpie féroce	Harpia harpyja	1	0	1	1	2	5	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Harpie féroce	Harpia harpyja	1	0	1	1	2	5	V. Pelletier	
Chevêchette d'Amazonie	Glaucidium hardyi	0	0	0	1	2	3	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Duc à aigrettes	Lophotrix cristata	0	0	0	1	2	3	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Faucon des chauves-souris	Falco ruficularis	0	0	0	1	2	3	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Faucon orangé	Falco deiroleucus	0	0	1	0	2	3		Faune Guyane
Petite buse	Buteo platypterus	0	0	1	0	2	3	A. Vinot	Faune Guyane
Petite buse	Buteo platypterus	0	0	1	0	2	3	A. Vinot	Faune Guyane
Sarcoramphé roi	Sarcoramphus papa	0	0		1	2	3	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Buse a queue courte	Buteo brachyurus	0	0	0,5	0	2	2,5	O.Claessens	Faune Guyane
Milan de Cayenne	Leptodon cayannensis	0	0	0,5	0	2	2,5	M Chretien	Faune Guyane
Milan de Cayenne	Leptodon cayannensis	0	0	0,5	0	2	2,5	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Aigle orné	Spizaetus ornatus	0	0		0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Aigle tyran	Spizaetus tyrannus	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Amazone de Dufresne	Amazona dufresniana	1	0		1	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Buse à face noire	Leucopternis melanops	0	0		0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Buse blanche	Leucopternis albigollis	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Buse urubu	Buteogallus urubitinga	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Carnifex à gorge cendrée	Micrastur gilvicolis	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Carnifex ardoisé	Micrastur mirandollei	0	0		0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Carnifex barré	Micrastur ruficollis	0	0		0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colibri corinne	Heliomaster longirostris	0	0	2	0	0	2		Faune Guyane
Cotinga de Daubenton	Cotinga cotinga	0	0	2	0	0	2	M Chretien	Faune Guyane
Cotinga de Daubenton	Cotinga cotinga	0	0	2	0	0	2		Faune Guyane
Cotinga de Daubenton	Cotinga cotinga	0	0	2	0	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Cotinga pompador	Xipholena punicea	0	2		0	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Duc à aigrettes	Lophotrix cristata	0	0	0	0	2	2	A. Cockle	Comm. Pers.
Epervier nain	Accipiter superciliosus	0	0		0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grand Urubu	Cathartes melambrotus	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar lancéolé	Lepidocolaptes albolineatus	0	2	0	0	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Milan à queue fourchue	Elanoides forficatus	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Milan bidenté	Harpagus bidentatus	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Milan bleuâtre	Ictinia plumbea	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Petit Duc de Waston	Megascops watsonii	0	0	0	0	2	2	A. Cockle	Comm. Pers.
Petit-duc de Watson	Megascops watsonii	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Platyrhynque à cimier orange	Platyrinchus saturatus	0	2		0	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude

Tyran de Pelzelin	Conopias parva	0	2	0	0	0	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Urubu noir	Coragyps atratus	0	0	0	0	2	2	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Alapi à cravate noire	Myrmeciza ferruginea	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Amazone aourou	Amazona amazonica	1	0	0	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Araponga blanc	Procnias albus	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara à gorge noire	Frederickena viridis	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Becarde de lesson	Pacgyramphus minor	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Bécarde du Suriname	Pachyramphus surinamus	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Coquette a raquette	Discosura longicaudus	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Cotinga brun	Iodopleura fusca	0	0	1	0	0	1		Rapport d'étude
Cotinga brun	Iodopleura fusca	0	0	1	0	0	1		Rapport d'étude
Cotinga ouette	Phoenicercus carnifex	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Coulicou de vieillot	Coccyzus melacoryphus	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Dacnis a coiffe bleue	Dacnis lineata	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Faune Guyane
Dacnis a coiffe bleue	Dacnis lineata	0	0	1	0	0	1	T. Luglia	Faune Guyane
Engoulevent à queue courte	Lurocalis semitorquatus	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ermite à long bec	Phaethornis malaris	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ermite d'Antonie	Threnetes niger	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Faune Guyane
Gobemoucheon guyanais	Polioptila guianensis	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Grand Tinamou	Tinamus major	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar à menton blanc	Dendrocincla merula	0	0	1	0	0	1	T. Luglia	Faune Guyane
Hirondelle a gorge rousse	Stelgidopteryx ruficollis	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Faune Guyane
Hirondelle à gorge rousse	Stelgidopteryx ruficollis	0	0	1	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Jacamar à longue queue	Galbula dea	0	1	0	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Manakin à tête blanche	Pipra pipra	0	1	0	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Martinet a collier blanc	Streptoprocne zonaris	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Moucherolle rougequeue	Terenotriccus erythrurus	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Moucherolle rougequeue	Terenotriccus erythrurus	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Myrmidon à flancs blancs	Myrmotherula axillaris	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Oriole moriche	Icterus c. chrysocephalus	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Rapport d'étude
Papegeai maillé	Deroptryus accipitrinus	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pénélope marail	Penelope marail	1	0	0	0	0	1	A. Cockle	Comm. Pers.
Pénélope marail	Penelope marail	1	0	0	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pipromorphe à tête brune	Leptopogon amaurocephalus	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Sittine brune	Xenops minutus	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tangara a dos jaune	Hemithraupis flavicollis	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Faune Guyane
Tangara a dos jaune	Hemithraupis flavicollis	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Tangara a dos jaune	Hemithraupis flavicollis	0	0	1	0	0	1		Faune Guyane
Tangara à dos jaune	Hemithraupis flavicollis	0	0	1	0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tantale d'Amérique	Mycteria americana	0	0	1	0	0	1	A. Vinot	Faune Guyane
Toucan à bec rouge	Ramphastos tucanus	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Toucan ariel	Ramphastos vitellinus	0	0	0	1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Toucanet koulik	Selenidera culik	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Toui à sept couleurs	Touit batavica	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Troglodyte bambla	Microcerculus bambla	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Trogon aurore	Trogon rufus	0	1		0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran à gorge rayée	Myiozetetes luteiventris	0	0		1	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran rougequeue	Ramphotrigon ruficauda	0	1		0	0	1	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Alapi à tête noire	Percnostola rufifrons	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Alapi carillonneur	Hypocnemis cantator	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Alapi de Buffon	Myrmeciza atrothorax	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Alapi ponctué	Schistocichla leucostigma	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Amazone poudrée	Amazona farinosa	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Anabate à gorge fauve	Automolus ochrolaemus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ani à bec lisse	Crotophaga ani	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Antriade turdoïde	Schiffornis turdina	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Araçari grigri	Pteroglossus aracari	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude

Attila à croupion jaune	<i>Attila spadiceus</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Aulia grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Barbacou à croupion blanc	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara ardoisé	<i>Thamnomanes ardesiacus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara cendré	<i>Thamnomanes caesius</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara fascié	<i>Cymbilaimus lineatus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara rayé	<i>Thamnophilus doliatus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara souris	<i>Thamnophilus murinus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Batara tacheté	<i>Thamnophilus punctatus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Cabézon tacheté	<i>Capito niger</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Cassique cul-jaune	<i>Cacicus cela</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Cassique cul-rouge	<i>Cacicus haemorrhous</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Caique à tête noire	<i>Pytilia caica</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Caique maïpouri	<i>Pionites melanocephala</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Calliste septicolore	<i>Tangara chilensis</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Calliste syacou	<i>Tangara punctata</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Calliste varié	<i>Tangara velia</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Campyloptère à ventre gris	<i>Campylopterus largipennis</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Cardinal flavert	<i>Caryothraustes canadensis</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colibri jacobin	<i>Florisuga mellivora</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colibri topaze	<i>Topaza pella</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colombe de Verreaux	<i>Leptotila verreauxi</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Colombe rouviolette	<i>Geotrygon montana</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Conopophage à oreilles blanches	<i>Conopophaga aurita</i>	0	0		0	0	0	A. Cockle	Comm. Pers.
Conopophage à oreilles blanches	<i>Conopophaga aurita</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Coracine noire	<i>Querula purpurata</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Corythopis à collier	<i>Corythopis torquata</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Dacnis bleu	<i>Dacnis cayana</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Dryade à queue fourchue	<i>Thalurania furcata</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Elénie à ventre jaune	<i>Elaenia flavogaster</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Elénie de Gaimard	<i>Myiopagis gaimardii</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Engoulevent pauraqué	<i>Nyctidromus albicollis</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ermite à brins blancs	<i>Phaethornis superciliosus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ermite de Bourcier	<i>Phaethornis bourcierii</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ermite roussâtre	<i>Phaethornis ruber</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Évêque bleu-noir	<i>Cyanocompsa cyanoides</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Fourmilier à gorge rousse	<i>Gymnophis rufigula</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Fourmilier manikup	<i>Pithys albifrons</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Fourmilier tacheté	<i>Hylophylax naevius</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Fourmilier zébré	<i>Willisornis poecilinotus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grallaire grand-beffroi	<i>Myrmothera campanisona</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grallaire tachetée	<i>Hylopezus macularius</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar bec-en-coïn	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar des cabosses	<i>Xiphorhynchus guttatus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar flambé	<i>Xiphorhynchus pardalotus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar strié	<i>Xiphorhynchus obsoletus</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar talapiot	<i>Dendroplex picus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grimpar varié	<i>Dendrocolaptes picumnus</i>	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grisin de Todd	<i>Herpsilochmus stictocephalus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grisin givré	<i>Herpsilochmus sticturus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Grisin spodiopile	<i>Terenura spodioptila</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Guit-guit céruléen	<i>Cyanerpes caeruleus</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Guit-guit émeraude	<i>Chlorophanes spiza</i>	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude

Guit-guit saï	Cyanerpes cyaneus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Hirondelle de rivage	Riparia riparia	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ibijau gris	Nyctibius griseus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Ibijau à ailes blanches	Nyctibius leucopterus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Manakin à front blanc	Lepidothrix serena	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Manakin à tête d'or	Pipra erythrocephala	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Manakin minuscule	Tyrannetes virescens	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Manakin tijé	Chiroxiphia pareola	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Mango sp.	Anthracothorax sp	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Martin-pêcheur nain	Chloroceryle aenea	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Martinet spinicaude	Chaetura spinicaudus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Merle à col blanc	Turdus albicollis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Microbate à long bec	Ramphocaenus melanurus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Microtyran bifascié	Lophotriccus vitosus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Microtyran casqué	Lophotriccus galeatus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Moucherolle barbichon	Myiobius barbatus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Myrmidon à ventre brun	Myrmotherula gutturalis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Myrmidon gris	Myrmotherula menetriesii	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Myrmidon longipenne	Myrmotherula longipennis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Myrmidon moucheté	Myrmotherula guttata	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Myrmidon pygmée	Myrmotherula brachyura	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Organiste à ventre orange	Euphonia xanthogaster	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Organiste cul-blanc	Euphonia minuta	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Organiste têtité	Euphonia violacea	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Palicour de Cayenne	Myrmornis torquata	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Piauhau hurleur	Lipaugus vociferans	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Piaye à ventre noir	Piaya melanogaster	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Piaye écureuil	Piaya cayana	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic à chevron d'or	Melanerpes cruentatus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic à cou rouge	Campephilus rubricollis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic à gorge jaune	Piculus flavigula	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic de Cassin	Veniliornis cassini	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic ondé	Celeus undatus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pic vert-doré	Piculus chrysochloros	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pigeon plombé	Columba plumbea	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pione à tête bleue	Pionus menstruus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pione violette	Pionus fuscus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Piprite verdin	Piprites chloris	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Pipromorphe de McConnell	Mionectes macconnelli	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Platyrhynque à miroir	Tolmomyias assimilis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Platyrhynque poliocéphale	Tolmomyias poliocephalus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Saphir à gorge rousse	Hylocharis sapphirina	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Saphir azuré	Hylocharis cyanus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Smaragdian oreillard	Vireolanius leucotis	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Sucrier à ventre jaune	Coereba flaveola	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tamatia à gros bec	Notharchus macrorhynchos	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tamatia pie	Notharchus tectus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tamatia tacheté	Bucco tamatia	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tangara à bec d'argent	Ramphocelus carbo	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tangara à crête fauve	Tachyphonus surinamus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tangara des palmiers	Thraupis palmarum	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tangara évêque	Thraupis episcopus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tétéma colma	Formicarius colma	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tétéma coq-de-bois	Formicarius analis	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tinamou cendré	Crypturellus cinereus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tinamou soui	Crypturellus soui	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tinamou varié	Crypturellus variegatus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude

Tityre gris	Tityra inquisitor	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Todirostre à front gris	Poecilatriccus fumifrons	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Toui para	Brotogeris chrysopterus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Troglodyte coraya	Thryothorus coraya	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Trogon à queue blanche	Trogon viridis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Trogon à queue noire	Trogon melanurus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Trogon violacé	Trogon violaceus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran de Cayenne	Myiozetetes cayanensis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran féroce	Myiarchus ferox	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran mélancolique	Tyrannus melancholicus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran pitangua	Megarynchus pitangua	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran quiquivi	Pitangus sulphuratus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyran siffleur	Sirystes sibilator	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyranneau minute	Ornithion inerme	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyranneau roitelet	Tyrannulus elatus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyranneau verdâtre	Phylloscartes virescens	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Tyranneau vif	Zimmerius acer	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Viréo aux yeux rouges	Vireo olivaceus	0	0		0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Viréon à tête cendrée	Hylophilus pectoralis	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude
Viréon fardé	Hylophilus muscicapinus	0	0	0	0	0	0	A. Renaudier & al.	Rapport d'étude

Annexe 6 : liste des espèces de flore (en orange les espèces à forte valeur patrimoniale)

Famille	Taxon	ZNIEFF	Typicité	Rareté	Patrimoniale ou endemisme	Protégée	Total	Secteur layon ONF			Chenier de la savane Sarcelle	Crique Gargoulette	Piste du Dégrad Florian	Angoulême		Extraction Aublet
								IRD	ONF	ECOBIOS				ECOBIOS	Emmanuel Ravet	
Acanthaceae	Anisacanthus secundus Leonard	1	1	1	0	0	3							1		
Acanthaceae	Justicia pectoralis Jacq.	0	0	0	0	0	0							1		
Acanthaceae	Lepidagathis medicaginea(Bremek.) Wassh.	0	0	0	0	0	0							1		
Adiantaceae	Adiantum serratodentatum Humb. & Bonpl. ex Willd.	0	0	0	0	0	0									1
Anacardiaceae	Anacardium spruceanum Benth. ex Engl.	0	0	0	0	0	0		1							
Anacardiaceae	Astronium ulei Mattick	0	0	0	0	0	0									1
Anacardiaceae	Tapirira guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0			1						1
Anacardiaceae	Tapirira spp.	0	0	0	0	0	0		1							
Anacardiaceae	Thyrsodium guianense Sagot ex Marchand	0	0	0	0	0	0		1							
Annonaceae	Anaxagorea dolichocarpa Sprague & Sandwith	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Annona ambotay Aubl.	0	0	0	0	0	0	1								
Annonaceae	Annona echinata Dunal	1	0	1	0	0	2									1
Annonaceae	Annona paludosa Aubl.	0	0	0	0	0	0	1								1
Annonaceae	Annona sericea Dunal	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Duguetia calycina Benoist	0	0	0	0	0	0	1								1
Annonaceae	Duguetia quitarensis Benth.	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Fusaea longifolia (Aubl.) Saff.	0	0	0	0	0	0							1		
Annonaceae	Guatteria conspicua R.E. Fr.	0	0	0	0	0	0	1		1						1
Annonaceae	Guatteria punctata (Aubl.) R.A. Howard	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Guatteria schomburgkiana Mart.	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Oxandra asbeckii (Pulle) R.E. Fr.	0	0	0	0	0	0	1								
Annonaceae	Rollinia exsucca (DC. ex Dunal) A. DC.	0	0	0	0	0	0					1				1
Annonaceae	Xylopia cayennensis Maas	0	0	0	0	0	0	1								1
Annonaceae	Xylopia crinita R.E. Fr.	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Xylopia frutescens Aubl.	0	0	0	0	0	0									1
Annonaceae	Xylopia nervosa (R.E. Fr.) Maas	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Allamanda cathartica L.	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Ambelania acida Aubl.	0	0	0	0	0	0		1							
Apocynaceae	Aspidosperma album (Vahl) Benoist ex Pichon	0	0	0	0	0	0	1	1							
Apocynaceae	Aspidosperma excelsum Benth.	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Aspidosperma marcgravianum Woodson	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Aspidosperma spp.	0	0	0	0	0	0		1							
Apocynaceae	Aspidosperma spruceanum Benth. ex Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Forsteronia acouci (Aubl.) A. DC.	0	0	0	0	0	0	1		1						
Apocynaceae	Himatanthus articulatus (Vahl) Woodson	0	0	0	0	0	0		1							
Apocynaceae	Himatanthus fallax (Müll. Arg.) Plumel	1	1	1	0	0	3									1
Apocynaceae	Macoubea guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0		1							1
Apocynaceae	Mandevilla hirsuta (Rich.) K. Schum.	0	0	0	0	0	0					1				
Apocynaceae	Odontadenia puncticulosa (Rich.) Pulle	0	0	0	0	0	0									1
Apocynaceae	Odontadenia sp.	0	0	0	0	0	0							1		

Apocynaceae	Parahancornia fasciculata (Poir.) Benoist ex Pichon	0	0	0	0	0	0	1							1
Apocynaceae	Stemmadenia grandiflora (Jacq.) Miers	1	1	1	0	0	3								1
Apocynaceae	Tabernaemontana heterophylla Vahl	0	0	0	0	0	0						1		
Apocynaceae	Tabernaemontana macrocalyx Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0						1		
Apocynaceae	Tabernaemontana undulata Vahl	0	0	0	0	0	0								1
Aquifoliaceae	Ilex jenmanii Loes.	1	1	1	1	0	4								1
Aquifoliaceae	Ilex laureola Triana	0	0	0	0	0	0								1
Araceae	Anthurium gracile (Rudge) Schott	0	0	0	0	0	0								1
Araceae	Heteropsis flexuosa (Kunth) G.S. Bunting	0	0	0	0	0	0	1							
Araceae	Heteropsis melinonii (Engl.) A.M.E. Jonker & Jonker	1	1	1	1	0	4								1
Araceae	Heteropsis steyermarkii G.S. Bunting	0	0	0	0	0	0								1
Araceae	Monstera adansonii Schott	0	0	0	0	0	0				1				
Araceae	Montrichardia arborescens (L.) Schott	0	0	0	0	0	0				1				
Araceae	Philodendron acutatum Schott	0	0	0	0	0	0			1					
Araceae	Philodendron cf. <i>cremersii</i> Croat & Grayum	0	0	0	0	0	0	1							
Araceae	Philodendron ecordatum Schott	0	0	0	0	0	0	1				1		1	
Araceae	Philodendron linnaei Kunth	0	0	0	0	0	0	1		1	1		1		
Araceae	Philodendron melinonii Brongn. ex Regel	0	0	0	0	0	0							1	
Araceae	Philodendron ornatum Schott	0	0	0	0	0	0	1							
Araceae	Philodendron pedatum (Hook.) Kunth	0	0	0	0	0	0	1		1	1		1		
Araceae	Philodendron squamiferum Poepp.	0	0	0	0	0	0	1						1	
Araceae	Rhodospatha latifolia Poepp.	0	0	0	0	0	0	1							
Araliaceae	Schefflera morototoni (Aubl.) Maguire, Steyer. & Frodin	0	0	0	0	0	0		1						
Arecaceae	Astrocaryum paramaca Mart.	0	0	0	0	0	0	1		1	1		1		
Arecaceae	Astrocaryum sciophilum (Miq.) Pulle	0	0	0	0	0	0				1		1		
Arecaceae	Attalea maripa (Aubl.) Mart.	0	0	0	0	0	0		1		1				
Arecaceae	Attalea sp	0	0	0	0	0	0			1					
Arecaceae	Bactris acanthocarpa Mart. var. <i>intermedia</i> An. Hend.	0	0	0	0	0	0					1			
Arecaceae	Bactris aubletiana Trail	0	0	0	0	0	0	1							1
Arecaceae	Bactris aubletiana Trail vel <i>simplicifrons</i> Mart.	0	0	0	0	0	0			1	1				
Arecaceae	Bactris brongniartii Mart.	0	0	0	0	0	0					1			
Arecaceae	Bactris campestris Poepp. ex Mart.	0	0	0	0	0	0	1	1						1
Arecaceae	Bactris gastoniana Barb. Rodr.	0	0	0	0	0	0	1		1			1		1
Arecaceae	Bactris maraja Mart.	0	0	0	0	0	0			1	1				
Arecaceae	Bactris raphidacantha Wess. Boer	0	0	0	0	0	0	1							
Arecaceae	Desmoncus orthacanthos Mart.	0	0	0	0	0	0				1				
Arecaceae	Desmoncus polyacanthos Mart.	0	0	0	0	0	0						1		
Arecaceae	Elaeis oleifera (Kunth) Cortés	1	1	1	1	2	6	1		1	1	1	1		1
Arecaceae	Euterpe oleracea Mart.	0	0	0	0	0	0			1	1				
Arecaceae	Geonoma baculifera (Poit.) Kunth	0	0	0	0	0	0								1
Arecaceae	Mauritia flexuosa L. f.	0	0	0	0	0	0					1			
Arecaceae	Oenocarpus bacaba Mart.	0	0	0	0	0	0	1	1	1					
Arecaceae	Oenocarpus bataua Mart.	0	0	0	0	0	0	1				1		1	
Asclepiadaceae	Blepharodon nitidus (Vell.) J.F. Macbr.	0	0	0	0	0	0					1			

Bromeliaceae	<i>Disteganthus lateralis</i> (L.B. Sm.) Gouda	1	1	1	1	0	4		1	1			1		
Bromeliaceae	<i>Guzmania lingulata</i> (L.) Mez	0	0	0	0	0	0	1		1	1		1		
Bromeliaceae	<i>Tillandsia anceps</i> Lodd.	0	0	0	0	0	0	1							
Bromeliaceae	<i>Tillandsia bulbosa</i> Hook.	0	0	0	0	0	0	1							
Bromeliaceae	<i>Tillandsia monadelpha</i> (E. Morren) Baker	0	0	0	0	0	0				1				
Bromeliaceae	<i>Vriesea splendens</i> (Brongn.) Lem.	0	0	0	0	0	0	1					1		
Burmanniaceae	<i>Campylosiphon purpurascens</i> Benth.	0	0	0	0	0	0	1							
Burmanniaceae	<i>Gymnosiphon breviflorus</i> Gleason	0	0	0	0	0	0	1							
Burseraceae	<i>Protium aracouchini</i> (Aubl.) Marchand	0	0	0	0	0	0	1							
Burseraceae	<i>Protium</i> spp.	0	0	0	0	0	0		1						
Burseraceae	<i>Tetragastris altissima</i> (Aubl.) Swart	0	0	0	0	0	0	1							
Burseraceae	<i>Trattinnickia burserifolia</i> Mart.	0	0	0	0	0	0								1
Burseraceae	<i>Trattinnickia rhoifolia</i> Willd.	0	0	0	0	0	0	1	1						
Cactaceae	<i>Epiphyllum phyllanthus</i> (L.) Haw.	0	0	0	0	0	0						1		
Cactaceae	<i>Hylocereus scandens</i> (Salm-Dyck) Backeberg	0	0	0	0	0	0						1		
Cactaceae	<i>Rhipsalis baccifera</i> (J.S. Muell.) Stearn	0	0	0	0	0	0						1		
Caesalpiniaceae	<i>Bocoa prouacensis</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0								1
Caesalpiniaceae	<i>Chamaecrista diphylla</i> (L.) Greene	0	0	0	0	0	0				1				
Caesalpiniaceae	<i>Dicorynia guianensis</i> Amshoff	1	0	0	1	0	2	1	1						
Caesalpiniaceae	<i>Dimorphandra polyandra</i> Benoist	1	1	1	0	0	3	1	1	1		1	1	1	1
Caesalpiniaceae	<i>Eperua falcata</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0	1					1		1
Caesalpiniaceae	<i>Hymenaea courbaril</i> L. var. <i>courbaril</i>	0	0	0	0	0	0			1					
Caesalpiniaceae	<i>Macrobium bifolium</i> (Aubl.) Pers.	0	0	0	0	0	0				1	1			1
Caesalpiniaceae	<i>Macrobium guianense</i> (Aubl.) Pulle	1	1	1	1	0	4	1	1						1
Caesalpiniaceae	<i>Recordoxylon speciosum</i> (Benoist) Gazel ex Barneby	1	0	1	0	0	2		1						
Caesalpiniaceae	<i>Senna chrysoarpa</i> (Desv.) H.S. Irwin & Barneby	0	0	0	0	0	0								1
Caesalpiniaceae	<i>Tachigali melinonii</i> (Harms) Zarucchi & Herend.	0	0	0	0	0	0		1				1		
Campanulaceae	<i>Centropogon cornutus</i> (L.) Druce	0	0	0	0	0	0			1					
Cecropiaceae	<i>Cecropia obtusa</i> Trécul	0	0	0	0	0	0	1		1		1	1	1	1
Cecropiaceae	<i>Cecropia palmata</i> Willd.	0	0	0	0	0	0			1					
Cecropiaceae	<i>Cecropia sciadophylla</i> Mart.	0	0	0	0	0	0	1		1			1		
Cecropiaceae	<i>Coussapoa angustifolia</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0								1
Cecropiaceae	<i>Coussapoa asperifolia</i> Trécul subsp. <i>asperifolia</i>	0	0	0	0	0	0								1
Cecropiaceae	<i>Pourouma</i> cf. <i>bicolor</i> Mart.	0	0	0	0	0	0						1		
Cecropiaceae	<i>Pourouma</i> cf. <i>villosa</i> Trécul	0	0	0	0	0	0			1					
Celastraceae	<i>Goupia glabra</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0	1		1		1	1	1	1
Chrysobalanaceae	<i>Couepia bracteosa</i> Benth.	0	0	0	0	0	0		1						1
Chrysobalanaceae	<i>Couepia parillo</i> DC.	0	0	0	0	0	0								1
Chrysobalanaceae	<i>Couepia</i> sp	0	0	0	0	0	0			1					
Chrysobalanaceae	<i>Hirtella paniculata</i> Sw.	0	0	0	0	0	0				1				
Chrysobalanaceae	<i>Hirtella racemosa</i> Lam.	0	0	0	0	0	0	1	1						1
Chrysobalanaceae	<i>Hirtella tenuifolia</i> Prance	0	0	0	0	0	0								1
Chrysobalanaceae	<i>Licania heteromorpha</i> Benth.	0	0	0	0	0	0								1
Chrysobalanaceae	<i>Licania incana</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0	1		1		1	1	1	1
Chrysobalanaceae	<i>Licania irwinii</i> Prance	1	1	1	1	0	4								1
Chrysobalanaceae	<i>Licania licaniflora</i> (Sagot) S.F. Blake	0	0	0	0	0	0		1						
Chrysobalanaceae	<i>Licania macrophylla</i> Benth.	0	0	0	0	0	0								1

Chrysobalanaceae	Licania spp.	0	0	0	0	0	0	1											
Chrysobalanaceae	Licania sprucei (Hook. f.) Fritsch	0	0	0	0	0	0												1
Chrysobalanaceae	Parinari campestris Aubl.	0	0	0	0	0	0			1									1
Chrysobalanaceae	Parinari montana Aubl. emend. Ducke	0	0	0	0	0	0												1
Clusiaceae	Caraipa densifolia Mart. subsp. <i>densifolia</i>	0	0	0	0	0	0	1											
Clusiaceae	Clusia cuneata Benth.	1	0	1	1	0	3	1											1
Clusiaceae	Clusia fockeana Miq.	0	0	0	0	0	0	1											1
Clusiaceae	Clusia grandiflora Splitg.	0	0	0	0	0	0			1									1
Clusiaceae	Clusia nemorosa G. Mey.	0	0	0	0	0	0			1									1
Clusiaceae	Clusia palmicida Rich. ex Planch. & Triana	0	0	0	0	0	0			1									1
Clusiaceae	Moronobea coccinea Aubl.	0	0	0	0	0	0											1	
Clusiaceae	Platonia insignis Mart.	0	0	0	0	0	0	1											
Clusiaceae	Rheedia benthamiana Planch. & Triana	0	0	0	0	0	0												1
Clusiaceae	Rheedia macrophylla (Mart.) Planch. & Triana	0	0	0	0	0	0												1
Clusiaceae	Rheedia spp.	0	0	0	0	0	0	1											
Clusiaceae	Symphonia globulifera L. f.	0	0	0	0	0	0	1	1			1							1
Clusiaceae	Tovomita spp.	0	0	0	0	0	0	1	1			1							
Clusiaceae	Vismia cayennensis (Jacq.) Pers.	0	0	0	0	0	0					1							1
Clusiaceae	Vismia guianensis (Aubl.) Choisy	0	0	0	0	0	0												1
Clusiaceae	Vismia latifolia (Aubl.) Choisy	0	0	0	0	0	0												1
Clusiaceae	Vismia sessilifolia (Aubl.) Choisy	0	0	0	0	0	0	1											
Combretaceae	Combretum cacoucia Exell ex Sandwith	0	0	0	0	0	0											1	
Combretaceae	Terminalia amazonia (J.F. Gmel.) Exell	0	0	0	0	0	0	1				1						1	1
Combretaceae	Terminalia spp.	0	0	0	0	0	0												1
Commelinaceae	Buforrestia candolleana C.B. Clarke	0	0	0	0	0	0					1							
Convolvulaceae	Ipomoea tiliacea (Willd.) Choisy	0	0	0	0	0	0												1
Convolvulaceae	Maripa cf. <i>scandens</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0												1
Convolvulaceae	Maripa glabra Choisy	0	0	0	0	0	0												1
Convolvulaceae	Maripa scandens Aubl.	0	0	0	0	0	0	1											1
Convolvulaceae	Merremia quinquefolia (L.) Hallier f.	0	0	0	0	0	0												1
Costaceae	Costus arabicus L.	0	0	0	0	0	0												1
Costaceae	Costus erythrothyrus Loes.	0	0	0	0	0	0												1
Cucurbitaceae	Cayaponia sp.	0	0	0	0	0	0												1
Cucurbitaceae	Gurania bignoniacea (Poepp. & Endl.) C. Jeffrey	0	0	0	0	0	0												1
Cyatheaceae	Cyathea macrocarpa (C. Presl) Domin	1	0	0	1	0	2	1				1							1
Cyatheaceae	Cyathea surinamensis (Miq.) Domin	0	0	0	0	0	0											1	
Cyclanthaceae	Cyclanthus bipartitus Poit.	0	0	0	0	0	0	1											
Cyclanthaceae	Evodianthus funifer (Poit.) Lindm.	0	0	0	0	0	0	1				1							1
Cyclanthaceae	Ludovia lancifolia Brongn.	0	0	0	0	0	0	1											1
Cyclanthaceae	Thoracocarpus bissectus (Vell.) Harling	0	0	0	0	0	0	1											
Cyperaceae	Bisboeckelera longifolia (Rudge) Kuntze	0	0	0	0	0	0												1
Cyperaceae	Calyptrocarya bicolor (H. Pfeiff.) T. Koyama	0	0	0	0	0	0												1
Cyperaceae	Calyptrocarya cf. <i>poepigiana</i> Kunth	0	0	0	0	0	0					1							1
Cyperaceae	Calyptrocarya glomerulata (Brongn.) Urb.	0	0	0	0	0	0	1											1
Cyperaceae	Cyperus ligularis L.	0	0	0	0	0	0					1							
Cyperaceae	Cyperus polystachyos Rottb.	0	0	0	0	0	0												1
Cyperaceae	Diplasia karatifolia Rich.	0	0	0	0	0	0	1				1							1

Euphorbiaceae	Phyllanthus carolinensis Walter subsp. <i>guianensis</i> (Klotzsch) G.L. Webster	0	0	0	0	0	0	0										1		
Fabaceae	Andira coriacea Pulle	1	0	0	1	0	2	1	1											1
Fabaceae	Centrosema brasilianum (L.) Benth.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Clitoria arborescens R. Br.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Clitoria sagotii Fantz var. <i>sagotii</i>	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Desmodium adscendens (Sw.) DC.	0	0	0	0	0	0	0											1	
Fabaceae	Dioclea virgata (Rich.) Amshoff var. <i>virgata</i>	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Eriosema crinitum (Kunth) G. Don	1	0	1	0	0	2													1
Fabaceae	Hymenolobium flavum Kleinhoonte	1	0	1	1	0	3	1												1
Fabaceae	Indigofera suffruticosa Mill.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Machaerium cf. <i>altiscandens</i> Ducke	0	0	0	0	0	0	0											1	
Fabaceae	Machaerium quinatum (Aubl.) Sandwith	0	0	0	0	0	0	0											1	
Fabaceae	Ormosia coccinea (Aubl.) Jacks.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Ormosia coutinhoi Ducke	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Ormosia paraensis Ducke	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Rhynchosia phaseoloides (Sw.) DC.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Stylosanthes viscosa (L.) Sw.	0	0	0	0	0	0	0											1	
Fabaceae	Swartzia bannia Sandwith	1	1	1	1	0	4	1	1											1
Fabaceae	Swartzia panacoco (Aubl.) R.S. Cowan	0	0	0	0	0	0	0											1	
Fabaceae	Swartzia polyphylla DC.	0	0	0	0	0	0	0												1
Fabaceae	Tephrosia sinapou (Buc'hoz) A. Chev.	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Casearia arborea (Rich.) Urb.	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Casearia bracteifera Sagot	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Casearia grandiflora Cambess.	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Casearia guianensis (Aubl.) Urb.	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Casearia sylvestris Sw.	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Laetia procera (Poepp.) Eichler	0	0	0	0	0	0	0												1
Flacourtiaceae	Ryania pyrifera (Rich.) Uittien & Sleumer	0	0	0	0	0	0	0												1
Gentianaceae	Chelonanthus alatus (Aubl.) Pulle	0	0	0	0	0	0	0											1	1
Gentianaceae	Chelonanthus longistylus (J.G.M. Pers. & Maas) Struwe & V.A. Albert	0	0	0	0	0	0	0												1
Gentianaceae	Coutoubea ramosa Aubl.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gentianaceae	Coutoubea spicata Aubl.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gentianaceae	Voyria aphylla (Jacq.) Pers.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gentianaceae	Voyriella parviflora (Miq.) Miq.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gesneriaceae	Codonanthe calcarata (Miq.) Hanst.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gesneriaceae	Drymonia coccinea (Aubl.) Wiehler	0	0	0	0	0	0	0												1
Gesneriaceae	Drymonia serrulata (Jacq.) Mart.	0	0	0	0	0	0	0												1
Gesneriaceae	Paradrymonia campostyla (Leeuwenb.) Wiehler	0	0	0	0	0	0	0												1
Grammitidaceae	Cochlidium linearifolium (Desv.) Maxon ex C. Chr.	0	0	0	0	0	0	0												1
Grammitidaceae	Cochlidium serrulatum (Sw.) L.E. Bishop	0	0	0	0	0	0	0												1
Haemodoraceae	Schiekia orinocensis (Kunth) Meisn. subsp. <i>silvestris</i> Maas & Stoel	0	0	0	0	0	0	0												1
Haemodoraceae	Xiphidium caeruleum Aubl.	0	0	0	0	0	0	0												1
Heliconiaceae	Heliconia acuminata Rich. subsp. <i>acuminata</i>	0	0	0	0	0	0	0												1
Heliconiaceae	Heliconia densiflora B. Verl. subsp. <i>densiflora</i>	0	0	0	0	0	0	0												1
Heliconiaceae	Heliconia sp.	0	0	0	0	0	0	0												1

Heliconiaceae	Heliconia spathocircinata Aristeg.	0	0	0	0	0	0	1									1
Hippocrateaceae	Hippocratea volubilis L.	0	0	0	0	0	0	0			1						
Hebepetalum humirifolium (Planch.) Benth.		0	0	0	0	0	0	1									
Humiriaceae	Humiriia balsamifera Aubl.	0	0	0	0	0	0	1	1		1			1			1
Humiriaceae	Humiriastrum subcrenatum (Benth.) Cuatrec.	1	0	1	1	0	3	1									
Hymenophyllaceae	Hymenophyllum polyanthos (Sw.) Sw.	0	0	0	0	0	0	0									1
Hymenophyllaceae	Trichomanes ankersii C. Parker ex Hook. & Grev.	0	0	0	0	0	0	0									1
Hymenophyllaceae	Trichomanes arbuscula Desv.	0	0	0	0	0	0	1			1					1	1
Hymenophyllaceae	Trichomanes pedicellatum Desv.	0	0	0	0	0	0	0				1					1
Hymenophyllaceae	Trichomanes pinnatum Hedw.	0	0	0	0	0	0	0				1					1
Lamiaceae	Hyptis atrorubens Poit.	0	0	0	0	0	0	0			1						
Lauraceae	Cassytha filiformis L.	0	0	0	0	0	0	0			1						
Lauraceae	Indet	0	0	0	0	0	0	0								1	
Lauraceae	Licaria sp.	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lauraceae	Ocotea guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	0	1					1			
Lauraceae	Ocotea spp.	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lauraceae	Persea nivea Mez	1	0	1	1	0	3	1									
Lauraceae	Rhodostemonodaphne praeclara (Sandwith) Madriñán	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lecythydaceae	Couratari calycina Sandwith	0	0	0	0	0	0	0									1
Lecythydaceae	Couratari spp.	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lecythydaceae	Eschweilera pedicellata (Rich.) S.A. Mori	0	0	0	0	0	0	0				1					
Lecythydaceae	Eschweilera sp.	0	0	0	0	0	0	0								1	
Lecythydaceae	Gustavia augusta L.	0	0	0	0	0	0	0									1
Lecythydaceae	Lecythis corrugata Poit. subsp. <i>corrugata</i>	0	0	0	0	0	0	0				1					
Lecythydaceae	Lecythis persistens Sagot subsp. <i>persistens</i>	0	0	0	0	0	0	0									1
Lecythydaceae	Lecythis sp	0	0	0	0	0	0	0								1	
Lecythydaceae	Lecythis zabucajo Aubl.	0	0	0	0	0	0	0	1		1						
Lentibulariaceae	Utricularia hispida Lam.	0	0	0	0	0	0	0		1							
Lentibulariaceae	Utricularia pusilla Vahl	0	0	0	0	0	0	0									1
Lentibulariaceae	Utricularia subulata L.	0	0	0	0	0	0	0									1
Liliaceae	Hymenocallis tubiflora Salisb.	0	0	0	0	0	0	0				1					
Loganiaceae	Antonia ovata Pohl	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lomariopsidaceae	Elaphoglossum pteropus C. Chr.	0	0	0	0	0	0	0	1		1						1
Lomariopsidaceae	Elaphoglossum sp	0	0	0	0	0	0	0	1								
Lomariopsidaceae	Lomagramma guianensis (Aubl.) Ching	0	0	0	0	0	0	0					1				
Lomariopsidaceae	Lomariopsis japurensis (Mart.) J. Sm.	0	0	0	0	0	0	0	1								
Loranthaceae	Oryctanthus florulentus (Rich.) Tiegh.	0	0	0	0	0	0	0								1	
Lycopodiaceae	Lycopodiella cernua (L.) Pic. Serm.	0	0	0	0	0	0	0								1	1
Lygodiaceae	Lygodium venustum Sw.	0	0	0	0	0	0	0									1
Lygodiaceae	Lygodium volubile Sw.	0	0	0	0	0	0	0								1	1
Lythraceae	Cuphea carthagenensis (Jacq.) J.F. Macbr.	0	0	0	0	0	0	0									1
Malpighiaceae	Heteropterys nervosa A. Juss.	0	0	0	0	0	0	0								1	
Malpighiaceae	Mascagnia guianensis W.R. Anderson	1	1	0	0	0	2				1			1			
Malpighiaceae	Stigmaphyllon sinuatum (DC.) A. Juss.	0	0	0	0	0	0	0			1			1			1
Malpighiaceae	Tetrapterys sp.	0	0	0	0	0	0	0			1						
Malvaceae	Pavonia cancellata (L.) Cav.	0	0	0	0	0	0	0			1						1
Malvaceae	Sida linifolia Juss. ex Cav.	0	0	0	0	0	0	0	1								1

Malvaceae	Urena lobata L.	0	0	0	0	0	0							1
Marantaceae	Calathea elliptica (Roscoe) K. Schum.	0	0	0	0	0	0	1					1	1
Marantaceae	Calathea splendida (Verschaff. ex Lem.) Regel	1	0	1	1	0	3							1
Marantaceae	Ischnosiphon arouma (Aubl.) K"rn.	0	0	0	0	0	0			1	1			1
Marantaceae	Ischnosiphon puberulus Loes.	0	0	0	0	0	0	1		1		1		1
Marantaceae	Monotagma contractum Huber	0	0	0	0	0	0							1
Marantaceae	Monotagma spicatum (Aubl.) J.F. Macbr.	0	0	0	0	0	0	1		1				1
Marcgraviaceae	Marcgravia sp.	0	0	0	0	0	0				1			1
Marcgraviaceae	Norantea guianensis Aubl. subsp. <i>guianensis</i>	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Aciotis acuminifolia (Mart. ex DC.) Triana	0	0	0	0	0	0					1		1
Melastomataceae	Aciotis indecora (Bonpl.) Triana	0	0	0	0	0	0	1		1				1
Melastomataceae	Adelobotrys adscendens (Sw.) Triana	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Adelobotrys sp.	0	0	0	0	0	0				1			1
Melastomataceae	Clidemia conglomerata DC.	0	0	0	0	0	0	1						1
Melastomataceae	Clidemia rubra (Aubl.) Mart.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Henriettea maroniensis Sagot	0	0	0	0	0	0					1		1
Melastomataceae	Henriettea succosa (Aubl.) DC.	0	0	0	0	0	0			1		1		1
Melastomataceae	Loreya mespiloides Miq.	0	0	0	0	0	0					1		1
Melastomataceae	Maieta guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1			1		1	1
Melastomataceae	Miconia ceramicarpa (DC.) Cogn. var. <i>ceramicarpa</i>	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia ciliata (Rich.) DC.	0	0	0	0	0	0					1		1
Melastomataceae	Miconia holosericea (L.) DC.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia lepidota DC.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia mirabilis (Aubl.) L.O. Williams	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia myriantha Benth.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia plukenetii Naudin	0	0	0	0	0	0				1			1
Melastomataceae	Miconia racemosa (Aubl.) DC.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Miconia sp	0	0	0	0	0	0	1						1
Melastomataceae	Mouriri crassifolia Sagot	0	0	0	0	0	0	1						1
Melastomataceae	Mouriri dumetosa Cogn.	1	1	1	0	0	3			1				1
Melastomataceae	Mouriri huberi Cogn.	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Mouriri sagotiana Triana	0	0	0	0	0	0							1
Melastomataceae	Nepsera aquatica (Aubl.) Naudin	0	0	0	0	0	0	1						1
Melastomataceae	Tococa guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1				1		1
Meliaceae	Guarea costata A. Juss.	1	1	1	1	0	4							1
Meliaceae	Guarea silvatica C. DC.	0	0	0	0	0	0							1
Menispermaceae	Cissampelos andromorpha DC.	0	0	0	0	0	0					1		1
Metaxyaceae	Metaxya rostrata (Kunth) C. Presl	0	0	0	0	0	0	1				1		1
Mimosaceae	Abarema jupunba (Willd.) Britton & Killip var. <i>jupunba</i>	0	0	0	0	0	0			1		1		1
Mimosaceae	Balizia pedicellaris (DC.) Barneby & J.W. Grimes	0	0	0	0	0	0			1				1
Mimosaceae	Entada polystachya (L.) DC.	0	0	0	0	0	0					1		1
Mimosaceae	Inga alba (Sw.) Willd.	0	0	0	0	0	0	1						1
Mimosaceae	Inga capitata Desv.	0	0	0	0	0	0							1
Mimosaceae	Inga edulis Mart.	0	0	0	0	0	0					1		1
Mimosaceae	Inga ingoides (Rich.) Willd.	0	0	0	0	0	0							1
Mimosaceae	Inga loubryana O. Ponce	1	0	1	1	0	3							1

Mimosaceae	<i>Inga macrophylla</i> Humb. & Bonpl. ex Willd.	0	0	0	0	0	0							1		
Mimosaceae	<i>Inga sertulifera</i> DC.	0	0	0	0	0	0									1
Mimosaceae	<i>Inga heterophylla</i>	1	1	1	0	0	3		1							
Mimosaceae	<i>Inga stipularis</i> DC.	0	0	0	0	0	0	1						1		
Mimosaceae	<i>Inga thibaudiana</i> DC. subsp. <i>thibaudiana</i>	0	0	0	0	0	0									1
Mimosaceae	<i>Inga virgultosa</i> (Vahl) Desv.	1	0	0	1	0	2	1								
Mimosaceae	<i>Mimosa guilandinae</i> (DC.) Barneby var. <i>duckei</i> (Huber) Barneby	0	0	0	0	0	0							1		
Mimosaceae	<i>Mimosa pudica</i> L.	0	0	0	0	0	0			1						
Mimosaceae	<i>Parkia nitida</i> Miq.	0	0	0	0	0	0	1								1
Mimosaceae	<i>Parkia pendula</i> (Willd.) Benth. ex Walp.	0	0	0	0	0	0		1				1			
Mimosaceae	<i>Parkia</i> spp.	0	0	0	0	0	0		1							
Mimosaceae	<i>Zygia</i> cf. <i>cataractae</i> (Kunth) L. Rico	0	0	0	0	0	0					1				
Mimosaceae	<i>Zygia tetragona</i> Barneby & J.W. Grimes	1	0	1	1	0	3									1
Moraceae	<i>Bagassa guianensis</i> Aubl.	0	0	0	0	0	0						1			
Moraceae	<i>Brosimum guianense</i> (Aubl.) Huber	0	0	0	0	0	0		1							1
Moraceae	<i>Brosimum</i> spp.	0	0	0	0	0	0		1							
Moraceae	<i>Clarisia ilicifolia</i> (Spreng.) Lanj. & Rossberg	0	0	0	0	0	0							1		
Moraceae	<i>Ficus amazonica</i> (Miq.) Miq.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus broadwayi</i> Urb.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus catappifolia</i> Kunth & Bouché	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus gomelleira</i> Kunth & Bouché	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus greiffiana</i> Dugand	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus guianensis</i> Desv. ex Ham.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus malacocarpa</i> Standl.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus maroniensis</i> Benoist	1	1	0	1	0	3									1
Moraceae	<i>Ficus nymphaeifolia</i> Mill.	0	0	0	0	0	0	1						1		1
Moraceae	<i>Ficus pertusa</i> L. f.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Ficus schumacheri</i> (Liebm.) Griseb.	0	0	0	0	0	0									1
Moraceae	<i>Helicostylis pedunculata</i> Benoist	0	0	0	0	0	0	1								1
Moraceae	<i>Maquira sclerophylla</i> (Ducke) C.C. Berg	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	<i>Calycolpus goetheanus</i> (DC.) O. Berg	0	0	0	0	0	0							1		
Myrtaceae	<i>Calycolpus revolutus</i> (Schauer) O. Berg	1	1	1	1	0	4							1		1
Myrtaceae	<i>Eugenia coffeifolia</i> DC.	0	0	0	0	0	0	1								1
Myrtaceae	<i>Eugenia excelsa</i> O. Berg	0	0	0	0	0	0									1
Myrtaceae	<i>Eugenia punicifolia</i> (Kunth) DC.	0	0	0	0	0	0									1
Myrtaceae	<i>Eugenia</i> spp.	0	0	0	0	0	0		1							
Myrtaceae	Indet sp.a	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.b	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.c	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.d	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.e	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.f	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	Indet sp.g	0	0	0	0	0	0	1								
Myrtaceae	<i>Myrcia deflexa</i> (Poir.) DC.	0	0	0	0	0	0									1
Myrtaceae	<i>Myrcia guianensis</i> (Aubl.) DC. var. <i>guianensis</i>	0	0	0	0	0	0	1								1
Myrtaceae	<i>Myrcia multiflora</i> (Lam.) DC.	0	0	0	0	0	0									1
Myrtaceae	<i>Myrcia rupta</i> M.L. Kawas. & B. Holst	0	0	0	0	0	0									1

Myrtaceae	Myrcia spp.	0	0	0	0	0	0	1									
Myrtaceae	Myrcia sylvatica (G. Mey.) DC.	0	0	0	0	0	0	1		1		1		1			1
Nyctaginaceae	Neea floribunda Poepp. & Endl.	0	0	0	0	0	0	0					1				
Nyctaginaceae	Neea spp.	0	0	0	0	0	0	1									
Ochnaceae	Ouratea leblondii (Tiegh.) Lemée	0	0	0	0	0	0										1
Ochnaceae	Ouratea spp.	0	0	0	0	0	0			1		1					
Ochnaceae	Sauvagesia erecta L. var. <i>erecta</i>	0	0	0	0	0	0						1				1
Olacaceae	Chaunochiton kappleri (Sagot ex Engl.) Ducke	0	0	0	0	0	0	1									
Olacaceae	Heisteria cauliflora Sm.	0	0	0	0	0	0	1		1							1
Olacaceae	Ptychopetalum olacoides Benth.	0	0	0	0	0	0	1									
Oleandraceae	Nephrolepis biserrata (Sw.) Schott	0	0	0	0	0	0										1
Oleandraceae	Nephrolepis rivularis (Vahl) Mett. ex Krug	0	0	0	0	0	0	1		1							1
Onagraceae	Ludwigia affinis (DC.) H. Hara	0	0	0	0	0	0				1						
Onagraceae	Ludwigia octovalvis (Jacq.) P.H. Raven	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Aganisia pulchella Lindl.	0	0	0	0	0	0			1							1
Orchidaceae	Batemannia armillata Rchb. f.	1	0	1	1	0	3			1							1
Orchidaceae	Batemannia colleyi Lindl.	0	0	0	0	0	0	1		1						1	
Orchidaceae	Bollea violacea (Lindl.) Rchb. f.	1	0	0	1	0	2			1							1
Orchidaceae	Brassia lawrenceana Lindl.	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Brassia sp.	0	0	0	0	0	0								1		
Orchidaceae	Bulbophyllum sp.	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Campylocentrum fasciola (Lindl.) Cogn.	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Campylocentrum micranthum (Lindl.) Rolfe	0	0	0	0	0	0			1							1
Orchidaceae	Catasetum barbatum (Lindl.) Lindl.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Catasetum longifolium Lindl.	0	0	0	0	0	0						1				
Orchidaceae	Catasetum macrocarpum Rich. ex Kunth	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Chaubardiella tigrina (Garay & Dunst.) Garay	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Cheiradenia cuspidata Lindl.	0	0	0	0	0	0			1							1
Orchidaceae	Dichaea cf. <i>rendlei</i> Gleason	0	0	0	0	0	0					1			1		
Orchidaceae	Dichaea hookeri Garay & H.R. Sweet	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Dichaea picta Rchb. f.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Encyclia cf. <i>granitica</i> (Bateman ex Lindl.) Schltr.	0	0	0	0	0	0						1				
Orchidaceae	Encyclia sp.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Epidendrum carpophorum Barb. Rodr.	0	0	0	0	0	0			1					1		1
Orchidaceae	Epidendrum cf. <i>oldemanii</i> Christenson	1	0	1	1	0	3										1
Orchidaceae	Epidendrum ecostatum Pabst ex Anglely	0	0	0	0	0	0			1							1
Orchidaceae	Epidendrum nocturnum Jacq.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Epidendrum rigidum Jacq.	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Epidendrum sp.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Gongora pleiochroma Rchb. f.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Heterotaxis superflua (Rchb. f.) F. Barros	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Heterotaxis villosa (Barb. Rodr.) F. Barros	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Heterotaxis violaceopunctata (Rchb.) F. Barros	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Ionopsis satyrioides (Sw.) Rchb. f.	0	0	0	0	0	0			1							
Orchidaceae	Jacquiella globosa (Jacq.) Schltr.	0	0	0	0	0	0										1
Orchidaceae	Koellensteinia graminea (Lindl.) Rchb. f.	0	0	0	0	0	0			1							1
Orchidaceae	Masdevallia norae Luer	0	0	0	0	0	0										1

Orchidaceae	Trigonidium acuminatum Bateman ex Lindl.	0	0	0	0	0	0			1	1				1	
Orchidaceae	Vanilla palmarum (Salzm. ex Lindl.) Lindl.	0	0	0	0	0	0						1			
Orchidaceae	Vanilla sp.	0	0	0	0	0	0					1				
Orchidaceae	Wulfschlaegelia calcarata Benth.	0	0	0	0	0	0									1
Orchidaceae	Zygosepalum labiosum (Rich.) Garay	0	0	0	0	0	0							1		
Passifloraceae	Passiflora auriculata Kunth	0	0	0	0	0	0									1
Passifloraceae	Passiflora cirrhiflora Juss.	0	0	0	0	0	0	1						1		
Passifloraceae	Passiflora coccinea Aubl.	0	0	0	0	0	0							1		
Passifloraceae	Passiflora cf. <i>fanchonae</i> Feuillet	0	0	0	0	0	0					1				
Passifloraceae	Passiflora glandulosa Cav.	0	0	0	0	0	0									1
Passifloraceae	Passiflora vespertilio L.	0	0	0	0	0	0	1								1
Piperaceae	Peperomia glabella (Sw.) A. Dietr. var. <i>glabella</i>	0	0	0	0	0	0					1				
Piperaceae	Peperomia sp.	0	0	0	0	0	0							1		
Piperaceae	Piper aduncum L.	0	0	0	0	0	0	1								
Piperaceae	Piper anonifolium (Kunth) C. DC.	0	0	0	0	0	0									1
Piperaceae	Piper brownsbergense Yunck.	0	0	0	0	0	0	1								
Piperaceae	Piper consanguineum (Kunth) C. DC.	0	0	0	0	0	0	1			1					
Piperaceae	Piper divaricatum G. Mey.	0	0	0	0	0	0									1
Piperaceae	Piper hostmannianum (Miq.) C. DC.	0	0	0	0	0	0	1								1
Piperaceae	Piper sp.	0	0	0	0	0	0	1								
Piperaceae	Piper sp. 'lianescent'	0	0	0	0	0	0	1								
Piperaceae	Piper trichoneuron (Miq.) C. DC.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Cenchrus echinatus L.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Eragrostis maypurensis (Kunth) Steud.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Eragrostis uniolooides (Retz.) Nees ex Steud.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Ichnanthus panicoides P. Beauv.	0	0	0	0	0	0	1								
Poaceae	Olyra latifolia L.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Olyra obliquifolia Steud.	0	0	0	0	0	0					1				1
Poaceae	Panicum pilosum Sw.	0	0	0	0	0	0					1				
Poaceae	Panicum stoloniferum Poir.	0	0	0	0	0	0									1
Poaceae	Saccharum officinarum L.	0	0	0	0	0	0					1				
Poaceae	Sporobolus virginicus (L.) Kunth	1	0	1	0	0	2									1
Polygalaceae	Polygala violacea Aubl. emend. Marques	0	0	0	0	0	0					1				1
Polygonaceae	Coccoloba excelsa Benth.	0	0	0	0	0	0					1			1	1
Polygonaceae	Coccoloba mollis Casar.	0	0	0	0	0	0							1		
Polypodiaceae	Dicranoglossum desvauxii (Klotzsch) Proctor	0	0	0	0	0	0	1				1				1
Polypodiaceae	Pleopeltis percussa (Cav.) Hook. & Grev.	0	0	0	0	0	0	1				1				
Proteaceae	Euplassa pinnata (Lam.) I.M. Johnst.	0	0	0	0	0	0		1							
Quiinaceae	Lacunaria sp.	0	0	0	0	0	0								1	
Quiinaceae	Touroulia guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1								
Rapateaceae	Rapatea paludosa Aubl.	0	0	0	0	0	0	1		1	1	1				1
Rapateaceae	Spathanthus unilateralis (Rudge) Desv.	0	0	0	0	0	0					1				
Rhamnaceae	Gouania blanchetiana Miq.	0	0	0	0	0	0							1		1
Rhizophoraceae	Cassipourea guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1								1
Rubiaceae	Amaioua corymbosa Kunth	0	0	0	0	0	0									1
Rubiaceae	Amaioua guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1								1
Rubiaceae	Appunia brachycalyx (Bremek.) Steyerf.	0	0	0	0	0	0	1								

Rubiaceae	Bertiera guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Borreria capitata (Ruiz & Pav.) DC.	0	0	0	0	0	0			1			1		1
Rubiaceae	Borreria verticillata (L.) G. Mey.	0	0	0	0	0	0			1			1		1
Rubiaceae	Coccocypselum guianense (Aubl.) K. Schum.	0	0	0	0	0	0	1							1
Rubiaceae	Diodia ocymifolia (Willd. ex Roem. & Schult.) Bremek.	0	0	0	0	0	0			1			1		
Rubiaceae	Duroia eriopila L. f.	0	0	0	0	0	0	1							
Rubiaceae	Duroia spp.	0	0	0	0	0	0		1						
Rubiaceae	Faramea corymbosa Aubl.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Geophila repens (L.) I.M. Johnst.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Hillia cf. <i>illustris</i> (Vell.) K. Schum.	0	0	0	0	0	0			1					
Indet	Indet	0	0	0	0	0	0	1							
Rubiaceae	Indet	0	0	0	0	0	0	1							
Rubiaceae	Indet (arbre)	0	0	0	0	0	0	1							
Rubiaceae	Malanea macrophylla Griseb.	0	0	0	0	0	0						1		
Rubiaceae	Oldenlandia corymbosa L.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Pagamea guianensis Aubl.	1	1	1	0	0	3	1		1				1	1
Rubiaceae	Palicourea corymbifera (Müll. Arg.) Standl.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Palicourea crocea (Sw.) Roem. & Schult.	0	0	0	0	0	0			1			1	1	1
Rubiaceae	Palicourea croceoides Desv. ex Ham.	0	0	0	0	0	0	1							1
Rubiaceae	Palicourea guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0						1		
Rubiaceae	Palicourea longiflora DC.	0	0	0	0	0	0						1		1
Rubiaceae	Posoqueria cf. <i>latifolia</i> (Rudge) Roem. & Schult.	0	0	0	0	0	0						1		
Rubiaceae	Psychotria apoda Steyerl.	0	0	0	0	0	0	1				1			1
Rubiaceae	Psychotria cf. <i>mapourioides</i> DC.	0	0	0	0	0	0					1			
Rubiaceae	Psychotria hoffmannseggiana (Willd. ex Roem. & Schult.) Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Psychotria iodotricha Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Psychotria medusula Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Psychotria muscosa (Jacq.) Steyerl.	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Psychotria poeppigiana Müll. Arg.	0	0	0	0	0	0						1		1
Rubiaceae	Psychotria sp.	0	0	0	0	0	0	1							
Rubiaceae	Rosenbergiodendron longiflorum Fagerl.	0	0	0	0	0	0					1			
Rubiaceae	Rudgea hostmanniana Benth. subsp. <i>hostmanniana</i>	0	0	0	0	0	0								1
Rubiaceae	Sabicea cinerea Aubl.	0	0	0	0	0	0					1			
Rubiaceae	Sipanea pratensis Aubl.	0	0	0	0	0	0						1		
Rutaceae	Indet	0	0	0	0	0	0							1	
Sapindaceae	Allophylus angustatus (Triana & Planch.) Radlk.	1	0	1	0	0	2	1							
Sapindaceae	Cupania hispida Radlk.	0	0	0	0	0	0								1
Sapindaceae	Cupania scrobiculata Rich.	0	0	0	0	0	0	1		1			1		1
Sapindaceae	Cupania spp.	0	0	0	0	0	0		1						
Sapindaceae	Matayba opaca Radlk. var. <i>opaca</i>	1	1	1	0	0	3								1
Sapindaceae	Serjania grandifolia Sagot ex Radlk.	0	0	0	0	0	0								1
Sapindaceae	Serjania paucidentata DC.	0	0	0	0	0	0	1				1			
Sapindaceae	Talisia carinata Radlk.	0	0	0	0	0	0								1
Sapindaceae	Talisia guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0			1					
Sapindaceae	Talisia spp.	0	0	0	0	0	0		1						

Sapindaceae	Talisia squarrosa Radlk.	1	1	1	1	0	4												1
Sapindaceae	Talisia sylvatica (Aubl.) Radlk.	0	0	0	0	0	0	0	1										
Sapotaceae	Chrysophyllum cuneifolium (Rudge) A. DC.	0	0	0	0	0	0	0	1										
Sapotaceae	Chrysophyllum prieurii A. DC.	0	0	0	0	0	0	0		1									
Sapotaceae	Chrysophyllum sanguinolentum (Pierre) Baehni subsp. <i>sanguinolentum</i>	0	0	0	0	0	0	0		1									
Sapotaceae	Ecclinusa guianensis Eyma	0	0	0	0	0	0	0		1									
Sapotaceae	Manilkara bidentata (A. DC.) A. Chev.	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Manilkara huberi (Ducke) A. Chev.	0	0	0	0	0	0	0		1									
Sapotaceae	Manilkara spp.	0	0	0	0	0	0	0		1									
Sapotaceae	Micropholis egensis (A. DC.) Pierre	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Micropholis guyanensis (A. DC.) Pierre	0	0	0	0	0	0	0		1									1
Sapotaceae	Micropholis longipedicellata Aubrév.	1	0	0	1	0	2		1										
Sapotaceae	Micropholis obscura T.D. Penn.	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Micropholis venulosa (Mart. & Eichler) Pierre	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Pouteria aubrevillei Bernardi	1	0	1	0	0	2		1										
Sapotaceae	Pouteria grandis Eyma	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Pouteria hispida Eyma	0	0	0	0	0	0	0											1
Sapotaceae	Pouteria spp.	0	0	0	0	0	0	0	1	1									
Schizaeaceae	Actinostachys pennula (Sw.) Hook.	1	1	0	0	2	4	1			1								1
Schizaeaceae	Schizaea elegans (Vahl) Sw.	0	0	0	0	0	0	0	1									1	
Schizaeaceae	Schizaea fluminensis Miers ex J.W. Sturm	1	0	0	0	0	0	1				1							
Schizaeaceae	Schizaea incurvata Schkuhr	1	1	0	1	2	5												1
Scrophulariaceae	Achetaria ocimoides (Cham. & Schldt.) Wettst.	0	0	0	0	0	0	0											1
Scrophulariaceae	Agalinis hispidula (Mart.) D'Arcy	0	0	0	0	0	0	0											1
Scrophulariaceae	Alectra aspera (Cham. & Schldt.) L.O. Williams	0	0	0	0	0	0	0											1
Scrophulariaceae	Bacopa aquatica Aubl.	0	0	0	0	0	0	0											1
Scrophulariaceae	Bacopa sessiliflora (Benth.) Edwall	0	0	0	0	0	0	0											1
Scrophulariaceae	Scoparia dulcis L.	0	0	0	0	0	0	0				1							
Scrophulariaceae	Stemodia pratensis (Aubl.) C.P. Cowan	0	0	0	0	0	0	0										1	
Selaginellaceae	Selaginella parkeri (Hook. & Grev.) Spring	0	0	0	0	0	0	0	1				1						
Selaginellaceae	Selaginella willdenowii	0	0	0	0	0	0	0										1	
Simaroubaceae	Simaba guianensis Aubl. subsp. <i>guianensis</i>	0	0	0	0	0	0	0	1				1						
Simaroubaceae	Simarouba amara Aubl.	0	0	0	0	0	0	0								1			
Smilacaceae	Smilax sp	0	0	0	0	0	0	0	1				1						
Smilacaceae	Smilax syphilitica Humb. & Bonpl. ex Willd.	0	0	0	0	0	0	0											1
Solanaceae	Brunfelsia guianensis Benth.	0	0	0	0	0	0	0	1										1
Solanaceae	Solanum leucocarpon Dunal	0	0	0	0	0	0	0							1				
Solanaceae	Solanum paludosum Moric.	0	0	0	0	0	0	0											1
Solanaceae	Solanum pensile Sendtn.	0	0	0	0	0	0	0											1
Solanaceae	Solanum schlechtendalianum Walp.	0	0	0	0	0	0	0											1
Solanaceae	Solanum subinerme Jacq.	0	0	0	0	0	0	0	1				1						
Solanaceae	Solanum velutinum Dunal	0	0	0	0	0	0	0	1										
Sterculiaceae	Byttneria cordifolia Sagot	0	0	0	0	0	0	0					1	1	1				1
Sterculiaceae	Sterculia pruriens (Aubl.) K. Schum.	0	0	0	0	0	0	0											1
Sterculiaceae	Sterculia sp.	0	0	0	0	0	0	0					1						
Sterculiaceae	Waltheria indica L.	0	0	0	0	0	0	0	1				1						

Strelitziaceae	Phenakospermum guyanense (Rich.) Endl. ex Miq.	0	0	0	0	0	0	1			1		1			
Tectariaceae	Triplophyllum angustifolium Holttum	0	0	0	0	0	0					1				
Tectariaceae	Triplophyllum sp.	0	0	0	0	0	0						1			
Thelypteridaceae	Thelypteris interrupta (Willd.) K. Iwats.	0	0	0	0	0	0									1
Thelypteridaceae	Thelypteris serrata (Cav.) Alston	0	0	0	0	0	0					1				
Tiliaceae	Triumfetta rhomboidea Jacq.	0	0	0	0	0	0									1
Trigoniaceae	Trigonia hypoleuca Griseb.	1	0	0	1	2	4									1
Trigoniaceae	Trigonia laevis Aubl.	1	0	1	1	0	3	1								1
Trigoniaceae	Trigonia villosa Aubl.	0	0	0	0	0	0						1			
Triuridaceae	Sciaphila albescens Benth.	0	0	0	0	0	0	1						1		
Verbenaceae	Aegiphila villosa (Aubl.) J.F. Gmel.	0	0	0	0	0	0							1		
Verbenaceae	Amasonia campestris (Aubl.) Moldenke	0	0	0	0	0	0									1
Verbenaceae	Vitex triflora Vahl	0	0	0	0	0	0	1								
Violaceae	Amphirrhox longifolia (St.-Hil.) Spreng.	0	0	0	0	0	0									1
Violaceae	Hybanthus calceolaria (L.) Schulze-Menz	0	0	0	0	0	0									1
Violaceae	Paypayrola guianensis Aubl.	0	0	0	0	0	0	1					1			1
Violaceae	Rinorea flavescens (Aubl.) Kuntze	0	0	0	0	0	0									1
Vittariaceae	Ananthacorus angustifolius (Sw.) Underw. & Maxon	0	0	0	0	0	0									1
Vittariaceae	Antrophyum guayanense Hieron.	0	0	0	0	0	0	1								
Vittariaceae	Vittaria lineata (L.) Sm.	0	0	0	0	0	0									1
Vochysiaceae	Qualea rosea Aubl.	1	0	0	1	0	2							1		
Vochysiaceae	Vochysia tetraphylla (G. Mey.) DC.	1	0	1	1	0	3							1		
Zingiberaceae	Renealmia guianensis Maas	0	0	0	0	0	0	1								
Zingiberaceae	Renealmia orinocensis Rusby	0	0	0	0	0	0	1								1

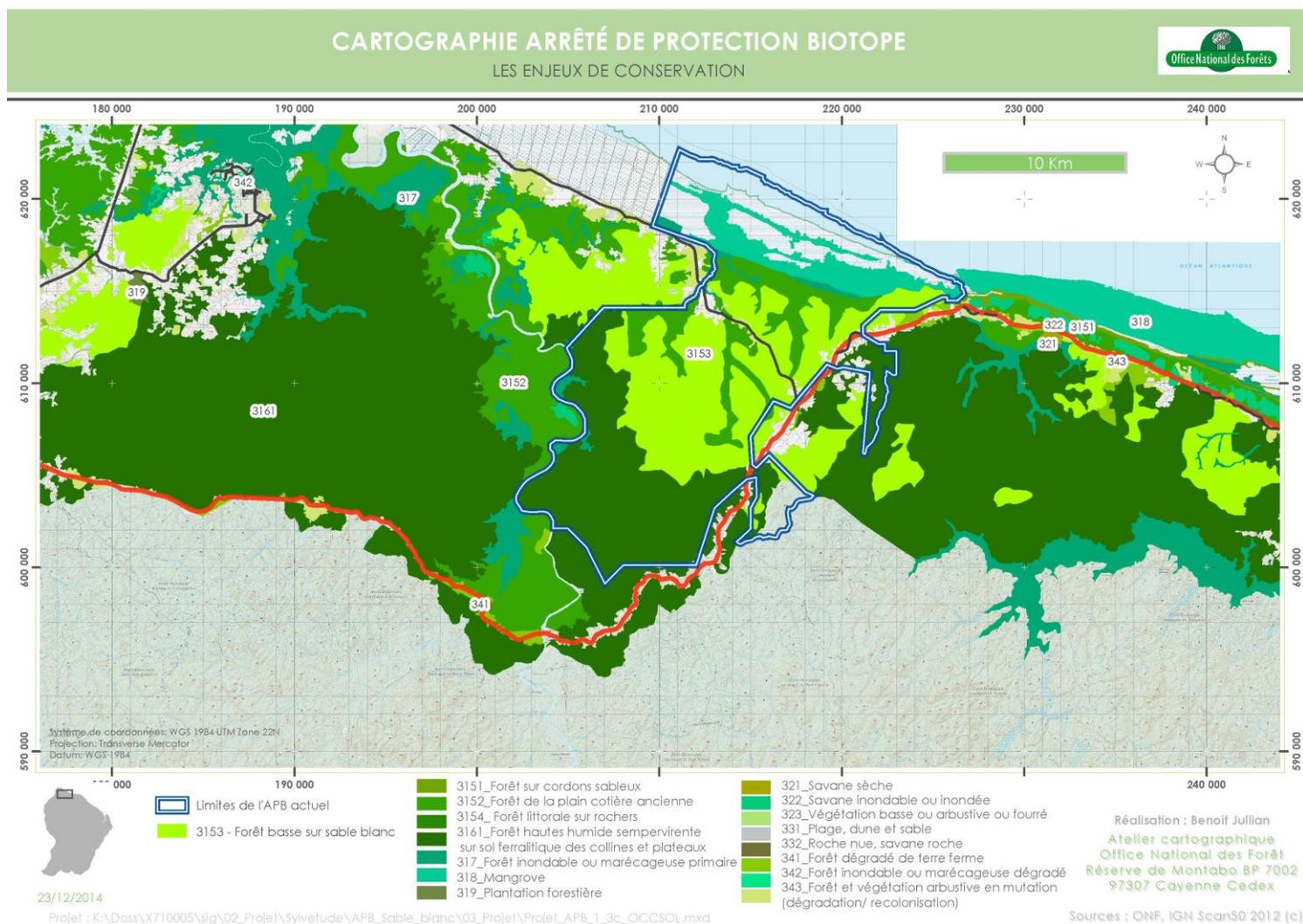
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 1 – Périmètre actuel de l'APB des sables blancs de Mana



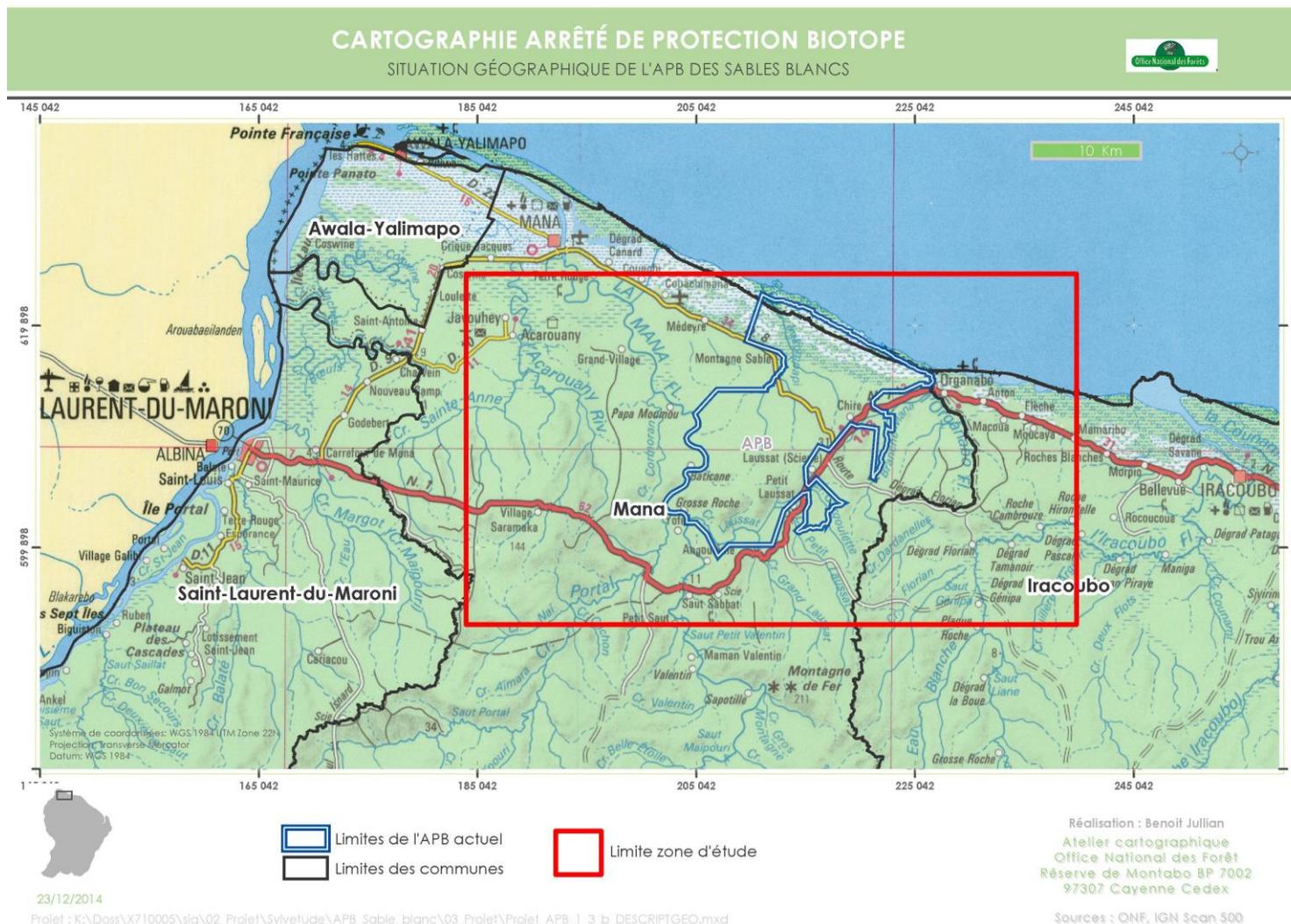
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 2 – Périmètre actuel de l'APB et occupation du sol



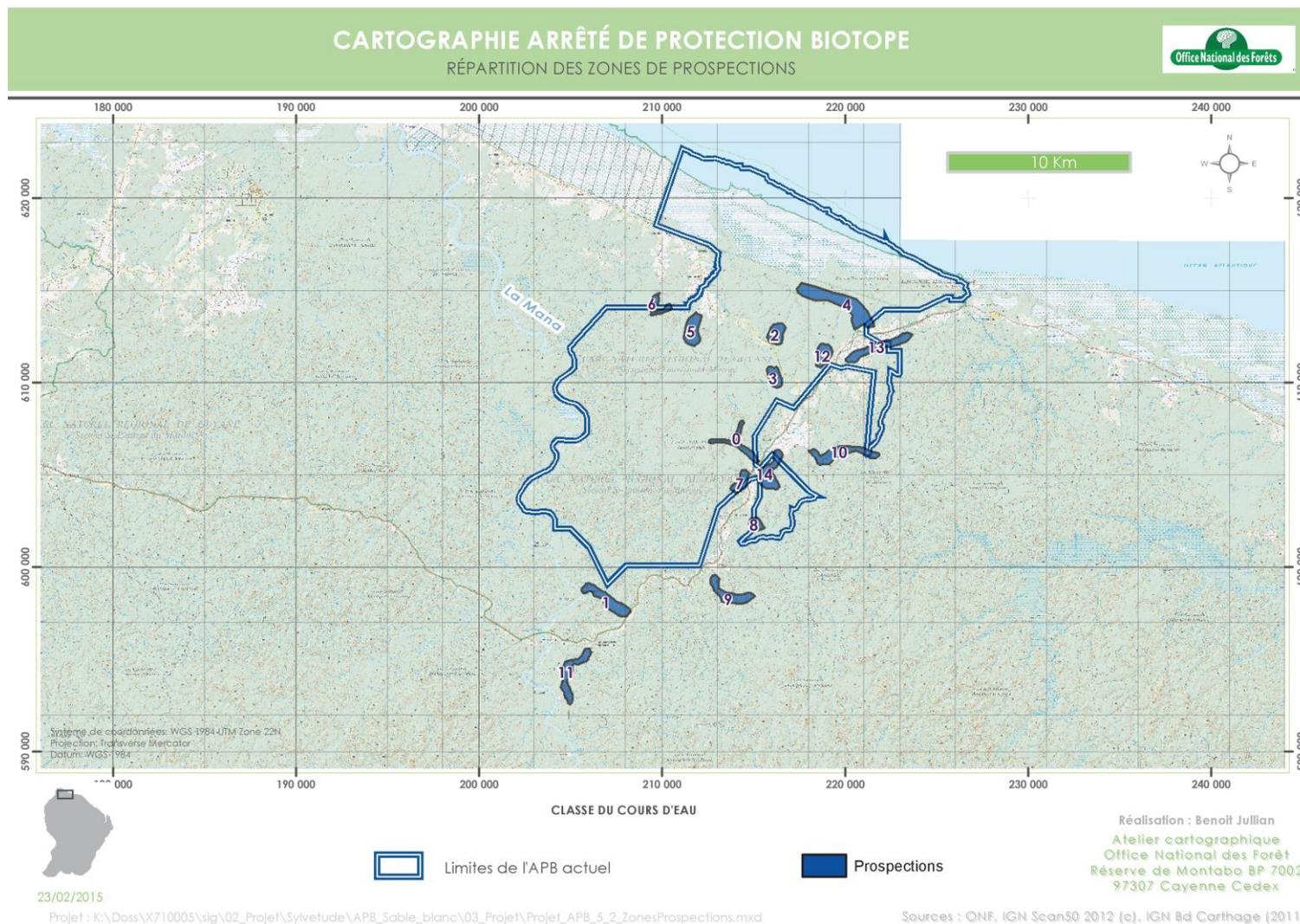
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 3 – Périmètre de la zone d'étude



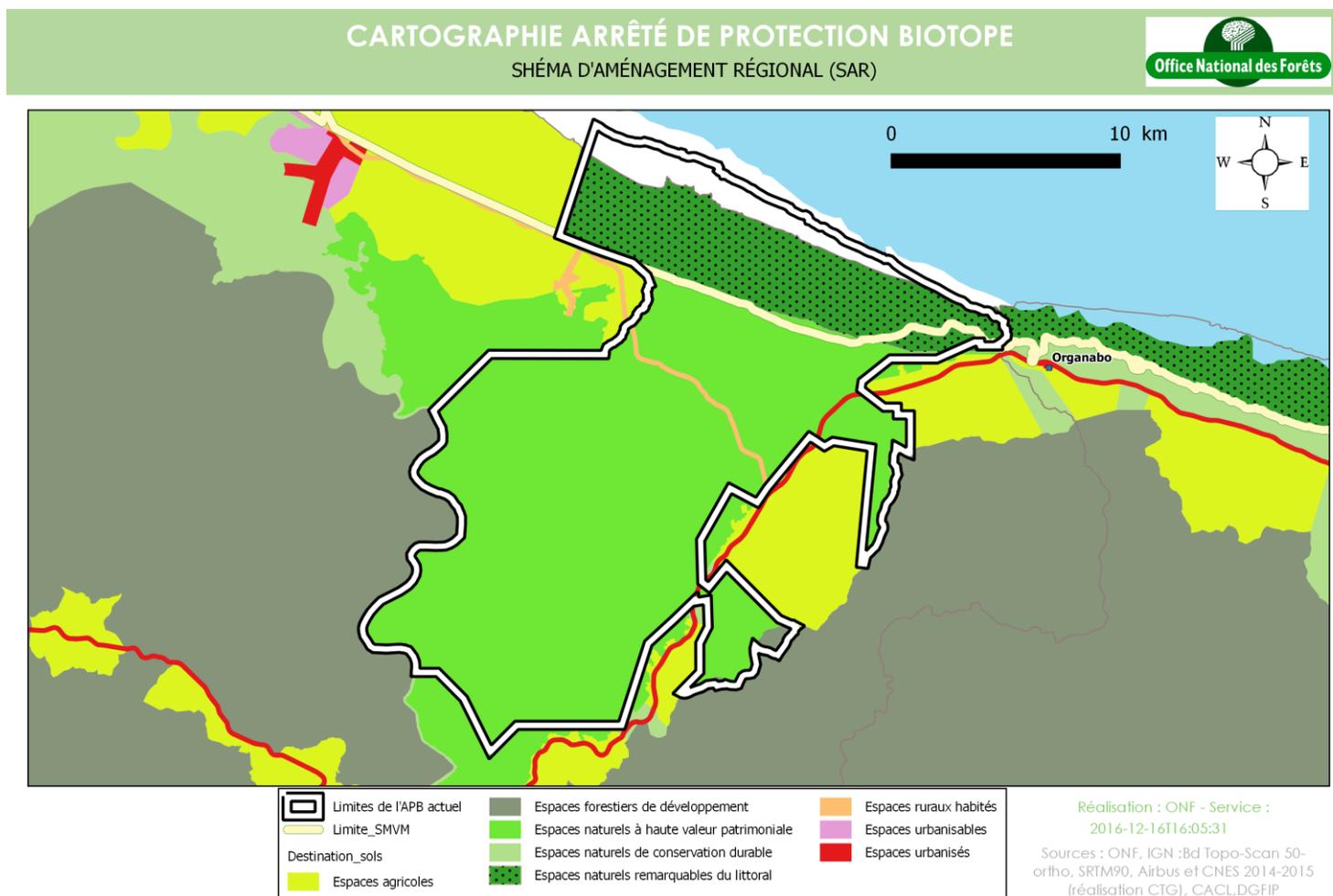
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 4 – Zones prospectées



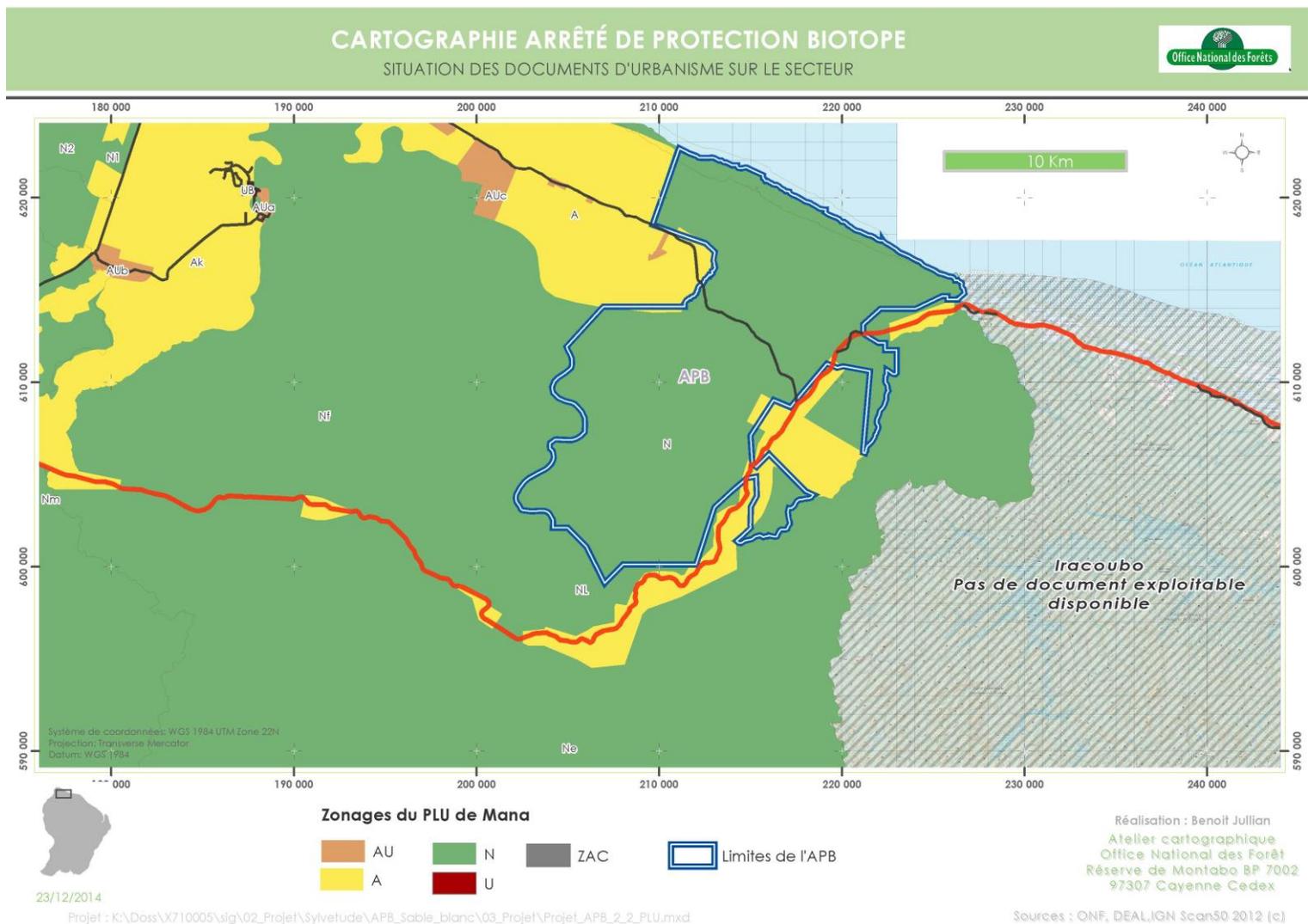
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 5 – APB et zonage du SAR



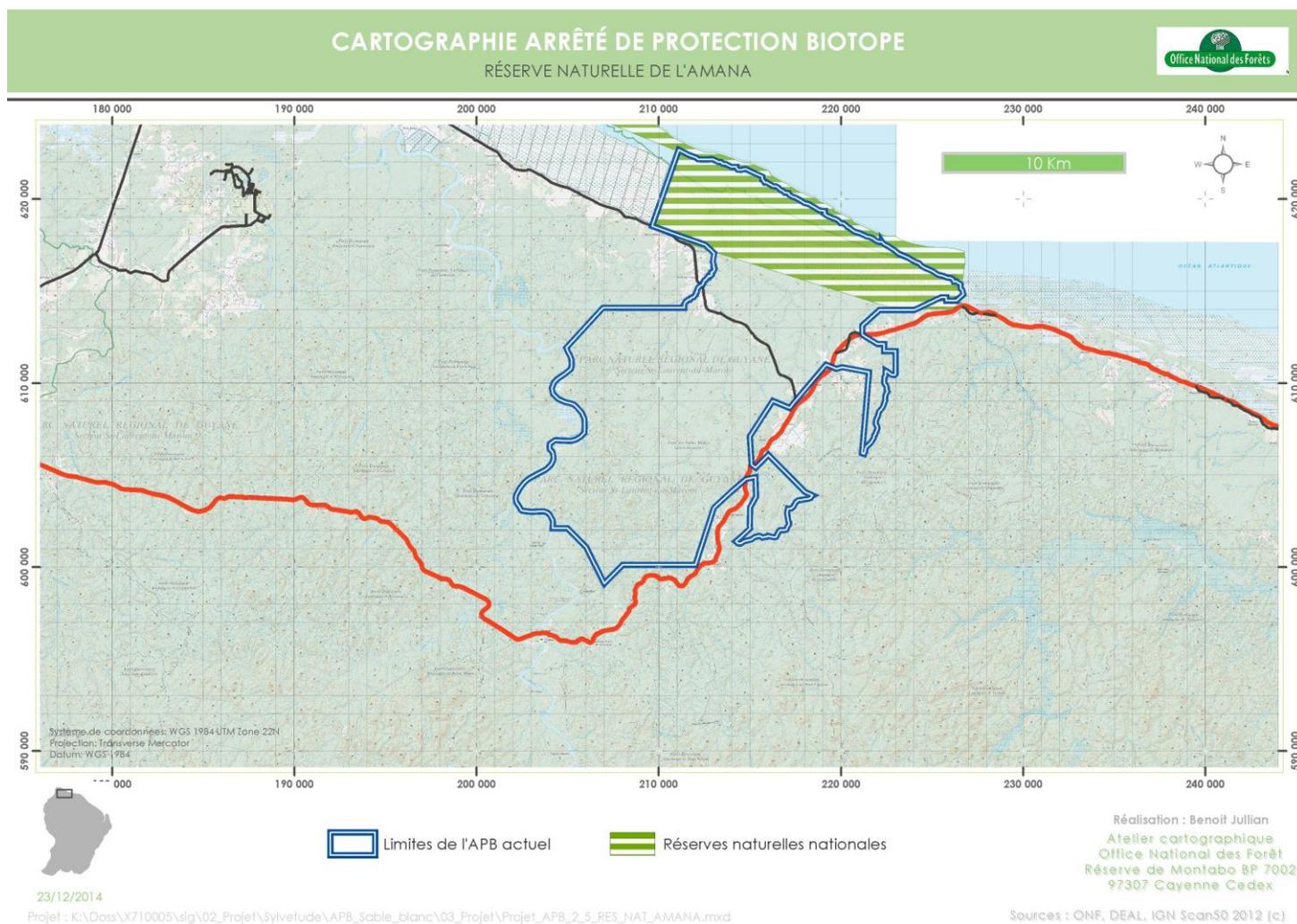
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 6 – APB et zonage du PLU de Mana



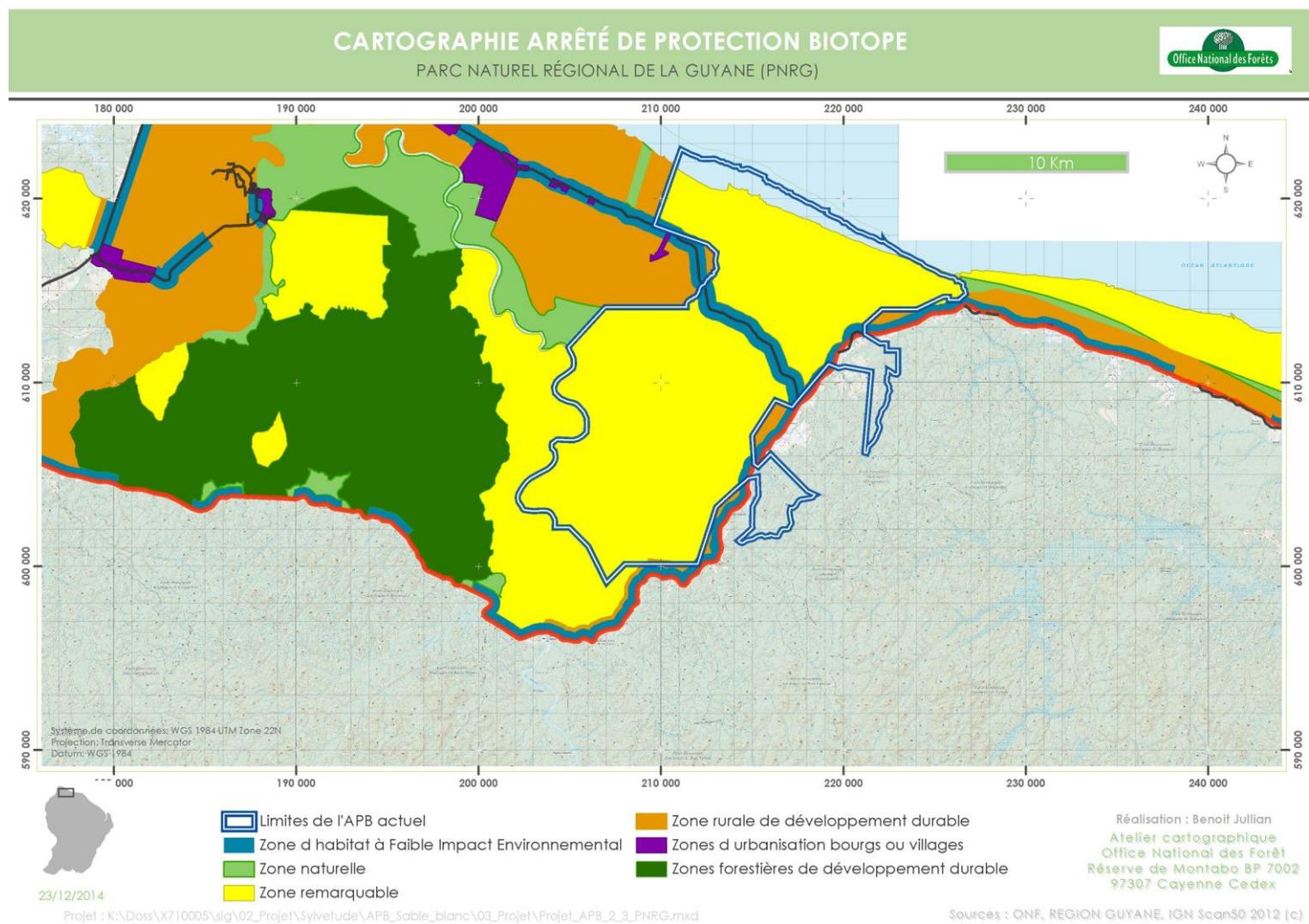
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 7 – APB et réserve naturelle nationale de l'Amana



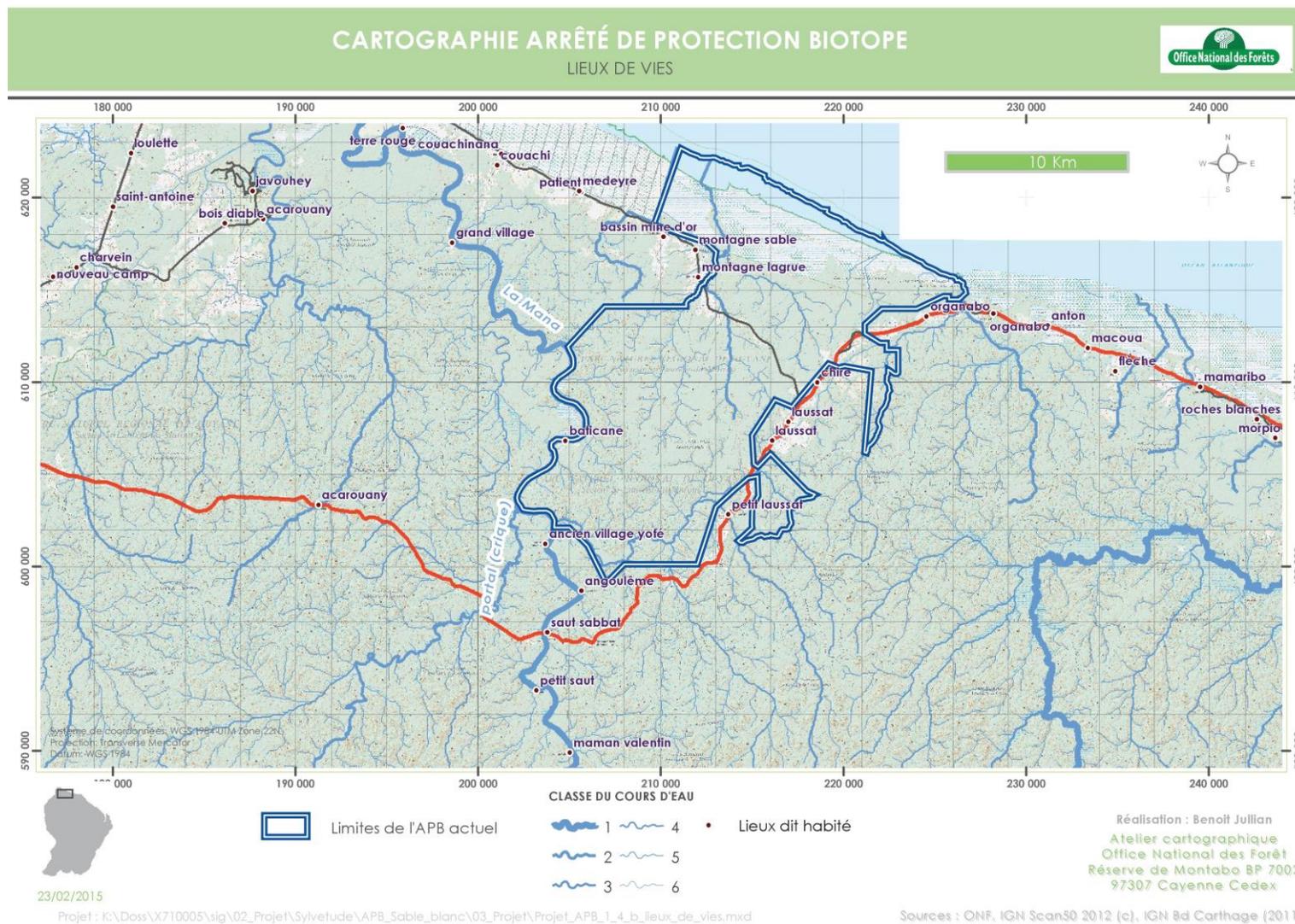
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 8 – APB et zonage du PNRG



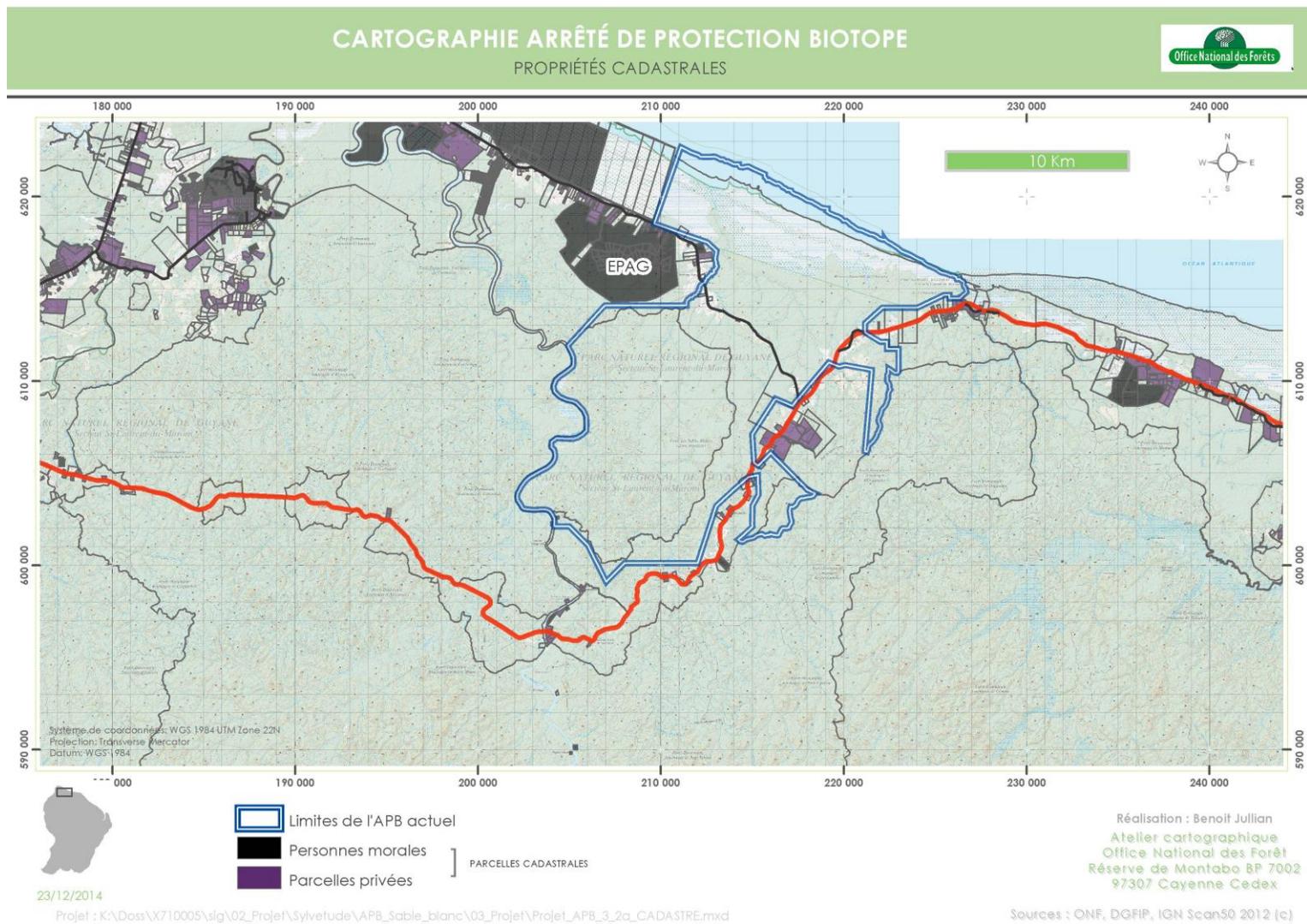
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 10 – Principaux lieux de vie en périphérie de l'APB actuel



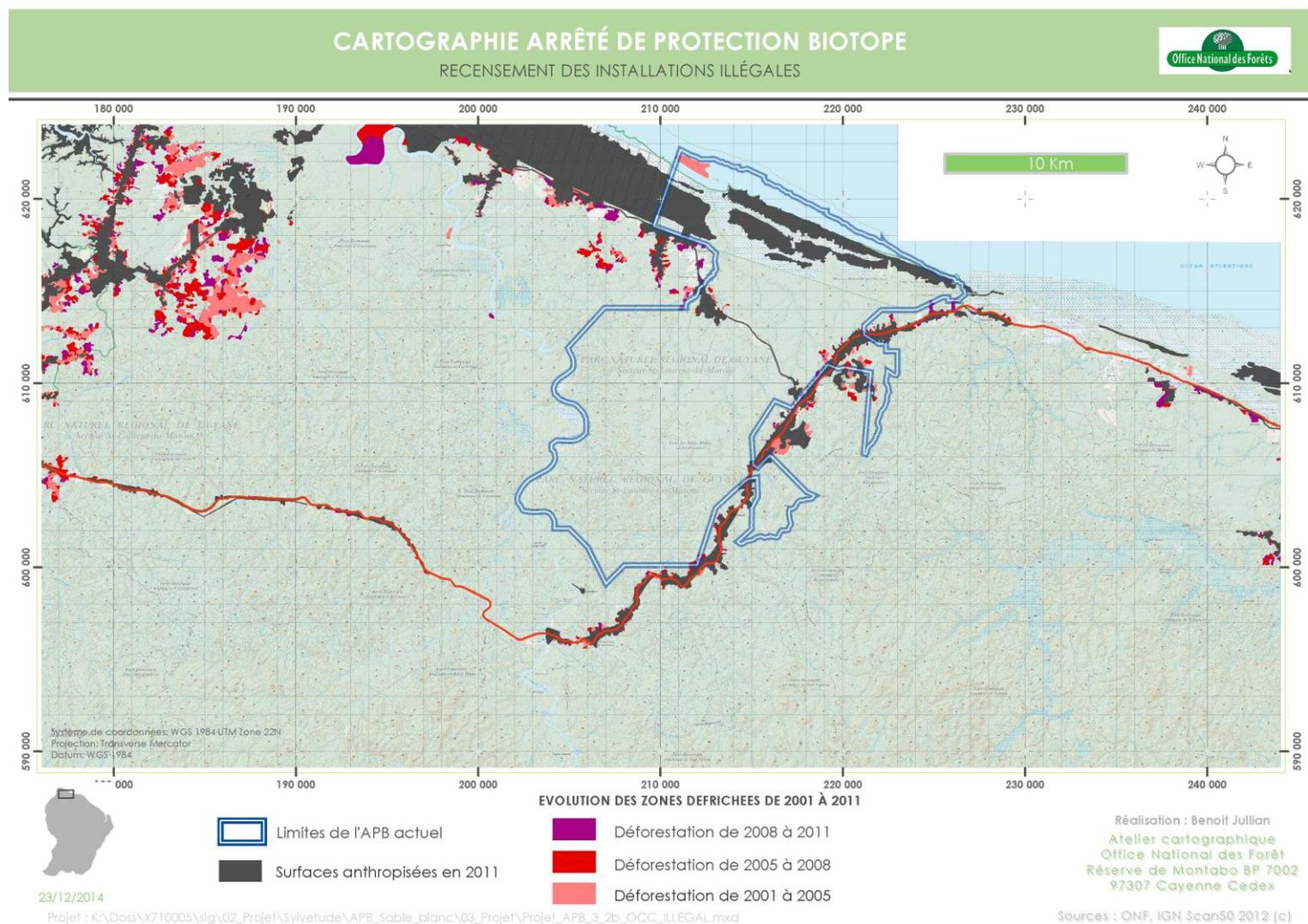
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 11 – Cadastre dans le secteur de l'APB



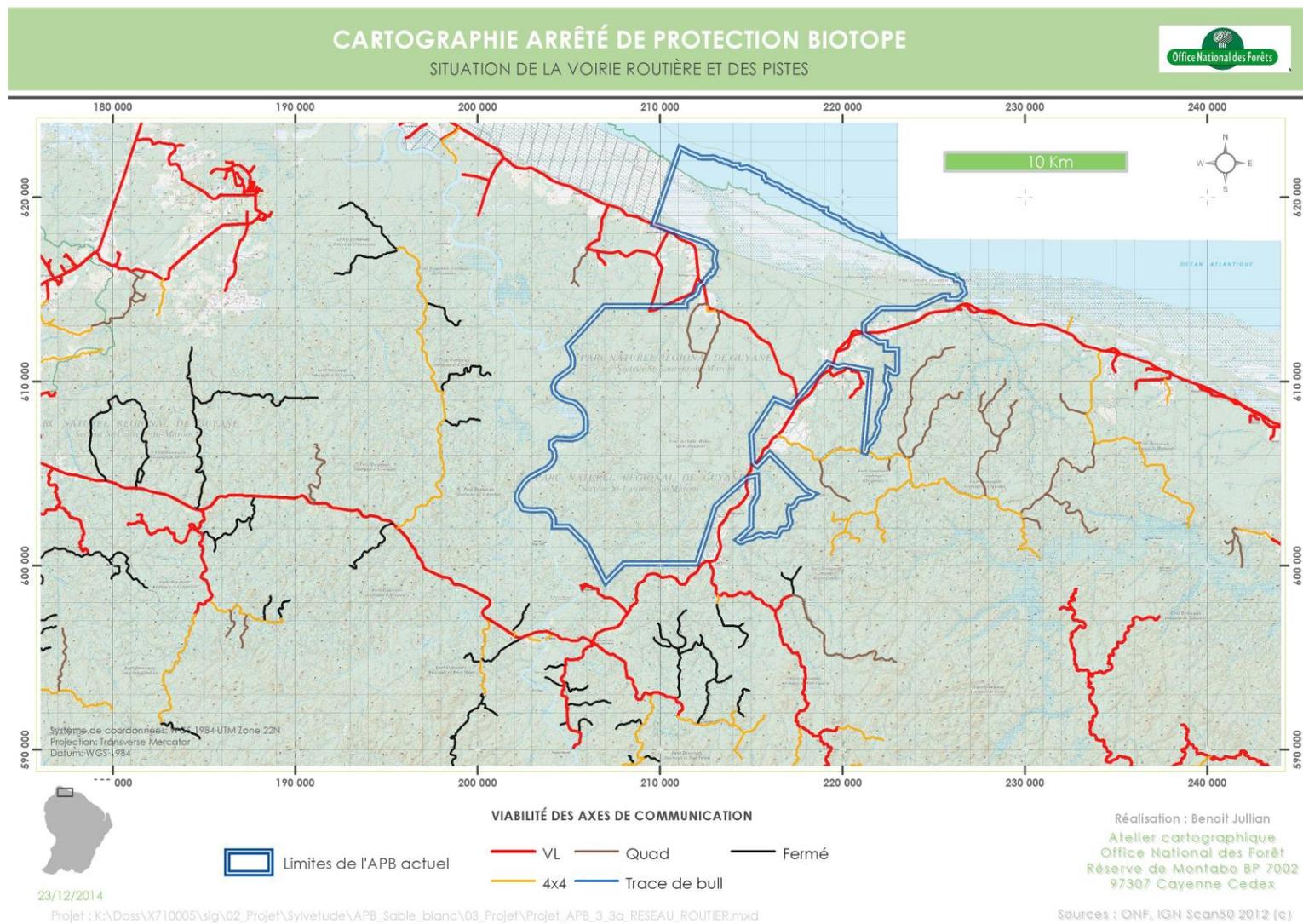
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 12 – Recensement des installations illégales



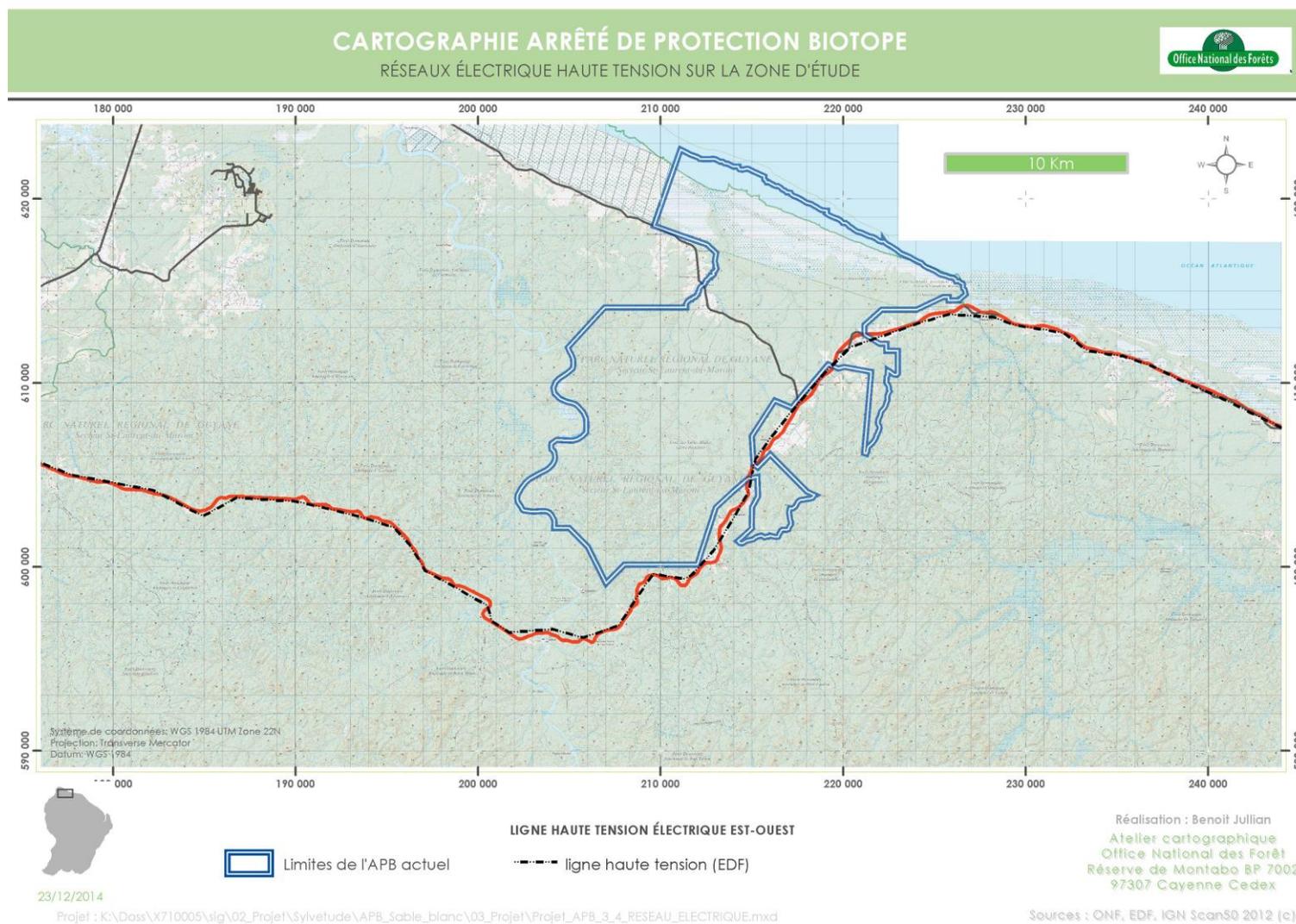
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 13 – Réseau routier



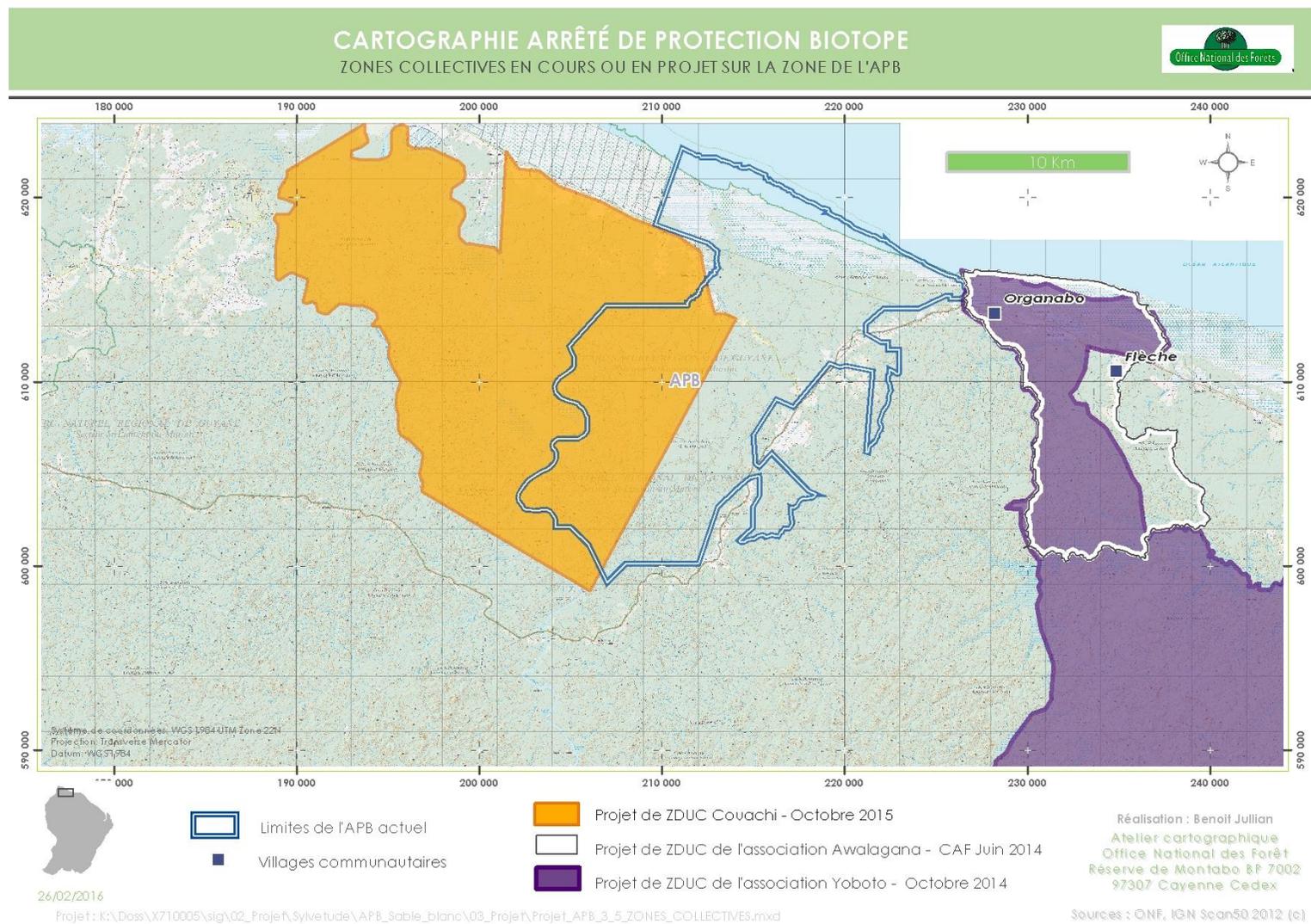
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 14 – Réseau électrique



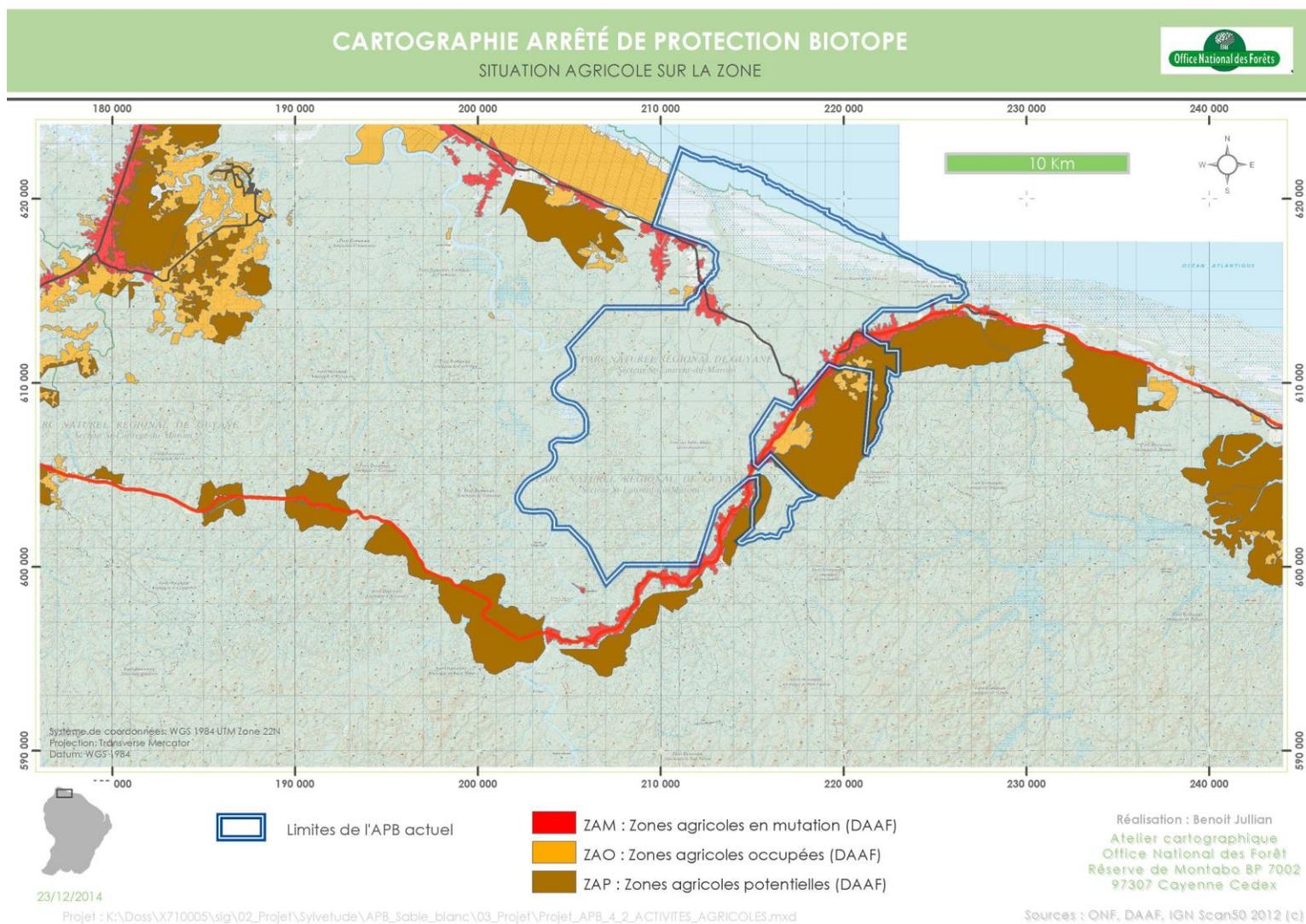
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 15 – Zones de droits d'usages collectifs



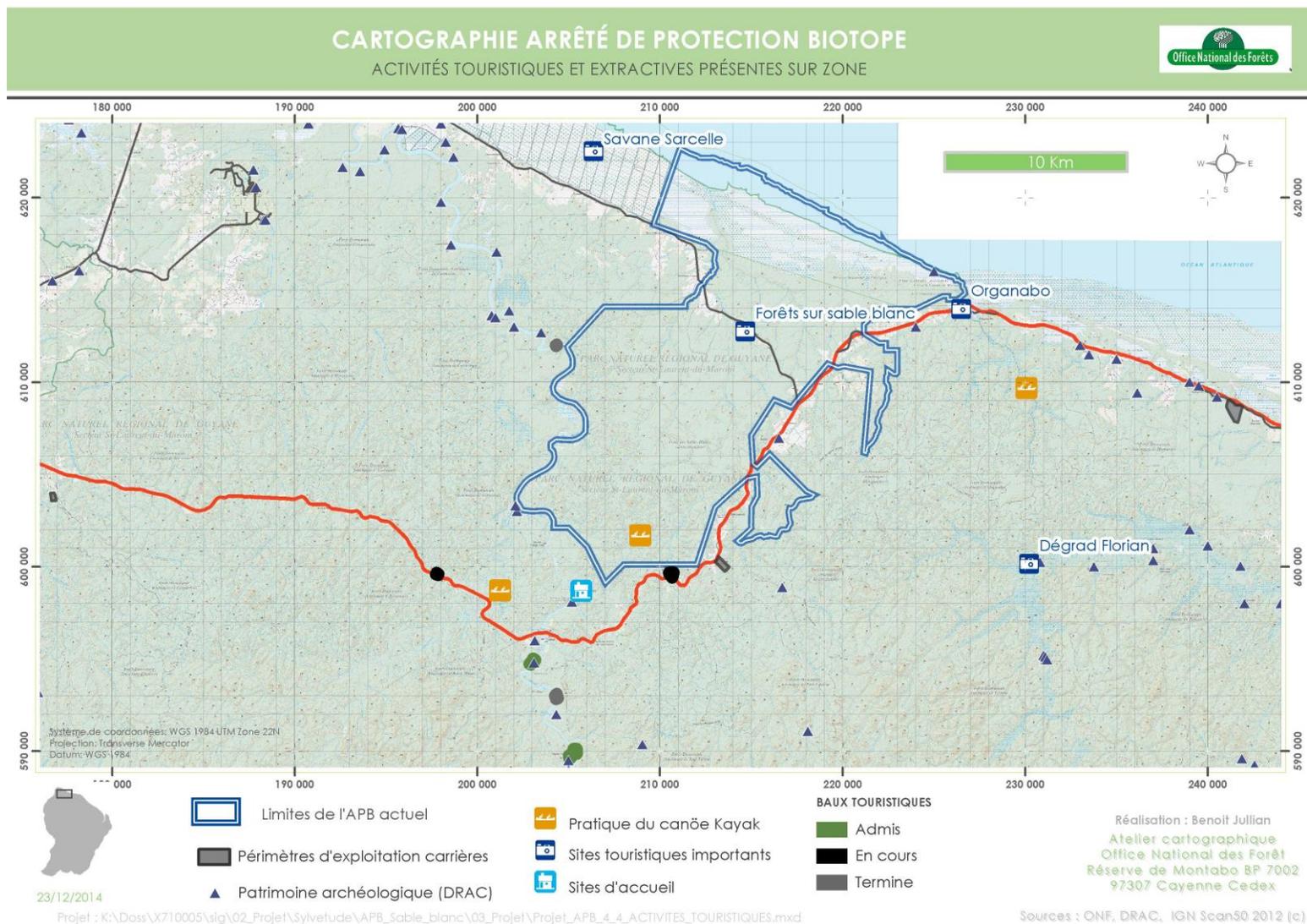
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 16 – Zonage agricole



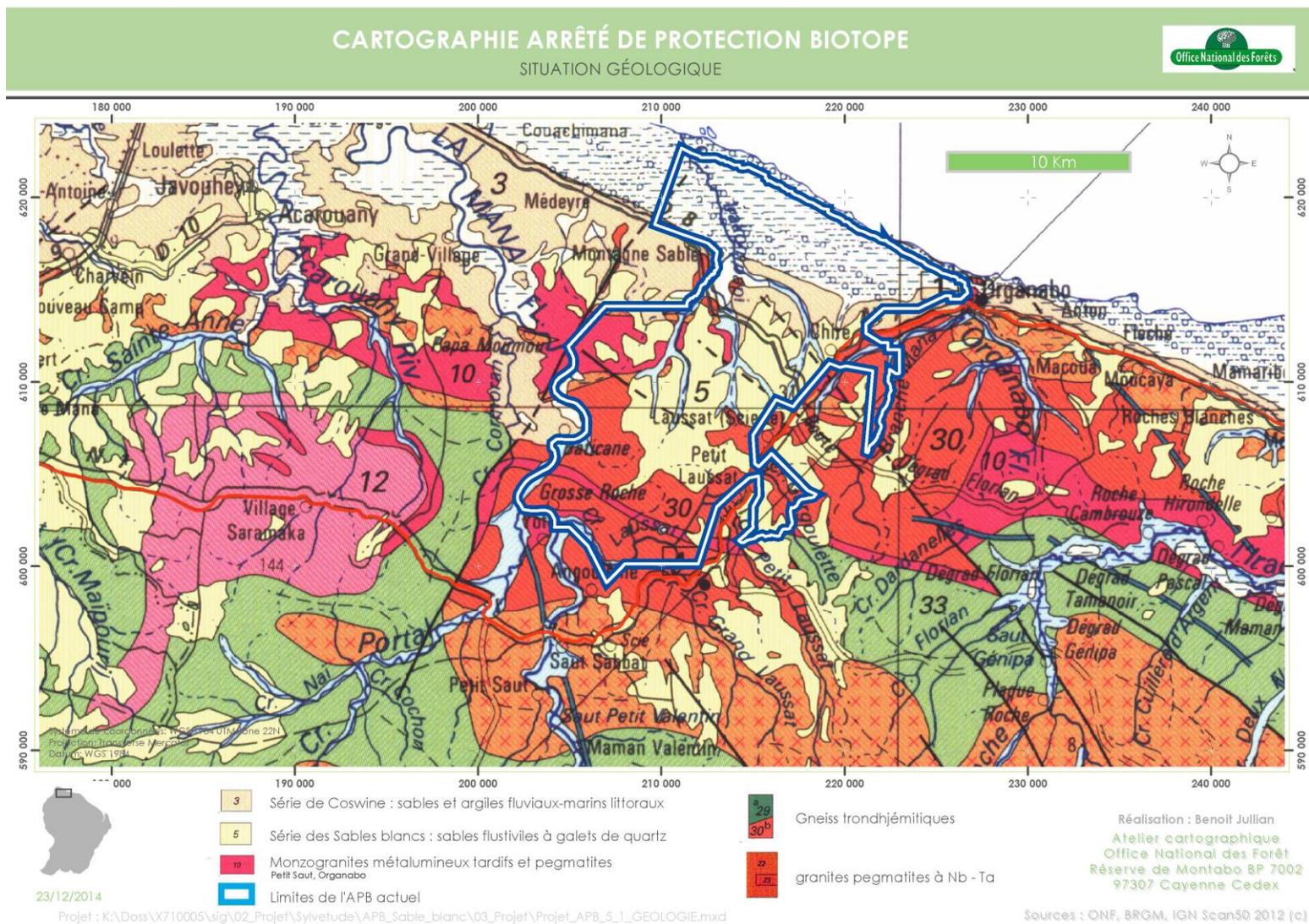
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 17 – Activités touristiques



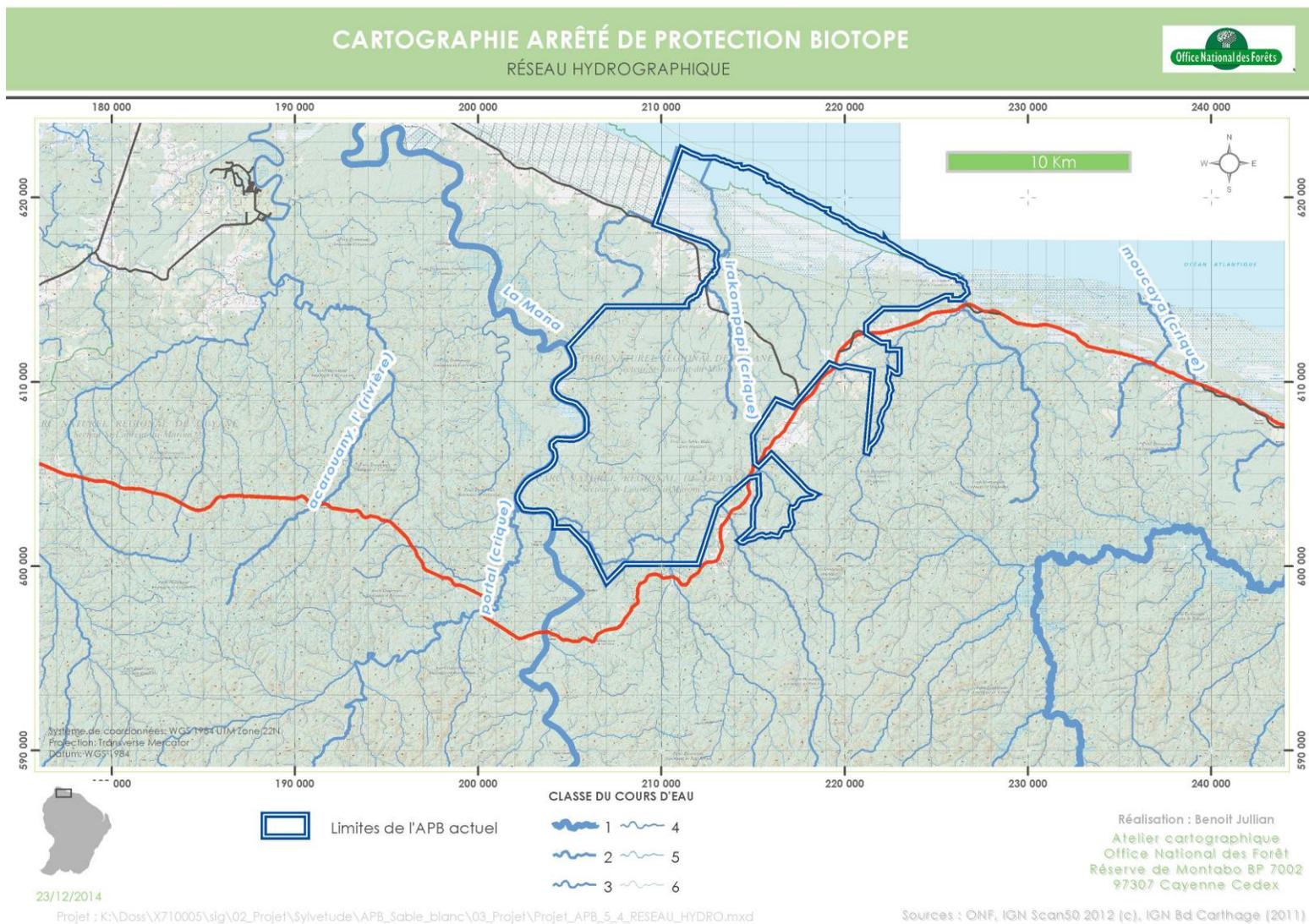
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 18 – Carte géologique



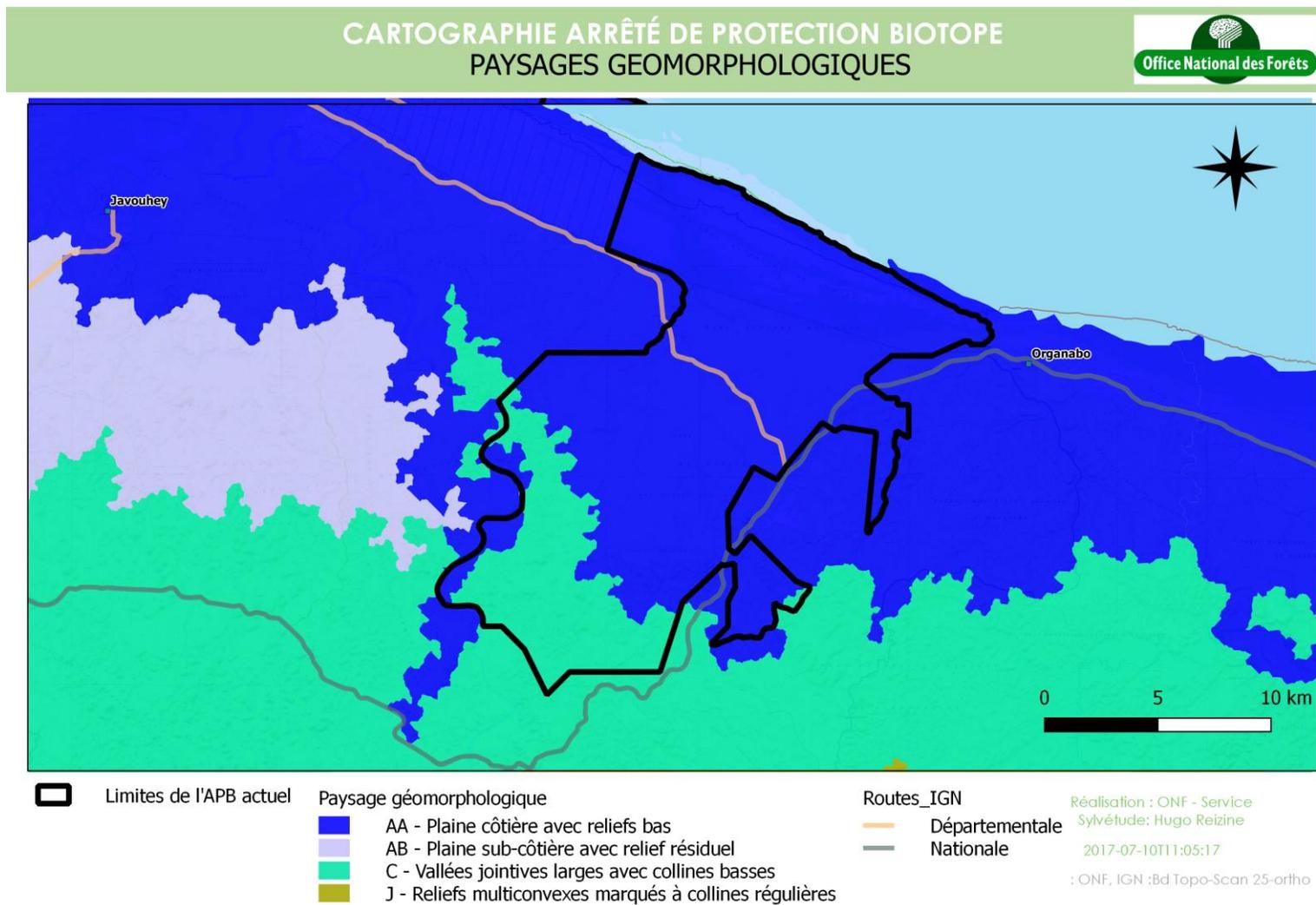
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 19 – Réseau hydrographique



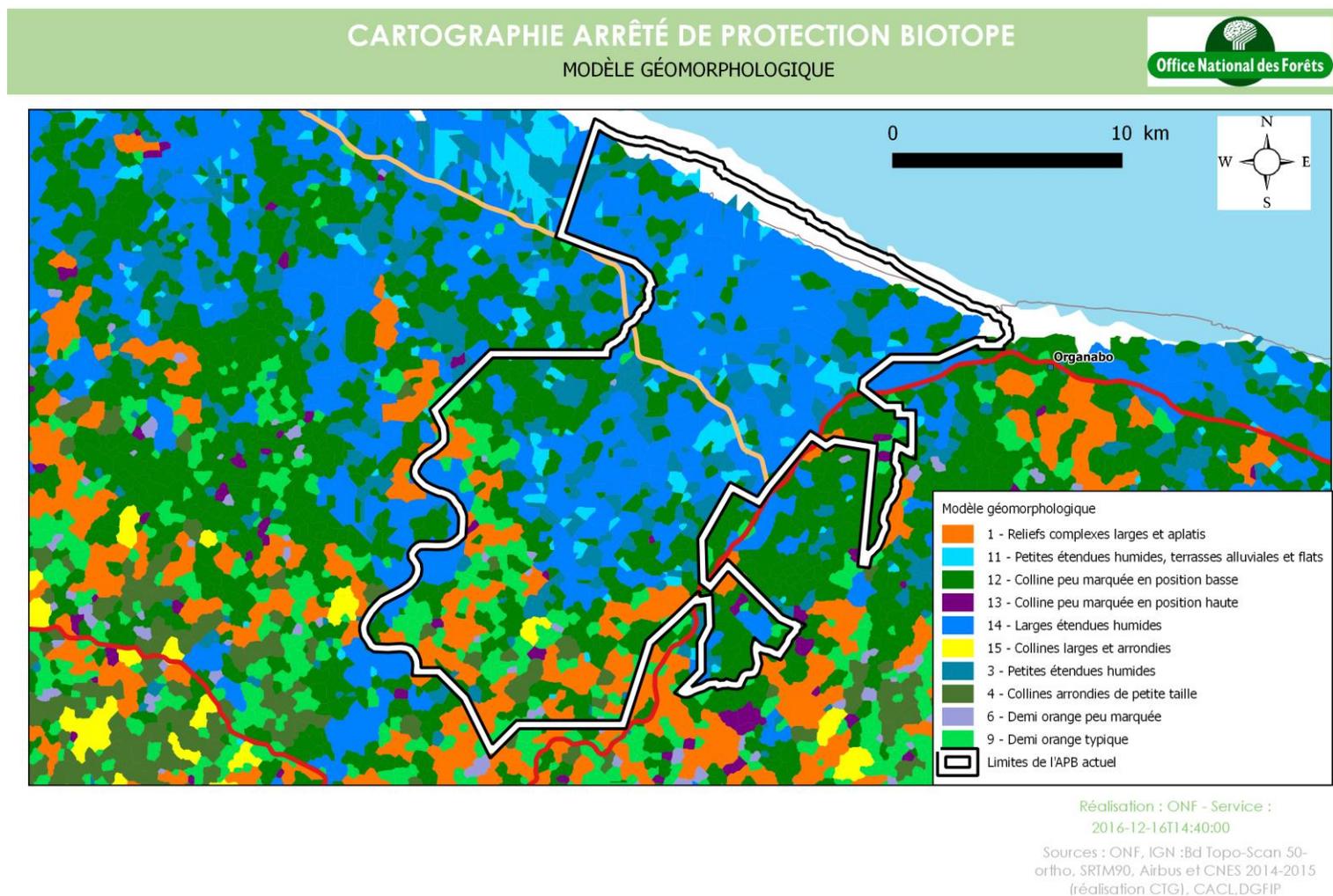
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 20 – Paysages géomorphologiques



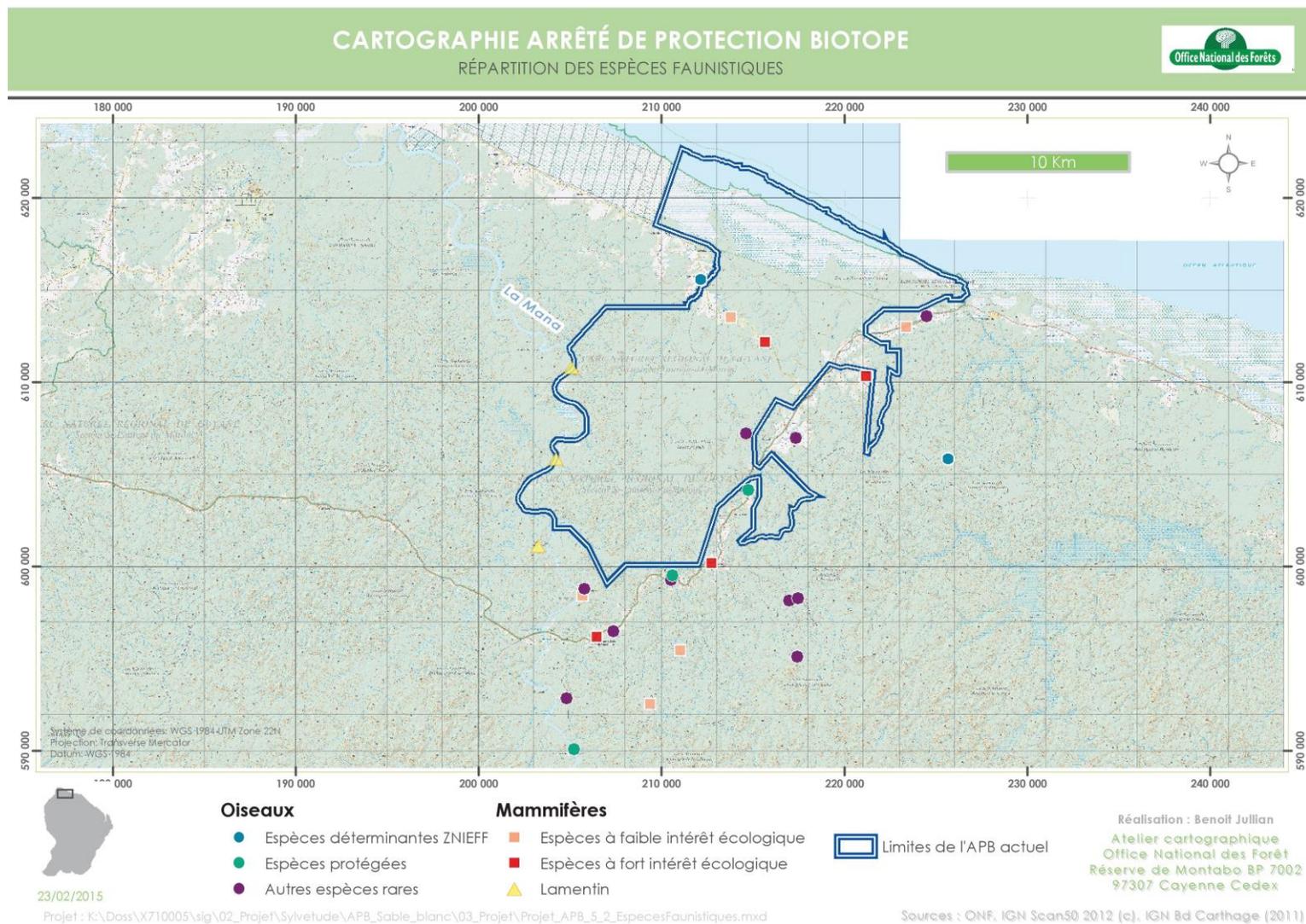
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 21 – Modèles géomorphologiques



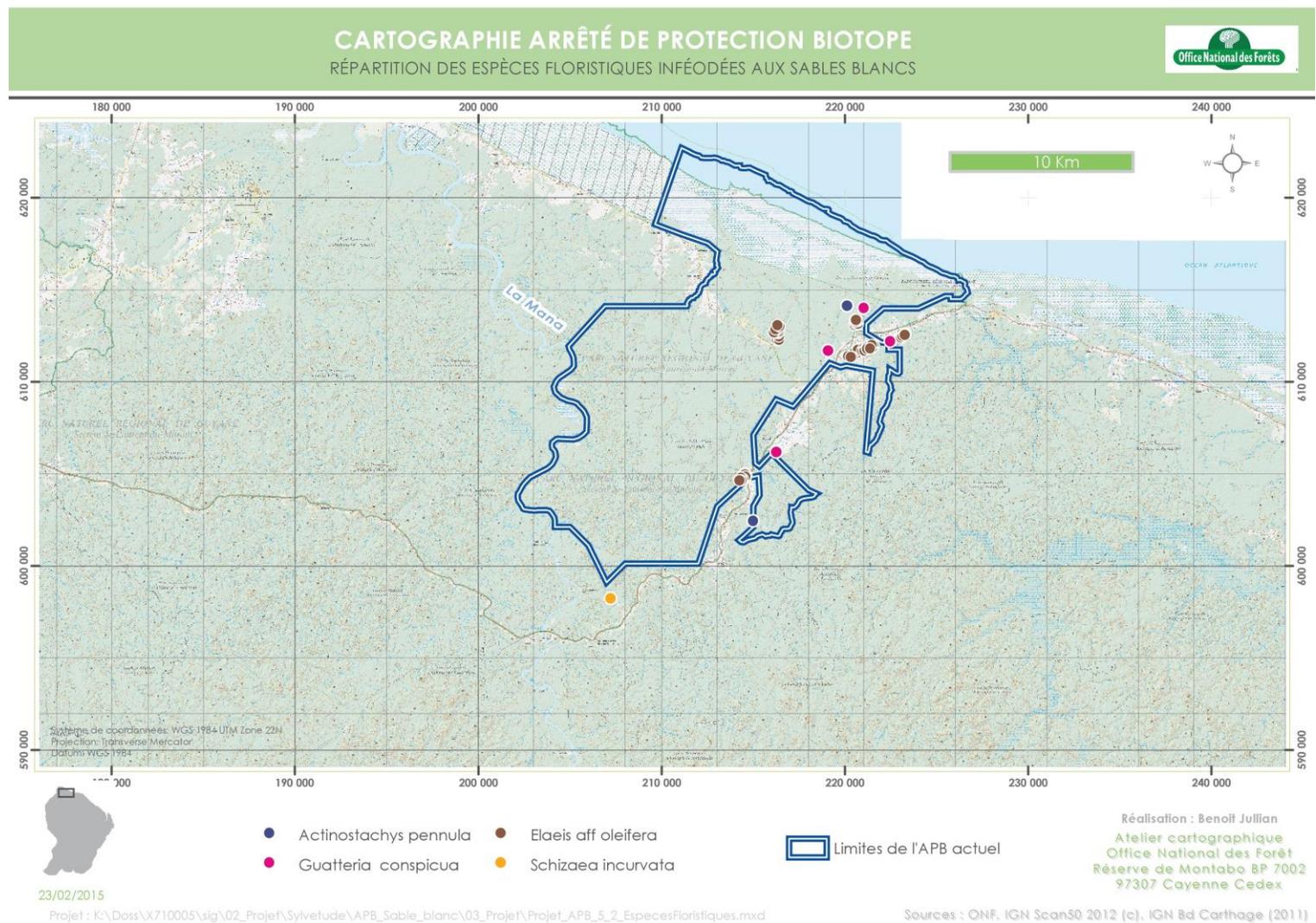
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 22 – Faune patrimoniale



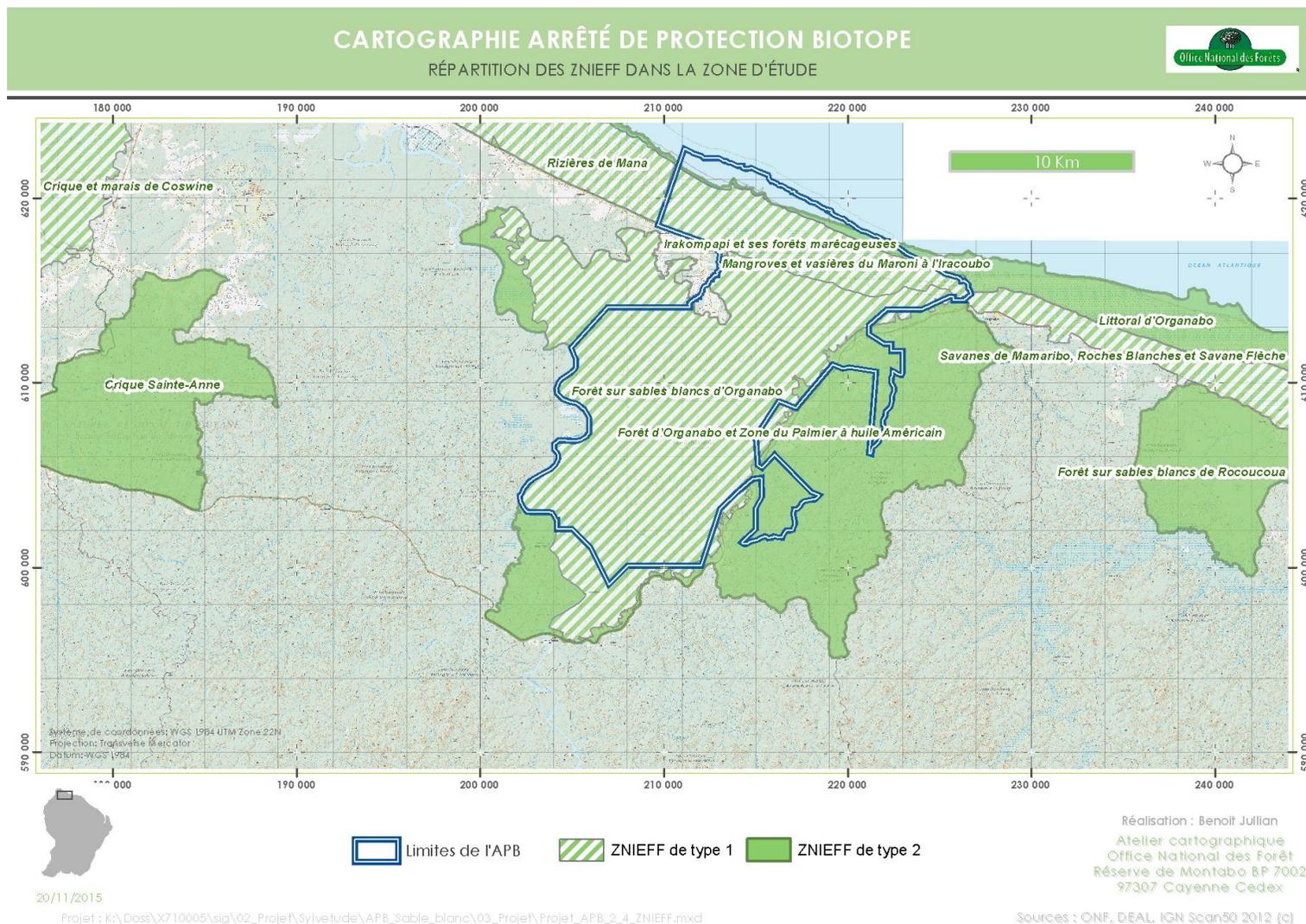
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 23 – Flore inféodée aux sables blancs



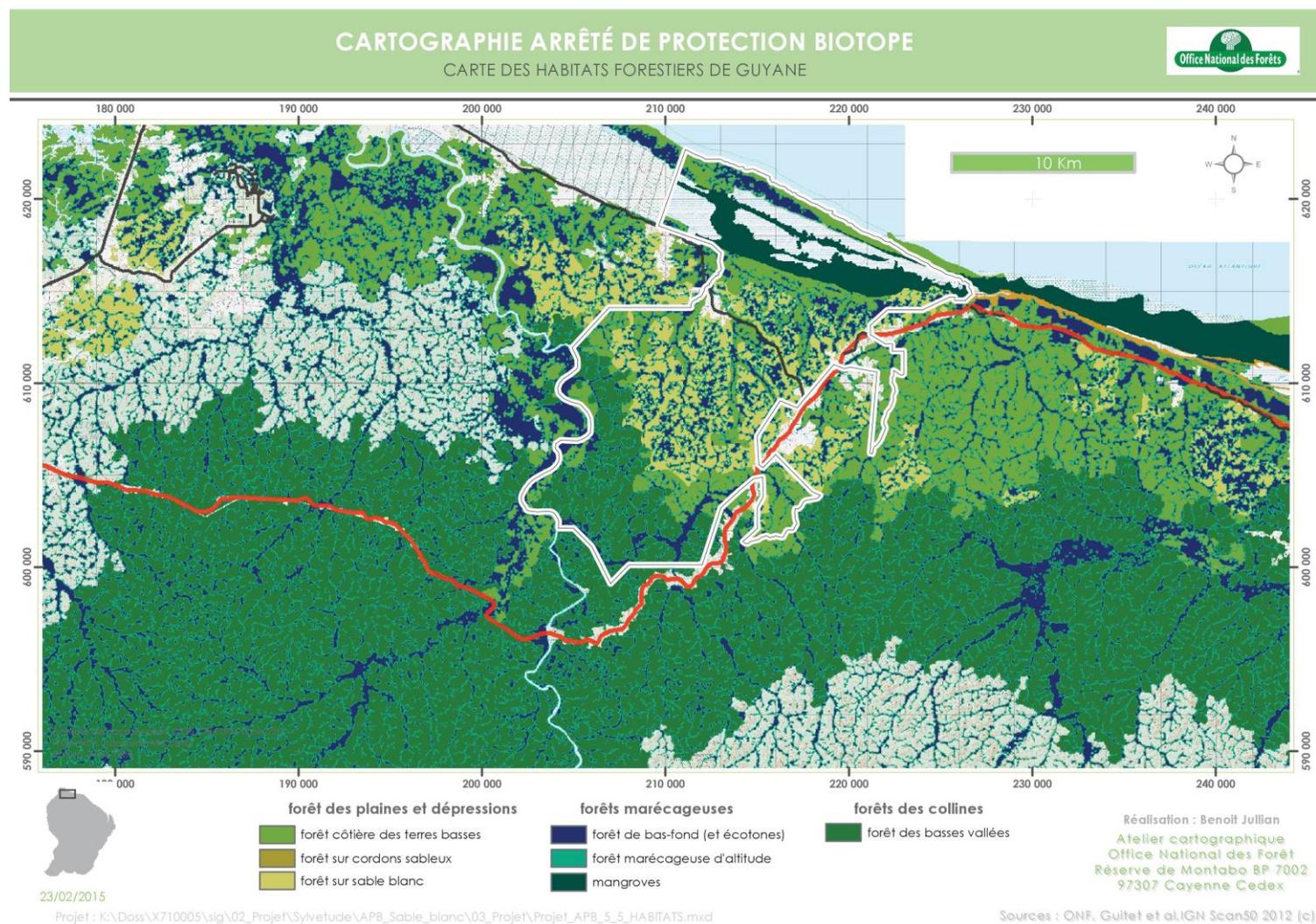
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 24 – les ZNIEFF au sein de l'APB



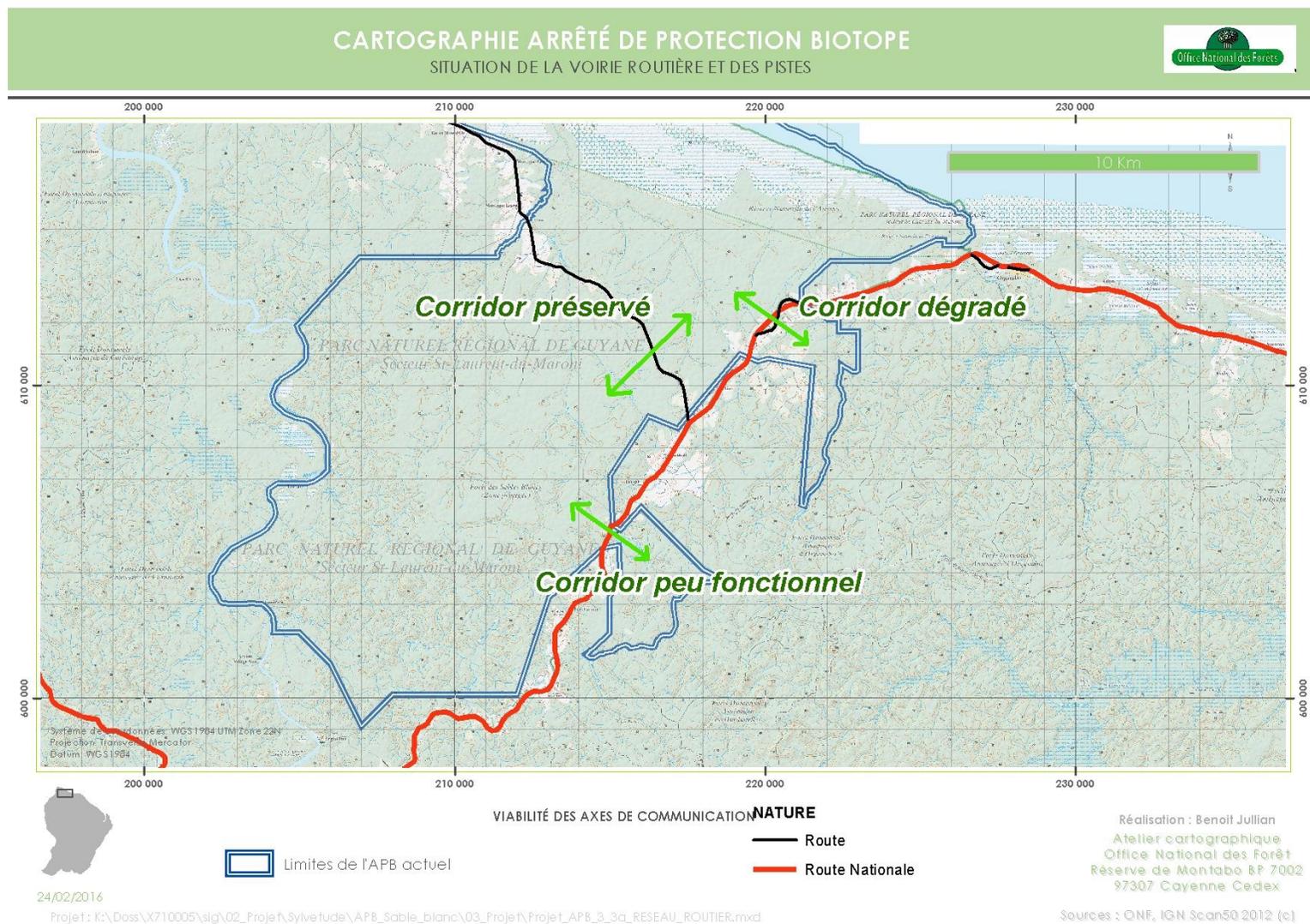
ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 25 – Habitats naturels de l'APB



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

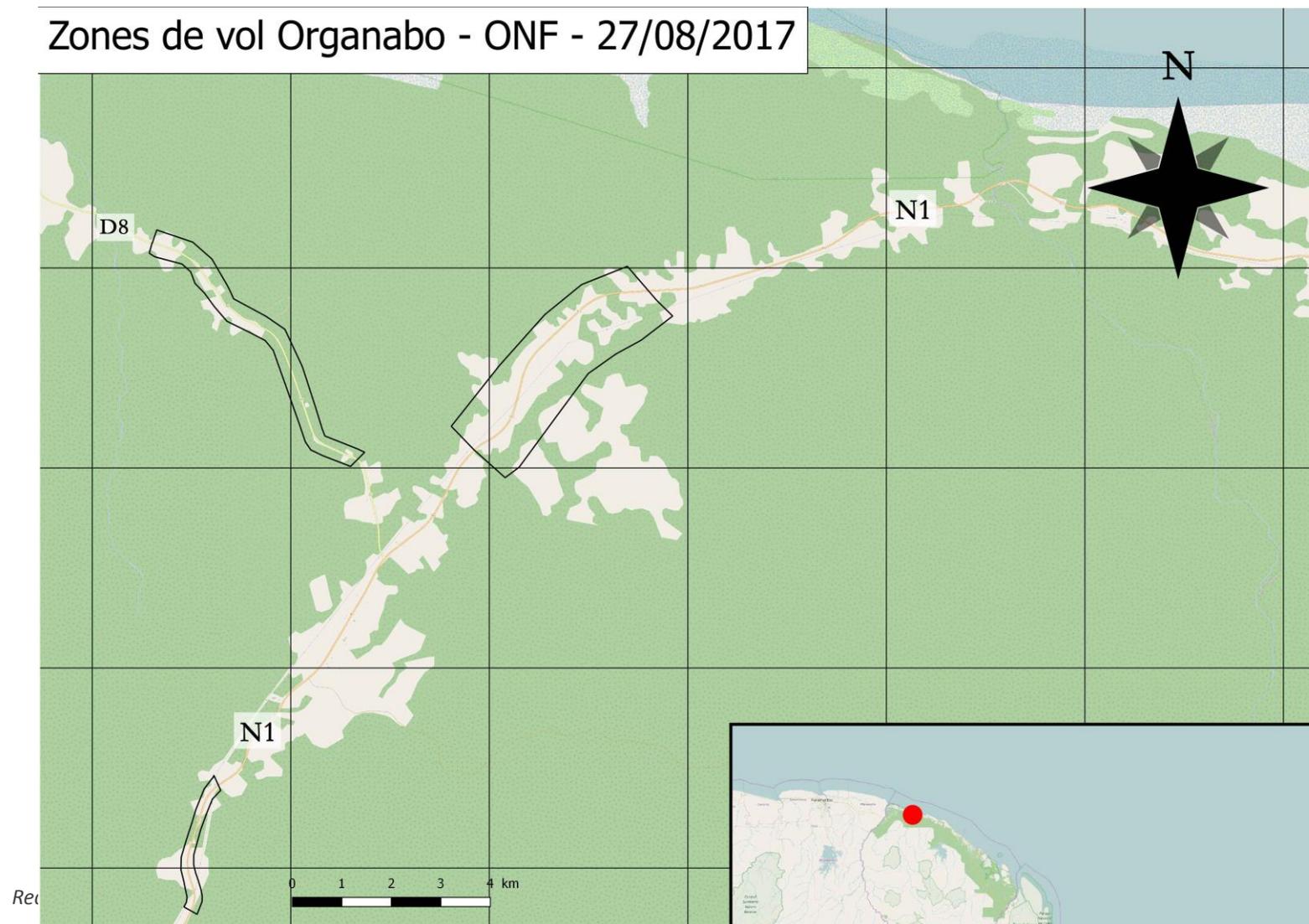
→ carte 26 – Continuités écologiques



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

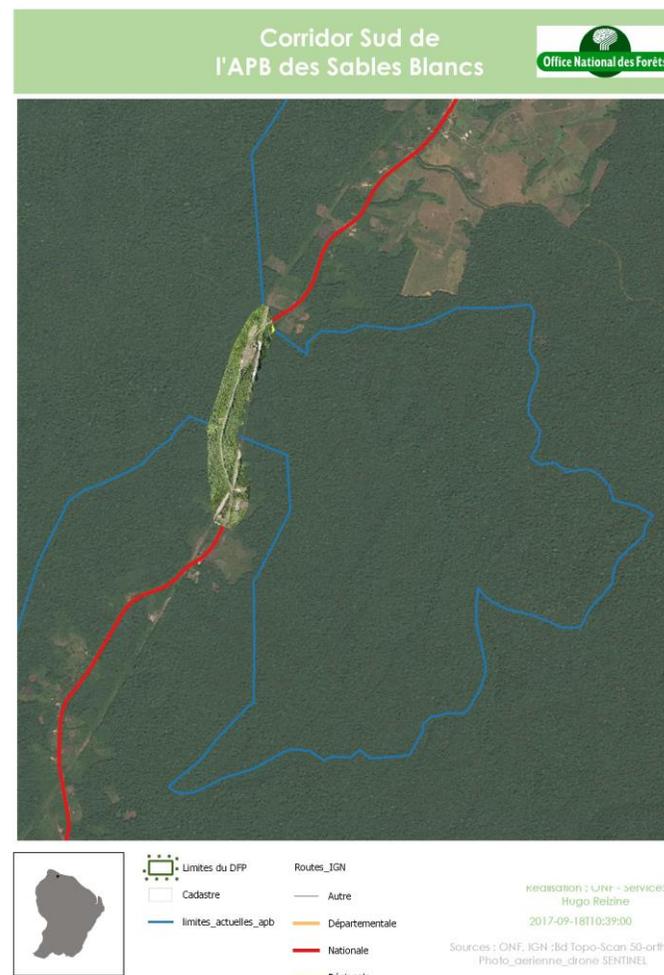
→ carte 27 – Secteurs survolé par drone pour photographies aériennes (Source: Sentinel)

Zones de vol Organabo - ONF - 27/08/2017



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 28 – Etat des lieux des corridors ecologiques Nord et Sud



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 29 – Etat des lieux du corridor ecologique sur la CD8



ATLAS CARTOGRAPHIQUE

→ carte 30 – APB actuel et envisagé

